C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

La [illegible]énérale de financement: premier pas vers un nouvel essor économique du Québec

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ | Mercredi, 13 juin 1962 / saint Antoine de Padoue, confesseur, docteur

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 202 • 4 CAHIERS • 76 PAGES

par Jacques MONNIER

QUEBEC — L'Assemblée législative a adopté, en première lecture, hier, le bill no 50 en vue de la fondation d'une "Société générale de financement".

Quelles seront les caractéristiques de cette entreprise d'Etat, ayant la mission d'intensifier l'essor économique du Québec en facilitant son industrialisation ?

Le capital-actions autorisé de la Société est de $150 millions.

Il est divisé en quinze millions d'actions de dix dollars cha-

Lire en page 73, le texte intégral du bill 50

cune. Deux millions et demi de ces actions seront à dividende différé. Le reste sera formé d'actions ordinaires à moins que la Société n'en émette une partie sous forme d'actions privilégiées, de la manière prévue par la deuxième partie de la Loi des Compagnies du Québec.

Les actions à dividende différé sont réservées au gouvernement de la province.

Quels seront les actionnaires ?

1 — Le gouvernement provincial qui, au début, c'est-à-dire grâce au projet de loi no 50, va avoir l'autorisation d'acheter

Voir LA SOCIETE en page 2

6,000 personnes ovationnent M. Pearson:

"Chômage: notre premier souci"

par Guy LAMARCHE

C'est devant une foule d'environ 6,000 personnes, qui remplissaient la grande salle du Palais du commerce, que le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, a réitéré hier soir en des termes généraux deux des grandes promesses de son parti :

Mettre fin au chômage.

Instaurer un fédéralisme authentique basé sur l'égalité des Canadiens de langue française et des Canadiens d'expression anglaise.

M. Pearson a prononcé son discours dans les deux langues, devant des milliers de partisans de l'Ile de Montréal qui lui ont servi une ovation impressionnante dès son entrée dans la salle. Ils ont répété l'ovation pendant trois minutes alors que M. Pearson s'approchait du microphone

Des observateurs qui suivent M. Pearson ont affirmé que c'était là la foule la plus importante que le chef libéral ait attirée jusqu'ici.

La réunion avait été précédée d'un défilé motorisé monstre. Plus tôt dans la journée, M. Pearson avait visité plusieurs endroits de la région, poussant sa tournée jusqu'à St-Lin, lieu de naissance de Sir Wilfrid Laurier.

Hier soir au Palais du commerce, la foule au début si bruyante, se refroidit pendant le discours, surtout pendant la partie récitée en français, car M. Pearson manquait d'élan et de chaleur. Les applaudissements spontanés ont même été plus fréquents lorsque, s'exprimant en anglais, M. Pearson était plus à son aise pour marteler des formules qui dénonçaient le gouvernement conservateur au sujet du chômage, de la dévaluation du dollar, de la baisse du prestige du Canada à l'étranger et de l'indécision de M. Diefenbaker pour la gestion des affaires intérieures.

"Le premier problème auquel notre gouvernement apportera une solution est celui du chômage", a déclaré M. Pearson dès le début de son discours.

"C'est un scandale, de la part des conservateurs, d'avoir laissé la situation se rendre au point qu'elle a atteint cette année. M. Diefenbaker a oublié trop facilement qu'un chômeur est une personne qui souffre et dont la famille souffre. Le chômage est une plaie sociale, le chômage est une tragédie".

"Si M. Diefenbaker continue d'oublier les chômeurs, il faudra lui répéter sa chanson favorite : "Y'a pas d'erreur, y'a des chômeurs !"

M. Pearson promet ensuite qu'un gouvernement libéral agirait rapidement. Sans éla-

Voir PEARSON en page 2



En grande forme, M. Pearson réitère les promesses de son parti devant un public enthousiaste réuni au Palais du Commerce.

photo LA PRESSE

Kennedy et Khrouchtchev sont d'accord

La neutralisation du Laos est un exemple encourageant

WASHINGTON, (PA, AFP, UPI). — Le premier ministre d'URSS et le président des Etats-Unis ont salué aujourd'hui, dans un échange de notes, la conclusion de l'accord en vue de la neutralisation du Laos comme un exemple de solution qui pourrait être appliquée aux règlements d'autres problèmes internationaux.

M. Khrouchtchev avait envoyé une note au président Kennedy et au premier ministre de Grande-Bretagne, M. Macmillan, où il exprimait l'opinion que la neutralisation du Laos pourrait servir de modèle pour le règlement des problèmes qui se posent entre l'Est et l'Ouest.

M. Kennedy a répondu en déclarant que la formation d'un gouvernement de coalition au Laos est "très encourageante".

"Si nous réussissons ensemble, conclut-il, à apporter notre concours à la formation d'un Laos indépendant et neutre, et qui puisse le devenir

Voir LAOS en page 2

Le NPD se réclame de l'appui de Marchand

La dénonciation qu'a faite du Crédit social le président de la CSN, M. Jean Marchand, constitue ni plus ni moins qu'un appui indirect au Nouveau parti démocratique, ont affirmé hier à Montréal, le coprésident et le vice-président du NPD, MM. Gérard Picard et Roméo Mathieu.

M. Marchand avait mis les membres de la Confédération des syndicats nationaux en garde contre un parti politique "diamétralement opposé aux politiques syndicales, et qui menace de ramener la classe ouvrière à l'esclavage et à l'exploitation".

Les deux porte-paroles du Nouveau parti ont fait remarquer que les reproches de M. Marchand à l'endroit du Crédit social s'adressent également aux libéraux et aux con-

Voir LE NPD en page 2

Chevrier affirme sa suprématie sur l'aile québécoise du parti

(par G. L.) — Ce fut un soir de triomphe personnel, hier, pour M. Lionel Chevrier, qui fut consacré — en public en tout cas — le bras droit de M. Pearson et le chef des libéraux canadiens-français.

D'abord préparé par une introduction enflammée de Me François Aquin qui n'a pas manqué de souligner que M. Chevrier était vraiment le lieutenant de langue française de M. Pearson, le triomphe est venu sous la forme d'une ovation qui ne le cédait en rien à celle servie plus tôt à M. Pearson, même si elle fut de plus courte durée.

M. Pearson lui-même, visiblement pris par surprise, a passé d'un air étonné au sourire obligatoire via une grimace difficile à ne pas remarquer.

Les fidèles partisans de la région de Montréal, ceux que contrôlent les députés de la "vieille garde", n'ont pas manqué de faire savoir à M. Pearson que ce politicien de type classique qu'est M. Chevrier est encore puissant et que même s'il n'alimente plus beaucoup le parti en idées, il peut encore contrôler des organisateurs, c'est-à-dire des votes.

Pour comprendre l'importance de la partie qui se jouait, il faut savoir que depuis que M. Pearson s'est entouré d'une jeune équipe de conseillers à laquelle appartiennent MM. Maurice Lamontagne et Mauri-

Voir CHEVRIER en page 2

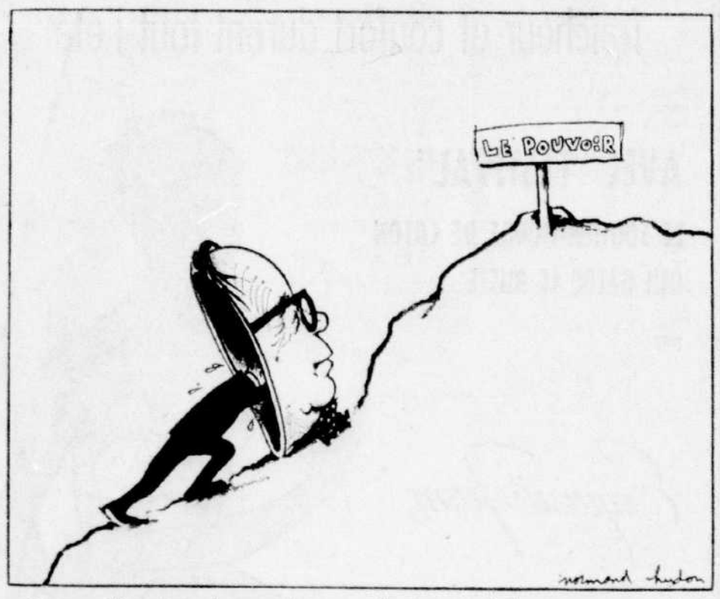
SOMMAIRE

Annonces classées / 62 à 71
Camp. élect. / 6, 12, 39 ; 46 à 48
Chez nos groupes ethniques / 16
Comiques / 36
Courrier de Pauline / 24
Décès, Naissances, etc. / 72
Editorial / 4
Finance / 56, 57
Horoscope / 33
Immeuble / 31
Information étrangère / 59
Le Notaire / 13
Les Tribunaux / 10, 11
Mots croisés / 60
Navigation / 36
Radio et Télévision / 34
Session provinciale / 26 à 28, 73
Spectacles et Concerts / 50, 51
Sports / 40 à 44 — 46 et 49
Vie féminine / 21 à 25
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 30

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE ET CHAUD — MIN. : 55 ; MAX. : 80

VOIR DETAILS EN PAGE 2



Vas-y Maurice, la montagne n'est pas si haute que ça !

M. Ball: "La guerre froide ne durera pas toujours"

GARDEN CITY, Long Island, (AFP) — Le sous-secrétaire d'Etat George Ball a exprimé aujourd'hui la conviction que le monde non communiste finirait par l'emporter sur le bloc sino-soviétique sans qu'il soit nécessaire de recourir à la guerre.

Dans un discours prononcé au collège "Adelphi", M. Ball a déclaré que l'on ne devait pas accepter l'idée que "la guerre froide était un aspect permanent et immuable de la vie". Il a fait état des changements qui se manifestent de façon de plus en plus constante dans la société communiste vers la libération.

Il a fait remarquer, avec une pointe d'ironie, qu'il existait déjà des signes de plus en plus nets que "le gouvernement soviétique rend à l'Occident l'hommage de l'imiter".

Le sous-secrétaire d'Etat américain explique que le gouvernement soviétique a adopté de nombreuses techniques industrielles et de moyens de gestion utilisés aux Etats-Unis. Il profite de l'occasion pour critiquer, dans les termes les plus vifs, les éléments extrémistes de droite qui, aux Etats-Unis, préconisent une politique de "victoire" contre le communisme.

Contradictions de principe

M. Ball a monté en épingle les contradictions inhérentes de la philosophie que ces éléments d'extrême droite prêchent. Il a expliqué que ces derniers, tout en proclamant la nécessité de remporter la victoire, s'opposent catégoriquement au programme d'aide à l'étranger ainsi qu'à la politique de l'administration Kennedy qui vise à favoriser l'évolution au sein des pays communistes. "Ces éléments semblent penser que si l'on se contente de proclamer assez souvent le mot de victoire, sur un ton suffisamment belliqueux, le rideau de fer s'écroulera comme les murailles de Jéricho."

S'inscrivant en faux contre une telle conception, le sous-secré-

Voir M. BALL en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Occasion de contrôler notre économie

Le peuple français du Québec se verra sous peu en mesure de participer au financement du développement industriel de la province.

Depuis des générations, il se plaint de son impuissance économique dans son propre territoire exploité principalement par des capitaux étrangers.

Aujourd'hui, par le truchement de la Société générale de financement que propose d'établir le gouvernement libéral du Québec, il pourra occuper une place importante dans l'économie.

A strictement parler, le Canadien français aurait toujours pu, théoriquement, s'organiser avant aujourd'hui pour investir des sommes importantes dans l'industrie.

Mais sa timidité en matière de finance est notoire. Pour amasser des fonds très appréciables, l'homme d'affaires canadien-français a su établir des institutions bancaires, des compagnies d'assurance, des Caisses populaires, des fiducies.

Mais, sauf dans les cas d'exceptions qui confirment la règle, l'homme d'affaires canadien-français se méfia systématiquement de tout ce qui sentait le risque de près ou de loin. D'où l'investissement systématique dans les hypo-

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2

la campagne électorale

Les visages de nos comtés Page 5
Balcer en mauvaise posture ? Page 12
Dix mille Torontois accueillent Douglas Page 39
Flynn dénonce "l'électoralisme" fait avec la question du BGR Page 39

LE CLIMAT ÉLECTORAL

Lamontagne et Flynn jouent tous deux une joute à finir

par Richard DAIGNAULT

QUEBEC. — Dans la Vieille Capitale il y a deux luttes d'une importance capitale, à l'échelle provinciale.

Dans Québec-Est, Maurice Lamontagne, économiste et conseiller technique du chef libéral Lester Pearson, joue son avenir politique dans un comté où la majorité des électeurs sont des collets blancs.

Et dans Québec-Sud, Jacques Flynn, ministre des Mines dans le cabinet Diefenbaker, espoir des Conservateurs dans le Québec, lui aussi joue le tout pour le tout, car si le gouvernement conservateur est reporté au pouvoir il deviendrait sans doute un des premiers lieutenants de Diefenbaker.

Voir LAMONTAGNE en page 15

Ainsi va Dauphin, ainsi va le Manitoba, selon la tradition

par Roger NANTEL

DAUPHIN, Manitoba. — A la veille de chaque élection aux Etats-Unis, un dicton traditionnel est répété par les Américains. Politiciens, observateurs politiques ou simples électeurs affirment en effet que le choix que fait l'Etat du Maine sera le choix que fera la nation tout entière.

Au Manitoba le même dicton pourrait probablement s'appliquer au comté de Dauphin.

Région essentiellement rurale s'étendant à l'ouest de la province, Dauphin est considéré ici comme étant un excellent baromètre du climat électoral à la veille de la consultation et les raisons sont passablement nombreuses.

D'abord le comté ne comprend qu'une ville, Dauphin.

Voir DAUPHIN en page 7

D'UN OCÉAN À L'AUTRE

La Nouvelle-Ecosse: un château-fort des conservateurs

par Dominique CLIFT

HALIFAX. — "Tout irait pour le mieux si le Canada tout entier se comportait aussi sagement que la Nouvelle-Ecosse", disait un organisateur conservateur à Halifax.

En effet, les conservateurs sont calmes et sereins en Nouvelle-Ecosse. La province semble vouloir vouer aux conservateurs la même fidélité qu'elle vouait aux libéraux avant 1957. On s'attend à perdre quelques comtés, pas plus qu'il n'en faut pour renforcer l'opposition.

Le plus grand atout du premier ministre Diefenbaker réside dans le fait que les conservateurs sont au pouvoir à Halifax.

Voir LA N-ECOSSE en page 18

Les élections ne peuvent aider les Franco-Ontariens

par Marcel GINGRAS

TORONTO — Les citoyens du Québec se demandent, dit-on, ce que les Franco-Ontariens attendent des élections fédérales.

"Rien". Telle est la claire, nette et précise réponse à cette question. Pour les Franco-Ontariens, une seule chose compte vraiment, leur vie scolaire. Sachant très bien que ce sujet est de ressort provincial, ils n'iront pas demander aux candidats fédéraux de le régler et de faire enfin régner la justice que proclame la déclaration canadienne des Droits, document que le premier ministre brandit partout où il passe, conscient ou devant être conscient qu'il est inopérant dans le domaine des libertés civiles qui sont de juridiction provinciale.

Voir FRANCO-ONTARIENS en page 6



les propos du timide

"Portraits politiques"

J'aime assez bien monsieur Diefenbaker.

Messieurs Pearson, Douglas et Thompson ne me sont tout au plus que sympathiques. De ces trois têtes, la première m'apparaît un peu pâle, la deuxième un peu grise et la troisième un peu rose. Quant à monsieur Diefenbaker, sa figure se dégage toute rouge. J'use ici de couleurs "caractérielles" et non politiques, partant de points de vue phrénologique et idiosyncrasique, comme ne dirait pas mon laitier. Mon option se fonde donc sur une donnée scientifique, point du tout idéologique ou sentimentale.

Chez les trois nouveaux aspirants aux rênes de la charrette gouvernementale, je crois distinguer, en chacun, deux personnes : l'homme-individu et l'homme-type, les deux dissociables, fissiles, ayant leur existence propre, indépendante, et vivant séparés presque à leur insu, comme Mister Hyde qui ne se savait pas habité par Mister Jekyll. Cette faculté de dédoublement je la crois indispensable pour réussir dans la carrière. Ces législateurs ne sont pas à la tribune ce qu'ils sont dans l'intimité de leur "home". Ils ont fait deux parts, deux boutures de leur arbre psychique. Ce faisant, ils sont des politiciens au sens strict du mot.

Monsieur Diefenbaker, d'autre part, est trop entier, trop d'une pièce pour accomplir sur lui cette dissection. En un mot comme en sept, il a trop de personnalité, trop d'humeur. D'ailleurs, son physique ressemble à son tempérament et vice-versa, ce qui le dessert. L'homme public ne peut apaiser l'homme tout court qui bouillonne en lui. Du plus profond de sa nature monte des vapeurs irrépressibles. Certains journalistes en savent quelque chose qui se sont brûlés au feu de son ire et les chahuteurs ont compris que le chef n'avait cure de leurs sympathies.

Le premier ministre s'essaie bien au large sourire, à l'amicale poignée de mains, à toutes ces simagrées, à ce rôle de cabotin et de flagorneur que l'électorat impose au plus digne des hommes d'état, mais il arrive que si on le tisonne un peu, il perd le goût de ces salamalecs, tourne court et fonce sur son auditoire. Alors on lui tient rigueur de ses accès d'irascibilité, au lieu de lui savoir gré de sa sincérité. Et c'est ainsi qu'il se porte préjudice pour avoir voulu être honnête.

Hélas ! à cause de cette maladresse, à cause de ce côté trop "nature", c'est bien à regret que je me vois forcé de constater que monsieur Diefenbaker n'est pas du tout doué pour faire NOTRE politique !

ALBERT BRIE



UNE FOULE de 6,000 personnes attendait hier soir M. Pearson au Palais du commerce de Montréal. On voit ici le leader libéral arrivant à son assemblée politique, pressé de toutes parts par la foule nombreuse et exubérante, brandissant des pancartes.

Photo LA PRESSE

"Théoriquement", un gouvernement faible -- M. Pearson

"Théoriquement, les élections actuelles pourraient donner un gouvernement faible", a dit hier M. Pearson alors qu'il commentait les dernières statistiques publiées par l'Institut de l'opinion publique (enquête Gallup).

On sait que l'enquête publiée samedi dernier donnait un vote populaire total de 44 pour cent aux libéraux et de 36 pour cent aux conservateurs, alors que le NPD et les "autres" recevaient chacun 10 pour cent des voix, selon les données de l'Institut.

"Je sais, a dit M. Pearson, que l'enquête Gallup est seulement un baromètre de l'opinion publique. Ses chiffres ne prouvent pas que les résultats de l'élection en termes de sièges aux Communes seront proportionnels au vote global prédit.

"Le Gallup ne prouve pas que nous allons gagner — mais je crois que nous allons gagner. Il prouve cependant que nous faisons des progrès constants et que l'opinion publique évolue en notre faveur."

"Nous sommes en avance en Ontario. Nous sommes loin en avant dans le Québec. Et nous progressons dans les Maritimes et les Prairies.

"Il est une chose, au sujet du résultat des élections, dont je suis certain, et c'est que les conservateurs ne peuvent pas gagner", a poursuivi M. Pearson.

C'est alors qu'il eut cette phrase : "Théoriquement, le résultat pourrait être un gouvernement faible, encore plus faible si l'élection devait laisser aux conservateurs juste de quoi s'accrocher au pouvoir.

Pour M. Pearson, il ne reste évidemment qu'une solution pour éviter tout cela : donner aux libéraux une confortable majorité. "C'est ce que je vous demande, c'est ce dont le pays a besoin".

M. Pearson parlait dans une région qui fut longtemps une forteresse libérale. Sur les 21 sièges de l'Ile de Montréal, les libéraux avaient l'habitude d'obtenir 19 ou 20 sièges. En 1958, malgré la vague conservatrice, ils en conservèrent 12. Les observateurs et même les libéraux de l'organisation locale prédisent qu'ils pourraient en prendre 17 cette fois-ci.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

borer sur les moyens précis qu'il prendrait, il renvoya son auditoire au programme écrit du parti pour la présente campagne.

Egalité des races

M. Pearson s'est ensuite reporté vers le passé. "Depuis plus d'un siècle, déclara-t-il en français, le parti libéral a établi une tradition de collaboration entre les deux grandes races qui forment la base de notre nation.

"Dans un pays comme le Canada, poursuivit-il, il ne peut y avoir de gouvernement démocratique vrai s'il ne représente pas pleinement l'association égale des Canadiens de langue française et des Canadiens de langue anglaise.

"Il est impensable pour nous que nos chefs se soient aventurés à dire, comme les ministres de M. Diefenbaker l'ont fait avec effronterie et arrogance, que le Canada pouvait se gouverner sans le Québec."

Encore là, M. Pearson n'est pas entré dans les détails des mesures qui seront prises, mais il a promis que le parti libéral donnera sa première attention à "l'orientation nouvelle que l'on doit donner à la Confédération".

"Nous voulons assurer pleinement le respect des droits des provinces et aussi garantir des chances égales à tous les Canadiens, quelle que soit leur origine. Nous voulons que Canadiens français et Canadiens anglais soient véritablement des partenaires égaux dans la Confédération."

"Ce fédéralisme authentique, a-t-il précisé, doit toujours tenir compte des droits que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a reconnus aux provinces. L'autonomie de chaque province doit être vraiment garantie et elle le sera".

LA SOCIETE

SUITE DE LA PAGE 1

pour $5,000,000 d'actions de la "Société générale de financement".

2—Les Caisses populaires qui pourront y placer le quart de leur avoir.

3—Les compagnies d'assurances qui auront le droit d'y investir 2 pour 100 de leur actif.

4—Les particuliers qui pourront, notamment, se procurer des obligations convertibles en actions ordinaires.

Des mesures sont-elles prévues pour que la "Société générale de financement" ne tombe pas sous la coupe d'un monopole?

Oui, plusieurs mesures ; ainsi un particulier aura droit au maximum à $10,000 d'obligations. Il sera permis à une Caisse populaire de vendre ses actions seulement à une autre Caisse populaire.

De même, un règlement sévère régira la formation du conseil d'administration pour équilibrer les groupes en présence.

Selon les termes de la nouvelle loi, l'objectif fixé à la "Société générale de financement" sera :

1—De susciter et de favoriser la formation et l'expansion d'entreprises industrielles et, accessoirement, de sociétés commerciales dans la province, de façon à développer la structure économique du Québec, accélérer ses progrès et contribuer au plein emploi.

2—De permettre à la population de la province de participer à cette oeuvre en y investissant une partie de ses économies.

La "Société générale de financement" aura le droit :

A—D'acquérir des actions, obligations ou autres valeurs d'un établissement industriel ou commercial.

B—De créer des services techniques dans les domaines de l'administration ou de la recherche, ainsi que de s'adresser à des organismes spécialisés dans ce genre de travail.

C—D'acheter des obligations ou des "bons du trésor" émis ou garantis par les autorités fédérales, par un gouvernement provincial ainsi que des obligations d'une municipalité ou d'une commission des écoles du Québec.

D—De revendre actions, obligations, bons du trésor ou autres valeurs, mais non pas d'en faire le commerce.

Le fonds social

La "Société générale de financement" pourra émettre 15,000,000 d'actions, chacune ayant une valeur nominale de $10.

Le reste sera formé d'actions ordinaires à moins que la "Société générale de financement" n'émette un certain nombre d'actions privilégiées de la manière que prévoit la seconde partie de la "Loi des compagnies".

La valeur nominale totale des actions privilégiées en circulation ne devra jamais dépasser la somme versée à la "Société générale de financement" pour en obtenir des actions ordinaires ou des actions à dividende différé.

Pour ce qui regarde les actions à dividende différé, aucun dividende ne sera payé tant que ces valeurs ne seront pas converties en actions ordinaires.

Le gouvernement aura le droit de procéder à une telle conversion lorsque le total des bénéfices de la "Société générale de financement", déduction faite de toute perte et de tous les dividendes payés aux porteurs d'actions privilégiées, atteindra le quart du total de la somme versée à la Société pour des actions ordinaires, et de la valeur nominale de toutes les obligations convertibles en actions ordinaires.

Le ministre des Finances du Québec va être autorisé à souscrire d'abord, au nom de la province, $5,000,000 pour l'achat de 500,000 actions à dividende différé.

Tant que les actions à dividende différé n'auront pas été toutes écoulées, la "Société générale de financement" devra accorder au gouvernement provincial le droit d'en acquérir jusqu'à concurrence du tiers du nombre des actions ordinaires déjà attribuées.

Quant aux obligations de la "Société générale de financement" convertibles en actions ordinaires, elles devront toutes être nominatives. Seuls des particuliers pourront en acheter.

Chacun aura le droit d'en détenir pour une valeur n'excédant pas $10,000 — cette valeur étant calculée en se basant sur la valeur nominale des titres.

Les Caisses populaires

Il sera loisible à toute Caisse populaire d'investir le quart de son avoir dans des actions ordinaires de la "Société générale de financement".

Les actions ordinaires acquises par des caisses populaires devront être confiées pendant dix années à la garde d'un tiers à partir de la première émission. Les caisses populaires choisiront elles-mêmes le dépositaire et fixeront les conditions du dépôt lors d'une assemblée convoquée par les administrateurs de la "Société générale de financement" et au cours de laquelle les décisions seront prises par les porteurs de la majorité de ces actions. Par la suite, le dépositaire aura le droit de vote pour toutes les actions mises à son nom. Des actions confiées ainsi à la garde du dépositaire ne pourront être cédées par une Caisse populaire qu'à une autre Caisse populaire. La période du dépôt pourra être prolongée de cinq ans en cinq ans à la demande des administrateurs de la "Société générale de financement" par décision des Caisses populaires détenant la majorité des actions.

Il sera permis à une compagnie d'assurance de placer 2 pour cent de son actif dans les actions de la "Société générale de financement", en plus de tout autre placement autorisé par la "Loi des assurances du Québec" ou par la charte de cette compagnie.

Le conseil d'administration

Les affaires de la "Société générale de financement" seront gérées par un conseil d'administration, comprenant douze membres. Chacun de ces administrateurs devra être domicilié dans la province. Les premiers seront nommés par le gouvernement et ils resteront en fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs de la manière que le prévoit la loi.

Sous réserve des restrictions qui pourront exister à propos des actions privilégiées, tout actionnaire aura droit, pour le choix des administrateurs, à un vote par action ; et chaque vote ne devra être qu'en faveur d'un seul candidat. Les candidats qui recueilleront le plus grand nombre de suffrages, seront déclarés élus jusqu'à concurrence du nombre d'administrateurs à élire.

Tant que le gouvernement provincial détiendra un nombre d'actions à dividende différé, non inférieur au tiers du nombre d'actions ordinaires déjà émises par la "Société générale de financement", le conseil des ministres désignera trois administrateurs et l'Etat provincial ne pourra pas voter pour l'élection d'autres administrateurs.

Tant que les actions ordinaires achetées par les Caisses populaires resteront dans les mains d'un dépositaire et que leur nombre ne sera pas inférieur au tiers de toutes les actions ordinaires déjà émises, le dépositaire nommera trois administrateurs et ne pourra participer au scrutin pour désigner d'autres administrateurs.

Si un poste d'administrateur nommé conformément aux règles exposées ci-dessus devient vacant, un remplaçant sera nommé en suivant la même procédure.

Lors d'élections, le nombre des administrateurs à élire sera de douze moins le nombre des administrateurs désignés par le gouvernement et par les Caisses populaires.

Enfin le bill No 50 stipule que les articles 125, 154 et 175 de la "Loi des compagnies de Québec" ne s'appliqueront pas dans le cas de la "Société générale de financement".

Le bill sera en vigueur le jour de sa sanction par le représentant de la reine au Québec.

CHEVRIER

SUITE DE LA PAGE 1

ce Sauvé dans le Québec, il existe une certaine tension entre ce groupe de nouveaux venus qui prend de plus en plus de place dans les conseils du parti, et la députation traditionnelle qui contrôle encore le caucus et les organisations électorales.

Des hommes comme le sénateur Lefrançois et l'ancien ministre Chevrier ont juré qu'ils ne seraient pas écartés facilement et ils ont pour les seconder plusieurs députés.

Cette minute au cours de laquelle la foule des libéraux a servi une ovation à M. Chevrier avait donc plus d'importance qu'on ne le croit pour l'orientation du parti, du moins dans la province de Québec.

Comparé à un Ernest Lapointe, M. Chevrier se devait de se montrer aussitôt au niveau de son titre et en profita pour prononcer un discours dans lequel il "vola" d'ailleurs quelques-uns des thèmes de M. Pearson.

C'est à lui aussi que revint l'heureuse tâche de rappeler les promesses du parti libéral au sujet du drapeau et de l'hymne national.

"Le gouvernement conservateur, dit-il, nomme une commission d'enquête dès que se présente un problème nouveau. Encore la semaine dernière, M. Diefenbaker a promis la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour étudier les problèmes de l'hymne, du drapeau, du partage fiscal et de la réforme constitutionnelle."

"M. Pearson, lui, n'a pas hésité à promettre que le Canada aurait un hymne national et un drapeau national deux ans après son arrivée au pouvoir."

M. Chevrier a dénoncé également la mesure "inique" du gouvernement par laquelle nous sommes traités en groupe mineurs par les dernières ententes fiscales. L'Ontario, qui en avait sans doute besoin, a tout reçu, mais le Québec n'a rien eu. Il faut rétablir la formule libérale de la péréquation.

Il a aussi affirmé que dans le cabinet Diefenbaker, les ministres canadiens-français n'ont obtenu que des postes dérisoires, de même que dans le haut fonctionnarisme.

Il a terminé son envolée par un éloge dithyrambique fort habile dans les circonstances de "son chef" M. Pearson. Il voit en lui "l'espoir des chômeurs, l'espoir des vieillards, l'espoir des jeunes, l'espoir des malades et l'espoir de ceux qui croient en un fédéralisme authentique".

M. BALL

SUITE DE LA PAGE 1

taire d'Etat énonce en quatre points la politique que les Etats-Unis doivent adopter pour exercer plus d'influence que le communisme international :

1) Les Etats-Unis doivent toujours maintenir de puissants effectifs militaires. Ils doivent garder la première place dans la course technologique et maintenir leur vigilance tant que les pays communistes n'auront pas accepté une réduction des armements assortie d'un système d'inspection adéquat.

2) Les Etats-Unis doivent favoriser la mobilisation des ressources des grandes puissances industrialisées du monde libre en perfectionnant une association atlantique avec une Europe unie et en resserrant ses liens avec le Japon.

3) Ils doivent, en coopération avec les autres puissances industrielles, continuer d'aider les pays nouvellement affranchis à devenir assez forts pour défendre leur indépendance.

4) Les Etats-Unis doivent garder des contacts avec les nations qui leur sont opposées, non seulement pour utiliser toute possibilité d'accord même sur des points secondaires, mais aussi pour éviter le déclenchement accidentel d'un conflit.

LAOS

SUITE DE LA PAGE 1

d'une façon permanente, nous auront réussi un exploit qui ne manquer apas d'avoir des effets significatifs et positifs bien au-delà des frontières du Laos. Vous pouvez compter sur les efforts continus et énergiques du gouvernement des Etats-Unis dans ce but."

M. Khrouchtchev avait, de son côté, déclaré : "L'exemple du Laos montre bien que lorsqu'on a le désir de résoudre les problèmes internationaux sur la base de la coopération et du respect des intérêts mutuels des parties en cause, on obtient des résultats fructueux".

Dans son message, M. Khrouchtchev ajoute : "Le résultat obtenu dans le règlement du problème laotien renforce en même temps la certitude qu'en suivant la voie de la coopération, il est possible également de résoudre avec succès les autres problèmes internationaux qui séparent actuellement les Etats-Unis et qui créent une tension dans le monde".

Le premier ministre soviétique conclut enfin : "L'URSS a été de tout temps fidèle à cette politique qui, dans les circonstances actuelles, est la seule politique valable et conforme aux intérêts de la paix".

"La Thaïlande n'est pas le Laos"

De son côté, le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient, M. Averell Harriman, a laissé entendre, au cours d'une interview accordée hier soir à la télévision, que les forces américaines en Thaïlande pourraient y demeurer même après la normalisation de la situation au Laos.

M. Harriman a expliqué notamment que la situation en Thaïlande était "différente de celle du Laos" et qu'elle avait à faire "avec la puissance des positions occidentales ou des positions non communistes dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est".

M. Khrouchtchev a également envoyé un message au prince Souvanna Phouma, dans lequel il déclare notamment que la création au Laos d'un gouvernement d'unité nationale "constitue un pas sérieux dans la voie du règlement du problème laotien".

En adressant ses félicitations aux princes et au peuple laotiens, il déclare que la formation du gouvernement de coalition "marque la victoire de la politique de paix et de coopération internationale".

Par contre, le président du conseil national militaire du Laos, le général Kong Le, actuellement en Chine communiste, tout en se félicitant de l'accord intervenu, souligne la nécessité, pour les Laotiens, de "demeurer vigilants face à l'ennemi".

Sur la paix

Le chef du parti communiste polonais d'accord avec le pape

VARSOVIE, (Reuter) — M. Ladislas Gomulka, premier secrétaire du parti communiste de Pologne, a signifié aujourd'hui au congrès de la paix de Pologne son approbation de "l'opposition du pape Jean XXIII à la guerre".

M. Gomulka déclare : "On peut être contre le socialisme ou le capitalisme, mais aucun homme honnête et sérieux ne peut rester indifférent au problème de la guerre et de la paix. A ce point de vue nous accueillons avec joie les déclarations du Pape Jean XXIII, qui à deux reprises, dans ses allocutions de septembre et décembre derniers, a imploré les gouvernants, responsables du sort des peuples, de ne pas mettre la paix internationale en danger.

"Cette opposition à la guerre du chef de l'Eglise catholique romaine s'accorde avec la politique de paix des Etats socialistes, nonobstant toutes les différences qui séparent le marxisme-léninisme de la philosophie de l'Eglise. Il faut que la lutte pour la paix allie tous les hommes de bonne volonté, quelle que soit leur philosophie."

Certains observateurs supposent que les observations de M. Gomulka visent particulièrement les 24 millions de catholiques de Pologne, d'autant plus que l'Etat polonais réclame de ceux-ci qu'ils restent fidèles, en même temps qu'à l'Eglise, à "la Pologne socialiste", collaborent à sa restauration et à son progrès.

Baisse de l'indice du coût de la vie à Montréal en avril

OTTAWA, (PC) — Le Bureau de la statistique annonce aujourd'hui que les incides du coût de la vie ont baissé dans neuf des dix villes régionales canadiennes entre les mois d'avril et mai. L'indice à Montréal a baissé à 130.2 en mai de 130.5 qu'il était en avril.

La baisse la plus prononcée a été enregistrée dans la ville de Halifax où l'indice a baissé à 129.2 en mai de 130.0 en avril. Par contre, l'indice pour la ville de St-Jean, à Terre-Neuve, a augmenté de 117.4 en avril à 117.6 en mai.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

thèques, les prêts personnels, dans les obligations des gouvernements.

Etant donné ces circonstances, quelle influence sur l'économie provinciale pouvait avoir le Canadien français ?

Son actif est engagé en grande partie dans ce qu'il y a de moins productif dans l'économie.

Et quand un Canadien français, plus imaginatif, plus dynamique, assurait des risques et réussissait à établir une entreprise commerciale, assez souvent, il était gobé par des concurrents riches et puissants soutenus par des capitaux étrangers.

Encore là, il y a des exceptions qui confirment la règle.

Ce que propose maintenant le gouvernement de Jean Lesage n'est pas une mince affaire pour le Québec.

Le Canadien français, individualiste par nature, par tradition, n'a jamais pu sur des questions d'économie rassembler ses forces vives pour passer à l'action coopérative.

Mais il s'est rendu compte, et cela il y a quelques années, qu'il pouvait le faire par l'entremise de l'Etat provincial.

Il faut dire, et cela est à l'honneur de l'homme d'affaires du Québec, que ce sont les Chambres de commerce qui ont mousse toute la question après l'avoir fait étudier par des experts.

Ces experts : Paul-Henri Guimont, financier de Québec, Jacques Parizeau, économiste et professeur à l'école des Hautes études commerciales de Montréal, et Jacques St-Laurent, économiste et professeur à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.

Songeons un instant que la mise de fonds pourra atteindre $150,000,000. Comparons ce chiffre avec le capital de $100,000,000 de la "Finance Corporation for Industry" de l'Angleterre qui, immédiatement après la guerre, dut fournir de l'aide sur une très grande échelle à l'industrie.

Le gouvernement anglais s'était réservé 30 pour cent du capital-actions dans cette grande société de financement.

Le geste que le gouvernement Lesage pose aidera sûrement les Canadiens français à prendre conscience de leur potentiel, de leur capacité, de leur force.

L'idée de fixer le prix d'une action à $10 provient du désir du gouvernement de rendre facile la participation de toute la population.

Dans les circonstances actuelles, il est plus que probable que le gouvernement ne se trompe pas en misant sur l'appui des citoyens du Québec.

Nous n'avons pas étudié tous les détails de cette loi, mais il est évident, à la lecture rapide des clauses, qu'il est impératif que les administrateurs gouvernementaux, membres de la nouvelle société, devront être des hommes de haute compétence.

(Tous droits réservés)

La seule vraie dignité de l'homme est sa faculté de se mépriser.

G. SANTAYANA.

D'accord avec Lesage

Smallwood refuse la "frontière" de l'Iron Ore Co. au Labrador

ST-JEAN (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, s'est dit parfaitement d'accord, hier, avec ceux qui contestent la permission donnée à la compagnie Iron Ore du Canada de fixer la frontière entre le Québec et le Labrador.

Le premier ministre Lesage avait déclaré en Chambre, lundi, que "le grand autonomiste Duplessis a créé un précédent dangereux lorsqu'il a confié le soin, à une société minière, de décider à partir de quelle ligne de démarcation les redevances seront payables à Terre-Neuve. On a reconnu implicitement la limite imposée par l'Iron Ore Co., parce qu'en seize ans, on n'a pas eu le courage d'exécuter le travail d'arpentage nécessaire. On s'est contenté de se voiler le visage comme Tartuffe, en disant qu'on ne reconnaissait pas la ligne pointillée d'Ottawa, et nos enfants ont appris à l'école que le Labrador appartenait au Québec. C'était de l'hypocrisie. On laissait voler notre bien et l'on chantait l'autonomie . . ."

Quant à M. Smallwood, il a dit que "les deux gouvernements ne peuvent accepter une telle frontière fixée par une compagnie privée . . . Le gouvernement de M. Duplessis n'a jamais voulu prendre position sur cette question de fixation de frontières, malgré toutes les demandes que je lui ai adressées."

Il a ajouté n'avoir aucun autre commentaire à faire sur les déclarations de M. Lesage qui a également déclaré que le geste du gouvernement de l'Union nationale "nous nuiera lors du règlement parce que Terre-Neuve affirmera que, depuis des années, tout lui appartient à partir de la ligne de piquets..."

La météo

Minimum cette nuit : 55
Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) —

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Québec, Laurentides, St-Maurice, Lac Saint-Jean, Abitibi, Pontiac, Témiscamingue : ensoleillé et un peu plus chaud. Vents légers. Maximum à Montréal, Ottawa, Sherbrooke, Québec, Ste-Agathe, Témiscamingue, Val d'Or, Rouyn, Noranda, La Tuque et Chicoutimi 75.

Aperçu pour demain : peu de changement.

Régions de Rimouski, Baie Comeau, Sept Iles et Gaspé : généralement ensoleillé, devenant généralement nuageux tard ce soir ou cette nuit. Température près de la normale. Vents légers. Maximum à Mont-Joli, Rivière-du-Loup 70, à Baie Comeau et Sept Iles 65, à Gaspé 60.

Aperçu pour demain : nébulosité variable, peu de changement dans la température.

LE NPD

SUITE DE LA PAGE 1

servateurs, "puisque les uns et les autres ont porté atteinte aux droits des cheminots, au droit d'association des bûcherons de Terre-Neuve, puisque les uns sont prêts à donner l'assurance-santé aux compagnies privées d'assurance, et que les autres font tout pour saboter Radio-Canada".

Ils ont ajouté que M. Marchand se trouvait à appuyer indirectement le NPD, "qui est le seul parti à présenter un programme répondant parfaitement aux aspirations des travailleurs, telles qu'il les définit lui-même."

M. Marchand avait nommément accusé le Crédit social de berner la population, en l'empêchant d'être "prête psychologiquement à admettre les transformations profondes qui doivent s'opérer en vue de rendre notre économie efficace".

Or, concluent MM. Picard et Mathieu, "qui n'a pas reconnu les politiciens des vieux partis tout aussi bien que les dirigeants du Crédit social, quand M. Marchand dénonce à juste titre ces démagogues ?"

Selon eux, M. Marchand n'a certainement pas lancé un appel en faveur des partis traditionnels, que les travailleurs les ont déjà condamnés, parce que la plupart de ses critiques s'appliquent aussi aux vieux partis.

La dignité d'une femme âgée consiste moins à éviter d'être regardée qu'à ne pas supposer qu'elle le soit.

Mme NECKER.

VENTE
FENÊTRES
D'ALUMINIUM — 3 RAINURES
Meilleure qualité
Garantie de 5 ans
19.95 ch.
Toute grandeur jusqu'à 90 pouces combinés (36" x 54")
Installation si désiré
Démonstration gratuite à domicile
Facilités de paiement
RI. 7-4044
alstar industries ltd.
6045 CHEMIN COTE-DE-LIESSE

pour les dernières nouveautés
Reitman's
LE MAGASIN DES FEMMES ELEGANTES
pour les meilleures valeurs

fraîcheur et confort durant tout l'été

AVEC "FESTIVAL"
LE SOUTIEN-GORGE DE COTON QUI GALBE LE BUSTE
par
Exquisite Form



bandeau festival
avec toute la légèreté du coton et haut du bonnet délicatement brodé. Bas des bonnets piqués et doublure pour relever le buste plus parfaitement et avec plus d'élégance.
Modèle 317, bonnets A 32-36, B 32-38, C 32-40 en blanc. 1.95



*Marque déposée

Festival à ligne longue et ouvrant sur le devant
Un modèle amenuisant qui s'agrafe en avant pour plus de commodité. Des sections élastiques sur la devant ainsi que la dos et les côtés tout élastiqués assurent un gracieux effet de continuité à la taille. Le léger baleinage prévient tout remontage. Modèle 5317 en bonnets B & C 34 à 42 en blanc. 3.95
Aussi en bonnet D 34 - 42 à $4.95

LA CHAINE DES MAGASINS REITMAN TRAVERSE LE CANADA D'UN OCEAN A L'AUTRE
"Il y a un magasin Reitman près de chez vous"
TOUS LES MAGASINS REITMAN SONT OUVERTS TARD LES JEUDIS, VENDREDIS SOIR

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 13 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 202

Pendant les travaux au pont Viau

Cinq municipalités protestent contre le péage sur l'Autoroute

Les autorités des cinq municipalités de l'île Jésus les plus touchées par la réfection et la fermeture partielle du pont Viau se sont enfin émues de la situation et veulent demander au gouvernement provincial de prendre les mesures nécessaires pour soulager leurs dizaines de milliers de résidents de leurs ennuis.

Ce sont les villes de Pont-Viau, St-Elzéar, Auteuil, Laval-des-Rapides et Duvernay. Et même, nous a-t-on informés, on doit soulever la question, ce soir, à l'assemblée régulière de la Corporation interurbaine de l'île Jésus, qui groupe toutes les municipalités de l'île.

Le conseil municipal de St-Elzéar a déjà adopté, hier soir, une résolution demandant la fermeture complète du pont Viau afin d'activer les réparations et priant le gouvernement provincial de collaborer avec l'Office des autoroutes pour abolir le péage, au poste de Laval-des-Rapides, sur l'Autoroute des Laurentides.

Le maire Rosaire-M. Paradis a précisé que son conseil est d'avis que les automobilistes sont actuellement "forcés" de faire le détour par les ponts Pie IX ou Cartierville ou encore par l'Autoroute. "Dans les circonstances, dit-il, il vaudrait mieux fermer complètement le pont Viau pour hâter les travaux et les terminer plus rapidement. Mais, en même temps, on devrait fermer le poste de péage sur l'autoroute, à la hauteur de Laval-des-Rapides, ce qui décongestionnerait les autres ponts, qui sont nettement insuffisants".

Quant aux autres municipalités, elle doivent étudier la question à leurs assemblées de demain ou de mardi prochain.

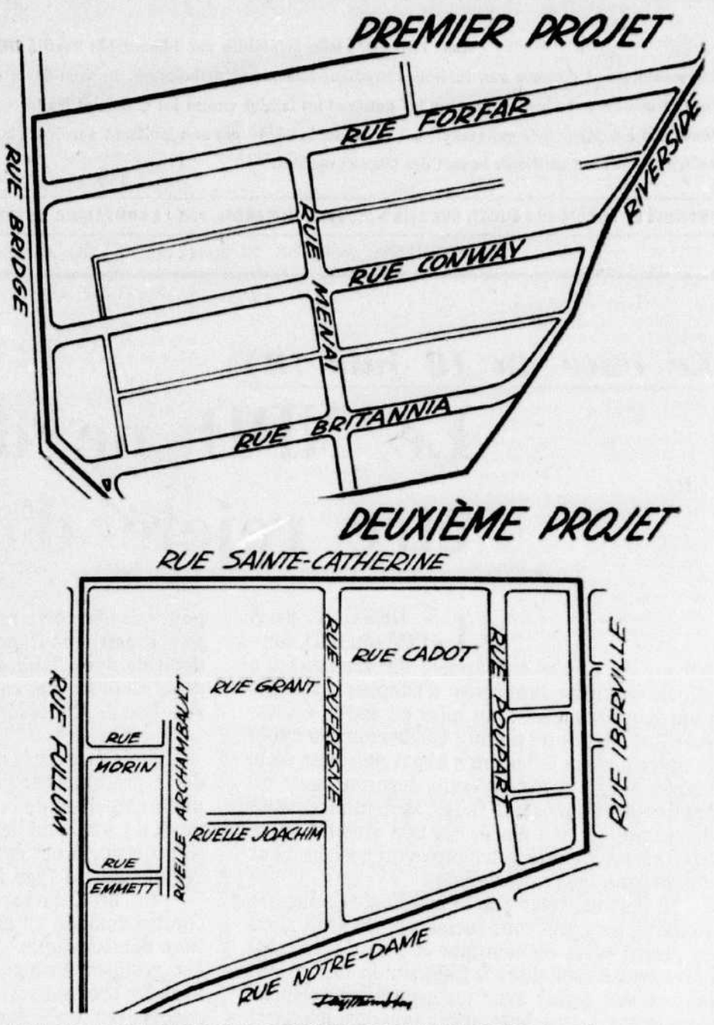
On laisse entendre qu'elles demanderont au gouvernement de verser un octroi à l'Office des autoroutes, de façon à permettre à celui-ci ou d'abolir complètement le péage à Laval-des-Rapides, ou de le réduire à 10 cents 24 heures par jour pendant la durée des travaux, et non seulement aux heures d'affluence.

Il est question aussi de demander au gouvernement de prier la police provinciale de poster, au moins pendant les heures d'affluence, un agent de la circulation à l'extrémité nord du pont Pie-IX. Actuellement, la ville de St-Vincent-de-Paul envoie un de ses policiers à cet endroit, à l'occasion, "mais ce n'est pas notre rôle, ni notre responsabilité", nous a déjà confié le chef de police local. Et, jusqu'ici, la PP a refusé d'y envoyer un homme, "parce qu'elle n'en a pas de disponible", dit-on.

Pas de pont Bailey

Par ailleurs, il ne saurait plus être question de pont Bailey pour suppléer à la carence du pont Viau. Le député fédéral de Laval, M. Rodrigue Bourdages, nous a expliqué, hier, qu'il avait

Voir PONT VIAU en page 8



PLUS DE 1,200 FAMILLES DOIVENT ETRE DEPLACEES dans deux secteurs de Montréal afin de permettre à la ville de réaliser un double projet de réaménagement urbain. Le premier projet (plan du haut) prévoit la démolition des maisons situées dans le secteur compris entre la rue Bridge, les limites des terrains du canal Lachine, la rue Riverside et l'arrière des lots ayant front sur la rue Britannia. Près de 700 familles habitent ce secteur. Le deuxième projet (plan du bas) prévoit la démolition des constructions du quadrilatère borné par les rues Fullum, Sainte-Catherine, d'Iberville et Notre-Dame. Plus de 500 familles demeurent dans ce secteur.

Au cours du mois de mai

Le chômage a diminué à Montréal

Le service du Bien-être social de Montréal annonce que 1,107 sans-travail sont retournés à l'ouvrage au cours du mois de mai. Pendant ce temps, il y a eu 371 nouveaux cas de chômage enregistrés dans la métropole. On croit que la diminution sensible du mois de mai se poursuivra au cours de l'été.

Le rapport du service du Bien-être social à l'administration municipale précise qu'en dépit du fait qu'un grand nombre de chômeurs aptes au travail ont trouvé un emploi, "le service est intervenu dans certains cas pour trouver de l'ouvrage aux secourus et il en a forcé d'autres à faire les démarches nécessaires pour se chercher du travail".

Le service du Bien-être social souligne avec regret que la difficulté principale pour le sans-travail est son âge. "Il semble qu'à quarante ans on soit un homme fini", précise-t-on . . . "Surtout si l'on ne possède aucune formation professionnelle ou technique."

"Pourquoi l'industrie, les af-

Voir CHOMAGE en page 8

4,000 à 5,000 véhicules de plus sur l'autoroute

De 4,000 à 5,000 véhicules de plus qu'en temps normal ont emprunté l'autoroute des Laurentides hier soir. Ce qui a eu pour effet d'améliorer sensiblement la situation au pont Viau, où l'on avait enregistré, avant-hier, un embouteillage-monstre résultant des réparations entreprises par la ville de Montréal.

Alors que l'on mettait une demi-heure à trois quarts d'heure à franchir la distance comprise entre la rue Fleury et le boulevard Gouin, lundi, on n'en mettait que dix minutes aux mêmes heures hier.

La police de St-Vincent-de-Paul pour sa part, nous informe que, vers 10 h. 30 hier soir, les véhicules se suivaient à la queue leu-leu sur une distance de plusieurs milles avant de pouvoir traverser le pont Pie IX, vraisemblablement à la suite de la fermeture du pont Viau entre 9 h. du soir et 5 h. du matin. Toute la circulation de la banlieue nord-est devait être dirigée vers l'autoroute des Laurentides ou le pont Pie IX.



JEAN-GUY THERIAULT



PIERRE KOLOSKI

Une mise en scène pour faire croire à un suicide?

par **Lucien CHAMPEAU**

Jean-Guy Thériault, 17 ans, 1418, rue Panet, s'est-il vraiment suicidé, le 6 décembre dernier, en plongeant du haut du pont Jacques-Cartier ?

Son grand ami et camarade de classe, Pierre Koloski, 18 ans, 1185, rue Berri, appt 2, a-t-il suivi cet exemple un mois plus tard ?

Est-ce Jean-Guy qui a écrit une lettre, le 31 janvier, à André Arel ?

En d'autres termes, Jean-Guy est-il mort ou a-t-il simplement disparu en laissant croire qu'il s'était suicidé ?

Ces questions et bien d'autres, le capitaine-détective Armand Morin, expert graphologue et ancien chef du bureau d'identification légale maintenant transféré à la division ouest, ainsi que les sergents-détectives Albin Turner et Nathan Smith, de l'escouade des disparitions, se les posent à nouveau en ressassant les détails de ces deux disparitions.

Le capitaine Morin affirme que le jeune Thériault est vivant :

"Il a voulu se tuer, explique-t-il, mais, en cours de route, il a changé d'idée. Il a songé aux deux notes de suicide qu'il venait de laisser à l'intention de ses parents et de son grand ami André Arel. Il a simulé le suicide et s'est terré en un coin isolé de la province.

"Est-ce lui qui, par la suite, a communiqué clandestinement avec Pierre Koloski, l'encourageant à quitter le domicile de ses parents ?

"Enfin, n'est-ce pas lui qui, le 31 janvier, a écrit une lettre qu'il a signée de ses prénoms et qu'il a adressée à André Arel ?"

Ces trois lettres, soit les deux notes de suicide du 6 décembre et la missive du 31 janvier, servent de clé au limier pour tenter de déchiffrer l'énigme.

Tristesse et lyrisme

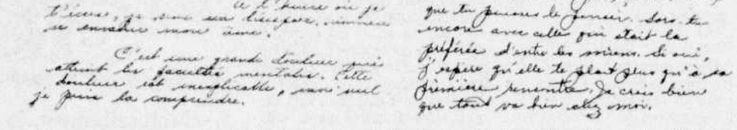
Empreintes de tristesse et marquées au coin d'un lyrisme indiscutable, elles présentent des similitudes graphologiques qui ne trompent pas :

"L'homme qui a écrit les deux notes du 6 décembre est le même qui a écrit la lettre du 31 janvier", affirme le capitaine Morin.

Avant de livrer pour publication les trois écrits de Jean-Guy, l'expert expose les antécédents de ce dernier :

"Jean-Guy est un surdoué, relate-t-il. Elève très brillant à l'école Sanguinet, située rue Sanguinet, entre Ste-Catherine et Dorchester, il a bûché au point d'ébranler sa santé. Au

Voir SUICIDE en page 8



Montréal le 6 décembre 1961

Mercredi André Arel

Cher André,

Tu vois, je suis sur l'orage, comme je souhaitais mourir ainsi.

C'est une grande douleur qui atteint les facultés mentales. Cette douleur est inexplicable, aussi seul je pourrais la comprendre.

31 janvier 1962

Ami André

J'espère que ce sera bien pour ma fête, ce mercredi que tu passeras de janvier. Sois ton encore avec elle pour était la préférée d'entre les saisons. Et oui, j'espère qu'elle te plaît plus qu'à sa première présentation. Je crois bien que tout va bien chez moi.

Pour l'expert en graphologie Armand Morin, capitaine-détective à la Sûreté municipale, la similitude des deux lettres ci-haut ne laisse aucun doute. Elles ont été écrites par la même main. Et pourtant la première lettre, datée du 6 décembre, a précédé de quelques heures le présumé suicide de son auteur.

FAITS divers

Accident funeste sur l'autoroute

Un homme de 34 ans, qui revenait à Montréal, a perdu la vie de façon tragique, hier soir, lorsque l'automobile qu'il conduisait a violemment heurté un pilier de ciment sur l'autoroute des Laurentides, à la hauteur du viaduc Salaberry.

La voiture de M. André Frecritique, souffre d'une fracture du crâne et de plusieurs blessures graves. Son compagnon, Paul Maltais, 20 ans, de la Gaspésie, a reçu plusieurs fractures et son état est aussi jugé critique.

L'accident est survenu à l'angle des rues Montcalm et Notre-Dame.

Les feux de forêt : situation normale mais non sans danger

MANIWAKI (PC) — Un porte-parole de l'Association préventive des feux de forêt de la vallée de l'Outaouais, a confirmé hier qu'en ce qui concerne les feux de forêt au nord de Maniwaki la situation était normale pour le moment mais qu'elle peut rapidement redevenir menaçante.

M. Roland Benson a ajouté

Voir FAITS DIVERS en page 11

dette, qui voyageait seul, a fait une embardée d'environ 500 pieds sur le gazon séparant les deux voies avant de donner contre le pilier.

A l'arrivée de l'ambulance, la victime vivait encore, mais, une fois rendue à l'hôpital de St-Laurent, un médecin ne put que constater la mort. Une enquête du coroner aura lieu cette semaine à Montréal.

Fabreville

L'ouverture des boites : 22 juin

On a retardé l'ouverture des boites de scrutin d el'élection de Fabreville. En effet, après entente entre les parties, le juge Honorius Michaud, de la cour du Magistrat, a reporté la suite de l'enquête au 22 juin. Comme on s'en souvient, c'est M. Mormidas Nadon, candidat défait par le maire Dagenais, qui a demandé l'ouverture des boites de scrutin, alléguant de nombreuses irrégularités commises la veille ou le jour du vote. En attendant, les boite sont sous la surveillance de M. Jean Leduc, greffier de la cour du Magistrat.

Pour calculer sa taxe d'eau

Outremont veut revenir à sa valeur locative de '60

De notre dernière édition d'hier

Devant un compte de taxe d'eau qui a plus que doublé, la ville d'Outremont a demandé aujourd'hui, au comité des bills privés de l'Assemblée législative de modifier son bill de façon à geler le rôle de son évaluation locative à ce qu'il était en 1960.

L'amendement a été approuvé, hier matin, au cours d'une assemblée spéciale du conseil municipal et c'est Me Louis-Philippe Gagnon, avocat de la ville, qui a été chargé de le présenter aux autorités provinciales.

L'an dernier, les résidents d'Outremont ont payé à Montréal, un montant de $216,215.52 pour leur eau. Cette année, ce compte s'élève à $452,371.74 pour l'ensemble des contribuables, bien que, selon les membres du conseil, les services de la ville de Montréal n'aient pas augmenté.

On comprend que cette augmentation de la taxe est attribuable à une double augmentation, d'abord de l'évaluation foncière de la ville, et, ensuite, de l'évaluation locative, qui est passée, au minimum, de 4% à 5% et, au maximum, de 7% à 8% de la valeur foncière.

Ainsi le montant global de la taxe représente toujours 6% de la valeur locative; mais de $5,603,592 qu'elle était l'an dernier, celle-ci est passée à $7,539,529, cette année.

Le conseil est d'avis que les services que Montréal procure à Outremont, pour cette taxe, sont demeurés les mêmes et que, contrairement à ce qu'il en est pour les Montréalais, les résidents d'Outremont ne paient que leur eau avec cette taxe. "Nous devons paier des montants supplémentaires pour tous les autres services, comme les égouts, que nous procure Montréal", dit un conseiller.

C'est pour ces raisons que le conseil d'Outremont ne veut pas payer plus cher pour l'eau de Montréal et demande que cette taxe soit calculée sur la même base que les années précédentes.

Le principal Beaudoin :

Une enquête du ministère de la Jeunesse et du DIP

M. Benoit Beaudoin, principal de l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et qui deviendra sous peu vice-principal de l'institution, a déclaré hier soir à un représentant de LA PRESSE que l'Alliance des professeurs des écoles catholiques de Montréal demanderait bientôt au ministère de la Jeunesse et au département de l'Instruction publique que l'on entreprenne une enquête sur les événements qui ont provoqué la décision de la CECM de le déloger de son poste de principal.

Se plaignant d'avoir été "gazetté" par les journaux, le futur ex-principal Beaudoin, qui assistait à la cérémonie donnée par la CECM en l'honneur des membres du personnel enseignant qui ont 35 ans de BONS services à la commission, a déclaré que la décision de la CECM à son endroit était injuste et arbitraire. Il a affirmé qu'il ne désirait qu'une chose, que la commission le réhabilite aux yeux du public. Selon lui, le silence de la CECM sur les raisons de sa décision lui a été préjudiciable parce que tout le monde se demande quel crime il a commis.

M. Beaudoin s'en est aussi pris aux journalistes du "Devoir" qui ont rapporté "l'incident Beaudoin". Il a soutenu que Réal Pelletier avait manqué d'honnêteté en rapportant la conférence de presse donnée à l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, qu'il avait interprété l'atmosphère de la conférence à sa façon mais d'une manière qui ne rendait pas justice à la réalité. Quant à Jules Leblanc, il aurait manqué à la simple charité chrétienne et à un amour du prochain des plus élémentaires.

En réponse à notre question, M. Beaudoin a affirmé que ce n'est pas lui qui a communiqué au Père Brouillé ses statistiques sur le degré d'agnosticisme et d'athéisme parmi les journalistes des quotidiens montréalais.

Luc B.

Reprise des négociations

Les comités de négociation des compagnies de chemins de fer du Canada et des 110,000 employés non-itinérants se sont réunis aujourd'hui à Montréal pour reprendre les négociations après quatre mois d'interruption. C'est le président du conseil fédéral de conciliation, le juge F. C. Monroe, qui a convoqué les parties.

Réunion du conseil la semaine prochaine

L'assemblée que le conseil municipal de Montréal doit tenir durant le mois de juin conformément à la charte — assemblée qualifiée de "statutaire" ou de "régulière" — n'aura pas lieu cette semaine-ci.

Interrogé ce matin, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a souligné que cette réunion s'ouvrira vraisemblablement mercredi ou jeudi de la semaine prochaine — le 20 ou le 21 juin.

Ce ne sera certes pas lundi prochain, jour de l'élection fédérale.

Ce ne peut pas être cette semaine-ci parce que l'avis de convocation qu'il aurait fallu adresser aux conseillers à cette fin aurait dû l'être au plus tard hier.

L'identité du squelette est encore inconnue

La PP s'est rendue ce matin à une succursale de banque dont elle a refusé de divulguer l'adresse, pour obtenir du gérant ou de ses employés le nom du ou de la propriétaire d'un livret portant cette adresse.

Ce livret et son contenu aux caractères presque indéchiffrables parce que maculés d'eau boueuse, a été découvert dans le réticule trouvé avant-hier soir près d'un squelette de jeune femme à Rivière-des-Prairies.

Comme le reste de la bourse ne contient rien de lisible, la PP se fie au livret de banque comme à un dernier filon pour lui procurer la clé del'énigme.

D'autre part, la PP a envoyé ce matin une quinzaine d'agents sur le théâtre de la découverte, près du boul. Gouin, afin de fouiller le sol pouce par pouce et découvrir si possible d'autres indices pour la guider dans son investigation.

SANDWICHES

ATTRAYANTS — FRAICHEUR ET SAVEUR ASSUREES

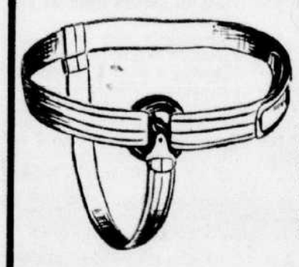


Assortiment varié tel que JAMBON, POULET, OEUFS DINDE TRANCHEE en triangle, genre ruban, rouleaux, etc., etc.

Une boite de 48 SANDWICHES COCKTAIL pour 6 personnes $2.40

TELEPHONEZ PEGROIDS VI. 4-3901 — LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE 'SPUTNIK'



CEINTURE ELASTIQUE

Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussins de caoutchouc hygiénique lavable.

SIMPLE 8.50 DOUBLE 12.95

Consultez nos techniciens diplômés VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS.

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

AUCUN COMPTANT jusqu'à 36 mois pour payer



AUSTIN "850" $895

Démonstrateurs tout équipés

CLOUETTE Automobiles

Dépositaire autorisé "Austin"

4590 ST-DENIS VI. 4-3311



LOUEZ OUTILS ET ÉQUIPEMENT pour LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION

CR. 3-2411

CINQ LIGNES TELEPHONIQUES A VOTRE SERVICE

Perco LTD.

5272, BOUL. ST-LAURENT

Ouvert le vendredi jusqu'à 8 p.m. — Le samedi jusqu'à midi

Examen de la vue

LUNETTES MODERNES VERRES DE CONTACT

optométristes :

B. KEMP, O.D.

J. C. LARIVIERE, O.D.

Dupuis — 3e ETAGE VI. 2-5151 LOCAL 338

aux 4 librairies Pilon



Papier carbone "ASTORIA"

qualité supérieure, ne roule pas, bleu ou noir, boîte de 100 feuilles

No 750 — STANDARD 11 x 8½

No 850 — STANDARD 14 x 8½

Rég. $4.25 la boîte SPECIAL PILON $2.95

aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC. — LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DE SURVIE — STATIONERS INC.

750, Beaubien CR. 4-6487 — 8599, St-Laurent DU. 1-4361 — 999 E., Ste-Boyd LA. 4-2081 — 851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Renseignements et services gratuits — Alfred Gagliardi ITALIAN EXPRESS — BUREAU DE VOYAGE — CR. 1-6900 - CR. 1-3967 — 6970 rue St-Denis près Bélanger

VOYAGES de NOCES

VACANCES, VOYAGES DE REPOS

INOUBLIABLE CROISIERE A NASSAU $170



7 jours - toutes dépenses comprises — Départs tous les samedis de N.-Y.

Comprenant cabine, cocktail de bienvenue du capitaine, dîner de gala, 3 repas et un buffet-minuit chaque jour — Nuit bahamienne — 2 jours et une nuit à Nassau où le paquebot sert d'hôtel — Bal costumé — 3 orchestres de danse — 4 piscines — Sports et jeux organisés — Spectacles tous les soirs — Cinéma en CinémaScope. Paquebot ITALIA.

COMMANDEZ MAINTENANT — DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT GRATUIT



VOYAGEZ A BORD DU SUPERBE HOMERIC

A prix minimum — Réservez maintenant

Montréal et Québec, 29 juin — Montréal et Québec, 4 août

Montréal et Québec, 17 juil. — Montréal et Québec, 22 août

14 JOURS — ATLANTIC CITY $116 transport, hôtel ...

14 JOURS — FLORIDE $149 (6 nuits Miami)

21 JOURS — CALIFORNIE $325 San Francisco et Los Angeles

21 JOURS — MEXIQUE $275 (3 jours Mexico)

7 JOURS — NIAGARA $ 82 (transport, hôtel et visites)

22 JOURS — "ROCHEUSES" $309 (Lac Louise, Banff Vancouver ..."

Renseignements et service gratuits — Mlle Craig — MONDIAL AVIOMAR — BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594 — 449 JEAN-TALON OUEST

Renseignements et services gratuits — TRAVELGUIDE — 5570 Upper Lachine Rd. — 489-2881

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 13 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 202

Pendant les travaux au pont Viau

Cinq municipalités protestent contre le péage sur l'Autoroute

Les autorités des cinq municipalités de l'île Jésus les plus touchées par la réfection et la fermeture partielle du pont Viau se sont enfin émues de la situation et veulent demander au gouvernement provincial de prendre les mesures nécessaires pour soulager leurs dizaines de milliers de résidents de leurs ennuis.

Ce sont les villes de Pont-Viau, St-Elzéar, Auteuil, Laval-des-Rapides et Duvernay. Et même, nous a-t-on informés, on doit soulever la question, ce soir, à l'assemblée régulière de la Corporation interurbaine de l'île Jésus, qui groupe toutes les municipalités de l'île.

Le conseil municipal de St-Elzéar a déjà adopté, hier soir, une résolution demandant la fermeture complète du pont Viau afin d'activer les réparations et priant le gouvernement provincial de collaborer avec l'Office des autoroutes pour abolir le péage, au poste de Laval-des-Rapides, sur l'Autoroute des Laurentides.

Le maire Rosaire-M. Paradis a précisé que son conseil est d'avis que les automobilistes sont actuellement "forcés" de faire le détour par les ponts Pie IX ou Cartierville ou encore par l'Autoroute. "Dans les circonstances, dit-il, il vaudrait mieux fermer complètement le pont Viau pour hâter les travaux et les terminer plus rapidement. Mais, en même temps, on devrait fermer le poste de péage sur l'autoroute, à la hauteur de Laval-des-Rapides, ce qui décongestionnerait les autres ponts, qui sont nettement insuffisants".

Quant aux autres municipalités, elle doivent étudier la question à leurs assemblées de demain ou de mardi prochain.

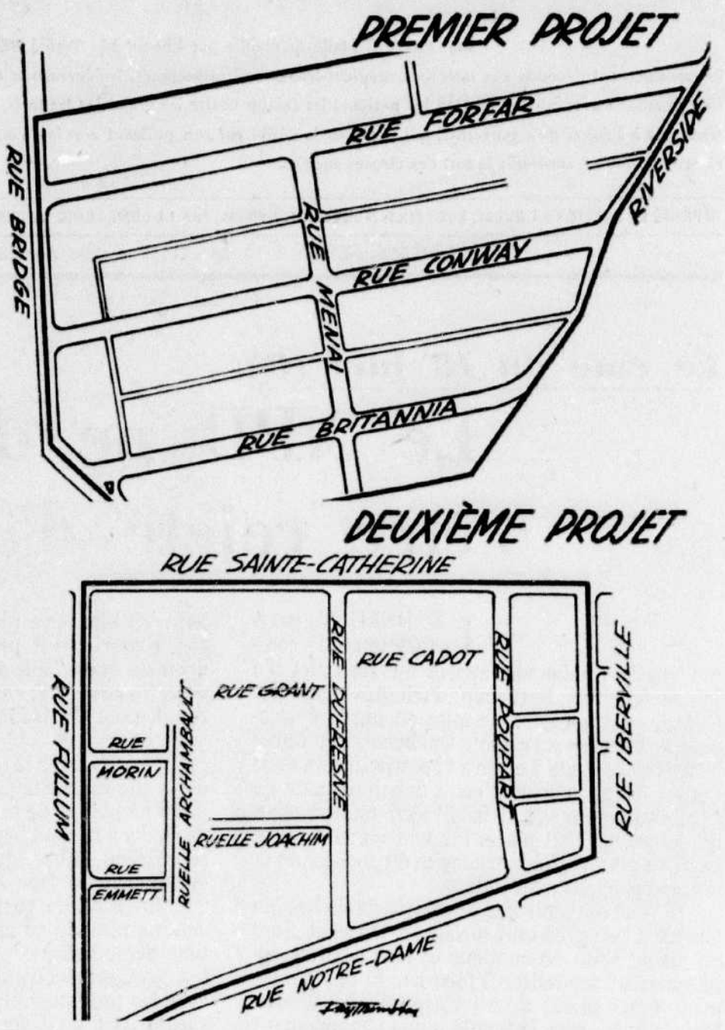
On laisse entendre qu'elles demanderont au gouvernement de verser un octroi à l'Office des autoroutes, de façon à permettre à celui-ci ou d'abolir complètement le péage à Laval-des-Rapides, ou de le réduire à 10 cents 24 heures par jour pendant la durée des travaux, et non seulement aux heures d'affluence.

Il est question aussi de demander au gouvernement de prier la police provinciale de poster, au moins pendant les heures d'affluence, un agent de la circulation à l'extrémité nord du pont Pie-IX. Actuellement, la ville de St-Vincent-de-Paul envoie un de ses policiers à cet endroit, à l'occasion, "mais ce n'est pas notre rôle, ni notre responsabilité", nous a déjà confié le chef de police local. Et, jusqu'ici, la PP a refusé d'y envoyer un homme, "parce qu'elle n'en a pas de disponible", dit-on.

Pas de pont Bailey

Par ailleurs, il ne saurait plus être question de pont Bailey pour suppléer à la carence du pont Viau. Le député fédéral de Laval, M. Rodrigue Bourdages, nous a expliqué, hier, qu'il avait

Voir PONT VIAU en page 8



PLUS DE 1,200 FAMILLES DOIVENT ETRE DEPLACEES dans deux secteurs de Montréal afin de permettre à la ville de réaliser un double projet de réaménagement urbain. Le premier projet (plan du haut) prévoit la démolition des maisons situées dans le secteur compris entre la rue Bridge, les limites des terrains du canal Lachine, la rue Riverside et l'arrière des lots ayant front sur la rue Britannia. Près de 700 familles habitent ce secteur. Le deuxième projet (plan du bas) prévoit la démolition des constructions du quadrilatère borné par les rues Fullum, Sainte-Catherine, d'Iberville et Notre-Dame. Plus de 500 familles demeurent dans ce secteur.

Au cours du mois de mai

Le chômage a diminué à Montréal

Le service du Bien-être social de Montréal annonce que 1,107 sans-travail sont retournés à l'ouvrage au cours du mois de mai. Pendant ce temps, il y a eu 371 nouveaux cas de chômage enregistrés dans la métropole. On croit que la diminution sensible du mois de mai se poursuivra au cours de l'été.

Le rapport du service du Bien-être social à l'administration municipale précise qu'en dépit du fait qu'un grand nombre de chômeurs aptes au travail ont trouvé un emploi, "le service est intervenu dans certains cas pour trouver de l'ouvrage aux secourus et il en a forcé d'autres à faire les démarches nécessaires pour se chercher du travail".

Le service du Bien-être social souligne avec regret que la difficulté principale pour le sans-travail est son âge. "Il semble qu'à quarante ans on soit un homme fini", précise-t-on . . . "Surtout si l'on ne possède aucune formation professionnelle ou technique."

"Pourquoi l'industrie, les af-

Voir CHOMAGE en page 8

4,000 à 5,000 véhicules de plus sur l'autoroute

De 4,000 à 5,000 véhicules de plus qu'en temps normal ont emprunté l'autoroute des Laurentides hier soir. Ce qui a eu pour effet d'améliorer sensiblement la situation au pont Viau, où l'on avait enregistré, avant-hier, un embouteillage-monstre résultant des réparations entreprises par la ville de Montréal.

Alors que l'on mettait une demi-heure à trois quarts d'heure à franchir la distance comprise entre la rue Fleury et le boulevard Gouin, lundi, on n'en mettait que dix minutes aux mêmes heures hier.

La police de St-Vincent-de-Paul pour sa part, nous informe que, vers 10 h. 30 hier soir, les véhicules se suivaient à la queue leu-leu sur une distance de plusieurs milles avant de pouvoir traverser le pont Pie IX, vraisemblablement à la suite de la fermeture du pont Viau entre 9 h. du soir et 5 h. du matin. Toute la circulation de la banlieue nord-est devait être dirigée vers l'autoroute des Laurentides ou le pont Pie IX.

SANDWICHES
ATTRAYANTS — FRAICHEUR ET SAVEUR ASSUREES
Assortiment varié tel que JAMBON, POULET, OEUFS DINDE TRANCHEE en triangle, genre ruban, rouleaux, etc., etc.
Une boîte de 48 SANDWICHES COCKTAIL pour 6 personnes $2.40
TELEPHONEZ LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
PEGROIDS VI. 4-3901

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE 'SPUTNIK'
CEINTURE ELASTIQUE
Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussins de caoutchouc hygiénique lavable.
Consultez nos techniciens diplômés
SIMPLE 8.50
DOUBLE 12.95
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

AUCUN COMPTANT jusqu'à 36 mois pour payer
AUSTIN "850" $895
Démonstrateurs tout équipés
CLOUETTE Automobiles
Dépositaire autorisé "Austin"
4590 ST-DENIS VI. 4-3311

Une mise en scène pour faire croire à un suicide?

Montréal le 6 décembre 1961
Monsieur André Arel
Cher André,

Si l'heure où je te souhaite mon âme.

C'est une grande douleur qui atteint les facultés mentales. Elle je peux les comprendre.

31 janvier 1962
Ami André
J'espère que ça va bien pour ma part ça va mieux que tu pouvais le penser. Sors-toi encore avec celle qui était la préfète d'entre les anciens. Si oui, j'espère qu'elle te plaît plus qu'à la première personne. Je crois bien que tout va bien chez moi.

Pour l'expert en graphologie Armand Morin, capitaine-détective à la Sûreté municipale, la similitude des deux lettres ci-haut ne laisse aucun doute. Elles ont été écrites par la même main. Et pourtant la première lettre, datée du 6 décembre, a précédé de quelques heures le présumé suicide de son auteur.

par Lucien CHAMPEAU

Jean-Guy Thériault, 17 ans, 1418, rue Panet, s'est-il vraiment suicidé, le 6 décembre dernier, en plongeant du haut du pont Jacques-Cartier ?

Son grand ami et camarade de classe, Pierre Koloski, 18 ans, 1185, rue Berri, appt 2, a-t-il suivi cet exemple un mois plus tard ?

Est-ce Jean-Guy qui a écrit une lettre, le 31 janvier, à André Arel ?

En d'autres termes, Jean-Guy est-il mort ou a-t-il simplement disparu en laissant croire qu'il s'était suicidé ?

Ces questions et bien d'autres, le capitaine-détective Armand Morin, expert graphologue et ancien chef du bureau d'identification légale maintenant transféré à la division ouest, ainsi que les sergents-détectives Albin Turner et Nathan Smith, de l'escouade des disparitions, se les posent à nouveau en ressassant les détails de ces deux disparitions.

Le capitaine Morin affirme que le jeune Thériault est vivant :

"Il a voulu se tuer, explique-t-il, mais, en cours de route, il a changé d'idée. Il a songé aux deux notes de suicide qu'il venait de laisser à l'intention de ses parents et de son grand ami André Arel. Il a simulé le suicide et s'est terré en un coin isolé de la province.

"Est-ce lui qui, par la suite, a communiqué clandestinement avec Pierre Koloski, l'encourageant à quitter le domicile de ses parents ?

"Enfin, n'est-ce pas lui qui, le 31 janvier, a écrit une lettre qu'il a signée de ses prénoms et qu'il a adressée à André Arel ?"

Ces trois lettres, soit les deux notes de suicide du 6 décembre et la missive du 31 janvier, servent de clé au limier pour tenter de déchiffrer l'énigme.

Tristesse et lyrisme

Empreintes de tristesse et marquées au coin d'un lyrisme indiscutable, elles présentent des similitudes graphologiques qui ne trompent pas :

"L'homme qui a écrit les deux notes du 6 décembre est le même qui a écrit la lettre du 31 janvier", affirme le capitaine Morin.

Avant de livrer pour publication les trois écrits de Jean-Guy, l'expert expose les antécédents de ce dernier :

"Jean-Guy est un surdoué, relate-t-il. Elève très brillant à l'école Sanguinet, située rue Sanguinet, entre Ste-Catherine et Dorchester, il a bûché au point d'ébranler sa santé. Au

Voir SUICIDE en page 8



JEAN-GUY THERIAULT



PIERRE KOLOSKI

FAITS divers

Accident funeste sur l'autoroute

Un homme de 34 ans, qui revenait à Montréal, a perdu la vie de façon tragique, hier soir, lorsque l'automobile qu'il conduisait a violemment heurté un pilier de ciment sur l'autoroute des Laurentides, à la hauteur du viaduc Salaberry.

La voiture de M. André Fredette, qui voyageait seul, a fait une embardée d'environ 500 pieds sur le gazon séparant les deux voies avant de donner contre le pilier.

A l'arrivée de l'ambulance, la victime vivait encore, mais, une fois rendue à l'hôpital de St-Laurent, un médecin ne put que constater la mort. Une enquête du coroner aura lieu cette semaine à Montréal.

Fabreville

L'ouverture des boites : 22 juin

On a retardé l'ouverture des boites de scrutin d el'élection de Fabreville. En effet, après entente entre les parties, le juge Honorius Michaud, de la cour du Magistrat, a reporté la suite de l'enquête au 22 juin. Comme on s'en souvient, c'est M. Mormidas Nadon, candidat défait par le maire Dagenais, qui a demandé l'ouverture des boîtes de scrutin, alléguant de nombreuses irrégularités commises la veille ou le jour du vote. En attendant, les boîte sont sous la surveillance de M. Jean Leduc, greffier de la cour du Magistrat.

critique, souffre d'une fracture du crâne et de plusieurs blessures graves. Son compagnon, Paul Maltais, 20 ans, de la Gaspésie, a reçu plusieurs fractures et son état est aussi jugé critique.

L'accident est survenu à l'angle des rues Montcalm et Notre-Dame.

Les feux de forêt : situation normale mais non sans danger

MANIWAKI. (PC) — Un porte-parole de l'Association préventive des feux de forêt de la vallée de l'Outaouais, a confirmé hier qu'en ce qui concerne les feux de forêt au nord de Maniwaki la situation était normale pour le moment mais qu'elle peut rapidement redevenir menaçante.

M. Roland Benson a ajouté

Voir FAITS DIVERS en page 11

L'identité du squelette est encore inconnue

La PP s'est rendue ce matin à une succursale de banque dont elle a refusé de divulguer l'adresse, pour obtenir du gérant ou de ses employés le nom du ou de la propriétaire d'un livret portant cette adresse.

Ce livret et son contenu aux caractères presque indéchiffrables parce que maculés d'eau boueuse, a été découvert dans le réticule trouvé avant-hier soir près d'un squelette de jeune femme à Rivière-des-Prairies.

Comme le reste de la bourse ne contient rien de lisible, la PP se fie au livret de banque comme à un dernier filon pour lui procurer la clé del 'énigme.

D'autre part, la PP a envoyé ce matin une quinzaine d'agents sur le théâtre de la découverte, près du boul. Gouin, afin de fouiller le sol pouce par pouce et découvrir si possible d'autres indices pour la guider dans son investigation.

Louez
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TELEPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 p.m. — Le samedi jusqu'à midi

Pour calculer sa taxe d'eau

Outremont veut revenir à sa valeur locative de '60

De notre dernière édition d'hier

Devant un compte de taxe d'eau qui a plus que doublé, la ville d'Outremont a demandé aujourd'hui, au comité des bills privés de l'Assemblée législative de modifier son bill de façon à geler le rôle de son évaluation locative à ce qu'il était en 1960.

L'amendement a été approuvé, hier matin, au cours d'une assemblée spéciale du conseil municipal et c'est Me Louis-Philippe Gagnon, avocat de la ville, qui a été chargé de le présenter aux autorités provinciales.

L'an dernier, les résidents d'Outremont ont payé à Montréal, un montant de $216,215.52 pour leur eau. Cette année, ce compte s'élève à $452,371.74 pour l'ensemble des contribuables, bien que, selon les membres du conseil, les services de la ville de Montréal n'aient pas augmenté.

On comprend que cette augmentation de la taxe est attribuable à une double augmentation, d'abord de l'évaluation foncière de la ville, et, ensuite, de l'évaluation locative, qui est passée, au minimum, de 4% à 5% et, au maximum, de 7% à 8% de la valeur foncière.

Ainsi le montant global de la taxe représente toujours 6% de la valeur locative; mais de $3,605,592 qu'elle était l'an dernier, celle-ci est passée à $7,539,529, cette année.

Le conseil est d'avis que les services que Montréal procure à Outremont, pour cette taxe, sont demeurés les mêmes et que, contrairement à ce qu'il en est pour les Montréalais, les résidents d'Outremont ne paient que leur eau avec cette taxe. "Nous devons paler des montants supplémentaires pour tous les autres services, comme les égouts, que nous procure Montréal", dit un conseiller.

C'est pour ces raisons que le conseil d'Outremont ne veut pas payer plus cher pour l'eau de Montréal et demande que cette taxe soit calculée sur la même base que les années précédentes.

Le principal Beaudoin :

Une enquête du ministère de la Jeunesse et du DIP

M. Benoît Beaudoin, principal de l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et qui deviendra sous peu vice-principal de l'institution, a déclaré hier soir à un représentant de LA PRESSE que l'Alliance des professeurs des écoles catholiques de Montréal demanderait bientôt au ministère de la Jeunesse et au département de l'Instruction publique que l'on entreprenne une enquête sur les événements qui ont provoqué la décision de la CECM de le déloger de son poste de principal.

Se plaignant d'avoir été "gazetté" par les journaux, le futur ex-principal Beaudoin, qui assistait à la cérémonie donnée par la CECM en l'honneur des membres du personnel enseignant qui ont 35 ans de BONS services à la commission, a déclaré que la décision de la CECM à son endroit était injuste et arbitraire. Il a affirmé qu'il ne désirait qu'une chose, que la commission le réhabilite aux yeux du public. Selon lui, le silence de la CECM sur les raisons de sa décision lui a été préjudiciable parce que tout le monde se demande quel crime il a commis.

M. Beaudoin s'en est aussi pris aux journalistes du "Devoir" qui ont rapporté "l'incident Beaudoin". Il a soutenu que Réal Pelletier avait manqué d'honnêteté en rapportant la conférence de presse donnée à l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, qu'il avait interprété l'atmosphère de la conférence à sa façon mais d'une manière qui ne rendait pas justice à la réalité. Quant à Jules Lebianc, il aurait manqué à la simple charité chrétienne et à un amour du prochain des plus élémentaires.

En réponse à notre question, M. Beaudoin a affirmé que ce n'est pas lui qui a communiqué au Père Brouillé ses statistiques sur le degré d'agnosticisme et d'athéisme parmi les journalistes des quotidiens montréalais.

Luc B.

Reprise des négociations

Les comités de négociation des compagnies de chemins de fer du Canada et des 110,000 employés non-itinérants se sont réunis aujourd'hui à Montréal pour reprendre les négociations après quatre mois d'interruption. C'est le président du conseil fédéral de conciliation, le juge F. C. Monroe, qui a convoqué les parties.

Réunion du conseil la semaine prochaine

L'assemblée que le conseil municipal de Montréal doit tenir durant le mois de juin conformément à la charte — assemblée qualifiée de "statutaire" ou de "régulière" — n'aura pas lieu cette semaine-ci.

Interrogé ce matin, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a souligné que cette réunion s'ouvrira vraisemblablement mercredi ou jeudi de la semaine prochaine — le 20 ou le 21 juin.

Ce ne sera certes pas lundi prochain, jour de l'élection fédérale.

Ce ne peut pas être cette semaine-ci parce que l'avis de convocation qu'il aurait fallu adresser aux conseillers à cette fin aurait dû l'être au plus tard hier.

Examen de la vue
LUNETTES MODERNES
VERRES DE CONTACT
optométristes :
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
LOCAL 338

aux 4 librairies Pilon
PAPIER CARBONE Astoria
Papier carbone "ASTORIA"
qualité supérieure, ne roule pas, bleu ou noir, boîte de 100 feuilles
No 750 — STANDARD 11 x 8½
No 850 — STANDARD 14 x 8½
Rég. $4.25 la boîte
SPECIAL PILON $2.95
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6407
8559, St-Laurent DU. 1-4261
969 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
ITALIAN EXPRESS — BUREAU DE VOYAGE
CR. 1-6900 - CR. 1-3967
6970 rue St-Denis près Bélanger
VOYAGES de NOCES
VACANCES, VOYAGES DE REPOS
INOUBLIABLE CROISIERE A NASSAU $170
7 jours - toutes dépenses comprises
Départs tous les samedis de N.-Y.
Comprenant cabine, cocktail de bienvenue du capitaine, dîner de gala, 3 repas et un buffet-minuit chaque jour — Nuit bahamienne — 2 jours et une nuit à Nassau où le paquebot sert d'hôtel — Bal costumé — 3 orchestres de danse — 4 piscines — Sports et jeux organisés — Spectacles tous les soirs — Cinéma en CinémaScope. Paquebot ITALIA.
COMMANDEZ MAINTENANT—DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT GRATUIT
VOYAGEZ A BORD DU SUPERBE HOMERIC
A prix minimum — Réservez maintenant
Montréal et Québec, 29 juin — Montréal et Québec, 4 août
Montréal et Québec, 17 juil. — Montréal et Québec, 22 août
14 JOURS — ATLANTIC CITY $116 transport, hôtel . . .
14 JOURS — FLORIDE $149 (6 nuits Miami)
21 JOURS — CALIFORNIE $325 San Francisco et Los Angeles
21 JOURS — MEXIQUE $275 (3 jours Mexico)
7 JOURS — NIAGARA $ 82 (transport, hôtel et visites)
22 JOURS — "ROCHEUSES" $309 (Lac Louise, Banff, Vancouver . . .
Renseignements et service gratuits Mlle Craig
MONDIAL AVIOMAR
BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594
449 JEAN-TALON OUEST
Renseignements et services gratuits
TRAVELGUIDE
5570 Upper Lachine Rd.
489-2381

Radio-Canada, l'"expo" universelle, les voies de dégagement

Le NPD appuie Montréal (Douglas)

En réponse à trois questions du maire Jean Drapeau qui l'accueillait hier matin à l'hôtel de ville de Montréal, M. T.C. Douglas chef fédéral du Nouveau parti démocratique, a déclaré appuyer trois projets chers à l'administration municipale :

- ★ La centralisation des bureaux de Radio-Canada dans l'est de la métropole;
- ★ La tenue à Montréal de l'exposition universelle de 1967;
- ★ La construction de voies de dégagements requises en cas de guerre dans la région de Montréal.

La veille au soir, M. Drapeau avait posé les mêmes questions au premier ministre John Diefenbaker au cours de sa brève visite à l'hôtel de ville, un peu avant la grande réunion de la rue Craig. M. Diefenbaker a alors répondu qu'il gardait toujours la même position qu'en 1960, ajoutant : "Ce serait toutefois difficile d'organiser une telle exposition d'ici 1967. Cela prend du temps." Quant à la question du maire Drapeau relativement à l'emplacement éventuel de Radio-Canada le premier ministre avait répondu qu'elle relevait du ministre fédéral du Revenu et qu'il ne lui appartenait donc pas de s'en mêler.

Le maire Drapeau a aussi demandé au premier ministre si un gouvernement conservateur procurerait à la métropole de nouvelles voies d'évacuation rapides de la population en cas de conflit nucléaire. M. Diefenbaker n'avait pas abordé ce problème, tout simplement.

En revanche, "nous serons heureux d'appuyer les trois projets" a déclaré M. Douglas, après avoir signé le livre d'or de la cité hier matin. M. Douglas a noté que ses collègues et lui-même, une fois élus, seraient en outre disposés à favoriser la centralisation des studios et des bureaux de la Société Radio-Canada dans la partie est de Montréal.

Relativement aux voies de dégagement qui seraient requises en cas de guerre dans la région de Montréal, M. Douglas a souligné que le programme de son parti prévoit des mesures contre le chômage et que l'une des mesures préconisées a trait à des projets du genre.


Ne soyez pas vague dites
HAIG & HAIG
FIVE STAR ★★★ Scotch Whisky
LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH, FAMEUX DEPUIS PLUS DE 300 ANS

FRANCO-ONTARIENS

SUITE DE LA PAGE 1

Qu'Ottawa s'avise un jour de dicter à Toronto de nouvelles lois scolaires et on assistera à un spectacle que M. Duplessis lui-même n'eut pu imaginer aux plus violents moments de sa lutte pour l'autonomie provinciale.

Tenus pour des citoyens de deuxième classe comme tous les Catholiques de la province d'ailleurs, les Franco-ontariens ont payé, paient et paieront encore longtemps des impôts supplémentaires pour garder leurs écoles et pour y enseigner le français.

Contre cette injustice, Ottawa ne peut rien et il serait même malheureux qu'il y puisse quelque chose car cela supposerait un droit identique à l'égard du régime scolaire de toutes les provinces, y compris Québec.

Devant le fait, les Franco-Ontariens n'attendent donc rien des présentes élections fédérales, pas plus que des élections qui ont précédé.

Refonte de la Constitution

Si nous voulons être moins catégoriques, disons que la population française de l'Ontario verrait avec plaisir une refonte de la Constitution, refonte en vertu de laquelle les provinces et le gouvernement central accepteraient de modifier les régimes scolaires des différentes provinces.

Si notre Constitution est un jour "canadianisée" et que le gouvernement alors au pouvoir lance une telle idée aux provinces, nul doute qu'il se méritera la gratitude éternelle des Franco-Ontariens.

En attendant, ces derniers, pendant la campagne électorale, adoptent l'attitude générale qui règne dans la province, soit une bienheureuse indifférence presque totale.

Dans les comtés nettement français, ils réagissent mieux que leurs frères de langue anglaise aux discours électoraux; mais on ne peut dire que le feu politique les dévore.

Naturellement, ils sont plus facilement portés à accorder leur sympathie à un candidat qui parle leur langue qu'à un candidat qui ne parle que l'anglais.

Dans les centres bilingues où les partis politiques ont commis l'erreur de choisir ou de faire choisir un candidat unilingue de langue anglaise, les chances de ces candidats sont minces. C'est, par exemple, le cas de Timmins, où seul le candidat libéral est de langue française.

Cela vu, on constate que les Franco-Ontariens ne diffèrent pas beaucoup des autres Ontariens et qu'il est inutile de leur chercher des motifs d'action qu'on ne trouverait pas chez le reste de la population.

En terminant, il importe de signaler que les Franco-Ontariens n'aiment pas qu'on les identifie aux autres groupes minoritaires de la province.

Partenaires égaux des Anglo-Canadiens dans la Confédération, ils veulent être traités comme tels. Ils acceptent volontiers que personne ne vienne leur chanter ici que la Confédération est à refaire, — thème en vogue au Québec, — mais ils s'insultent lorsqu'un candidat a l'imprudence d'annoncer que tel jour, il rencontrera les minorités ethniques et que, dans sa liste, il inclut les Canadiens de langue française.

Pour tout dire, ils consentent à vivre dans un pays que tout le reste de la province juge exclusivement anglophone, mais ils n'aiment pas qu'on le leur dise.

LE MAGASIN MORGAN DU CENTRE DE LA VILLE OUVRE TOUS LES JOURS A 9 H. A.M.

JEUDI JOUR D'ECONOMIE

Morgan

Pour le Maître du logis...cadeaux appréciés à la Fête des Pères!



Tondeuse de gazon rotative Savage

largeur de coupe 19 po. Prix spécial !

Rég. 69.95

- Epargnes exceptionnelles Morgan
- Moteur 4-cycles Briggs & Stratton, démarreur à recul
- Coupe 19 po. de largeur — caisse acier 14 jauges
- Poignée chromée réglable
- Contrôle manuel d'arrêts, vitesses, lente, vite ou ajustement étrangleur
- Roues en acier pressé, pneus caoutchouc 7 po. de diamètre

59.95

Tondeuse de gazon électrique Sunbeam à lame simple rotative, et garantie

Modèle RE77 59.95

- Plus de problèmes de démarrage, ni odeurs
- Puissant moteur, démarrage instantané
- Ejection double
- Largeur de coupe 16 po.
- Poignée pivotante de rangement facile et de coupe deux-sens
- Garantie de 5 ans sur moteur.

Barbecue... gril, moteur, broche tournante, tablier, pincettes !

l'ens. 15.88

Un achat vraiment à ne pas manquer ! Nécessaire complet de barbecue.

- Façon cuivre... rôtisserie motorisée avec gril 24 po. et capot.
- Moteur électrique et broche tournante chromée.
- Tablier barbecue aux dessins humoristiques.
- Pincettes à longs manches.

Glacière isolante "Chill Chest" de marque canadienne... écossais rouge

ch. 11.88

Pour pique-niques, camping, réceptions à l'extérieur... grand coffre glacière 13 po. x 10½ po. x 18½ po. pouvant contenir grosses bouteilles, isolation entière, intérieur résistant à la rouille, drain avec couvercle vissé, poignées chromées et façon écossais rouge.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

ARTICLES DE MAISON . . . RAYON 37 . . . AU SIGIEME

AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Souliers cuir anglais pour messieurs grande aubaine pour la Fête des Pères !

12.99 la paire

- Une aubaine exceptionnelle spécialement pour la Fête des Pères (17 juin)
- Lignes discontinuées de fabricants anglais... marques reconnues pour la qualité, la fabrication et la durabilité de leurs souliers.
- Chaque paire exécutée avec des cuirs de première qualité... semelles trépointes Goodyear.
- Choix de modèles dans le groupe: balmoral (illustré) en noir ou brun... brogue à bout arrondi en brun... plus un assortiment d'autres modèles à la mode.
- En venant faire vos emplettes de bonne heure... vous aurez un meilleur choix... pointures 7 à 12, largeurs: B, C, D, ... mais pas dans tous les modèles et couleurs.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR MESSIEURS... RAYON 32... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Pantalon Terylene*/laine, messieurs Prix spécial pour la Fête des Pères !

11.95 ch.

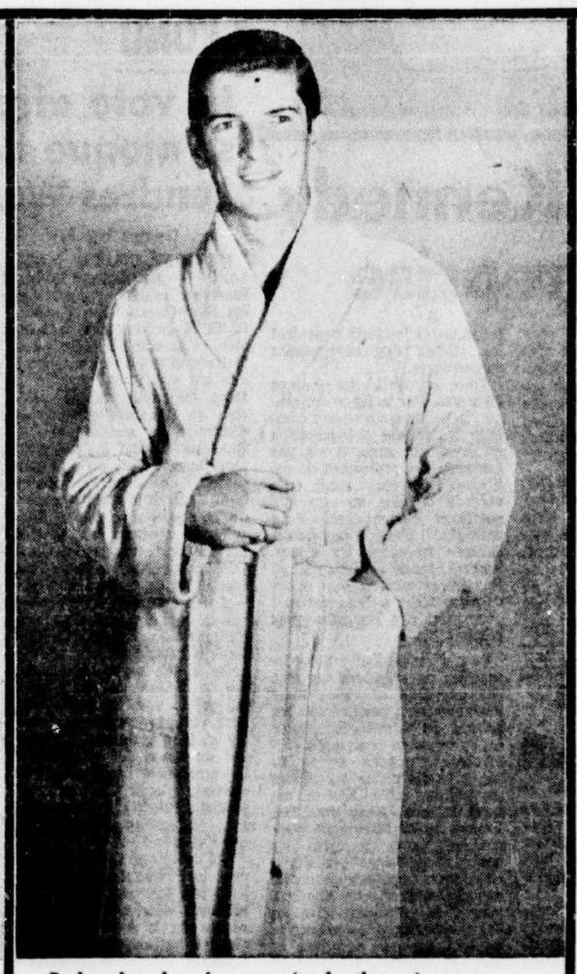
- Valeur exceptionnelle indiscutable... pantalon se vendant ordinairement plus cher pour une telle qualité.
- Coupe nette et impeccable, mélange résistant aux faux plis, 55% Terylene*, 45% laine.
- Modèle à taille régulière garnés, plis simples et poches au quart.
- Choix de quatre coloris populaires... gris graphite, gris moyen, brun noisette et vert forêt.
- Avec ou sans revers prêts-à-porter, en tailles 30 à 42... pas de frais supplémentaires pour modifications.

*Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 26261

VETEMENTS POUR HOMMES... RAYON 45... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Robe de chambre en épais tissu éponge ... pour PAPA en son JOUR !

12.99

- Morgan, le magasin des hommes, vous offre avec fierté, cette robe de chambre de haute distinction à bas prix.
- C'est une idée heureuse de l'offrir aux papas en leur jour de Fête
- Importation d'Australie, tissu éponge de grand pouvoir absorbant, coupe généreuse, bouclettes épaisses. Facile à laver... indéformable... grâce à ses coutures triples.
- Choix (au sien ou au vôtre) blanc, azure ou avoine... en tailles P.M.G. XG.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

VETEMENTS POUR MESSIEURS... RAYON 45... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



En vente demain ! Pantalon fuselé Terylene*/coton pour garçon !

Rég. 6.95 5.49 ch.

- Coupe fuselée, tissu 65% Terylene*/coton 35%... pleinement lavable, très peu ou pas de repassage.
- Populaire modèle '62, taille à pattes extensibles mode anglo-saxonne, devant sans plis, poches taillées en angle, deux spacieuses poches aux hanches... et jambes fuselées.
- Choix de vert loden, ou brun antilope... en tailles 26 à 36 pour garçons âgés de 8 à 18 ans.

*Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

VETEMENTS DE GARÇONS... RAYON 63... AU TROISIEME

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

LES 5 MAGASINS MORGAN OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIRS -- SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

MANGEZ
Quand même de tout !



ORAFix®
affermit le dentier
...toute la journée!
ORAFix

les tribunaux

Deux années additionnelles à Jacques "Tarzan" Laplante

Un jeune homme de 21 ans, qui purge depuis cinq années déjà une peine de douze années de pénitencier qui lui a été imposée pour homicide involontaire, a été condamné hier après-midi à passer deux années additionnelles au bagne pour des délits commis à cet endroit, ces derniers mois.

Cette nouvelle peine a été imposée à Jacques "Tarzan" Laplante, ex-chef de la bande des "Spots", de jeunes durs de l'est de la ville, qui était accusé à la fois de voies de faits sur un gardien du pénitencier local et d'avoir blessé avec intention de le mutiler ou de le défigurer, un compagnon de détention.

Lors de son aveu de culpabilité, son procureur, Me Maurice S. Hébert C.R., avait fait remarquer que c'était pour défendre de jeunes détenus des tendances homosexuelles de prisonniers plus âgés qu'il avait agi ainsi.

Mais le juge Paul Hurteau avait évidemment répliqué qu'il n'appartenait pas à l'inculpé de se poser en justicier à l'intérieur du pénitencier.

Invité à dire ce qu'il voulait dire, hier, avant le prononcé définitif de sa sentence, Laplante, qui avait montré beaucoup de repentir, à sa dernière apparition en cour, n'a voulu rien ajouter.

Le juge Hurteau lui a alors simplement fait remarquer que s'il voulait sortir du bagne, un jour, il n'avait qu'à purger paisiblement sa peine et à laisser les autres détenus faire de même sans se charger de "réprimer leurs mauvais penchants".

Six années de bagne pour trois vols à main armée

Une peine de six années de détention a été imposée par le juge en chef Edouard Archambault, hier après-midi, à un récidiviste de 30 ans, Réal Venne, du 191 rue Vinet, qui venait de se reconnaître coupable de trois vols à main armée.

Tous ces vols, qui avaient été commis dans des épiceries du boulevard Pie-IX et de la rue Saint-Zotique, n'avaient rapporté au prévenu qu'une somme totale de $160.

Le procureur de la Couronne, Me Rhéal Brunet, devait toutefois représenter au tribunal que le montant obtenu par le bandit, au cours de ses vols, ne devait pas entrer en ligne de compte.

"S'il y avait eu des centaines ou des milliers de dollars dans les tiroirs-caisses des établissements qu'il a "visités", dit-il, il ne les aurait certainement pas laissés là."

Me Brunet fit également remarquer que le prévenu avait commis ces vols à quelques jours d'intervalle seulement, et qu'il en aurait évidemment commis un certain nombre d'autres si la police n'avait réussi à l'appréhender à son dernier forfait.

Le prévenu doit revenir devant le juge T.-A. Fontaine, d'ici quelques jours, pour répondre de sa participation à un autre vol, beaucoup plus considérable celui-là, puisqu'il s'est élevé à $14,000.

Un garçon doit payer $47,595 à ses parents

QUEBEC, PC) — La Cour supérieure a ordonné hier à Jacques-Gérard Foy de Québec de payer la somme de $47,595 à ses parents, Dr et Mme Georges Foy, pour les dédommager d'un accident de la route qui s'est produit en 1957.

Le Dr Foy, qui est coroner dans le district de Québec, et sa femme avaient été blessés dans une collision près de la ville. Le Dr Foy a été hospitalisé pendant plus de deux mois.

C'est le garçon qui conduisait la voiture, avec ses parents comme passagers, lorsque l'accident se produisit à une intersection.

Le secrétaire de St-Michel à son procès

Le secrétaire-trésorier Jean-Marc Goulet, de Ville Saint-Michel, a été envoyé à son procès, sous une accusation de libelle diffamatoire, hier après-midi.

A l'issue de l'enquête préliminaire, devant le juge Henri Masson-Loranger, le tribunal a trouvé la preuve suffisante pour justifier l'envoi à l'examen volontaire, puis, finalement, au procès.

Auparavant, le procureur du plaignant, le tenancier d'un salon de massage de la même localité, avait représenté qu'il n'était pas besoin de prouver dommages "matériels" à la réputation de ce dernier pour qu'il y ait libelle.

Me Gilles Denis a souligné que le seul contenu d'une lettre que le prévenu avait fait parvenir aux autorités du téléphone Bell, sur le caractère de la maison exploitée par la victime suffisait.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

que les deux feux de forêt qui ont été maîtrisés à une centaine de milles au nord de Maniwaki ont ravagé 15 milles carrés de bois; le plus considérable a balayé à lui seul 10 milles carrés en forêt.

M. Benson craint cependant que les vents de 20 milles à l'heure prédits pour aujourd'hui ne raniment les flammes et n'entraînent de sérieuses complications.

Actuellement, plus de 600 hommes travaillent jour et nuit à limiter les dommages. Cinq avions sont prêts à arroser les flammes si les pelles mécaniques, les scies électriques et les pelles ne suffisent pas.

Un hélicoptère sauve trois personnes

Un hélicoptère de Montréal a permis, lundi, de sauver trois personnes qui ont failli se noyer dans la Jacques-Cartier à Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf.

Les trois hommes étaient dans l'eau depuis huit heures quand l'hélicoptère mandé parvint à les repêcher, non sans difficulté, en raison du mauvais temps qui sévissait dans la région.

Le pilote a dû survoler la rivière à plusieurs reprises avant de pouvoir trouver les trois hommes et finalement les ramener sur la terre ferme.

La main dans le sac

Deux hommes ont été pincés la nuit dernière avec littéralement la main dans le sac, a révélé ce matin la Sûreté municipale.

Ils avaient réussi à s'introduire par effraction dans la quincaillerie Belmont, 4615, de Salaberry et à transporter dans leur auto stationnée à l'arrière plus de $2,000 d'articles divers, quand les agents de radio-patrouille sont arrivés inopinément sur les lieux.

Les voleurs ont été tellement surpris de leur apparition soudaine qu'ils se sont livrés sans résistance. Leur butin a été remis à son propriétaire et ils ont été écroués aux cellules de la Sûreté pour interrogatoire.

Coffre-fort fracturé

En passant par l'escalier de sauvetage, des cambrioleurs ont atteint le 2e étage de la White Cross Shoe, 2251, rue Létourneux, et une fois sur place ont éventré le coffre-fort qu'ils ont vidé d'un montant inconnu. Puis, avant de quitter les lieux, ils ont fait main basse sur une quantité de chaussures d'une valeur également inconnue.

Plongeon spectaculaire

Un automobiliste est sorti indemne d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. M. Claude Trudeau, (âge et adresse inconnus) de Montréal, n'a subi aucune blessure lorsque, à 2 h. 30 la nuit dernière, son auto a fait une embardée spectaculaire en dehors du boulevard métropolitain et est tombée rue St-Hubert.

Il tombe du toit

Un homme a perdu la vie au début de la matinée lorsqu'il est tombé du toit d'un immeuble à l'arrière du 1195 rue Guy dans l'ouest de la métropole.

Pourriez-vous l'acheter Maintenant?



Valiquette

SOFA

Sofa chesterfield 4 places, d'une longueur de 86", avec coussins reversibles, tissu de bonne qualité. Couleurs variées.

PRIX TRES SPECIAL

99.00

TERMES FACILES

Fauteuil de même description 49.50

QUALITE GARANTIE par VALIQUETTE

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9:30 a.m. jusqu'à 5:30 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9:00 p.m.

N.-G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est, VI. 2-8811

VALIQUETTE



VOTRE CHOIX
185.00
3 morceaux

Mobilier de chambre 3 mcx dont un bureau triple 72" avec miroir 26" x 41", un chiffonnier à 4 tiroirs, un lit à panneau 4/6, poignées de cuivre fini terni. Noyer fini laqué.

Mobilier de chambre 3 mcx dont un bureau triple 72" avec miroir 26" x 41", un chiffonnier à 4 tiroirs, un lit à panneau 4/6, poignées de bois. Noyer fini à l'huile.



VOTRE CHOIX
229.00
3 morceaux

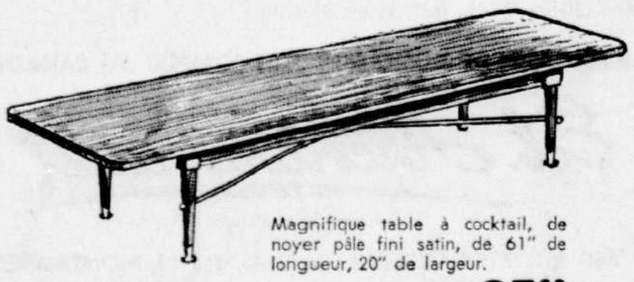
Mobilier de chambre de 3 mcx dont un bureau triple 72", 9 tiroirs, avec miroir encadré 38" x 28", un chiffonnier à 4 tiroirs, un lit à panneau 4/6. Véritable noyer fini satin.

Mobilier de chambre de 3 mcx dont un bureau triple 72", miroir encadré 28" x 38", un chiffonnier à 4 tiroirs, un lit à panneau 4/6. Véritable noyer fini satin.

N.-G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est, VI. 2-8811

HEURES D'AFFAIRES :
Ouvert de 9:30 A.M.
Jusqu'à 5:30 P.M.
Jeudi et vendredi
Jusqu'à 9:00 P.M.

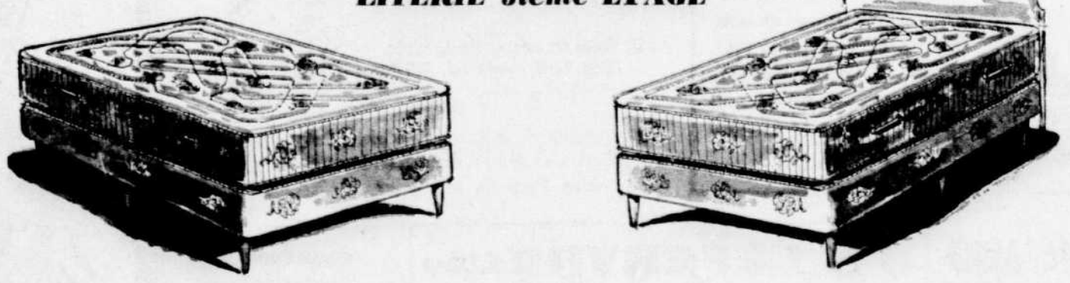
VALIQUETTE
au 3ième étage



Magnifique table à cocktail, de noyer pâle fini satin, de 61" de longueur, 20" de largeur.

Table de bout 35.00
Table de coin 35.00
Table à lampe 35.00

VALIQUETTE
LITERIE 5ième ETAGE



Lit Continental sur pattes, "Deauville" par "Sealy", matelas et base à ressorts, avec surface piquée, de fabrication très ferme. Six pieds de bois franc. Grandeur 3.3 seulement.
Prix régulier 89.50 — Prix Spécial 59.00

Lit Continental avec tête de lit "Princess" par "Sealy", Unité de 252 ressorts, recouvert de feutre blanc. Surface de matelas piqué. Tête de lit recouverte de vinyle blanc. Excellente valeur. Grandeur 3.3 seulement. Prix rég. 124.50 — Prix Spécial 72.00

LAMONTAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

Le candidat conservateur dans Québec-Est, Yvon Tassé, un ingénieur civil, fut élu sans aucun doute en 1958 à cause de l'appui de l'Union nationale.

On se rappellera de l'importance qu'attacha Maurice Duplessis à la campagne de 1958 et particulièrement son attention toute spéciale au comté de Québec-Est où Maurice Lamontagne faisait ses premières armes. Sa défaite fut acclamée comme une victoire de prestige par l'Union nationale.

Aujourd'hui la tutte se présente d'une façon bien différente et Maurice Lamontagne n'est plus un novice.

Parlons des différences. Premièrement il n'y a aucune vague évidente comme celle de 1958 pour les Conservateurs. Deuxièmement s'il y a des éléments de l'Union nationale qui sont encore dans la lutte du côté conservateur, leur influence n'est plus ce qu'elle était en 1958. Troisièmement les libéraux considèrent comme vitale la victoire de M. Lamontagne et l'effort qu'ils y mettent est considérable.

Mais il ne faut pas croire que la situation soit aussi simple.

Québec-Est est un des comtés qui ont continué d'élire un député de l'Union nationale lors des élections provinciales de 1960, alors qu'une vague libérale d'envergure a déferlée sur toute la province.

De plus Québec-Est est devenu un des comtés de la ville de Québec où les Créditistes semblent retenir l'attention d'un bon nombre d'électeurs.

Robert Beaulé, le candidat créditiste, est un politicien qui parle à la portée du petit peuple et qui fait rigoler les gens avec le slogan : "Beaulé va Tassé Lamontagne."

Même si le résultat dans Québec-Est sera d'un grand intérêt dans toute la province la campagne a un caractère décidément local.

M. Lamontagne, comme M. Tassé d'ailleurs, s'est rendu compte assez tôt que les assemblées politiques du bon vieux temps ne comptaient plus.

Il a fait venir un de ses amis, Doris Lussier, le Père Gédéon de la famille Plouffe, qui cabale dans les domiciles, dans les restaurants. Enfin il fait du porte en porte.

Doris Lussier s'est avéré populaire. M. Lamontagne l'a accompagné dans plusieurs familles.

Tout ceci pour dire que dans Québec-Est les Libéraux font tout ce qu'ils peuvent.

M. Tassé pour sa part ne lésine pas. Il a tenu plus d'assemblées que son adversaire, il a de plus travaillé d'arrache-pied pour mettre sur pied une organisation considérable.

Une chose peut peut-être nuire à M. Tassé et c'est le fait que, bien qu'il se soit présenté devant la population comme le champion de la navigation d'hiver, il n'a jamais pu décrocher un portefeuille.

Les gens de Québec-Est ont été habitués à voter, au fédéral, pour des hommes comme Sir Wilfrid Laurier, Ernest Lapointe, et Louis-St-Laurent.

Ce qui crève les yeux à ce stage de la campagne c'est que M. Lamontagne fait porter le plus dur de sa lutte contre les Créditistes.

On leur dit que voter Crédit social c'est "perdre son vote" car leur groupe n'a aucune chance de prendre le pouvoir. On leur dit que voter créditiste c'est être traître aux Canadiens-français de la Colombie-Britannique qui sont "maltraités" par le gouvernement créditiste de W. A. C. Bennett.

Les partisans conservateurs, les Libéraux et les Créditistes sont tous sûrs de la victoire. Qui sera élu ?

Si comme l'indique le dernier Gallup les Créditistes enlèvent des votes aux Conservateurs, les chances de Maurice Lamontagne sont meilleures que jamais.

Signalons que le Nouveau parti démocratique présente Roméo Bilodeau comme candidat. Il ne récoltera que très peu de votes.

Un comté de familles à l'aise

Dans Québec-Sud la lutte a une allure totalement différente.

M. Flynn ne s'est pas senti obligé de faire une campagne à la haute vapeur pour des raisons assez évidentes.

C'est un homme qui a du prestige auprès de la population d'un comté en grande partie composé de familles à l'aise quoiqu'on y trouve tout le secteur du Cap Blanc, des Remparts, et de Notre-Dame-des-Victoires, qui est décidément modeste.

De plus, M. Flynn est ministre dans le cabinet Diefenbaker, il est l'organisateur en chef des Conservateurs pour la province de Québec et l'organisation dans son comté ne laisse pas grand chose à désirer.

Le nombre de Créditistes dans ce comté est assez restreint malgré la campagne vivante que mène le candidat de ce parti, M. Louis Leclerc qui prendra son vote surtout dans les milieux moins favorisés.

Pour le candidat libéral Jean-Charles Cantin, de Cap-Rouge, il y a deux facteurs qui lui donnent une force assez substantielle.

Le premier ce sont les résultats du dernier Gallup qui indiquent une victoire libérale. Cela compte dans un comté où la population pour une bonne partie s'informe assez complètement.

L'autre facteur c'est l'imbroglio autour de l'affaire du deuxième poste de télévision dans la Vieille capitale. Dans Québec-Sud cette affaire fut suivie de très près.

Dans Québec-Sud Jacques Flynn était élu avec une mince majorité en 1958.

Celui qui gagnera le 18 juin n'aura pas une majorité imposante.

Encore ici il y a un candidat du Nouveau parti démocratique, Jean-Paul Gagnon.

DES produits frais DE LA FERME À PRIX SPÉCIAUX



PECHES A CHAIR JAUNE DE GEORGIE — Panier 3 lb 59¢
PRUNES JUTEUSES "BEAUTY" IMPORTEES — douzaine 29¢
CANTALOUPS A CHAIR JAUNE 23¢ — 2 pour 45¢
TOMATES FERMES IMPORTEES — Panier 3 lb 59¢
CERISES SUCREES BING FRAICHES — lb 49¢
LAITUE FRISEE FRAICHE DU QUEBEC — 2 pour 9¢
RADIS FRAIS ROSEBUD DU QUEBEC — 3 pqts 9¢

MELONS D'EAU 89¢
FRAIS DE FLORIDE
ENVIRON 15 lb CHACUN

CHOYONS PAPA!

LA FETE DES PERES est la journée de l'année spécialement réservée à tous les papas. Sachons lui prouver notre admiration et en faire le héros de cette journée.

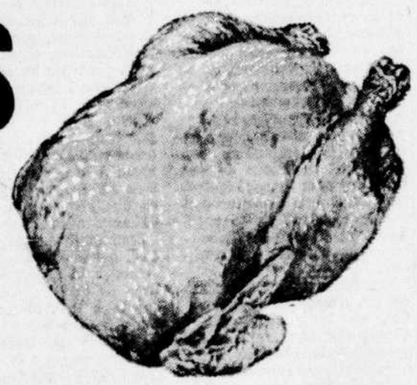


Dionne LTÉE-LTD.



ACCUMULEZ LES TIMBRES UNITED POUR DES PRIMES DE QUALITE

LES PLUS BELLES DU QUEBEC
DINDES FRAICHES
CATEGORIE 'A' 6 A 9 LBS
PRETES à CUIRE
43¢ LA LIVRE



SAUCISSE AU PORC
Belle Fermière
lb 59¢



JAMBONS
MARQUE WILSIL
DEGRAISSES
SANS COUENNE
SANS JARRET
PRETS A MANGER
lb 63¢

BACON A DEJEUNER SANS COUENNE WILSIL — lb 69¢
VIANDES FROIDES ASSORTIES MAPLE LEAF paquet 6 oz — 2 pour 49¢
ROULEAU DE SALAMI HYGRADE — 12 oz 59¢
SMOKED MEAT HYGRADE paquet 2 oz — 2 pour 53¢
MIDGET BOLOGNA HYGRADE — 24 oz 59¢
JAMBON DE FAMILLE HYGRADE 2½ à 3 lb — lb 99¢



FRANKFURTS HYGRADE
49¢ LA LIVRE

BOEUF HACHE FRAIS
A TOUTES LES HEURES
lb 43¢



30 TIMBRES UNITED EXTRA avec boite 7 oz POISSON THON CLOVER LEAF 49¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA avec deux boites 7 oz POULET DESOSSE ESTA 2 pour 69¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA avec jarre 16 oz OLIVES FARCIES MANZANILLA CORONATION 57¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA avec boite 16 oz BREUVAGE CHOCOLAT CADBURY'S 55¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA avec deux boites 8 oz RAGOUTS PURITAN BOEUF ou IRLANDAIS 2 pour 39¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA avec deux 8 oz FROMAGE TRANCHE BORDEN ORDINAIRE ou PIMENT 2 pour 62¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC DEUX PAQUETS DE BISCUITS DAVID B.B. MIX 10 oz OU NAPOLITAIN 24 par cello 2 pour 49¢

POIRES A DESSERT DE CHOIX CUDNEY — Boîte 28 oz 25¢
MARINADE SUCREE MELANGEE LYNN VALLEY — Jarre 24 oz 29¢
CORNICHONS TRANCHES BREAD'N BUTER RAYMOND — jarre 16 oz 19¢
JUS DE RAISIN WELSH — Bouteille 24 oz 39¢

CIGARETTES MARQUES POPULAIRES "CARTON 200" AVEC TIMBRES UNITED $3.49

BEURRE lb 53¢
POUPART PREMIÈRE QUALITÉ

POUDINGS ASSORTIS ROYAL 2 POUR 25¢
CORNICHONS DILL TRANCHES CRISPIES Jarre 16 oz 29¢
ALIMENTS GERBER BEBES JARRE 3 pour 35¢ — JUNIOR JARRE 2 pour 35¢

JUS de TOMATE DE FANTAISIE LIBBY 8 Bôite 20 oz. $1.00

Paris pâté 2 boites 3 oz 27¢ | Beurre d'arachides PLANTERS jarre 16 oz 45¢

PRODUITS COLGATE PALMOLIVE

SUPER FAB KING	Moins 35¢	$1.09
AJAX LIQUIDE, GROS		16 oz 49¢
AJAX POUDRE, GROS	Moins 3¢	2 pour 37¢
SUPER SUDS LIQUIDE KING	Couteau gratis	$1.29
PATE DENTIFRICE COLGATE, GEANT		57¢

Dionne LTÉE-LTD.

CAFE RED ROSE Boite 16 oz Moins 4¢ 87¢

PATATES CHIPS HOSTESS	paquet 14 oz	69c
APPRET MIRACLE WHIP	jarre 32 oz	67c
CHEEZ WHIZ	jarre 16 oz	59c
BISCUITS CHRISTIE	paquet 8 oz	23c
NOURRITURE pour CHATS PUSS'N BOOTS	15 oz	2 pour 35c
MARGARINE BLUE BONNET	paquet 16 oz	2 pour 63c
ALUMINIUM ALCAN ROULEAU	25 pieds 12 pcs de large	35c

SOUPES LIPTON 4 pour 49¢
POULET ET NOUILLES — TOMATES ET LEGUMES — EN PAQUETS DE 4
POULET ET RIZ 10 oz 4 pour 57¢

Voici l'exquis! NOUVEAU Lucky Whip TOUJOURS COMME "FRAICHEMENT FOUETTE"



2¼ oz 29¢

EATON

ENCORE DEUX JOURS — JEUDI ET VENDREDI

Vente de Juin

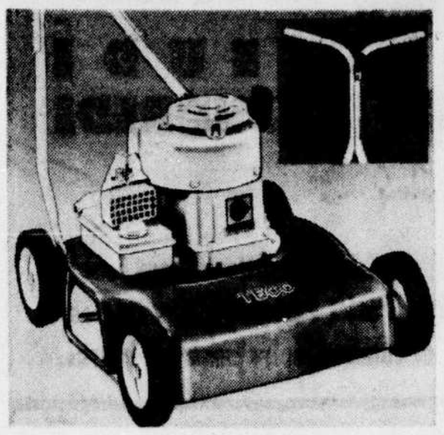
40% DE RABAIS

MONTRES GRUEN 17 ET 23 RUBIS

ORDINAIRement 29.75 À 100.00



TONDEUSES "TECO" 18"

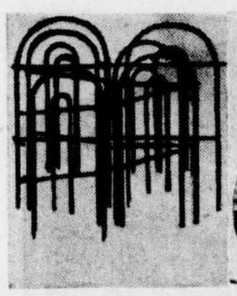


55.95

6.05 PAR MOIS
10 mensualités

Moteur Briggs & Stratton 2½ C.V., 4 temps, démarreur à remontoir. Contrôles sur le guidon. Finition 2 couches ton cuivre et blanc. Roues acier 6" x 1.50 et pneus. Tablier d'acier épais.

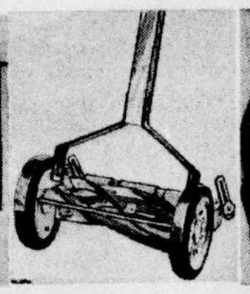
COMPOSEZ VI. 2-9211
Le Standard des commandes téléphoniques est ouvert dès 8 h. 30.
RAYON 253, AU CINQUIEME



CLÔTURE

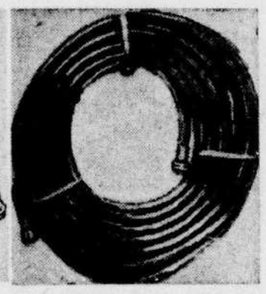
Clôture pliante peinte en vert. Environ 15" de hauteur, 10' de longueur. **1.49**

30" de haut, 10' de longueur. **3.89**



TONDEUSES

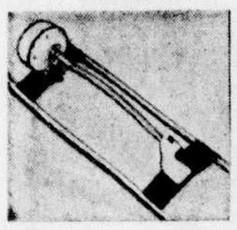
Type manuel, fabriquée en Angleterre. Coupe de 14", 5 lames acier Sheffield. Roues à bandages caoutchouc de 9", coussinets de bronze. Hauteur de coupe et tension des lames réglables. **10.99**



TUYAUX

Tuyaux d'arrosage en plastique vert transparent, résistant aux craquelures et cassures. Joints de cuivre. 50 pi. de long. **3.89**

RAYON 253, AU CINQUIEME



ARROSEURS

"Area-Dial" oscillants réglables pour l'arrosage tout autour, partiel, à gauche ou à droite. Antirouille et fabrication de précision. Envergure de 1600 pieds environ. **3.99**
Arroseur d'envergure de 2000 pieds environ. **4.99**



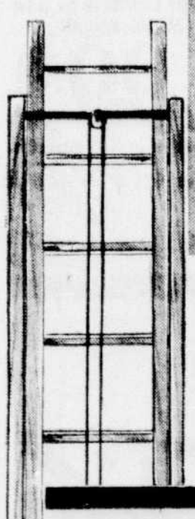
ARROSEURS

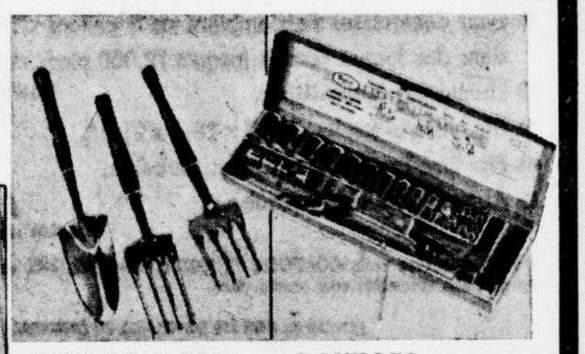
Arroseurs pivotants pour pelouse. 2 bras pivotants avec 2 becs réglables. **2.49**



RÂTEAUX

Râteau de pelouse en forme d'éventail. Env. 22", Manche de bois franc. **1.59**





POUR LE JARDIN

Outils pratiques pour le jardinage. Cultivateur, truelle et fourchette.
Le jeu de trois. **2.49**

DOUILLES

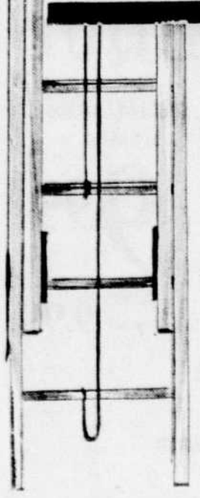
Un jeu de 30 douilles pour clef à écrous. En acier trempé et durci. Dans un étui de métal robuste. **26.95**

ÉCHELLES À COULISSE

En pin de la C.-B. Séché au four. Renforcé de fil de fer. Crampons de métal, corde et poulie compris.

20 pieds	24 pieds	28 pieds	32 pieds
16.49	20.49	24.49	29.49

RAYON 253, AU QUATRIEME



MARCHE-PIEDS EN BOIS

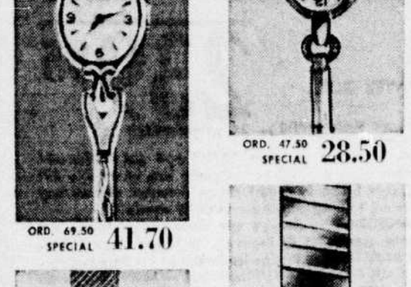
5 pieds **3.99**

6 pieds **4.99**

Marche-pieds robustes avec marches ondulées anti-dérapantes. Renforcées de fil de fer.



COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 253, AU QUATRIEME



ORD. 69.50 SPECIAL **41.70**

ORD. 47.50 SPECIAL **28.50**



ORD. 79.50 SPECIAL **47.70**



ORD. 49.75 SPECIAL **29.85**



ORD. 35.00 SPECIAL **21.00**



ORD. 100.00 SPECIAL **60.00**



ORD. 57.50 SPECIAL **34.50**



ORD. 79.50 SPECIAL **47.70**



ORD. 45.00 SPECIAL **27.00**



ORD. 55.00 SPECIAL **33.00**



ORD. 59.50 SPECIAL **35.70**

Grand achat spécial !

MODÈLES POUR HOMMES ET DAMES!

Les montres renommées GRUEN vous sont offertes par EATON à très bon marché à la suite d'un grand achat spécial. Venez vous en offrir une JEUDI CHEZ EATON ou achetez-en pour PAPA à l'occasion de la Fête des Pères ou pour tous autres cadeaux. Mouvements suisses de précision !

Pour dames :
- Boîtiers or jaune ou blanc
- Modèles élégants
- Bracelets cordonnet, plat ou extensible
- Formes ovale, ronde ou poire.
- Avec trotteuse pour les secondes.

Pour hommes :
- Tous les modèles sont réfractaires à l'eau
- Tous les bracelets sont semi extensibles ou extensibles
- Quelques-unes ont un calendrier automatique.
- Boîtiers or ton jaune.
- Fond acier inoxydable ou doublé or.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Standard des commandes téléphoniques
RAYON DES MONTRES (RAYON 515) AU REZ-DE-CHAUSSEE



"SCHICK"

Rasoir 3 vitesses pour papa

Le rasoir préféré de papa ! Avec tête de rasage réglable. Le changement de vitesse permet d'obtenir un angle de rasage plus adaptable aux contours du visage. **14.99**



Le "1066"

Le SCHICK "1066" est à 3 vitesses, il est pratique grâce à ses 1066 fentes qui retiennent les poils de toute longueur, de toute grosseur pour un rasage parfait. Rase également autour de toutes blessures ou de la moustache. **19.95**



SEAU à GLÂCE

Seau à glace et pinces. Seau en bois de teck façon grené naturel. Conserve la glace de 4 à 6 heures. Deux étages de cubes de glace. Poignées de ton cuivre. Pinces assorties.
Ensemble **8.50**



LAMPES DE BAR

Qui rehausseront l'apparence du bar de papa. Environ 17" de haut avec base de couleur noire et ressemblant à un lampadaire du vieux temps. Verre blanc avec le mot "BAR" imprimé en noir.

16.95

Mélangeur à cocktail chromé à très bon marché. Avec filtre à l'intérieur du couvercle. Beau cadeau pour papa. Capacité de 20 oz.
Ord. 6.00 SPECIAL JEUDI **3.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Standard des commandes téléphoniques
RAYON 515, AU REZ-DE-CHAUSSEE



CHEMISES BLANCHES

"sans repassage"

SPECIAL JEUDI

3.89

Confectionnées d'après les rigoureuses spécifications EATON. Broadcloth de coton hautement mercerisé et de longue durée. Col apprêté à pointes courtes, poche poitrine et poignets transformables deux façons. Encolures 14 à 17, longueur des manches 32 à 35.

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ EATON



GILET "BAN-LON"

Style classique à manches courtes en tricot Ban-Lon d'entretien facile. Bande de taille et bas de manches côtelées, encolures 3 boutons. Ton or, beige, bleu foncé, bleu clair. Tailles petite, moyenne et grande.
Spécial jeudi **4.99**



PYJAMAS VITE-SECS

à offrir à papa

Motifs attrayants sur fonds clairs. De confection **canadienne** en coton vite-sec. Veste avec col; pantalon à cordon et insertions élastifiées. Tons de bleu ou rouge vin. Tailles B à D (poitrines 36 à 44).
Spécial jeudi **3.89**
2 pour 7.69

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON





AU COMITE FEMININ DU MUSEE DES BEAUX-ARTS — Lors de l'assemblée annuelle du comité féminin du Musée des Beaux-Arts, qui a eu lieu récemment, Mme Roger Beullac a été élue co-présidente, et Mme J. Archibald Hodgson, à droite, a été réélue au même poste.

photo Garcia





Mlle Jeannette Sauvé, fille de M. et de Mme A. Sauvé, de Montréal, et M. Claude Pelletier, fils de M. et de Mme E. Pelletier, de Montréal également, dont le mariage sera célébré le samedi 16 juin prochain, à l'église St-Vincent-Ferrier, de Montréal.

Récents mariages

Perrault-Murray

A l'église St-Pierre, de Joliette, décorée de fleurs printanières roses et blanches, M. le curé Gervais bénissait récemment le mariage de Mlle Pierrette Perrault, fille de M. et de Mme Grégoire Perrault, de Joliette, avec M. John J. Murray, fils de M. et de Mme John Murray, de Pierrefonds.

MM. Grégoire Perrault et John J. Murray étaient les témoins de leurs enfants. MM. Serge Barrette et Robert Lachapelle agissaient comme garçons d'honneur, tandis que MM. André et Pierre Perrault, frères de la mariée, et MM. Normand Beaudry et Réal Hogue plaçaient les invités.

Un programme de chants de circonstances fut interprété par M. Richard Verreau.

Au bras de son père, la mariée portait une robe longue en faille blanche, à manches courtes et un décolleté festonné. Le corsage ajusté et la jupe bouffante étaient rehaussés d'appliques de dentelle perlée. La jupe se terminait par une traîne chapelle. Le voile de tulle illusion était retenu par un tambourin de même tissu.

Mlles Marielle Perrault, soeur de la mariée, et Francine Lussier, demoiselles d'honneur portaient des robes courtes identiques en chiffon rose pétale à jupes clochées. Leur corsage à épaulettes étroites étaient recouverts d'une surblouse à large ceinture se terminant à l'arrière par deux panneaux flottants. Elles étaient coiffées de capelines de chiffon à longs rubans de velours.

Mme Perrault, mère de la mariée, portait une robe en poult-de-soie italienne de teinte "Manet", à corsage drapé d'une fine guipure perlée à la main se terminant au bas de la jupe et des accessoires assortis.

Mme Murray, mère du marié, avait choisi une robe en soie italienne beige et brun et un chapeau et des accessoires beige.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception groupa les invités à l'école Marie-Charlotte. Le jeune couple partit ensuite pour voyage à destination du sud des Etats-Unis, jusqu'au Grand Canyon. Mme Murray portait pour voyager un tailleur à veste courte et droite en alaskine bleu ciel sous un manteau à col mandarin de la même couleur.

Couturier-Bouchard

A l'église Notre-Dame-du-Rosaire, décorée de chrysanthèmes, M. l'abbé Proulx bénissait récemment le mariage de Mlle Nicole Couturier, fille de M. et de Mme Hubert Couturier, avec M. Michel Bouchard, fils de Mme Lucien Boucher.

M. Boucher était le témoin de M. Bouchard. M. Claude Richer agissait comme garçon d'honneur, tandis que MM. Michel et Robert Couturier, cousins de la mariée, plaçaient les invités.

Au bras de son père, la mariée portait une robe de faille, rehaussé de dentelle d'Alençon, a corsage ajusté, manches longues se terminant en point sur la main et jupe fourreau ou sous une double jupe formant une traîne chapelle. Son voile de tulle illusion était retenu par une couronne perlée. Elle tenait une cascade de lys blancs.

Mme Paul Hamelin, dame d'honneur, Mme Guy Tremblay et Mlle Claire Bourassa, demoiselles d'honneur, portaient des robes courtes en chiffon turquoise, à jupes cloches et boléros retenus par une large ceinture à la taille. Elles tenaient une cascade de chrysanthèmes blancs.

Mme Couturier, mère du marié, portait un ensemble de shantung de soie grège, avec collet perlé et un chapeau de tulle perlé. Des accessoires grège, des orchidées champagne et une étole de vison pastel complétaient le tout.

A l'issue de la cérémonie religieuse une réception groupa les invités. Le jeune couple partit ensuite pour voyage à destination de la Floride et des Iles Bahamas. Mme Bouchard portait alors un ensemble de shantung de laine et soie blanche rehaussé d'un collet de vison blanc et un chapeau tangerine. Des accessoires de cuir verni blanc et des lys blancs complétaient le tout.

Parmi les invités venus de l'extérieur, mentionnons : Mlle Marie-Paule Leblond, de Québec; M. Wilbrood Beaupré, de Victoriaville; M. et Mme Sauriol, de l'île Perrot; M. et Mme Roger Beaudet, Mme Roch Caron et M. Philippe Caron, de l'île Perrot.





Mlle Françoise Ménard, i.l., fille de M. et de Mme Lucien Ménard, de St-Ours-sur-Richelieu, et M. Viateur Fradette, b.s.e., fils de M. et de Mme Honorius Fradette, de Lauzon, dont le mariage sera célébré le samedi 23 juin prochain, à l'église Immaculée-Conception, de St-Ours-sur-Richelieu. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Son Exc. Mgr Marc Lacroix, o.m.i., évêque de la Baie-d'Hudson.





Mlle Francine Harel, l.ped., fille de M. et de Mme Théobald Harel, de Montréal, et M. Bertin Giasson, l.sc.comm., fils de M. et de Mme Gérard Giasson, de Rouyn-Noranda, dont le mariage sera célébré le samedi 23 juin prochain, à l'église Ste-Marguerite-Marie.

photos : Van Dyck et Meyer)

Mariage Carrière-Bray

A l'église St-Thomas d'Aquin, de Hudson, décorée de lis blancs, M. l'abbé Bailey bénissait récemment le mariage de Mlle Paula Carrière, fille de M. et de Mme Léo Carrière, avec le lieutenant David Wilson Bray, fils de M. et de Mme A. M. Bray, de Montréal ouest. M. Léo Carrière était le témoin de sa fille et le lieutenant Jean Guyon, témoin du lieutenant David Wilson Bray. MM. Guy Larose et Jean-Marc Côté plaçaient les invités.

Au bras de son père, la mariée portait une robe de taffetas blanc recouvert d'organza, à encolure ronde et manches courtes. Le corsage ajusté et la jupe fourreau étaient rehaussés par des appliques en dentelle de guipure. Une double jupe détachable se terminait par une courte traîne. Le court voile de tulle illusion était retenu par un tambourin de même tissu. Elle tenait un bouquet de lys blancs.

Mme Guy Larose, dame d'honneur, Mme Jean-Marc Côté et Mlle Noëlla Perras, demoiselles d'honneur, portaient des robes courtes de taffetas recouvert d'organza bleu, à encolure ronde et manches courtes. Elles portaient une jupe fourreau sous une jupe ample rapportée et des tambourins de couleur identique en organza. Elles tenaient un bouquet de marguerites bleues.

Mlle Diane Larose, bouquetière, portait une robe rose en organza suisse et bandeau blanc garni de petites roses. Elle tenait un petit bouquet de roses.

Mme Carrière, mère de la mariée, portait un ensemble en pure soie imprimé brun et beige et un chapeau harmonisé. Des gardénias blancs étaient piqués à son corsage.

Mme Bray, mère du marié, portait une robe de shantung de soie beige et une mante de vison amba, avec accessoires assortis. Des roses étaient piquées à son corsage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception groupa les invités à la résidence de la mariée, d'où le jeune couple partit ensuite pour voyage. Mme Bray portait alors un ensemble brun, rose et blanc en tricot italien. Des gardénias blancs étaient piqués à son corsage.

Parmi les invités venus de l'extérieur, mentionnons M. et Mme A. J. Rorick, d'Oneonta, N.Y. ; M. et Mme Issie Watchman, de Roslyn, N.Y. ; M. et Mme William Hanson, d'Ottawa ; M. et Mme Larry Farrell ainsi que leur fils, Keene, de N.H. ; Mlle Garda Sourwein, de Jay, N.Y.

Un rêve devenu réalité . . .
La nouvelle mariée s'avance !

Pour faire de vous la plus jolie mariée, **"Pink Poodle"** vous offre un vaste choix de ravissantes robes de mariée . . . un modèle pour tous les goûts . . . à partir de $50 à $495.



Vous êtes la bienvenue au magasin haute couture le plus moderne de Montréal comprenant quatre étages de ● ROBES DE MARIEE ● ROBES POUR FILLES D'HONNEUR ET MERE DE LA MARIEE ● ROBES DE BAL ET APRES 5 HEURES ● MANTEAUX ET COSTUMES ● TOILETTES DE SPORT ● CHAPEAUX ET ACCESSOIRES.

Modèles de France, Italie, Californie, Florida et New York

Pink Poodle

399 ouest, rue STE-CATHERINE — VI. 2-3407

Une rue à l'est de chez Morgan

Ouvert le jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures

RECEPTIONS

Mesdemoiselles Delorme recevaient ces jours derniers, à leur résidence de St-Léonard-de-Port-Maurice, en l'honneur de mademoiselle Odette Pauzé, à l'occasion de son prochain mariage à monsieur Guy Leblanc. Etaient présentes à la réception : Mmes Bernard Gobeille, Gérard Garneau, Jean Lefebvre, Hubert Pauzé, Solange Bouliane, Thérèse Prud'homme, Gilles Broadvest, Louis Entnet, Tom Lalumière, Médéric Martel, Paul Reeves, Guy Sicotte, P.-Armand Bourgeois, Louis Grenier, M. Desjarlais, Roger Pitoux, Carmelle Drouin, Mariette Bergeron, Gaby Lapointe, Claire Fortier, Mireille Petrelli, Marie Milet, Bernadette Marsolais, Ginette Morin, Paul Pauzé, M. Leblanc et Germaine Landry.

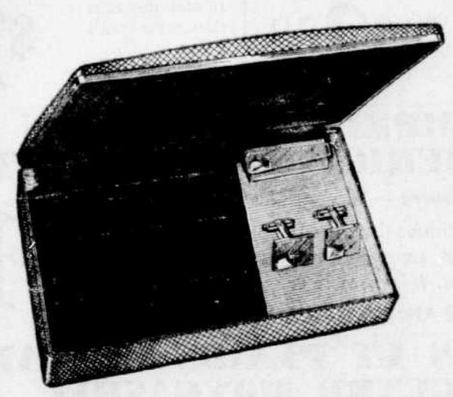
Voyages

M. et Mme Marcel Perreault, récemment mariés à l'église Saint-Raphaël de l'île Bizard, séjournent en ce moment à Nassau, en voyage pour quelques semaines.

Elève ton fils pendant qu'il est jeune, tu le retrouveras quand il sera grand.

Proverbe libanais

CHEZ BIRKS pour la fête des pères



BIRKS B+B

UN CADEAU PRATIQUE

Pour l'homme bien mis, quel que soit son âge. Donnez-lui cet élégant ensemble en métal doré . . . il appréciera votre bonne pensée. La boîte, doublée de velours, est offerte par surcroît; elle sera très utile pour enfermer ses autres objets précieux.

Les boutons de manchettes, la pince à cravate et l'étui au complet

$5.00

COMMANDES TELEPHONIQUES : UN. 6-1411

BIRKS JOAILLIERS

CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND



Les ETOLES de VISON sont plus belles chez REID

VENTE

A NE PAS MANQUER au centre du vison

REID

ÉTOLES

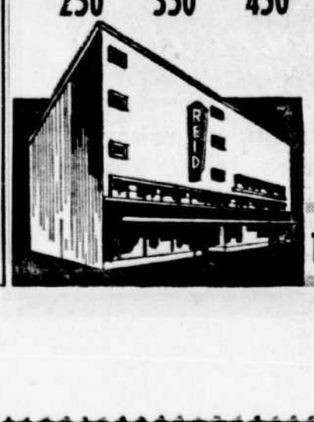
VISON

A VOTRE CHOIX : VISON SAUVAGE, PASTEL OU AUTRES TONS D'ELEVAGE

$195

Aussi d'autres valeurs insurpassables à ce moment de l'année. Modèles "haute-fourrure" dans un choix de nouvelles teintes de vison naturel.

$250 $350 $450



Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 hres
Samedi jusqu'à 5.30 hres p.m.

REID fourrures INC.

1473 AMHERST — LA. 2-3181

Gratis DRAPERIES faites sur mesure



$1.98 LA VGE ET PLUS

Léger supplément pour les draperies de moins de 54" de longueur.

LIVRAISON DANS LES 7 A 10 JOURS

ÉPARGNEZ

DRAPERIES

Prêtes à poser — Mur à mur

48" x 95" Rég. 14.98 $8.98 la paire

96" x 95" Rég. 29.98 $17.98 la paire

144" x 95" Rég. 44.98 $26.98 la paire

COUVRE-LITS

Simple et double

Dessus piqué. Unis et imprimés en plusieurs tissus.

Valeur jusqu'à $19.98

$6.98

SATIN ANTIQUE-ARNEL-MOHAIR $1.58 vge

Des centaines de patrons et couleurs.
Valeur jusqu'à $3.98 la verge

STORES POUR FENETRES

Une sélection complète de grandeurs, couleurs et styles avec bordure de frills ou lacée, au plus bas prix.

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE

Laissez nos experts vous faire voir notre vaste assortiment . . . Installations dans résidences, commerces et institutions. Voilà notre spécialité..

ESTIMATION GRATUITE

APPELEZ VI. 9-5331

Personne ne vend meilleur marché que Draperies Montréal

ACHETEZ MAINTENANT, PAYEZ PLUS TARD JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

MONTREAL Draperies MONTREAL

Tous les magasins sont ouverts les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h. 30

8 MAGASINS

- 6675 ST-HUBERT, près St-Zotique
- 5265 ch. REINE-MARIE, à Snowdon, près Décarie
- 1209 est, STE-CATHERINE, 2 rues à l'est d'Amherst
- 4349 WELLINGTON à Verdun, près de Rielle
- 537 ouest, STE-CATHERINE, près du magasin Morgan
- 734 est, ST-JOSEPH, à Québec
- CENTRE D'ACHATS PLACE-LAURIER, Ste-Foy, à Québec
- CENTRE D'ACHATS à TROIS-RIVIERES



BON APPETIT, MESDAMES

AU MENU DEMAIN

Omelettes aux fines herbes
Salade de poisson et de macaroni
Salade d'oranges
Thé

Omelette aux fines herbes

4 oeufs
1½ c. à table de beurre
1 c. à table de persil
1 c. à table de ciboulette
Sel et poivre blanc

Couper finement les herbes. Battre l'omelette au dernier moment et légèrement à l'aide d'une fourchette. Battue trop longuement, elle sera sèche. Couper le tiers du beurre en petits morceaux et les ajouter aux oeufs. Saler, poivrer. Sur feu vif, faire fondre le beurre. Dès qu'il blondit verser les oeufs d'un seul coup. Avec la fourchette, ramener les oeufs vers le centre de la poêle et secouer doucement pour que l'omelette dore sans coller. Faire glisser sur un plat de service chauffé.

* * *

Salade de poisson et de macaroni

2 t. de poisson cuit, émietté
¼ c. à thé de sel
1 t. de macaroni, cuit
½ t. de céleri, en dés
¼ t. de radis tranchés
1 c. à table d'oignon haché
¼ t. de cornichons sucrés, tranchés
¼ t. de sauce vinaigrette

Saupoudrer le poisson de sel et le mélanger aux macaronis, céleri, aux radis, aux oignons et aux cornichons. Verser la vinaigrette sur cette salade. Remuer légèrement et rafraîchir une heure avant de servir.

* * *

Salade d'oranges

3 oranges
2 c. à table de sucre en poudre
2 c. à table de marmelade d'oranges

Eplucher les oranges à vif et les couper en rondelles aussi fines que possible avec un couteau-scie. Ranger ces rondelles dans un plat rond et assez creux et saupoudrer de sucre en poudre. Laisser reposer une ½ heure. A ce moment recueillir le jus et l'ajouter en délayant avec une fourchette à la marmelade d'oranges. Verser sur les tranches. Servir frais. (Cette recette est pour deux personnes)



BENEVOLAT A L'HONNEUR — Dix-sept bénévoles de Sainte-Justine recevaient ces jours derniers l'insigne "Au Mérite" pour leur assiduité au travail. On voit ici ces dames. Dans l'ordre habituel, 1ère rangée, Mmes Jacques Désaulniers, Clara Hudon, Armand Aubry, Mlles Louise Duranceau, Carmelle Maillé, Mmes Moïse Robert, J.-A. Boutaric, Paul Clément. 2e rangée, Mmes Marcel Karch, Roland Lévesque, Cécile Wagner, Mlles Gabrielle Gagnon, Eva Hénault, Mmes Jean Gagnon et Armand Gauthier. Mme W. Beauchamp et Mlle Lyse Fleury n'apparaissent pas sur cette photo.

Le bénévolat à l'honneur

Dix-sept des 500 bénévoles, dont plusieurs l'ont déjà obtenu, recevaient ces jours derniers l'insigne "Au Mérite", décerné à toutes celles qui ont accompli plus de 600 heures de travail.

Cet événement a été suivi d'une réception présidée par Mme L. de G. Beaubien, présidente du conseil d'administration et première bénévole de l'hôpital. Le directeur médical, le Dr Raymond Labrecque, souligna l'apport imposant des services que rendent les bénévoles et distribua les insignes aux nouvelles récipiendaires.

Mlle Jeanne de Guise, présidente du comité des infirmières bénévoles lut le rapport de l'année, qui fut suivi d'une brève allocution de Mme Hector Beaudin, présidente du comité central des bénévoles.

Mme Beaubien exprima sa joie et sa reconnaissance de l'hôpital. "Quand l'administration, a-t-elle dit, étudie la part faite par chacune des sections de notre bénévolat, je suis forcée d'employer une grande roue pour inscrire les noms de chaque bénévole, pour que chacune arrive en tête de ligne. La Providence est merveilleuse pour nous dans son choix. Votre passage à l'hôpital vous en a fait prendre l'esprit, et votre coeur et votre raison ont compris que Dieu nous donne la vie pour la partager avec les autres".

Un hommage spécial fut rendu à Mme Clara Hudon, bénévole depuis la fondation de l'hôpital. Des mentions honorables furent données à Mmes Anette LeSage, C.A. Davis, Thérèse Martin, et Armand Aubry de la Boutique du cadeau, Lionel Lemay de la bibliothèque, Méléda Lépine du comité des arbres de Noël, Jean Prot, des loisirs.

Mme André Robitaille, directrice du service des bénévoles accueillait les invités au nombre de 200.

Les secrets de beauté de Cléopâtre

Israël — (PA) — Des hommes de sciences d'Israël ont découvert l'un des fameux cosmétiques de rajeunissement utilisé par Cléopâtre et le site d'un centre de produits de beauté où devait s'approvisionner la Reine de Saba.

Le Dr Peter Vajda, physiologue et biochimiste, d'origine hongroise, affirmait, dans un rapport, qu'il avait redécouvert le procédé d'extraction de la pomme de Sodôme en une lotion embellissante pour la peau dont la belle Cléopâtre se serait servie abondamment.

Dans un rapport antérieur, le professeur Benjamin Mazar, qui a conduit une expédition universitaire hébraïque à l'oasis d'Ein Gedi, avait découvert les restes de ce qui fut une fabrique de baume, l'un des parfum les plus précieux de l'Antiquité.

A la suite des fouilles effectuées à Ein Gedi, près de Tel Goren, tout semble indiquer qu'il s'agissait d'un centre de beauté exportant des cosmétiques aux célèbres reines de l'époque biblique.

Le professeur Mazar a trouvé dans les excavations un certain nombre de bijoux, bagues, colliers, boucles d'oreille, lesquels auraient appartenu aux ouvrières travaillant à l'usine de parfum.

Ces recherches archéologiques sont une preuve que l'industrie du parfum à Ein Gedi était florissante sous le règne du roi Josias, de Judée, qui accéda au trône en l'an 638 avant Jésus-Christ.

Pour détails sur la vente H.R. par tout le magasin.

Voici un exemple des épargnes

MANTEAUX DE VISON NATUREL

$1995

Faits pour se vendre $2850

Manteaux pleine longueur, nouveaux modèles '62 en Vison Canada Majestic* foncé et pastel. Faits à la manière incomparable H.R., avec peaux descendues. Onze seulement de ces manteaux dans la vente.

*Canada Mink Breeders

Conditions de paiement faciles

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne

Soyez des parents avisés

L'année scolaire tire à sa fin. Les enthousiasmes juvéniles ou l'acceptation plus ou moins consentie d'une obligation inéluctable se sont incorporés au rythme régulier qu'impose un emploi du temps minuté. L'horaire scolaire modifie celui de la famille et le travail de l'école en change aussi l'atmosphère. Une bonne note en math et tout le monde a le sourire, une mauvaise place en composition d'histoire et les visages se renfrognent.

Le cas :

Jacques revient de l'école, le nez pointant vers les souliers indique qu'il ne s'agit pas d'un matin triomphant. Il entre et sa colère croit au fur et à mesure qu'il s'approche de ses parents :

—C'est toujours la même chose, ça ne m'étonne pas . . . et puis Lucien est le "chouchou de la maîtresse".

Traduisez : la maîtresse a donné les résultats de la composition d'orthographe, Lucien est premier et Jacques, dans les premiers . . . par l'autre extrémité.

Vos réactions :

1) Qu'est-ce que cette histoire ? Il n'y a pas plus de "chouchou" que de beurre sur la lune, il y a seulement que tu n'as pas assez travaillé.

2) Que cela te serve de leçon et t'enseigne pour la vie. Il faut te résigner à voir des gens moins doués que toi réussir par piston.

3) Eh bien, débrouille-toi pour être le "chouchou" . . .

4) Vous laissez passer l'orage, sans paraître attacher d'importance au résultat de la composition.

5) Tais-toi. Tu nous ennuies avec tes histoires de commères de quartier.

Commentaires :

1) Faites cette réponse si vous sentez qu'elle ne risque pas d'aggraver la colère de l'enfant. Elle est valable pour un garçon ayant bon caractère, mais à éviter s'il s'agit d'un nerveux, ayant une tendance à raisonner faux et à croire valable tous les faux-fuyants qui lui permettent — du moins il le croit — de pouvoir dominer une mauvaise note.

2) Evidemment, c'est la vie et la maîtresse, aussi impartiale qu'elle soit, très involontairement, peut favoriser légèrement, ou défavoriser un enfant. Comment voulez-vous peser une analyse grammaticale à un point près ? Mais cela est un des mauvais côtés de la vie, évitez de le souligner à l'enfant dès l'école. Il aura bien le temps, plus tard, de s'en rendre compte par lui-même.

3) C'est la réponse-type à ne pas faire. Allez plutôt trouver le maître ou la maîtresse.

4) C'est souvent ce qu'il faut faire, quitte à appliquer ensuite le conseil donné au no 3.

5) Vous devez montrer que vous n'accordez aucun crédit aux accusations de l'enfant, mais il n'est pas souhaitable de le rabrouer violemment ou de le tourner en ridicule par des comparaisons défavorables.

Le plus vaste choix de
STORES
LAVABLES
TOUTES COULEURS
TOUTES DIMENSIONS
avec frange, insertion ou avec dentelle

STORES 100% PLASTIQUE
★ SEMI-OPAQUES
★ 100% OPAQUES
★ EXTRA LARGES
Plan budgétaire

1651 est, MONT-ROYAL
LA. 4-1184
6602, SAINT-HUBERT
CR. 3-2808
6595, SAINT-HUBERT
CR. 1-4735
4028 est, ONTARIO
522-1174
Ouvert les jeudi et vendredi soirs
SERVICE A DOMICILE
CR. 3-6761

E. Lecompte ltée DRAPERIES

Tenue de Gala
EN LOCATION

POUR UN MARIAGE ELEGANT . . .



Choisissez parmi la plus grande collection de vêtements de qualité au Canada. Tous les membres du cortège seront assurés de toilettes harmonisées et parfaitement ajustées selon les derniers décrets de la mode.

RAYON POUR DAMES et MESSIEURS

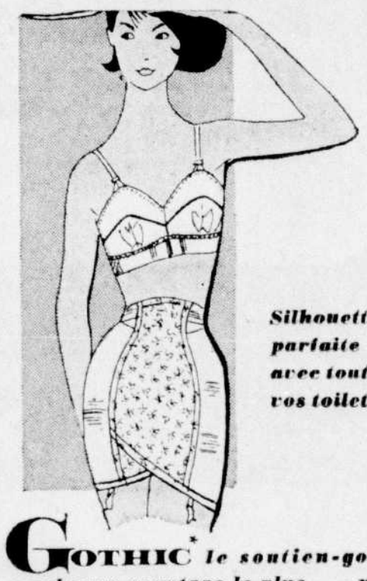
Nos prix sont très raisonnables

CLASSY
tenue de gala inc.

QUATRE MAGASINS MODERNES

• 5320 ch. Reine-Marie, 482-6560 • 6984 rue St-Hubert, CR. 1-1166
• 1227 carré Phillips, UN. 1-3625 • 4806 avenue du Parc, CR. 2-5704

OSLIND'S



Silhouette parfaite avec toutes vos toilettes

GOTHIC* *le soutien-gorge qui vous avantage le plus . . . vous assure un buste élégant. Broadcloth blanc! Insertions de Cordtex sous les goussets. 28-34 AAA, 30-36 AA, 30-38 A, 30-42 B, 32-44 C et D. $1.75*

sarong* *la gaine qui épouse vos mouvements . . . ne remonte jamais! Vous procure une ligne souple et jeune. Grandeurs 24-32 (pair et impair) $5.*

*Marque déposée

OSLIND'S
"Premiers dans la mode — Premiers en aubaines"

31 MAGASINS ATTRAYANTS A MONTREAL

SATISFACTION ASSUREE OU ARGENT REMBOURSE AVEC PLAISIR

Magasinez avec confort climatisé chez H.R.

HOLT RENFREW en conformité avec leur principe d'un solde général de marchandise deux fois l'an . . présentent l'événement maintenant connu comme la grande semi-annuelle

Vente par tout le magasin

Aujourd'hui, jeudi et vendredi

Chaque article* faisant partie du stock régulier du Magasin HOLT RENFREW est offert à un

ESCOMPTE de 10% à 50%

Toutes les étiquettes indiquent clairement le prix antérieur et le prix actuel de la marchandise de choix propre à H.R. . . rien, provenant d'autres sources, n'a été ajouté pour la vente.

Rez-de-chaussée . . . . . Gants, Bas, Sacs à main et autres Accessoires . . Souliers, pour Dames
Fourrures: Manteaux, Jaquettes, Capes, Etoles, Parures

Le Magasin pour Messieurs . Rez-de-chaussée . . Mercerie, Vêtements et Souliers

Au Deuxième . . . . . Costumes et Manteaux . . Chapeaux
Miss Renfrew: Robes, Costumes et Manteaux

Au Troisième . . . . . Robes . . aussi, des modèles originaux de Paris, y compris Robes, Costumes et Manteaux
La Boutique: Articles de Vêtements "disparates" importés et modes de la Boutique
Vêtements Sport comprenant Jupes, Blouses et Chandails
Vêtements pour Bébés et Enfants . . pour garçons et filles jusqu'à 14 ans

Au Quatrième . . . . . Corsets et Brassières . . Lingerie et Négligés

Toutes les ventes sont finales!

*A l'exception de quelques lignes de marchandise et modes récemment arrivées.

HOLT RENFREW
Sherbrooke et de la Montagne
Egalement aux magasins H.R. des Centres de Dorval et de Rockland

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Simpson MONTRÉAL

VENTE 5 ETOILES SOUS-SOL D'AUBAINES

VENEZ TOUS! CADEAUX! 7up BALLONS CHIPS Maple Leaf



ROBES BRODERIE SUISSE

Batiste de coton et Arnel*

Elles vous séduiront car elles sont fraîches, légères et élégantes! Vaste choix de modèles et de coloris. **8.97 Ch.**

A. Décolleté profond, manches courtes jupe large. Coloris: blanc, jaune, bleu. Tailles: 10 à 20

B. Robe chemisier, jupe large. Coloris: bleu, blanc ou menthe. Tailles: 10 à 20.

C. Robe chemisier; sans manche, jupe large. Coloris: blanc, rose, jaune. Tailles 10 à 20.

D. Robe chemisier. Col tailleur. Coloris: bleu, menthe, rose. Tailles: demi-tailles seulement: 14½ à 22½.

*Marque canadienne déposée

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — Robes pour dames au sous-sol — Rayon 780



REELLE AUBAINE! IMPERMEABLES

Pour garçons! Parfaits pour le camp. En caoutchouc doublé de coton imperméable. Avec agrafes de métal. Casque assorti. Coloris: Jaune ou noir. Ages: 6 à 16 ans.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées: VI. 2-7221



PANTALONS EN COTON

Pour garçons! Pantalons en coton satiné, pré-rétréci et d'entretien facile! 4 poches. Avec revers, prêts à porter. Coloris grand teint bleu ardoise, antilope, noir, olive. Ages: 8 à 16 ans. Tailles 25 à 31.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées: VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS AU SOUS-SOL. Rayon 788

Pour hommes et jeunes gens!

VESTON SPORT TOUT LAINE!

Un prix que vous trouverez rarement pour une telle qualité!

12.22 Ch.



Solde de stock provenant de trois manufacturiers canadiens réputés. Tous ces vestons sont en tweed de laine. Quelques-uns portent la marque réputée "Harris".

- Le plus récent modèle Continental — ainsi que le modèle classique avec veston à 3 ou 2 boutons dans le groupe.
- Coloris: gris, olive, brun, beige, bleu dans le groupe.
- Tailles: 33 à 44.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221 sauf sur tweed "Harris"

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES AU SOUS-SOL. Rayon 790

LE TRIO PAUL CAPELLI

se fera entendre au sous-sol de Simpson

Jeudi et vendredi 14 et 15 juin

de 7 h. p.m. à 9 h. p.m.

Samedi 16 juin

de 10 h. a.m. à midi et de 2 h. p.m. à 4 h. p.m.



TRES BAS PRIX 20 PIEDS **12.99 Ch.**

EN VENTE POUR 3 JOURS SEULEMENT

Réelle aubaine!

ÉCHELLES SAPIN DE COLOMBIE-BRITANNIQUE

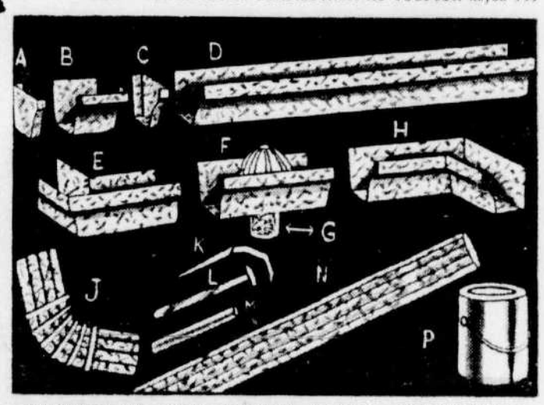
24 pieds	28 pieds	32 pieds	36 pieds
16.99	20.99	24.99	28.99
Mensualités $3	Mensualités $3	Mensualités $3	Mensualités $4

EN VENTE POUR 3 JOURS SEULEMENT JEUDI, VENDREDI, SAMEDI. Profitez de cette offre avantageuse! Construction solide. Bois de sapin de grande qualité venant de la Colombie Britannique. Nécessaire pour tout propriétaire ou entrepreneur.

- Qualité supérieure, garantie contre toute déformation.
- Fils métalliques assurant plus de solidité et de sécurité.
- Cordes à tirer, poulie et ferrures de fonte.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — MATERIAUX DE CONSTRUCTION AU SOUS-SOL. Rayon 799



ENSEMBLE GOUTTIERE ACIER GALVANISE

Qualité supérieure, modèle solide, résistant à la rouille et pouvant être peint pour assortir à votre maison.

A. Bout gauche à emboiter	20¢	G. Raccord de 4 po.	1.35
B. Joint à emboiter	35¢	H. Coin de 4 po. en retrait	1.15
C. Bout droit à emboiter	20¢	J. Coude à angle 45°-75°-90°	52¢
D. Gouttière O.G. de 4", long. 10 pieds	1.09	K. Tuyau de descente 3 po.	1.65
E. Coin de 4 po. en saillie	1.15	L. Bride à pointe	18¢
F. Crépine de descente	59¢	M. Clou acier 6 po.	3¢
		N. Douille acier 6 po.	3¢
		P. 1 pinte ciment en plastique	59¢

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — Materiaux de construction au sous-sol — Rayon 799

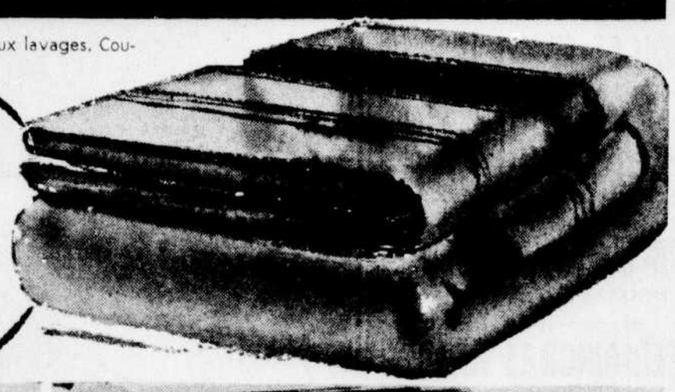
Notre plus bas prix à date! Très grand choix d'élégants coloris!

AUBAINE! COUVERTURES COTON DE COULEUR

Coton doux mais tissé serré, qui résistera à de nombreux lavages. Couvertures légères (3 livres chacune). Parfaites pour la maison, la plage, l'auto...

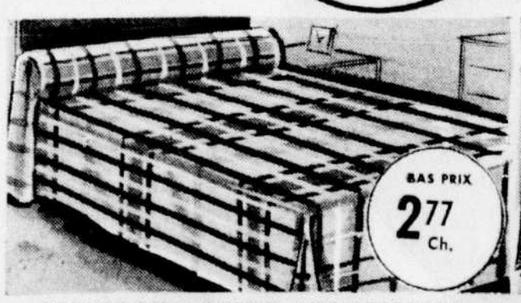
Coloris: rouge, vert foncé, vert pâle, rose, jaune ou vert forêt. Dimensions: 60 po. x 80 po.

PRIX SPECIAL **2.87 Ch.**



Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées: VI. 2-7221

SIMPSON — Toiles et Literie, au sous-sol. Rayon 792



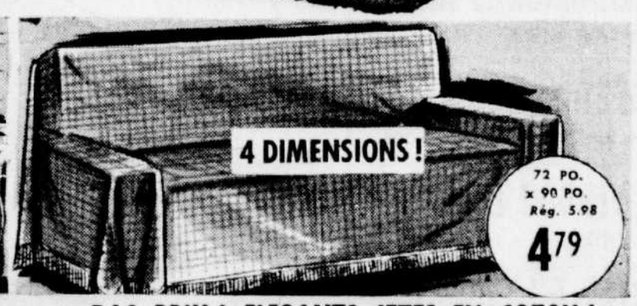
COUVRE-LITS GENRE "HOMESPUN"

Couvre-lits genre "Homespun" en coton lavable. Gais, décoratifs, parfaits pour l'été. Achetez un couvre-lit en plus et faites des tentures pour constituer un ensemble décoratif.

- Décors: Quadrillés et rayés dans les tons de brun, rouge, turquoise sur fond beige.
- Dimensions: Pour lit double seulement: 80 po. x 100 po.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — Toiles et Literie au sous-sol — Rayon 792



BAS PRIX! ELEGANTS JETES EN COTON!

Pour vos canapés et fauteuils! Pratiques, jolis et lavables. Ils vous aideront à conserver la propreté de vos meubles.

- Coton à la fameuse texture "Hugging"
- Coloris: Beige-fauve, brun, vert, bleu.
- Bonne coupe avec coins arrondis et frange viscose tout autour.

60 x 72 po.	72 x 72 po.	72 x 108 po.
Rég. 3.98	Rég. 4.98	Rég. 6.98
Ch. 3.59	Ch. 4.49	Ch. 5.59

DRAPS ET TAIES COTON!

Bas prix exceptionnel!

En coton de très belle qualité avec motifs floraux. Tissage serré. Sans apprêt. Ourlets unis avec couture renforcée au centre pour plus long usage.

Coloris: Rose, vert, sur fond blanc.

Dimension: Pour lits doubles ou jumeaux: 72 po. x 99 po. ou 84 po. x 99 po.

Taies assorties: 42 po.



Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — Toiles et Literie au sous-sol — Rayon 792

SERVIETTES DE PLAGE!

Des serviettes aux couleurs ensoleillées pour le bain et pour la plage.

- Tissu éponge, bouclé très serré, très absorbant.
- Gaies rayures multicolores.
- Très grandes dimensions: 30" x 60".

Très bas prix! **1.29 ch.**



Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — Toiles et Literie, au sous-sol. Rayon 792

Exclusivité de Simpson... Prix spécial pour 3 jours seulement!

VENTE! PEINTURE DANS UN CHOIX DE 4 FINIS

En vente jeudi, vendredi et samedi! Faites-en un stock dès maintenant pour vos travaux de vacances! Cette peinture est d'excellente qualité et vous avez le choix entre 4 finis résistants.

UN SEUL BAS PRIX! **2.97**

A. PEINTURE "PARKSIDE"

Bonne qualité. Facile à appliquer. Vous obtenez une couche résistante du plus bel effet. Choix de vert, gris perle ou blanc.

B. EMAIL POUR PLANCHER

Une excellente peinture que vous pourrez utiliser aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur sur toutes les surfaces en bois, balcons, portes de garages, entrées, etc. Gris clair, gris acier, et rouge brique.

C. PEINTURE BLANCHE SEMI-BRILLANTE

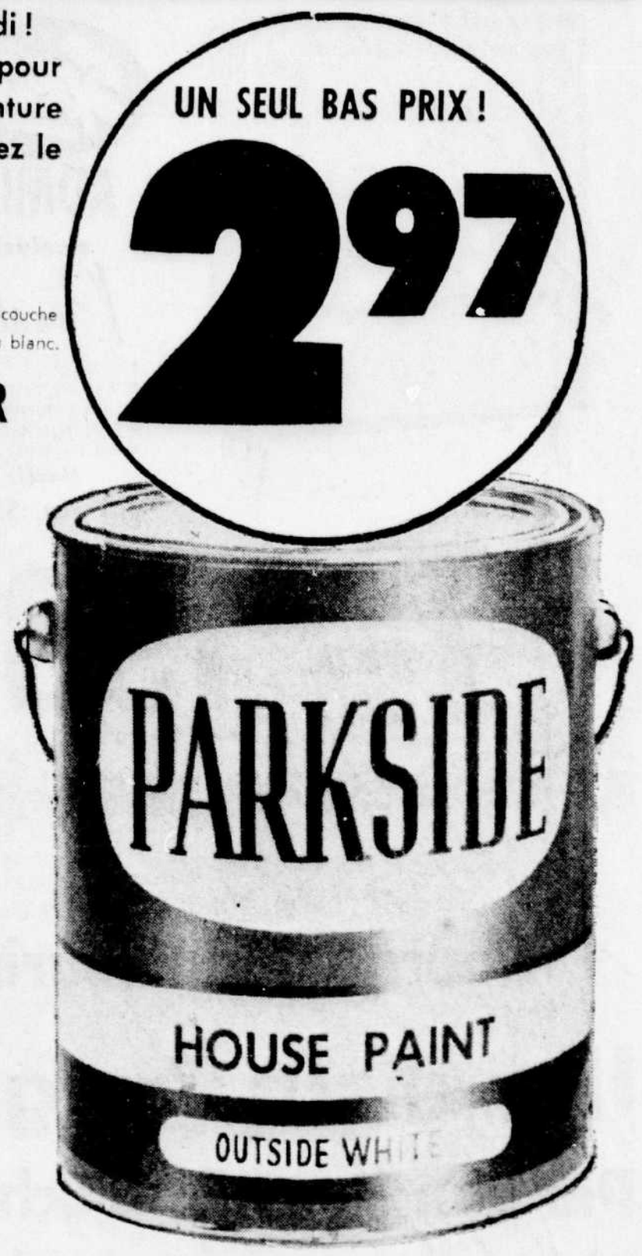
S'applique facilement au rouleau ou à la brosse, sèche vite. Parfaite pour l'intérieur. Peut également être teintée avec des tubes de couleur.

Chaque tube 35¢

D. PEINTURE BLANCHE LATEX DE SIMPSON

Pour vivoir, chambre à coucher, plafonds. S'applique facilement au rouleau ou à la brosse. Peut aussi être teintée avec un tube de couleur.

Chaque tube 35¢



Commandes postales ou téléphoniques exécutées

VI. 2-7221

SIMPSON — PEINTURE, AU SOUS-SOL — Rayon 772

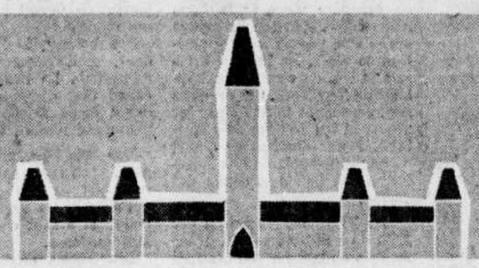
HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VI. 2-7221

CAHIER No 3 / PAGES 39-58 — LA PRESSE — SPORT / THEATRE / FINANCE

MONTREAL, MERCREDI 13 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 202

10,000 Torontois acclament frénétiquement T. C. Douglas

la campagne électorale



le calendrier

M. DIEFENBAKER se rend aujourd'hui à Brantford, Galt et Guelph, où il parlera ce soir.

M. PEARSON termine aujourd'hui sa visite à Montréal. Ce matin, après avoir fait une tournée dans les circonscriptions à majorité anglophone de la métropole, il a été reçu à l'hôtel de ville de Montréal. Cet après-midi, il doit partir pour l'Ontario.

M. DOUGLAS a quitté Toronto pour Vancouver, où il parlera ce soir.

M. THOMPSON est en Saskatchewan.

ASSEMBLEES

Assemblée contradictoire

Dans **NOTRE-DAME-DE-GRACE, 8 h. 15, au Y.M.C.A., 4435 rue Hampton, organisée par le N.D.G. Community Council. MM. William Hamilton, candidat conservateur, Edmund-T. Asselin, libéral, C. G. Gifford, NPD et Gérard Audet, créditiste.**

CONSERVATEURS

Dans **MAISONNEUVE-ROSEMONT, 8 h., école St-Marc, intersection de la 11e avenue à Rosemont et de la rue Beaubien, Me John Bumbray. Dans ST-HENRI, 8 h., école Lévis, 5940 boul. Monk, Ville-Emard, M. Pierre Sévigny. Dans LAFONTAINE, 8 h. 30, école St-François-Xavier, 2175 est, rue Rachel, M. Dollard Dansereau. Dans NICOLET-YAMASKA, 7 h. 30, réserve Odanack, à Pierreville, M. James Gladstone. Dans LAVAL, 8 h. 30, Fabreville, M. Gustave Monette. Dans PAPINEAU, 8 h. 30, école St-Ambroise, 6555 rue De Normanville, M. Pierre Sévigny. Dans STE-MARIE, 8 h. 30, salle paroissiale du Sacré-Coeur, intersection des rues Plessis et Ontario, M. Georges Valade.**

LIBERAUX

Dans **BROME-MISSISQUOI, Bedford, MM. Marc Hudon, René Lagarde. Dans JACQUES-CARTIER-LaSALLE, 8 h., hôtel de ville de Lachine, Mme Claire Kirkland-Casgrain, MM. Raymond Roch, Lionel Chevrier, Guy Rouleau, Anthony Malcolm. Dans PONTIAC-TEMISCAMINGUE, 8 h., à Témiscamingue, M. Paul Goulet. Dans MERCIER, 8 h., école St-Mathieu, 7230, 8e avenue, Ville St-Michel, MM. Claude Desrosiers et Prosper Boulanger. Dans ST-HYACINTHE-BAGOT, 8 h. 30, deux assemblées, l'une à St-Bernard, l'autre à Ste-Rosalie, en faveur de M. Jean-Baptiste Lemoyne. Dans ST-JEAN-IBERVILLE-NAPIERVILLE, 8 h., école St-Gérard, MM. Lucien Cardin, Yvon Dupuis. Dans ARGENTEUIL-DEUX-MONTAGNES, 7 h., salle paroissiale d'Oka, MM. François Aquin, Vincent Drouin. A Brownsburg, M. Lonsdale Holland. Dans MONT-ROYAL, centre Maria-Goretti, 3333 Côte-Ste-Catherine, 6 h., MM. Lionel Chevrier, Alan MacNaughton. Dans NICOLET-YAMASKA, 8 h. 30, St-Zéphirin, M. Lorenzo St-Arnaud. Dans CHAMBLY-ROUVILLE, Otterburn Park, école no 3, M. Bernard Pilon. Dans HOCHELAGA, 8 h. 15, école St-Jean-de-Brébeuf, 5597 5e avenue à Rosemont, M. Raymond Eudes. Dans Maisonneuve-Rosemont assemblée en plein air en faveur de M. Deschatelets, angle Théodore et Hochelaga.**

NPD

Dans **TERREBONNE, à 8 h., St-Hippolyte, école St-Hippolyte, MM. Jean Philip et Claude Trudel. Dans QUEBEC-SUD, 8 h., hôtel de ville de St-Pierre, MM. Bob Saumur, Jean Beaudry, Jean-Charles Tremblay.**

INDEPENDANTS

Dans **MONTREAL-LAFONTAINE, à 8 h. 45, à l'école Marie-Immaculée, angle Marie-Anne et Garnier, en faveur de M. Roger Julien, candidat conservateur indépendant.**

Malgré les campagnes de propagande

L'opinion des électeurs est la même qu'en 1960

(Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Quelle que soit l'influence des dernières semaines, alors que la propagande des partis s'est intensifiée, sur le vote des Canadiens lundi prochain, il reste que depuis deux ans le partage du corps électoral entre les divers groupes est resté assez stable. C'est en septembre 1960 que l'Institut canadien de l'Opinion publique a constaté que pour la première fois depuis 1957 le parti libéral était plus populaire que le progressiste-conservateur. Si l'on compare la situation des partis à cette époque, alors que la proportion d'électeurs sans préférence atteignait 24%, et celle que révèle l'avant-dernier sondage de l'élection, dont le compte rendu a paru dans LA PRESSE de samedi dernier, 9 du mois, et qui a été opéré vers la mi-mai, un mois avant le scrutin, on constate que les variations sont d'un à trois pour cent. Mais à l'avant-dernier sondage, la proportion d'électeurs sans préférence était tombée à 9%. L'expérience prouve que les indécis se font de moins en moins nombreux, à mesure qu'approche le scrutin.

Durant la période de septembre 1960 à mai 1962, la popularité du parti progressiste-conservateur a baissé de 2% dans l'ensemble, celle du parti libéral a remonté de un pour cent. Un mois avant le scrutin, l'écart entre les deux partis traditionnels était de 8%, comparé à 5% en septembre 1960.

Mais si l'on analyse le sentiment populaire selon les régions, la cote des divers partis a changé sensiblement. Ainsi la popularité du parti progressiste-conservateur a diminué dans Québec, celle du parti libéral un peu; il semble que plusieurs dissidents se soient orientés vers le créditisme. En Ontario, le mois dernier, le parti progressiste-conservateur avait perdu 5%, tandis que le libéral avait remonté de 6%. Dans l'ouest, le groupe conservateur est remonté de 4%, le libéral est resté à peu près au même point; le Nouveau Parti démocratique en a perdu, le créditisme regagné.

Les chiffres qui suivent se fondent sur les réponses données par un échantillon de la population adulte, au cours de sondages successifs, à la question habituelle :

"Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, le candidat de quel parti appuieriez-vous ?"

	Progressistes-conservateurs	Libéraux	Nouveau parti démocratique (CCF)	Divers
CANADA				
28 septembre 1960	38%	43%	12%	7%
9 juin 1962	36%	44%	10%	10%
QUEBEC				
28 septembre 1960	34%	55%	4%	7%
9 juin 1962	25%	52%	4%	19%
ONTARIO				
28 septembre 1960	44%	42%	13%	1%
9 juin 1962	39%	48%	11%	2%
OUEST				
28 septembre 1960	34%	31%	22%	13%
9 juin 1962	38%	29%	15%	18%

LA 5IEME COLONNE

Excès de sympathie . . .

C'est un excès de popularité, semble-t-il, qui nuit le plus à MM. Paul Martineau et Paul Goulet, respectivement candidats conservateur et libéral dans Pontiac-Témiscamingue.

Leurs partisans réciproques avouent honnêtement qu'il leur répugne de voter contre le candidat adverse. Dans un clan comme dans l'autre, on voit en l'adversaire politique un homme si sympathique que l'on serait désolé de le voir défait.

Devant cet excès de sympathie, on constate que le candidat créditiste dont personne ne connaît le nom, M. Fernand Legault, a de grandes chances de remporter la victoire.

Circonscription jadis représentée par M. Réal Caouette, Pontiac-Témiscamingue semble aujourd'hui avoir tout oublié de la doctrine créditiste et c'est réellement par un hasard qu'elle retournerait au Crédit social.

Ce hasard serait le refus de voter des Conservateurs et des Libéraux par crainte de blesser deux hommes qu'ils respectent.

* * *

Le hockey à toutes les sauces

A Toronto on raffole de hockey. Même en été alors que les fameux Maple Leafs viennent de remporter la coupe Stanley, emblème de la suprématie mondiale au hockey professionnel. Conscient de l'attrait de notre sport national sur les masses, les organisateurs politiques de la

Voir 5e COLONNE en page 46

par **Marcel GINGRAS**

TORONTO — Jamais au cours de la présente campagne électorale, ni même au cours de celles de 1957 et 1958, ai-je vu un auditoire acclamer un homme politique comme la population de Toronto a acclamé hier M. T. C. Douglas, chef national du Nouveau parti démocratique.

Il ne s'agissait pas de simples acclamations, ni même d'acclamations enthousiastes, mais de frénésie, d'hystérie collective presque.

Savamment préparée et montée par le chef provincial du parti, M. Donald Macdonald, une foule de 10,000 personnes a attendu avec patience, pendant une heure 25 minutes l'arrivée de M. Douglas qui s'est échappé avec peine d'une assemblée extraordinaire tenue à Hamilton, durant cette même soirée.

Les 3,500 sièges du somptueux centre O'Keefe, le plus bel édifice de Toronto, étaient remplis ainsi que les vastes couloirs et salles attenantes de même que tout l'espace libre à l'extérieur, la propriété du Centre. A ceux qui ne pouvaient voir M. Douglas, mais qui l'applaudissaient quand même, des haut-parleurs parfaits portaient sa voix.

Mieux que M. Diefenbaker et surtout, beaucoup mieux que M. Pearson, M. Douglas sait se faire comprendre des foules qu'il gagne dès l'instant où il ouvre la bouche.

Quoique sérieux, ses discours sont émaillés de mots d'esprit qui détendent l'auditoire tout en lui faisant avaler la doctrine sociale démocratique.

Comme à Montréal

En cette ville britannique qu'est Toronto, M. Douglas n'a pas craint d'affirmer, tout comme à Montréal, "que le Canada subit trop de vestiges d'un passé colonial fondé sur un mode britannique de faire les choses et que les Canadiens français n'ont pas eu l'occasion, sous l'ancien fédéralisme, de contribuer pleinement au développement du Canada."

Chose surprenante, cette dangereuse déclaration lui a valu presque autant d'applaudissements que celle relative à la reconnaissance diplomatique de la Chine communiste.

"Plutôt que de transiger par en arrière avec la Chine rouge, nous lui accorderons la reconnaissance diplomatique, a-t-il dit, et nous la ferons admettre aux Nations unies. Ce sera là une excellente façon de faire connaître la démocratie au peuple chinois."

Parlant d'une voix ferme malgré huit mois de campagne électorale, oui, huit mois, M. Douglas a fondé son discours sur deux points: la croissance du coût de la vie et l'emploi.

Dans la Ville-Reine, il a répété ce qu'il a dit maintes fois ailleurs au Canada, insistant peut-être plus qu'ailleurs sur le droit à la propriété et sur l'élimination des taudis. "Un tiers des habitations canadiennes sont insalubres," a-t-il dit.

Se moquant du premier ministre qui avait voulu faire de la présente campagne une lutte entre l'entreprise privée et le socialisme, M. Douglas a affirmé qu'il y a longtemps que l'entreprise privée est disparue du Canada.

"Les deux tiers de notre économie sont entre les mains d'un petit groupe d'hommes qui exercent une dictature économique au Canada", dit-il.

"Le socialisme démocratique, conclut M. Douglas, est la seule arme contre le communisme et c'est bien entre le socialisme et le communisme que la lutte doit se faire et non pas entre le socialisme et une entreprise privée qui n'existe plus."

La TV française à Québec

Flynn : Ottawa n'est pas intervenu auprès du BGR

QUEBEC, (J. O'N.) — Le gouvernement Diefenbaker n'est intervenu ni de près ni de loin auprès du Bureau des gouverneurs pour obtenir la décision que cet organisme a rendue lundi. C'est en substance ce qu'a déclaré hier M. Jacques Flynn, au cours d'une conférence de presse convoquée pour "rétablir les faits en autant que la campagne électorale est concernée".



"Les faits ne justifient pas les conclusions tirées . . ."

Piqué de toutes parts par les journalistes, M. Flynn y est allé délicatement. Ne pouvant parler en son nom personnel à cause de la solidarité ministérielle, il a parlé en tant que candidat obligé de répondre à des adversaires, et en tant que ministre chargé de répondre aux accusations portées contre le cabinet.

Le BGR, de dire M. Flynn, a été créé pour faire suite aux recommandations de la commission Fowler, instituée sous le régime libéral. Il a pour fonction de préciser et d'appliquer la politique à suivre en matière de radio et de télévision. C'est un corps quasi juridique qui fait des recommandations au gouvernement. En définitive, c'est le conseil des ministres qui a le dernier mot, mais le conseil des ministres n'est jamais intervenu et n'interviendra jamais à moins que le BGR ne déroge aux lois qui régissent la radio et la télévision.

"Le gouvernement ne peut pas dicter une ligne de conduite au BGR et quand un chef de parti déclare qu'il fera en sorte d'établir un poste de Radio-Canada à Québec . . .

M. Pearson n'a pas dit qu'il ferait en sorte mais que Québec devrait avoir . . .

"Qu'on le dise de cette façon ou d'une autre, ça ressemble à un ordre.

"Evidemment, c'eut été trop demander à nos adversaires de ne pas faire d'électoralisme avec cette question. C'était facile de faire une diversion . . ."

"Il est regrettable que d'autres organismes ou personnes se soient prononcés avant que la décision ne soit rendue publique. Deux membres ont déraisons mais je souligne que

Voir FLYNN en page 46

Celle des conservateurs

Politique économique qui ne favorise qu'un groupe — Thompson

DAUPHIN, Manitoba. (PC) — Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, a accusé hier soir le gouvernement progressiste-conservateur d'avoir une politique économique qui prive un groupe aux dépens d'un autre groupe.

"Le résultat est un gigantesque jeu de la chaise musicale au cours duquel un groupe récolte des avantages à courts termes, d'un développement qui fait souffrir tous les autres", a-t-il dit. "Il y a toujours la question de savoir à qui ce sera le tour de se serrer la ceinture le mois suivant."

M. Thompson adressait la parole à un ralliement politique ici.

". . . Le Canada n'est pas loin d'être au bord du désastre financier", a-t-il ajouté. "La seule question possible dans cette élection est de savoir quel parti peut donner et mettre en pratique la politique solide nécessaire pour nous tirer du marasme."

Il a critiqué l'importance de la dette du Canada et le déficit budgétaire et a dit "que c'est également un fait que les Canadiens ont versé $100,000,000 par mois depuis novembre pour maintenir le dollar comparativement stable par rapport à la devise américaine."

"M. Fleming a promis que le dollar demeurera au taux où il l'a stabilisé. Il aurait dû ajouter "à tout prix", parce que vendredi, la semaine dernière, le gouvernement a dépensé durant cette seule journée une somme de $35,000,000 en dollars américains pour maintenir la véracité de la déclaration de M. Fleming."

Le dollar canadien a été stabilisé à 92½cents le 3 mai.

Taxes et inflation

M. Thompson a ajouté que les taxes élevées et l'inflation, causée par l'économie déficitaire du Canada, prive la plupart des gens de presque tous les avantages d'un dollar dévalué.

Plus tard à Clearwater, au Manitoba, M. Thompson a dit à une foule de 195 personnes dans la salle communautaire que le Crédit social avait l'habitude d'être appelé le parti "du drôle d'argent".

Aujourd'hui, a-t-il dit, c'est le gouvernement progressiste-con-

Voir THOMPSON en page 46

Lesage prédit la victoire de Pearson

Selon M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, M. Lester B. Pearson sera élu premier ministre aux prochaines élections fédérales. C'est ce qu'il a laissé entendre hier en répondant à une allusion du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

M. Johnson, en effet, a accusé hier M. Lesage d'avoir permis à M. Maurice Lamontagne, candidat libéral dans Québec-Est d'assister à une séance du cabinet et a fait allusion à la visite qu'avait faite M. Pearson à la demeure de M. Lesage.

"M. Maurice Lamontagne, a rétorqué M. Lesage, n'a jamais assisté à une réunion du cabinet. Quant à M. Pearson, personne ne m'empêchera jamais de le recevoir chez moi. M. Pearson est un libéral comme moi, et personne ne m'empêchera de recevoir chez moi un grand citoyen du Canada qui sera le prochain premier ministre du pays."

Le vote anticipé

Quelque 100,000 électeurs sont déjà allés aux urnes

OTTAWA, (PC) — Quelque 100,000 électeurs canadiens se sont rendus aux bureaux de vote anticipé, samedi et lundi derniers. Mais le résultat du scrutin ne sera connu que deux heures après la fermeture officielle des bureaux de scrutin ordinaires, le 18 juin.

Il y avait cette année 1,859 bureaux de vote anticipé dans 262 comtés, avec un nombre record d'électeurs.

La loi sur les élections stipule que le scrutin ne doit être dépouillé qu'à partir de 9 p.m., heure locale, le jour de l'élection, soit deux heures après la fermeture des bureaux de vote ordinaires.

Bien que les scrutateurs de neuf bureaux de scrutin, dans huit comtés, ont déjà dépouillé le scrutin, la loi sur les élections défend la publication de ces résultats. Des scrutateurs ont été destitués pour avoir enfreint les dispositions de la loi à cet égard.

Le directeur général des élections, M. Nelson Castonguay, a évalué à environ 100,000 le nombre des votes anticipés, d'après la tendance qu'ont établi des sondages locaux dans vingt comtés du pays.

On attribue à la modification apportée en 1958 à la loi sur les élections la hausse ainsi enregistrée. Cette modification permet à tous les citoyens qui prévoient être absents de leur domicile le jour des élections d'exercer leur droit de suffrage dans les bureaux de vote anticipé, les neuvième et septième jours avant le jour des élections.

M. Castonguay a fait savoir que la plus grande partie des votes anticipés a été exprimée dans les régions urbaines.

Un relevé de la Presse Canadienne indique une légère augmentation du nombre des votes anticipés au Nouveau-Brunswick et à l'Ile-du-Prince-Edouard. Dans Montréal-St-Antoine-Westmount, 1,000 électeurs sur 37,000 ont voté par anticipation, dans Montréal-St-Denis 200 sur 35,000 électeurs et dans Montréal-Jacques-Cartier-LaSalle, 1,400 sur 88,000 électeurs.

EPARGNEZ $150

McCLARY EASY

Incroyable . . . mais vrai !

Nous vous offrons jusqu'à $150 pour votre vieille lessiveuse, quelle qu'en soit la condition, en échange sur l'achat d'un magnifique couple de lessiveuse et sécheuse automatiques.

McCLARY EASY

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE

SPIRALATOR 300

MODELE A 19-31

Caractéristiques luxueuses

★ AGITATEUR EXCLUSIF : le "SPIRALATOR" créant des courants d'eau sans pareils et gardant les vêtements en mouvement continuellement.

★ CONTROLES DE TEMPERATURES de l'eau pour lavage/rinçage qui conviennent à chaque tissu.

★ ECONOMISEUR DE SAVON : vous pouvez réellement économiser 2,500 gallons d'eau chaude et 26 gros paquets de détersif dans une seule année.

★ POMPE DE VIDAGE ULTRA-GRANDE avec propulseur en caoutchouc.

★ REGLAGE AUTOMATIQUE de la COURROIE. Courroie trapézoïdale réglée en permanence par la tension d'un ressort.

★ COFFRE EN EMAIL-PORCELAINE facile à nettoyer.

$259.95

Série 300



Val. rég. $569.90 le couple

Venez nous voir pour une démonstration sans obligation ! Vous serez émerveillé des qualités de nos lessiveuses et sécheuses McClary-Easy !

EPARGNEZ $150

SECHEUSE AUTOMATIQUE

METER D'AIRE 300

MODELE E 19-11

Ultra-économique et efficace

★ Nouveau MODELE METER D'AIRE permettant un séchage ECONOMIQUE . . . 25% moins coûteux que les autres systèmes.

★ CAPACITE de 9 livres de vêtements secs.

★ VENTILATION 6 façons.

★ TRES GRAND FILTRE A CHARPIE . . . ayant plus de 200 po. car. de surface de filtrage.

★ PROTECTEUR contre SURCHARGE empêchant l'usure du moteur.

★ INTERRUPTEUR DE SECURITE SUR LA PORTE arrêtant le mécanisme dès que la porte s'ouvre.

$159.95

GAGNEZ UNE "GALAXIE 500" FORD 1962

Chaque $10 d'achats de meubles à l'un de nos 7 magasins, au cours de 1962, vous donnera droit à un coupon de participation à notre concours offrant au gagnant une "GALAXIE 500".

AUTANT DE COUPONS . . . AUTANT DE CHANCES DE GAGNER

PLAN DE FINANCE
AMICAL ET EXCLUSIF
SANS INTERMEDIAIRES
TRANSIGEZ SEULEMENT
AVEC GAGNON FRERES
JUSQU'A
36 MOIS POUR PAYER

GAGNON Frères MEUBLES

LIVRAISON GRATUITE
EN TOUT TEMPS, SANS EGARD
A NOS PRIX DE VENTE
OUVERTS
LES JEUDIS et
VENDREDIS SOIR

1214 est, Mont-Royal, LA. 3-2169 ● 8 est, Beaubien, CR. 7-4113

913 e., Beaubien, CR. 7-4149 ● 3690 e., Ontario, LA. 6-2845 ● 2371 o., N.-Dame, WE. 3-7395 ● 6014, boul. Monk, PO. 6-8553 ● 5035, av. Verdun, PO. 6-2323

Protégé de Dow Finsterwald

Adrien Bigras se dit nerveux à la veille de l'omnium des É.-U.

(par **Jacques BARRETTE**)

Il y a plusieurs années, un jeune cadet des clubs Islesmere et Laval-sur-le-Lac rêvait du jour où il deviendrait professionnel de golf et, peut-être, participerait à des tournois du circuit américain.

Ce jeune homme grandit. Il devint préposé au départ "starter" au club de golf Islemere. Il chérissait encore ce rêve de devenir un "grand" golfeur.

En 1957, la caravane des golfeurs du circuit américain fit son apparition à Islemere afin de prendre part à l'omnium Labatt. Il donna son nom dans le but d'être cadet de l'un de ces as du golf. Son désir fut comblé lorsqu'on lui confia le sac de Dow Finsterwald.

Protégé de Finsterwald

A l'issue du tournoi, il confia à Finsterwald son ambition de passer professionnel. Dow le trouva sympathique et prit connaissance de son potentiel dans le golf. Il l'invita donc à se joindre à lui à titre d'assistant du club Tequesta, en Floride, à compter de l'automne suivant.

C'est ainsi qu'Adrien Bigras, âgé de 24 ans, eut sa chance dans le golf. Hier, il a rencontré Finsterwald encore une fois, à Oakmont, le site de l'omnium national des Etats-Unis. Bigras n'est pas à cet endroit à titre de spectateur, mais à titre de participant à ce grand événement sportif. Il y a environ 10 jours, Bigras a mérité une place au sein des 150 golfeurs qui joueront dans ce tournoi, le plus important au monde. Il a fini premier dans la ronde de qualification à Seattle, Washington, en présentant une fiche totale de 140 coups.

Sa famille à Ste-Dorothée

Revenons en arrière et mentionnons que le jeune Canadien français a acquiescé à la demande de Finsterwald et est resté un an à Tequesta sous la surveillance de Dow.

Après cela, il a rempli la même fonction sous les ordres de Shelley Mayfield, au club Meadow Brook, Long Island. Deux ans plus tard, il était sommé de se rapporter à l'armée américaine. Cantonné à Fort Lewis, il complétera bientôt son service militaire et entend poursuivre sa carrière dans le golf.

L'automne dernier, Adrien a profité d'un congé pour rendre visite à sa famille, à Ste-Dorothée. Il s'est rendu à Islemere afin d'y jouer au golf, évidemment. Stan Horne, pro de l'endroit, l'a vu frapper la balle et prétend qu'il possède toutes les qualités pour réussir. Selon lui, son jeu impeccable. Le développement d'Adrien lui a fait chaud au coeur parce qu'il a été le premier à lui donner quelques conseils sur les links.

A la veille de cet Omnium, Adrien a admis qu'il était nerveux. Dans quelques heures, il se présentera sur le premier tertre du club Oakmont et l'annonceur dira : "M. Bigras, c'est à votre tour de jouer." Une vive émotion s'emparera de lui. Il se souviendra de ce rêve qu'il avait fait pour la première fois alors qu'il était cadet à Islesmere et à Laval-sur-le-Lac. La réalisation de son rêve lui resserrera la gorge. Les jambes tremblantes, il frappera sa balle.

Qui sait ? Ce sera peut-être le début d'une carrière glorieuse pour ce jeune Canadien français qui a été élevé à quelques pas d'Islesmere, à Ste-Dorothée !



"MERCI DOW FINSTERWALD !" Semble dire ADRIEN BIGRAS à l'homme qui lui a fourni sa première chance véritable dans le golf, DOW FINSTERWALD. Les deux golfeurs se sont rencontrés hier sur le premier tertre du club Oakmont où ils participeront à l'omnium des Etats-Unis.

(téléphoto PA)

Opinions contradictoires de Palmer et de Player

OAKMONT, Penn. (UPI) — Arnold Palmer, le favori, et Gary Player, la principale menace étrangère, ont présenté des opinions contradictoires à l'issue de la ronde d'exercice d'hier à Oakmont, où débutera demain l'omnium national des Etats-Unis. Palmer prétendait que le terrain était équitable tandis que Player avançait le contraire.

"C'est le meilleur parcours sur lequel j'ai joué depuis 5 ans", a dit Palmer après avoir réussi une ronde de 69 coups, deux sous la normale. "Il est artificiel et n'est pas équitable", a souligné Player.

Le Sud-Africain a élaboré en mentionnant : "Quatre trappes, en plein milieu de l'allée, rendent injustement la vie misérable aux golfeurs. Aux 1er, 10e, 11e et 12e trous, des trappes punissent des golfeurs qui ont joué des coups droits. Au 12e, si vous frappez un bon coup de départ, vous retrouvez votre balle dans la descente d'une trappe.

"A votre deuxième coup, il est presque impossible de fixer votre balle sur le vert. Ce dernier est incliné en sens contraire et votre balle, même si elle est bien frappée, le traversera. De plus, je ne suis pas d'accord avec ceux qui ont formé des sillons dans les trappes à l'aide d'un râteau. L'on ne doit pas compliquer l'existence du golfeur qui retrouve sa balle dans une trappe. Le sillon devient une double pénalisation."

Pour sa part, Palmer s'est dit enchanté de la condition superbe des verts. "La balle roule normalement sur cette belle pelouse. Je n'ai pas vu de pareils verts depuis nombre d'années. Je crois que ce parcours est l'un des plus beaux de l'univers", d'affirmer Arnold qui changera peut-être d'avis avant la fin de l'Omnium !

Les deux grands amis, Palmer et Player, étaient cependant d'accord sur un point : le parcours est le même pour tous les participants.

Gene Littler, le champion défendant et récent vainqueur de l'omnium Thunderbird, a joué à Oakmont pour la première fois de sa vie, hier. Son appréciation se résume comme suit : "Vos coups de départ doivent être d'une grande précision, sinon vos chances de victoire sont nulles. J'ai été agréablement surpris de la longueur du terrain. Je le croyais plus long qu'il ne l'est. Je n'ai pas à me plaindre des verts et des trappes."

Le jeu de Littler était médiocre, hier. Il prévoyait cependant un relâchement après son éclatante victoire de dimanche dernier, à Upper Montclair.

La main blessée de Palmer ne l'a aucunement incommodé au cours de sa ronde d'exercice. Son médecin de famille l'a suivi tout le long des 18 trous et ne prévoyait aucune complication au doigt sur lequel il a appliqué trois points de suture, dimanche.

On sait qu'Arnold s'était infligé une profonde entaille à l'index de sa main droite en sortant les bagages de son coffre d'automobile. Hier, deux des points se sont défaits au cours de sa ronde. A l'aide d'un vaporisateur d'antibiotique, il a désinfecté la plaie à maintes reprises durant sa ronde.

Aujourd'hui, Palmer limitera son exercice à neuf trous, son dernier avant le début du tournoi proprement dit.

Hier, ses fers étaient redevenus efficaces, mais il s'est plaint de sa touche sur les verts. Il a réussi des neuf de 34 et de 35. Qu'aurait-il été si son potting avait bien fonctionné ?

La grande étoile du golf a prédit que le futur champion omnium des Etats-Unis sera celui qui aura accumulé un total de 280 coups, quatre sous il prévoit que le total du gagnant sera de 283 coups, le par, pour les 72 trous.

tennis

Robert Bédard reste invincible

OTTAWA, (PC) — Les vétérans du tennis ont montré qu'ils n'ont pas l'intention de s'en laisser imposer encore par les plus jeunes. Ainsi, Robert Bédard, de Lennoxville, neuf fois membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, remportait les honneurs tel que prévu, en battant un autre vétéran, Val Harit, de Montréal, par 6-0, 6-4, en finale du tournoi par invitation du club Rideau.

Harit et Rochon enlevaient les honneurs du double messieurs aux dépens de Gerry Lafortune, d'Ottawa, et Bédard, par 3-6, 6-4, 8-6.

Chez les dames, Louise Brown, de Toronto, l'ancienne championne du Canada, remportait le titre chez les dames aux dépens d'Eleanor Dodge, de Montréal, 6-2, 6-3. Mme Brown avait auparavant éliminé Shirley Harit, de Montréal, 6-3, 6-2, tandis que Mlle Dodge avait eu raison de Marion Boundy, également de Montréal, 6-2, 8-6.

La finale du double entre Mme Brown et Miriam Rainboth, de Montréal, contre Mlles Boundy et Dodge a été remise à cause de la pluie.

Froehling champion

BERLIN, (UPI) — Frank Froehling, de Coral Gables, Flo., âgé de 19 ans, un des joueurs américains les plus prometteurs, a surmonté un déficit de deux sets dans un match qui a duré près de trois heures alors qu'il a défait Ingo Buding, d'Allemagne, 2-6, 4-6, 6-4, 6-4, 6-4, en remportant le championnat en simple du tournoi international de Berlin.

Leslie Turner, d'Australie, a remporté deux championnats, le simple dames et le double mixte.

Dans la finale du simple, Mlle Turner a vaincu sa compatriote Jan Lehane, 8-6, 6-3. Dans une finale toute australienne, elle et Bob Howe ont vaincu Mlle Lehane et Warren Jacques.

Succès du St-Laurent

Inspiré par une assistance sympathique, dont les notables, de l'endroit, l'équipe de St-Laurent a fait un succès de sa rencontre d'ouverture dans la section "A" de la Ligue Maisonneuve, en triomphant de l'équipe Vétérans, par 5-2.

C'était un début très prometteur, et le capitaine André Laurin était enchanté de la tenue de ses joueurs. Les matches étaient disputés sur les courts du club au Parc Beaudet.

Voici les résultats :

Simples : Claude Gélinas (St-L.) bat Robert Brodeur, 8-1; John Hardy (St-L.) bat J.-L. Lamoureux, 8-5; mens, 8-5; Claude Beauchesne (Vet.) Ian Nordstrom (Vét.) bat Hans LammenS8, 8-5; Claude Beauchesne (Vet. bat Frank Romette, 8-6.

Doubles : René Blais et Claude Gelinas (St-L.) battent Maurice Benoit et J.-L. Lamoureux, 8-5; John Hardy et Frank Romette (St-L.) battent Robert Brodeur et Robert Lamontagne, 8-5; Claude Pare et Hans Lammens (St-L.) battent Claude Beauchesne et Gaston Miron, 8-6.

Au club LaBohème

Les épreuves du simple messieurs débuteront aujourd'hui au club de tennis LaBohème, dont le tournoi annuel a commencé hier par les simples dames. On notera l'absence de Robert Bedard et Val Harit, mais d'autres joueurs réputés tels que Roland Godin, Henri Rochon, Denis Crotty, André Tiélemans, Yvon Leblanc, seront dans la course au championnat.

Voici le programme de ces matches pour aujourd'hui :

1 h. p.m. — Henri Dessaules vs Henri Rochon.

6 h. p.m. — Denis Crotty et F. Paul; André Tiélemans vs J. Patenaude; Michel Labelle vs C. Gélinas.

7 h. p.m. — J. Messier vs Ian Nordstrom; Y. Leblanc vs R. Brodeur; J. Bourgoing vs D. Zekoski.

8 h. 30 — R. Godin vs S. Roberts.

Laberge bat Savaria

Yves Laberge, du club Sherbrooke, a causé une certaine surprise alors qu'il a vaincu facilement Claude Savaria, un représentant du club Granby, alors que l'équipe de Sherbrooke a vaincu celle de Granby par 6-1 dans un match de la ligue interzones de la P.Q.L.T.A., récemment.

Voici les résultats des matches :

Simples : Yves Labergfe (S) bat Claude Savaria ((G), 6-1, 6-2; Denis Royer (S) bat A. Desautels (G), 6-4, 6-1; Mike Bryson (S), bat Robert Ménard (G), 7-5, 6-4; Huguette Côté (S) bat Marielle Lapatrie (G), 6-3, 6-2.

Doubles : Mike Brydson et Claude Meiras (S) battent Robert Ménard et Yvon Ménard, 6-4, 6-4; Claude Savaria et A. Desautels (G) battent Richard Royer et partenaire; Huguette Côté et Louise Poulin (S) battent Yolande Comeau et Louise Plamondon (G), 6-1, 7-5.

Le Granby en 3e position

Grâce à une victoire de 7-3 remportée à Drummondville, hier soir, les Chevaliers de Granby ont devancé les Royaux au troisième rang de la Ligue des Cantons de l'Est.

John Mentis, avec trois coups sûrs et Desroches et Lamoureux, avec deux chacun, ont été les meilleurs cogneurs chez les vainqueurs. Pete Cianflone, Gaëtan Boudreau et Michel Sawyer ont cogné deux coups sûrs chacun pour les perdants.

Marcel Guilbault, qui a cédé sa place à Chabot à la neuvième manche, a été le lanceur perdant, tandis que Mike Burak a remporté la victoire, grâce à une performance de huit coups sûrs.

La Coupe Grey à Radio-Canada

OTTAWA, (PC) — Le président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, a annoncé aujourd'hui que la télévision d'Etat avait accepté l'offre que lui a faite le réseau de postes privés, CTV, de Toronto, de retransmettre sur son réseau national et sans aucun frais la finale de football de la coupe Grey.

Le bureau de M. Ouimet a en même temps rendus publique une lettre qu'il a adressée à M. John Bassett, président de CFTO-TV, de Toronto, un des postes de télévision du réseau privé, et par laquelle il accepte l'offre formulée par M. Bassett le 7 juin.

Les Twins ont remis la 1ère place aux Yankees

Les Twins du Minnesota ne sont pas demeurés longtemps en première place de la ligue Américaine. Environ 24 heures après être passés à cette position de choix, les Twins ont remis la tête du circuit aux Yankees de New York. Ces derniers sont cependant talonnés par les Twins et les Indiens de Cleveland, à une demi-partie d'eux, et par les Angels de Los Angeles, à une partie et demie des Yanks.

Les Yanks ont eu raison des Tigers de Détroit par 2-1 grâce au brio du lanceur Bill Stafford et au IIe circuit de Roger Maris. Un attrapé sensationnel de Yogi Berra a aidé la cause des vainqueurs. Il a "volé" un triple ou un circuit à Jake Wood alors qu'il y avait seulement un retrait à la cinquième manche.

Frank Lary, le lanceur perdant, était heureux à l'issue du match. Le bras qui lui a causé tant d'ennuis depuis le début de la saison était complètement rétabli, hier.

Bob Scheffing, pilote des Tigers, était aussi satisfait de la condition de son as artilleur qui a limité les Yankees à deux points et à sept coups sûrs en huit manches.

Les Angels de Los Angeles ont battu les Twins au compte de 7-5. Le voltigeur Lee Thomas a contribué deux circuits à la cause des gagnants qui ne cessent de surprendre dans la course au championnat.

Dans les autres joutes de l'Américaine, les Red Sox de Boston ont triomphé des Orioles de Baltimore par 4-3 et les Athlétiques de Kansas City ont défait les White Sox de Chicago, 2-1, à la faveur de Dave Wickersham qui a accordé seulement trois coups sûrs aux perdants.

Les Giants de San Francisco se sont approchés à une partie seulement de la première place de la ligue Nationale en battant les Reds de Cincinnati aux comptes de 2-1 et de 7-5.

Les Giants ont ainsi mis fin à une série de six revers d'affi-

Voir LES TWINS en page 46

JOUTES DE BASEBALL

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Detroit (Mossi 8-5) à
à New York (Sheldon 4-2) jour
Baltimore (Estrada 3-7) à
Boston (Schwall 1-7) soir
Cleveland (Donovan 8-2 et Ramos 3-2) à
Washington (Osteen 2-5) et Stenhouse 4-1) soir.
Minnesota (Kralick 5-4 à
Los Angeles (Grba 2-3) soir
Chicago (Buzhardt 8-5) à
Kansas City (Bass 2-5 ou Walker 6-4) soir

LIGUE NATIONALE

Los Angeles (Koufax 7-2) à
Milwaukee (Spahn 8-6) soir.
San Francisco (Sanford 6-5) à
Cincinnati (Purkey 10-1) soir
New York (Hook 4-6) à
Houston (Bruce 4-1) soir
Philadelphie (Bennett 2-1) à
St. Louis (Gibson 7-4) soir
Pittsburgh (McBean 5-3) à
Chicago (Koonce 4-1) jour

LIGUE NATIONALE

Philadelphie	000 001 100	2 8 0
St. Louis	001 000 02x	3 5 1

Brown, Baldschun (8e) et Dalrymple, Broglio, McDaniel (7e), Ferrarese (8e) et Sawatski, Schaffer (9). G-Ferrarese (2-1), P-Brown (0-5), Cir-Whitfield (2e).

Pittsburgh	220 000 000	4 8 1
Chicago	000 300 010	4 11 2

Haddix, Face (8e) et Burgess; Hobbie, Schultz (8e), Elston (9e) et Tappe; Thacker (9). G-Haddix (5-2), P-Hobbie (1-8).

Los Angeles	100 000 010	2 6 0
Milwaukee	533 200 02x	15 17 1

Podres, Ortega (2e), Roebuck (4e) et Roseboro, Camilli (6e), Burdette (4-4) et Crandall. P-Podres (3-5), Cir.-Bell (2e), Mathews (11e), H. Aaron (11e), Bolling (15e), T. Aaron 2e).

Première joute

San Francisco	000 000 200	2 11 1
Cincinnati	000 100 000	1 7 0

Marichal (9-4) et Bailey, O'Toole (4-7) et Edwards, Cir.-Coleman (9e).

Deuxième joute

San Francisco	320 010 001	7 8 1
Cincinnati	000 020 012	5 8 3

McCormick, Miller (8e), Larsen (9e) et Bailey; Drabowsky, Klippstein (4e), Sisler (6e), Wills (8e) et Foiles. G-McCormick (3-2), P-Drabowsky (1-5), Cir.-SF-Cepeda 2 (17e); Cin.-Foiles (1er).

New York	000 001 100	2 5 2
Houston	010 000 002	3 6 2

Miller, C. Anderson (6e et Taylor; Johnson (4-6) et Ranew, P-C. Anderson (3-6).

LIGUE AMERICAINE

Baltimore	000 002 010	3 10 0
Boston	103 000 00x	4 12 0

Fisher, Hall (3e), Stock (7e) et Landrith; Delock, Radatz (7e), Earley (9e) et Tillman. G.-Delock (1-1), P.-Fisher (1-2), Cir.-Malzone (7e).

Détroit	000 000 001	1 6 1
New York	101 000 00x	2 7 2

Lary, Nischwitz (8e) et Brown; Stafford (6-3) et Howard. P.-Lary (1-4), Cir.; Maris (11e).

Chicago	010 000 000	1 3 0
Kansas City	000 000 02x	2 8 0

Pizarro (3-5) et Carreon; Wickersham (7-2) et Aricie.

Minnesota	020 001 002	5 7 1
Los Angeles	102 003 10x	7 5 1

Bonikowski, Sadowski (8e), Stange (7e) et Battey; Lee, Fowler (7e), Spring (9e) et Rodgers. G. Lee (5-3), P.-Bonikowsky (8-5), Cir.-Thomas 2 (9e), Green (8e).

Cleveland à Washington, remise, pluie.

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	43	20	.683	—
San Francisco	42	21	.667	1
Pittsburgh	33	28	.569	7½
St. Louis	32	25	.561	8
Cincinnati	31	25	.554	8½
Milwaukee	28	31	.475	13
Houston	25	34	.424	16
Philadelphie	24	34	.414	16½
Chicago	20	40	.333	21½
New York	14	39	.261	25

LIGUE AMERICAINE

New York	32	22	.593	—
Cleveland	31	22	.585	½
Minnesota	34	25	.576	½
Los Angeles	31	24	.564	1½
Détroit	21	27	.508	4½
Chicago	29	30	.492	5½
Baltimore	28	30	.483	6
Kansas City	26	33	.441	8½
Boston	23	32	.418	9½
Washington	19	36	.345	13½

LIGUE INTERNATIONALE

Jacksonville	38	16	.704	—
Buffalo	33	21	.598	4½
Toronto	28	23	.549	8½
Atlanta	27	27	.500	11
Rochester	24	27	.471	12½
Columbus	21	30	.412	15½
Syracuse	20	32	.385	17
Richmond	21	34	.382	16½





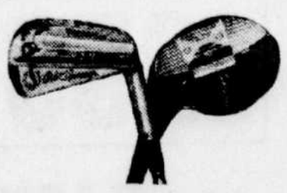
POURQUOI
les Bâtons Bobby Jones sont-ils exceptionnels en '62?

Les Bois enregistrés Bobby Jones sont maintenant offerts en deux styles frappants: Les Bois "Sans Bois" à tête de plastique Terpolymite ont l'aspect des bois, le toucher des bois, le jeu des bois . . . *mais durent autant que l'acier!* Ils ne peuvent ni s'ébrécher, ni se déformer, ni se bosseler, ni se gonfler.

Les Bois "Hydrosealed"* sont faits de plaqueminier de première qualité imprégné d'une résine très résistante. Ils sont pratiquement à l'épreuve de l'humidité.

Les Fers "Perma-Finished"* sont plaqués d'épaisses couches de nickel et de chrome d'un brillant qui dure. Les têtes sont vissées à l'inverse dans les bâtons et ne se relâchent pas.

Tous les Bois et Fers Bobby Jones sont finis au procédé "Synchro" qui les harmonise parfaitement et ils sont enregistrés pour votre protection.



SPALDING
bat la marche dans les sports

*Marque de commerce

"Arrêtez-vous à la Pizza" dans le doux confort d'une haute compression qui combine la qualité et la distinction de classe. Essayez-la.

NE LE MANQUEZ PAS!
ON Y DANSE ET ON Y MANGE DÉLICIEUSEMENT... C'EST LE "1880"
PAS DE COUVERT PAS DE MINIMUM
RESTAURANT CANDLELIGHT
7965 BOUL. DECARIE



PREMIER CHOIX
pour la Fête des Pères... 17 juin



CHEMISES D'ETE
"Lavez et portez"
SANS REPASSAGE
chez Grover's



VAN HEUSEN en térylène et coton

Lavez, faites égoutter et portez. Même si vous les lavez à la machine et les faites sécher rapidement, elles sont parfaites comme si elles avaient été repassées. On ne fait pas de meilleure chemise ni plus fraîche de nos jours.

$5.00



ROBES DE CHAMBRE depuis $10.95



CHAUSSETTES depuis $1.50



PYJAMAS Manches courtes spécial $3.50



CRAVATES en térylène lavez-et-portez depuis $2.00

CHEMISES EN TRICOT à manches courtes
Grande variété en coton, térilène et coton, banlon, antron.
$4.00 à $9.95



PANTALONS de modèle continental en coton, aussi coton et térylène
$5.95 à $8.95

Nos magasins sont ouverts les jeudis et vendredis soir

PORTEZ A VOTRE COMPTE SI DESIRE

Grover's

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE — SERVICE ET VALEURS DEPUIS 1917

- Centre d'achats Normandie
- Centre d'achats Dorval
- Centre d'achats Châteauguay
- 900 ouest, Ste-Catherine
- 160 ouest, Ste-Catherine
- 3939, rue Wellington
- Centre d'achats St-Lambert
- Centre d'achats Wilderton
- 6832, rue Saint-Hubert
- 1101 est, Ste-Catherine
- 1551 est, av. Mont-Royal
- 5251, ch. Reine-Marie

OMER DE SERRES
1406, rue ST-DENIS
AV. 8-0251
6955 rue ST-HUBERT
Centre d'achats WILDERTON
Centre d'achats ROCKLAND

126 MAGASINS
HANDY ANDY
apportent des achats à escompte à votre voisinage.

Gagnon SPORTS
SPECIALITES
7125 ST-HUBERT CR. 3-1578

KERR'S SPORTING GOODS
1242, rue STE-CATHERINE O.
UN. 6-8179

LORD'S SPORT SHOP
Centre du sport à Montréal
1300 OUEST, STE-CATHERINE
(angle rue de la Montagne)
STATIONNEMENT GRATUIT
UN. 6-8301

LUCIEN LAVERDURE
DAN MURRAY
330 Craig est
UN. 1-7258

Raymond Poupart INC.
2276 est, rue ONTARIO
LA. 6-4963

Rapary LIMITEE
3767 EST, RUE STE-CATHERINE
LA. 7-2311

TROPHIES & SPORTING GOODS LTD.
5743, av. VERDUN
PO. 7-5321

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

ENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

L'histoire de J.-P. Marcil a débuté un jour de cirque

Cela a commencé par un jeune homme qui aimait aller au cirque. Les acrobates de ces troupes ambulantes le fascinaient comme d'autres le sont par les animaux, la musique ou simplement l'ambiance du lieu. En écrivant ces lignes, nous pensons justement à ce riche et distingué financier montréalais, ancien directeur d'une importante organisation sportive d'autrefois. Il lui arrivait parfois de s'absenter de chez lui pendant une couple de jours. Mais en une circonstance, il n'était pas revenu au foyer après cinq à six jours.

Bouleversée par cette absence prolongée de son mari, l'épouse téléphona à des amis de celui-ci, les priant de faire discrètement des recherches pour retrouver le disparu. Mais deux autres jours s'écoulèrent sans nouvelles. Les amis se réunirent pour tenir conseil. Finalement, l'un d'entre eux leur dit: "je vous amène tous au cirque ce soir. Téléphonez à l'épouse de notre ami et priez-la de nous accompagner. "Même si l'invitation paraissait étrange, tous acceptèrent et tous se mirent en route vers le cirque.

La représentation principale venait de commencer et les figurants, précédés des musiciens et suivis des animaux, venaient de commencer la parade habituelle et se rapprochaient du groupe des sportsmen lorsque l'épouse poussa un cri pendant qu'elle se couvrait la figure de ses mains et que ses compagnons, à l'exception de celui qui les avait invités, poussaient des exclamations car, parmi les musiciens, ils venaient de reconnaître leur riche ami frappant vigoureusement les cymbales.

"J'étais tout aussi perplexe que vous pouviez tous l'être lorsque, ce soir, en ouvrant les pages de mon journal j'ai vu l'annonce du cirque. Et je me suis rappelé qu'il m'avait maintes fois raconté dans le passé que les cirques l'avaient toujours fasciné. J'ai pensé que cela justifiait une visite au cirque ce soir", d'expliquer à ses amis celui qui les avait invités.

Mais revenons au sujet de cette rubrique, au jeune homme ébahi par l'adresse et l'intrépidité des acrobates de cirques. Dans ses moments de loisirs, il s'efforçait de pratiquer ce qu'il avait vu sous la grande tente. Doué de remarquables qualités physiques, il ne tarda pas à exceller.

Membre du National, il ne put résister à la tentation de profiter des avantages que lui apportait la palestre de la rue Cherrier pour s'adonner davantage à tous ces tour d'acrobatie.

A la Palestre, on ne fait pas preuve d'aptitudes exceptionnelles sans que quelqu'un ne le remarque et un jour on offrit la direction de la section de la gymnastique au jeune homme. Déjà, dans certains parcs de la cité, il était déjà bien connu et avait ses groupes d'admirateurs avec lesquels il pratiquait ce qu'il est convenu d'appeler la gymnastique acrobatique.

Lacunes de notre éducation physique

C'est à cette époque, c'est-à-dire il y a une dizaine d'années que les pères jésuites de la paroisse de l'Immaculée-Conception fondaient leur centre de loisirs devenu depuis célèbre dans toute la province. Grand ami de la jeunesse et des sports, le dévoué et enthousiaste directeur de ce centre, le R. P. Marcel de la Sablonnière, S.J., jugea immédiatement nécessaire d'ouvrir une section de gymnastique. A qui la confier sinon à ce jeune homme, choix logique non seulement par sa compétence mais aussi parce qu'il était un enfant de la paroisse.



Jean-Paul Marcil

L'un et l'autre, le jeune homme, Jean-Paul Marcil, devenu président de l'Association de gymnastique du Québec, et le R. P. de la Sablonnière, nous rappelaient tous deux ces souvenirs hier lors de la conférence de presse pour annoncer la tenue du tournoi de gymnastique pour le championnat canadien les 22 et 23 juin au Centre Récréatif Maisonneuve.

Ce prochain concours, le premier du genre tenu au Québec, est le couronnement des efforts de l'un et de l'autre pour intéresser davantage notre jeunesse à la gymnastique et en vulgariser la pratique.

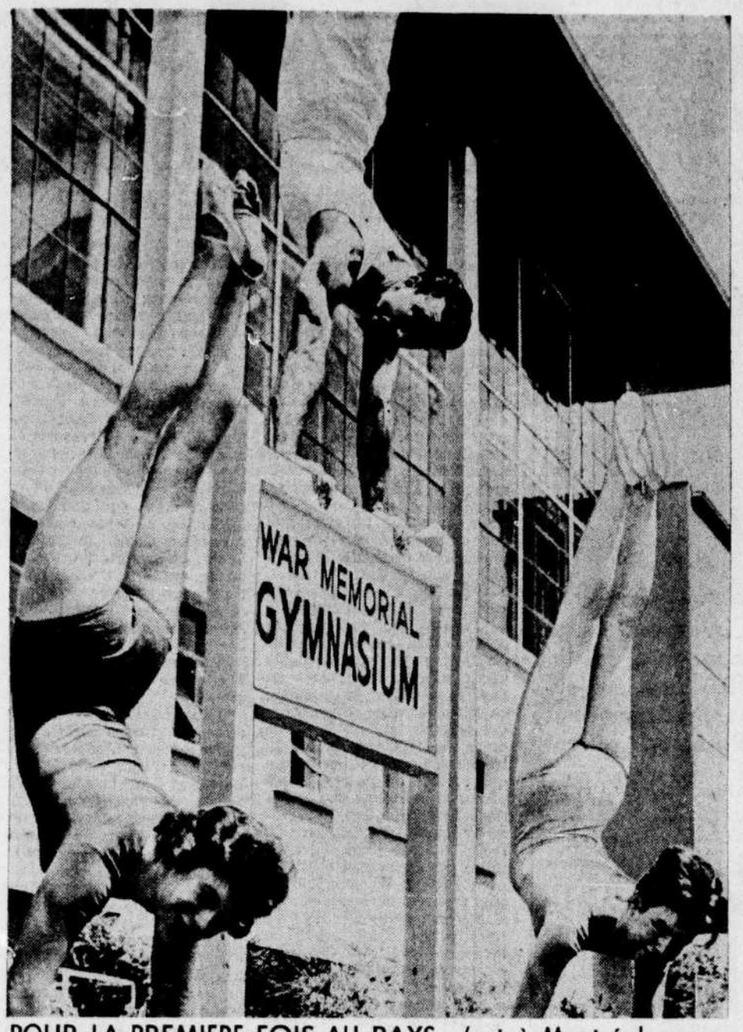
"Notre éducation physique offre tellement de lacunes flagrantes qu'il nous faut chercher à stimuler nos jeunes par la vue de d'autres qui ont réussi à atteindre les sommets", nous déclarait le père de la Sablonnière. Il est convaincu que le tournoi exercera une influence bienfaitrice dans le monde local en ce qui révélera la gymnastique sous un aspect que très peu des nôtres connaissent. On verra en effet à l'oeuvre des jeunes qui ont consacré des années pour atteindre ce degré de perfection dans la pratique d'exercices.

Ce sera aussi une opportunité de constater combien cette forme d'éducation physique s'est développée au Centre de l'Immaculée-Conception à travers les années. Marcil nous avouait hier que c'est tout d'abord la gymnastique acrobatique qu'il avait enseignée puis un jour, en lisant un entrefilet de quelques lignes dans un journal local, il apprenait qu'une démonstration de gymnastique, genre olympique, allait être présentée à l'Université McGill. Depuis, il est devenu un apôtre de ce style qui comme nous l'expliquait l'un des juges du prochain tournoi, Jack Troye, n'exige pas tellement d'exploits spectaculaires, acrobatiques comme une perfection dans tous les mouvements. C'est la facilité avec laquelle certains gestes très difficiles sont réussis qui est la marque dominante d'une brillante performance.

Au Centre de l'Immaculée-Conception, la gymnastique a subi une impulsion formidable et c'est ainsi que depuis 1956 ses représentants figurent dans presque tous les concours à travers le Canada. Ils sont allés à Vancouver, Windsor, Toronto et maintes villes de l'ouest et partout leur tenue a suscité les plus élogieux commentaires. A Vancouver, l'équipe a remporté le championnat junior du pays. On est sans doute aussi au courant que Marie-Claire Larsen a décroché le championnat junior du pays et que Gilbert Larose a décroché le même honneur dans la section masculine.

Aux Jeux pan-américains de Chicago, Claire Larsen se classa troisième et n'eût été d'un accident

Voir ENTRE NOUS en page 46



POUR LA PREMIERE FOIS AU PAYS, c'est à Montréal que se dérouleront les tournois canadiens de gymnastique. Les dirigeants du Centre des Loisirs Immaculée-Conception préparent ce tournoi, qui sera présenté au Centre Récréatif Maisonneuve, les 22 et 23 juin. Des athlètes de Vancouver, de Saskatoon, de Calgary, de Windsor et d'Halifax viendront prendre part à la compétition. Ici, trois gymnastes de Vancouver, qui sont déjà inscrits. De gauche à droite, Mlle L. WOZNIAK, BILL VENNELLS et Mlle KAREN KRICSHAK. Cette photo a été prise à Vancouver.

Plusieurs clubs inscrits dans le tournoi Pee Wee de l'Immaculée

Le baseball amateur connait présentement dans la métropole et à travers la province une vogue sans précédent. C'est ce qui a amené les dirigeants du comité du baseball du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception à organiser à l'intention des plus jeunes adeptes de ce sport un tournoi à l'échelon provincial.

Le club des Kinsmen Alouettes a généreusement accepté par la voix de son président, Me Jean-Baptiste Crépeau, d'accorder son patronage à ce tournoi.

MM. Maurice English et Denis Brodeur, du Centre de l'Immaculée-Conception, organisent ce tournoi conjointement avec M. Phil Wimmer, régisseur des sports au Service des Parcs de la Cité de Montréal qui accorde son entier appui à ce projet.

Plusieurs équipes se sont déjà inscrites, telles que Ville St-Michel, Ste-Thérèse, Verdun, Laprairie, Rosemont, Plateau, Ste-Bernadette. Les directeurs d'équipes qui veulent inscrire leurs jeunes à ce tournoi doivent communiquer au plus tôt avec M. Denis Brodeur ou M. Maurice English au Centre de l'Immaculée-Conception.

Toutes les équipes de la ville de Montréal qui seront acceptées au tournoi auront la permission de choisir leurs joueurs parmi les équipes qui ne font pas partie du tournoi.

Une localité de l'extérieur de la métropole qui inscrit une équipe à ce tournoi doit choisir ses joueurs à l'intérieur de ses limites.

Le tournoi débutera jeudi le 5 juillet pour se terminer dimanche le 8 juillet.

Joseph Benedict, un postillon qui habite Baltimore, préfère les Browns de Cleveland aux Colts de Baltimore, aussi a-t-il récemment acheté un billet de saison des Browns pour la prochaine saison ... il franchira quelque 800 milles à chaque fin de semaine où les Browns seront à Cleveland ...



nous avons toujours gardé NOS CLIENTS

CHEVROLET
CHEVY II
corvair
ENVOY
OLDSMOBILE
F-85

MEILLEURES ALLOCATIONS D'ECHANGE

gohier
AUTOMOBILES LIMITEE
1580, AMHERST
COIN DE MONTIGNY
3333 est, JARRY

Bond

SPECIAL DE 3 JOURS

chez BOND, 500 ouest, STE-CATHERINE
AU CARRE PHILLIPS



Votre meilleur achat d'habit d'été

COMPLETS TROPICAUX

1 pantalon-Prêts à porter

55% TERYLENE & 45% LAINE

Un tissu au mélange idéal que vous préférerez pour vos vêtements durant la chaude saison. Les tailleurs spécialistes de Bond ont réussi un coup de maître en confectionnant ces complets, très élégants, dans un tissu au mélange idéal 55% térylène et 45% laine. Ce tissu d'été de bonne tenue et infroissable conservera à votre complet une apparence fraîche et impeccable toute la journée, en toute occasion. Les plus nouveaux modèles et les plus belles nuances estivales. Modèles à 2 et 3 boutons. Tous modèles dans les tailles courtes, régulières et élancées.

47.50 CHACUN

2 COMPLETS POUR SEULEMENT ... $85

Satisfaction totale ou remboursement total

Bond
CARRE PHILLIPS
Tél. VI. 4-9374

RETOUCHES GRATUITES

Ouvrez un plan budgétaire BOND et prenez 26 semaines pour payer

STATIONNEMENT GRATUIT de 1 heure
terrain St-Régis, carré Phillips
Ouvert : 8.30 a.m. à 6 p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.





La biographie du spectaculaire Willie Davis à la télévision

Le voltigeur Willie Davis, qui en est à sa troisième saison avec les Dodgers de Los Angeles, fait parler de lui ces temps-ci ! Dimanche dernier, il frappait quatre coups sûrs dans la première joute du double entre son équipe et les Colts de Houston. Quelque temps auparavant, Willie avait accompli un exploit inusité en comptant du premier but sur un simple de son homonyme Tommy Davis.

S'il faut en croire le film "La biographie d'une recrue", qui raconte les débuts du jeune noir de 22 ans dans le baseball organisé et comment il a atteint les majeures, c'est grâce à la patience et à l'initiative de l'éclaireur Kenny Myers si Willie Davis a réussi.

Quand Myers a découvert l'excellent athlète Willie Davis au High School Theodore Roosevelt, à Los Angeles, il ne fut impressionné ni par sa tenue au monticule, ni par son coup de bâton, mais par sa rapidité sur les buts.

Davis était l'étoile de l'école dans tous les domaines de l'athlétisme; et quand Myers lui offrit de travailler avec lui, le jeune homme n'hésita pas un seul instant.

Il n'eut même pas la patience d'attendre la fin de son année académique. Tous les jours, sous la dictée de Myers, Willie Davis travailla à réaliser son rêve.

Plusieurs surprises l'attendaient, entre autres, le grand changement de frappeur droitier en frappeur gaucher. Myers expliqua le changement en disant que son élève gagnerait ainsi trois pieds vers le premier but.

Myers mit également fin aux jours de Davis comme lanceur et il en fit un voltigeur où Willie pourrait mettre sa rapidité à profit.

Patiemment, Myers consacra nombre et nombre d'heures à la formation de son élève. Il approfondit avec lui la science du coup de bâton et du jeu défensif.

Sa théorie consistait à découvrir un athlète complet, à partir à zéro avec lui et à faire de lui un joueur de baseball des ligues majeures !

Il a parfaitement bien réussi avec Willie Davis puisque le jeune homme n'a passé que deux ans dans les mineures, à Reno et Spokane où il remporta chaque fois le championnat des frappeurs.

Le film est extrêmement bien fait. Tous les épisodes s'enchaînent admirablement, quelque peu dramatisés, mais sans exagération.

C'est un coin du voile soulevé sur le monde intime du baseball, sur une équipe qui ne peut que rappeler de bons souvenirs aux amateurs de Montréal et de la région, puisqu'il s'agit des Dodgers.

On revoit des figures connues, Sandy Koufax, Don Drysdale, Johnny Podres, Walter Alston, Clay Bryant; on voit l'entraînement à Vero Beach, les nombreuses machines utilisées pendant cette période.

On assiste également aux progrès personnels de Willie Davis, à ses déboires, à ses ennuis, à ses succès.

L'adaptation de l'anglais au français comportait de nombreux problèmes. Par exemple, le scénario original faisait parler la mère de Willie Davis, Willie lui-même, l'éclaireur Kenny Myers, le gérant Walter Alston, le directeur des filiales Fresco Thompson.

Mais le réalisateur Ronald Corey a réussi un excellent montage. Le film sera présenté au réseau français de Radio-Canada, ce soir, à 10 h. p.m. René Lecavalier en sera le commentateur.

Au moment où les Dodgers viennent tout juste d'accéder au sommet de la Ligue Nationale, au moment où Willie Davis occupe l'une des premières places au classement des frappeurs, la présentation du film "La biographie d'une recrue" ne pouvait mieux tomber.



DU ROSEMONT... AU WYOMING. — C'est avec une fierté légitime que Pierre Desjardins a revêtu le coupe-vent qui lui aura permis d'atteindre un but qu'il s'était fixé dans sa jeunesse: aller étudier aux Etats-Unis, ou plus précisément à l'Université du Wyoming. Les Bombers de Rosemont auront servi de tremplin.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

"Un rêve longtemps caressé se réalise"

par Guy PINARD

Pouvoir étudier aux Etats-Unis, c'est déjà quelque chose pour un jeune qui recherche la perfection, qui n'a pas peur de s'exiler pour quérir chez l'oncle Sam des diplômes qui ne pourront manquer de lui servir.

Mais joindre l'utile à l'agréable, pouvoir pratiquer un sport qu'on aime tout en poursuivant ses études dans un décor enchanteur, dans un milieu dont la renommée n'est plus à faire au point de vue relations industrielles, c'est encore mieux.

C'est là la chance qui vient d'échoir à Pierre Desjardins, un Montréalais de 20 ans, un joueur qui, un jour, viendra permettre aux Stephens, Dixon, Clark, Thompson de franchir la défensive adverse.

Avant de porter les couleurs des Bombers de Rosemont, Pierre était un inconnu sur la scène sportive locale. Ses succès, à part ceux qu'il avait remportés au niveau intercollégial, étaient rares. Une première visite au camp canadien des Alouettes devait toutefois changer le cours de sa vie.

Une première visite

"Il y a deux ans, de raconter le garde montréalais, après deux saisons avec les Alouettes d'East End, dirigés par Jack Faikney, je me présentais au camp des Alouettes.

"Jusque-là, mon père s'était opposé à ce que je joue au football, mais c'est à la suite de ce camp que tout comme moi, il s'est mis à aimer le football."

Et Pierre d'expliquer, avec une modestie qui attire notre respect, les quelques succès remportés depuis.

A sa première année avec les Bombers, ces derniers ont remporté le championnat junior du pays, et Pierre commençait à faire sa marque comme garde, grâce aux habiles conseils de celui qui est considéré comme l'un des meilleurs instructeurs amateurs au pays, Ike Armomin.

A la suite de cette saison-là, Pierre ne pouvait se présenter, l'an dernier, au camp d'entraînement des Alouettes, parce qu'il était alors en pleine période d'examens, chez les Eudistes de Rosemont. Toutefois, il était au seuil de la meilleure saison de sa carrière.

Il n'oubliera pas de sitôt l'automne 61, parce qu'il lui aura permis de faire connaître son nom d'un bout à l'autre du Canada, à la suite d'une joute du tonnerre, à Calgary, en finale canadienne, après une saison exceptionnelle avec les Bombers.

Les Bombers devaient perdre la joute, mais Pierre fut choisi parmi les étoiles de la rencontre, malgré son poste d'ordinaire obscur.

Pierre, qui aura 21 ans en octobre prochain, est le cadet d'une famille de sept enfants. Aussi, son père voulait-il lui assurer un avenir solide.

"Bien sûr que nous voulions gâter Pierre, donner notre dernier coup parce que nous savions qu'il était le cadet. Nous avons toujours désiré qu'il poursuive ses études, et la chance qu'il a, en ce moment, il ne peut la refuser."

Ainsi parlait un père enthousiaste, content de la bourse offerte par l'Université du Wyoming à son fils.

Et en attendant de venir hanter les lignes défensives ennemies du Big Four, Pierre transportera, pour quatre ans, ses pénates sous le ciel de Laramee, Wyoming, où il tentera de devenir le premier Canadien français à être choisi sur l'équipe "All American".

Sur la scène du hockey

Baltimore dans la Ligue Américaine

CLEVELAND. (PA) — La ville de Baltimore a été admise hier au sein de la LAH.

Le Bureau des gouverneurs du circuit a rendu sa décision à la suite de deux réunions du matin et de l'après-midi. On n'a pas fait connaître le résultat du vote mais Baltimore se devait de recueillir six des huit votes lors du scrutin secret.

Plus tard, lors de cette assemblée de trois jours qui a débuté lundi, les gouverneurs porteront leur attention sur le calendrier de la prochaine saison. On a joué 70 parties l'hiver dernier et on croit qu'on portera ce nombre à 72 la saison prochaine.

Les autres équipes du circuit sont Québec, Buffalo, Cleveland, Hershey, Pittsburgh, Providence, Rochester et Springfield. Lors de l'assemblée du mois dernier, la ligue avait refusé à Springfield et à Rochester la permission de déménager leur franchise à Baltimore.

Club encore sans nom

On n'a pas encore choisi un nom à la nouvelle équipe qui sera la première formation professionnelle à évoluer à Baltimore depuis 1956 alors que le feu a détruit Carlin's Park et a privé les Clippers de Baltimore, de la ligue de l'Est, de leur patinoire.

Cette franchise a été subséquemment transférée à Charlotte, C.N.

La nouvelle équipe de la LAH devra recruter tout son personnel de joueurs de A à Z, mais on a laissé entendre que les négociations sont déjà fort avancées en vue d'une entente avec les Rangers de New-York, de la LNH.

Le soccer canadien respectera la FIFA

TORONTO. (PC) — Les officiels du soccer canadien sont avisés que la Fédération internationale de Football Association, la FIFA, ne veut avoir aucun changement dans les règlements qui gouvernent le soccer international.

L'avertissement vient de la FIFA après qu'elle eut appris que les officiels de la Ligue de l'Est du Canada tentait d'introduire des règlements dans le soccer.

Quelques changements visaient à inclure des punitions aux joueurs pour leur jeu rude, comme au hockey.

Lorsque la FIFA eut vent de l'affaire, l'Association laissa savoir que toute équipe jouant selon ces règlements pourrait être suspendue.

Le président Harold Ballard, de la Ligue de l'Est, a expliqué pourquoi il voulait introduire ces règlements dans le soccer.

"Nous sommes inquiets du jeu rude dans nos joutes. C'est pourquoi nous avons pensé de pouvoir instituer certains règlements pour parer à la situation.

"Mais nous avons trouvé, après une assemblée avec les arbitres et une véritable tentative d'atteindre une solution satisfaisante au problème, que le genre de punitions comme au hockey n'était pas applicable. Leur application poserait un grave problème."

Au hockey, un joueur doit se retirer pour au moins deux minutes, pour une infraction mineure ; au soccer, le joueur ne le fait pas, la punition étant imposée à toute l'équipe sous la forme d'un botté de punition.

Ballard dit que les règlements de la FIFA "défendent de changer les règlements du soccer, seulement en de rares exceptions". Une d'elles, dit-il, est l'utilisation de substituts, au Canada et aux Etats-Unis.

"Nous ne voulons rien faire pour attirer l'antipathie sur notre ligue, peut-être même la voir hors la loi", a dit Ballard. "Quelques-uns de nos projets, croyons-nous encore, pourraient aider à rendre le soccer plus attrayant, mais la FIFA dirige le sport et elle seule peut autoriser les changements."

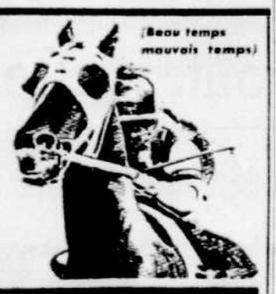


L'HUILE À MOTEUR HORS-BORD



CONTRIBUE À LA JOIE DE VIVRE!

COURSES CE SOIR 8 H. 15 du LUNDI au SAMEDI
Sauf le dimanche



Blue Bonnets
Admission générale $1.00 — Clubhouse $2.50



rien ne procure autant de satisfaction qu'un
OLD PORT
le cigare ultra-doux au goût ultra-fin
11¢
Prix suggéré

CHASSE & PÊCHE



SERGE DEYGUN

Qu'est-ce que l'ultra léger ?

Si vous fréquentez les clubs de pêche ou les lieux publics achalandés réservés pour ce sport, vous avez peut-être remarqué que certains pêcheurs étaient "armés" d'un équipement spécial. Si vous êtes comme moi et que vous êtes curieux, vous vous êtes sans doute approché pour mieux voir de quoi il s'agissait... Et vous avez découvert que ce nouvel équipement était en quelque sorte, "miniaturisé" ou si vous préférez : considérablement allégé.

La canne est moins longue que celles employées pour le lancer léger ordinaire. C'est-à-dire qu'elle se tient dans le 4, 5, 5½ et ne dépasse pas le 6 pieds. Le moulinet aussi a subi une "diette" ! A peine la moitié de la taille d'un Mitchell, par exemple, et de poids correspondant. En prenant en main ce nouvel engin de pêche, on constate avec étonnement que le poids total de la canne et du moulinet font osciller la balance à **8 onces !** Une plume quoi... et l'on ne peut s'empêcher de conclure aux émotions fortes que l'on doit ressentir quand un poisson de taille moyenne saisi le leurre guidé par un attirail aussi léger ! Quand on examine de plus près ce micromoulinet, on s'aperçoit que le récupérateur (pick-up) ou doigt métallique levant le fil sur le tambour, est absent ! Comment fonctionne donc cet étrange moulinet dont le tambour fait capot sans toutefois être fermé ? Intrigué depuis quelque temps parce que les Américains appellent "spincasting", je me suis arrangé pour rencontrer l'inventeur de ce moulinet. C'est un Néo-Canadien. Il habite Montréal.

Un chercheur nommé Klein

Cet inventeur souriant et timide a bien voulu répondre aux questions que je lui ai posées à votre intention. Les voici : **Quel est l'origine de ce nouveau moulinet ?**

Jacques Klein fouille dans ses notes et me répond: "L'histoire remonte en réalité à 14 ans, bien avant que les Américains "réinventent" le moulinet a capot, sous le nom de "spin-cast reel".

"En 1949, le prototype de ce genre de moulinet avait été construit par un ingénieur parisien qui, faute de capitaux suffisants, n'avait pas pu le commercialiser. Depuis ce temps, j'avais beaucoup pensé à cette question.

Le moulinet de lancer léger, bien qu'étant un perfectionnement sensationnel du moulinet à quadruple multiplications, ou "bait casting", avec un tambour mobile, ne me satisfaisait pas complètement. Pas plus que la solution du moulinet à capot d'ailleurs... Je me suis donc penché sur ce problème.

Ayant trouvé en France un fabricant de moulinet particulièrement dynamique, je l'ai incité à mettre en pratique mes idées, et après deux ans de tâtonnements, nous sommes parvenus à sortir le premier moulinet à pick-up fixe : Le "pilote", puisqu'il faut l'appeler par son nom. C'est un petit moulinet spécialisé, destiné à la pêche dite "ultra légère", avec une ligne de nylon-monofilament de **2 à 5 livres-test** au maximum. Il combine les avantages du moulinet à lancer léger classique ou "spinning" et de celui à capot ou "spin-cast". La bobine n'est pas enfermée dans une cloche, freinant le lancer, et en plus, il est possible de ne se servir que d'une main pour effectuer le lancer, ce dernier point étant jusqu'alors le seul avantage du moulinet à capot."

Quels sont donc les défauts à éliminer sur les moulinets actuels ?

"Le moulinet de lancer léger présente l'inconvénient d'obliger le pêcheur à se servir de ses deux mains pour lancer. De plus, il a, la plupart du temps, un ramasseur de fil (pick up) assez fragile, avec un ressort de rappel souvent hors d'usage. Je dis **souvent** et non pas toujours car j'ai actuellement les moulinets **Bam 200 et 300 luxe** qui pallient à cet inconvénient majeur en utilisant un pick up très fort, fait d'un fil d'une pièce en acier inoxydable, commandé, non pas par un ressort spirale, toujours sous tension, mais par un ressort à boudin travaillant sous faible tension grâce à un système de basculement à mouvements excentriques."

Et sur les soi-disant nouveaux spin cast américains ?

"Le principe de base du moulinet à lancer léger, soit l'échappement du fil en spirale a été utilisé, mais la difficulté relative, tout au moins pour les débutants... et les paresseux venant de l'utilisation des 2 mains pour faire le lancer a été éliminée. Mais un autre défaut est apparu : Le fil subit une contrainte qui diminue le rendement du lancer.

"En effet, de par son élasticité, le fil jaillit littéralement de la bobine pour décrire un fuseau de révolution, c'est-à-dire que le fil s'inscrit toujours à l'intérieur d'une sorte d'oeuf allongé dont le gros bout est la bobine, et le petit, le premier anneau de la canne. Il se continue par un cône jusqu'à l'anneau de tête, ou **tête de scion.** Lorsque l'on coiffe la bobine avec un **capot,** l'échappement du fil en forme d'oeuf très allongé (jusqu'à 2 pieds) se transforme en un cône d'échappement d'au plus, un pouce de hauteur. De ce fait, toute l'énergie cinétique dans le fil jaillissant se détruit par le frottement sur les parois internes du capot, le fil sortant par un petit trou à son sommet. Naturellement, la longueur du lancer est diminuée. Le second défaut de ce type de moulinet, est la difficulté rencontrée pour changer la bobine, ou bien retirer le fil pris sous la bobine à la suite d'une fausse manoeuvre."

Et dans le système Pilote, ça n'existe pas ?

"Le moulinet Pilote a été réalisé avec l'idée d'éliminer le plus possible ces inconvénients, par la **supression du pick up mobile** et de son ressort en faveur d'un **ergot** immédiatement interchangeable fixé sur le tambour. Le principe du moulinet de lancer léger, soit un échappement libre du fil, a été gardé.

L'avantage du spin cast, qui consiste à ne se servir que d'une main pour le lancer, a été retenu sous une forme modifiée : le système de levier compliqué et fragile a été remplacé par le levage de la bobine avec le pouce et l'index de la main tenant la canne et le moulinet. Le fil se trouve bloqué entre l'index et la joue de la bobine, le pouce étant alors escamoté. La projection du leurre se fait en levant l'index en fin de lancer.

La récupération se fait comme dans les autres moulinets, simplement en tournant la manivelle. Le "Pilote", comme je l'ai déjà dit, est spécialement conçu pour l'ultra-léger, pour accompagner une canne **courte** (4 à 6 pieds maximum) donc très légère, en fibre de verre, creuse de préférence. Pour la pêche à la truite, le plaisir qu'on ressent est inégalé !"

Ayant examiné ce nouvel équipement, je ne tardais pas à me le procurer pour l'essayer sur ce que nous allons lire DEMAIN : "La truite de ruisseau" !

Bonallack éliminé

HOYLAKE, Angleterre. (UPI) — Michael Bonallack, champion défendant du championnat amateur britannique, a été éliminé hier en deuxième ronde de ce tournoi par un inconnu, Jackson Taggart, fils 23 ans, d'Irlande du Nord, par 2 et 1. Vette vibrante surprise facilitera la tâche de Joe Carr s'il faut en croire les experts. Carr, trois fois victorieux, est maintenant le grand favori du tournoi.

Douze Américains ont remporté des victoires dans les première et deuxième rondes, hier.

John Durry, de la Nouvelle-Zélande, a aussi été battu. Il était au nombre des favoris du tournoi.

Roma menacé d'expulsion

TORONTO. (PC) — Un porte-parole du Roma de Toronto, le club de la ligue professionnelle de soccer de l'Est, qui avait reçu ordre de payer une amende de $1,000 et une garantie de $5,000, a laissé entendre que le club se rendrait aux exigences de la Ligue.

Le Roma a quitté le terrain alors qu'il restait 23 minutes de jeu dans une partie à Buffalo, la semaine dernière.

Une décision à ce sujet serait annoncée aujourd'hui.

Ton amitié m'a souvent fait souffrir ;
Soit mon ennemi, au nom de l'amitié.

William BLAKE.

VALIANT
1962 NEUVE
$2445
COMPLETE AVEC CHAUFFERETTE OU
$390
PAIEMENT INITIAL OU ECHANGE
7%
FINANCE PERSONNELLE
N.B.
Si la valeur de votre échange vaut plus que le paiement initial, le surplus vous est rendu comptant si désiré.
Le même arrangement est applicable sur une Dodge neuve 1962 avec $100.00 de plus sur le paiement initial.
PAGÉ
& FILS LTEE
3350 WELLINGTON, VERDUN
PO. 6-3571
OUVERT JUSQU'A 10 HRES P.M.



DANS ST-LAURENT ST-GEORGES
VOTONS LIBERAL
TURNER X
COMITE LIBERAL ST-LAURENT-ST-GEORGES

Le plus grand CHOIX des meilleures voitures d'occasion SE TROUVE À CETTE ENSEIGNE
voitures OK d'occasion chez
les concessionnaires CHEVROLET-OLDSMOBILE



Armand Demers est devenu un spécialiste de l'identification

"Un matin, vers onze heures, le téléphone sonne.

J'était alors sur une piste du Maryland. C'était la propriétaire d'une riche écurie qui appelait : "Monsieur Demers, me dit-elle, il y a certainement erreur ou fraude. Le cheval X qui a gagné hier et qui m'a déjà appartenu est mort. Il avait été abattu par mon gérant . . ."

Je fis enquête. Je découvrais que c'était bel et bien l'ancien pur sang de la riche dame qui avait remporté la victoire. Son gérant n'avait jamais abattu la bête. Il l'avait soignée, remise sur pied et vendue. D'où l'imbroglio."

C'est Armand Demers qui nous raconte cette anecdote.

Il est juge au paddock à la piste Blue Bonnets.

Originaire de Montréal, gradué du collège de St-Rémi, puis du collège St-John des Jésuites, à Brooklyn, Armand Demers est à l'emploi de l'agence Pinkerton depuis trente ans. Son père, qui demeure maintenant près d'Ottawa, avait déjà été propriétaire de chevaux. C'est ainsi que le fils s'intéressa lui aussi aux chevaux de courses. Il a travaillé sur toutes les pistes des Etats de New York, du New Jersey, du Maryland et de la Floride. Son travail est de vérifier l'identité des chevaux.

Pas seulement celle des chevaux avant les courses, mais aussi celle des jeunes poulains. Le pedegree de chaque cheval est soigneusement enregistré avant son apparition sur les pistes de courses, de même que sa photographie. Demers précise que la conformation des pattes est aussi très importante dans l'identification des chevaux qui sont tatoués en plus.

Demers n'en est pas à son début à Montréal. Il y a travaillé l'an dernier et lors des dernières saisons du turf à Montréal.

"Tout a bien changé depuis. La piste de Blue Bonnets peut se comparer avantageusement à nombre de pistes américaines où j'ai travaillé. La bonne classe de chevaux est d'abord attirée par la richesse des bourses offertes et le parcours de Blue Bonnets n'a rien à envier aux autres pistes américaines du même genre."

Armand Demers a épousé une jeune fille de Montréal (Claire Fournier). Le couple n'a pas d'enfant.

Kennecott, 4e dans la septième course, a été réclamé par Robert Day pour la somme de $1,500. Lester Snow sera le nouvel entraîneur du cheval. Il appartenait à J. C. Meyer.

Merwin Tromblay, qui purge présentement une suspension mineure, songerait à abandonner le métier de jockey parce qu'il a des difficultés à maintenir son poids. Il songe à devenir juge au départ.



M. Armand Demers

Choix à Blue Bonnets

1 — Doctor Tony, Red Bric, Hy Skeeter
2 — Ruby Gar, B.B. Rose, Wry Comedy
3 — Goodfield, Quest of War, Farmer's Daughter
4 — Great Run, Peace Power, Pont Rouge
5 — Heavy Man, Inga B., Roman Paisano
6 — Top Tourn, Tote All, Banner Lou
7 — Doc's Doll, Wings of Song, Top Field
8 — Will Amaze, Poppin Porter, Willie's Love
Le meilleur : Doc's Doll.

Rosemont gagne en 12 manches

Maisonneuve et Daviault poursuivent leur marche

Si le Maisonneuve semble vouloir faire cavalier seul dans la section est de la Ligue Royale Jr, il n'en est pas ainsi dans la section ouest où seulement deux joutes séparent le Villeray, au premier rang, du Verdun, au sixième.

Hier, la vieille formule Maisonneuve-Daviault a continué de terrasser l'adversaire alors que le Maisonneuve a facilement eu raison du Longueuil, 7-1.

Adrien Daviault n'a peut-être retiré que quatre frappeurs au bâton, mais il n'a accordé que trois coups surs, des simples de Charbonneau, Traig et Lamoureux. Il s'agissait de sa quatrième victoire d'affilée.

Qu'on le veuille ou non, le Verdun poursuit sa série de succès. Hier, il a remporté sa troisième victoire d'affilée, depuis l'arrivée de Cusson, Marotte et Blais, triomphant du Ville-Marie, 5-1, lors de l'ouverture locale des Sénateurs. Même s'il a accordé neuf coups sûrs, Bernard Roch a été le lanceur gagnant. Le receveur Gilles Marotte a fait compter deux points avec un double, tandis que Guy Potvin a réussi trois coups sûrs pour les perdants.

A St-Laurent, le club de l'endroit a effectué un retour de 5 points à la sixième manche pour triompher du Ville Mont-Royal, 8-6. Larry Burbrier, qui a remplacé Wayne Green à la troisième manche, a remporté sa deuxième victoire de la saison, en relève.

Ken Deshaw, qui a été obtenu du Lachine, en échange pour Robert Sirois, a cogné un double et un simple pour les vainqueurs.

Dans les autres joutes à l'affiche, le Parc Extension a vaincu le Villeray, 8-6, tandis que le Plateau a eu raison du St-Henri et de Roger Lefrançois, 7-3. Alex Mathews et Steve Major ont fait compter six des sept points des vainqueurs.

Rosemont gagne

Deux seules joutes étaient à l'affiche dans la Ligue Nationale. A Lachine, le Rosemont a mis douze manches avant de triompher du Lachine, 7-6. Denis Tresidder, qui a remplacé Allain à la cinquième manche, a remporté sa cinquième victoire de la saison. Marcel Allard et Bob Golding, le lanceur perdant, ont limité les hommes de Gerry Lefebvre à quatre coups sûrs, mais leurs coéquipiers ont fait piètre figure à la défensive, commettant sept erreurs.

Enfin, le National, qui continue de mener la vie dure au St-Jérôme sans toutefois parvenir à le vaincre, a compté quatre points à la deuxième manche, mais les hommes d'André Pellerin ont marqué un point à la sixième manche pour égaliser le pointage, 4-4.

OCEANPORT, N.J. (UPI) — Le pur sang Roman Line ne courra plus. Deuxième dans le derby du Kentucky, troisième dans le Preakness, Roman Line s'est blessé à l'entraînement, alors qu'il se préparait à participer à l'épreuve principale à la piste Monmouth, hier.

Les résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE — 5 furlongs — A réclamer — $1,200

	Poids	PD	¼	½	LD	Fin	Jockey	Propriétaire	Cote
Teracota Belle	110	1	1	1	1	1-2	H. Uyeyama	D. L. Hurst	1.20
Le Grand R.	113	9	5	4	2-2		T. Johnson	R. et J. Carson	21.65
Chilly Doyle	115	2	2	3	3-2		R. Venne	K. J. Ness	2.10
Mrs. Fish	110	5	3	3	4-2¾		K. Davidson	R. Fisher	8.50
Tessa's Ring	114	6	7	5	5-1		E. Johnson	F. Perry	48.40
Denmark	115	8	6	6	6-1		J. Brenner	D. Kopper	47.90
Mancivi	113	4	8	8	8-1		A. Garry	J. Mandracchia	8.90
Baby Rue	110	7	4	9	9		R. Pasquarelli	E. Montanaro	36.75

Durée : 29 - $4.2 - 1:01 — Piste bonne

Teracota Belle (1)	4.40	3.70	2.50
Le Grand Rouge (6)		14.30	5.20
Chilly Doyle (4)			2.70

DEUXIEME COURSE — 6½ furlongs — A réclamer — $1,100

	Pds	PD	¼	½	LD	Fin	Jockey	Propriétaire	Cote
Alsandra	117	2	4	2	1	1-4	G. Nadeau	L. J. Nemett	3.45
McGibbney	117	9	8	8	7	2 cou	J. Martin	J. Hess	6.10
Mrs. Steriti	117	1	5	3	2	3-1	E. Johnson	F. Perry	14.90
Princess Te.	112	8	9	6	6	4-1	P. Kallai	J. J. Fleming	12.95
Oxlin	117	3	1	1	3	5-1	F. Johnstone	A. Cimini	33.00
Shirrer	117	6	4	5	4	5 cou	A. Garry	D. Schreiter	18.90
Bonnie Jean	107	5	3	4	8	8-4	C. W. Krohn	K. J. Ness	1.80
Turkey Pal.	114	4	2	7	9	9	A. Nash	H. Lam	8.95
							A. Green	A. G. Hedges	5.60

Durée : 24.3 - 50 - 1:16.4 - 1:23.4 — Piste bonne

Alsandra (9)	8.90	5.40	3.70
McGibbney (2)		7.40	4.80
Mrs. Steriti (8)			6.20

PARI DOUBLE : (1-9) $24.90

TROISIEME COURSE — 2 ans — 5 furlongs — $1,200

	Poids	PD	¼	½	LD	Fin	Jockey	Propriétaire	Cote
Mr. Jiffer	111	1	1	1	1	1-2¼	K. Davidson	G. C. Stable	1.75
Mazarette	111	5	6	3	2	2-1	A. Uyeyama	Stafford F.	8.75
Joe Joseph	118	4	3	2	3	3-8	B. Green	F. H. Merrill Jr.	1.85
Abe's Brother	118	6	5	5	4	4-3¾	M. Kennedy	M. Woodhull	19.15
Dandy Carrier	115	3	4	6	5	5 cou	A. Nash	C. P. Poland	4.35
Running Trance	108	2	2	4	6	6-11	A. Garry	Larch Tree F.	4.20
Rusty Trust	115	7	7	7	7		J. Brenner	S. L. Evans	26.50

Durée : 30 - 56 - 1:03.1 — Piste bonne

Mr. Jiffer (1)	5.50	3.80	2.90
Mazarette (8)		6.00	3.40
Joe Joseph (9)			2.60

QUATRIEME COURSE — 6½ furlongs — A réclamer — $1,100

	Pds	PD	¼	½	LD	Fin	Jockey	Propriétaire	Cote
Sandra's M.	112	3	2	1	1	1-4	B. Green	E. Pion	4.80
Cash Me	117	6	5	2	2	2	R. Buisson	T. MacMillan	.80
Calusas M.	117	1	6	4	3	3-4	R. Crête	L. Copping	21.80
Chance Rou.	112	2	3	3	4	4-1	P. Kallai	F. Tuske	8.00
Flicks Image	117	8	8	6	5	5	M. Kennedy	M. Woodhull	42.10
Miss Edisto	117	7	7	8	8	6-4	J. McCracken	Bat. & Mo.	30.10
Maryclare	117	5	4	7	7	7-3¾	J. Martin	J. Barone	3.50
Portess	112	4	1	5	6	8	R. Pasquarelli	E. Fogarty	27.40

Durée : 24.3 - 49.4 - 1:16.4 - 1:23.4 — Piste bonne

Sandra's Miss (7)	11.60	3.80	3.70
Cash Me (6)		2.80	2.70
Calusas Maid (8)			4.70

QUINELLA : $12.60

CINQUIEME COURSE — 6½ furlongs — A réclamer — $1,100

	Pds	PD	¼	½	LD	Fin	Jockey	Propriétaire	Cote
Eliza Belle	111	2	2	1	1	1-1¾	P. Kallai	Di Pasquale	3.20
My Meliss	114	6	5	3	3	2-2	E. Johnson	F. Perry	5.55
Canarcho	116	1	1	2	2	3-1	T. Johnson	D. Purdy	2.05
Part. Fancy	111	5	4	1	1	4-2	B. Green	L. Taylor	8.00
Eastern Hou.	119	4	6	5	5	5-3	R. Pasquarelli	G. A. Hair	5.20
Windy Fay	107	7	7	6	6	6-2	J. Leblanc	L. Smith	9.70
Royotan	106	8	8	7	7	7	C. W. Krohn	Garden City	15.55
Our Hair	119	3	3	8	distancé		D. Elliott	Bur. & Wilson	21.15

Durée : 24.1 - 49.2 - 1:16.2 - 1:23.2 — Piste bonne

Eliza Belle (3)	8.40	5.20	3.40
My Meliss (7)		5.80	3.70
Canarcho (2)			3.00

SIXIEME COURSE — 6½ furlongs — A réclamer — $1,100

	Pds	PD	¼	½	LD	Fin	Jockey	Propriétaire	Cote
Venturino	111	1	1	1	1	1-5	A. Nash	Albion Hills S.	3.65
Sis Boone	114	2	3	2	2	2-6	F. Johnstone	E. Comstock	4.35
The Start	111	6	4	4	3	3-1¼	A. Green	M. Cimini	1.35
Family Tide	111	7	7	6	5	4-3¾	G. Murandos	N. Peconi	38.25
Royal Topaz	108	5	5	5	4	5	A. Garry	J. Halliwell	4.05
Lismore Pr.	106	4	2	3	6	6-2¾	G. Hermandez	P. Poland	8.90
Gambado	114	3	6	7	7	7	K. Davidson	G. Destounis	22.35

Durée : 24.3 - 49.3 - 1:15.4 - 1:22.2 — Piste bonne

Venturino (2)	9.30	4.80	3.00
Sis Boone (7)		4.70	2.80
The Start (1)			2.50

SEPTIEME COURSE — 6½ furlongs — A réclamer — $1,100

	Pds	PD	¼	½	LD	Fin	Jockey	Propriétaire	Cote
Donnys Task	115	3	3	4	2	1 cou	J. McCracken	S. Teitelbaum	23.90
Dewey Jr.	117	4	5	5	3	2-1¼	A. Nash	P. Poland	3.00
Bichance	119	5	4	3	1	3-4	G. Leone	Fairwinds Sta.	7.80
Kennecott	112	1	1	2	4	4-1	P. Kallai	C. Meyere	1.10
Consortage	110	2	1	1	5	5-2	K. Davidson	Armedam Sta.	3.95
Shes Dancer	115	7	7	7	6	7	E. Johnson	J. Adams	59.95
Peppa Deppa	115	6	6	6	7	7	R. Pasquarelli	R. Deyette	13.15
Lucky Ad.	112	8	8	8	distancé		T. Johnson	Bayfield F.	34.30

Durée : 24.1 - 49.3 - 1:16.3 - 1:23.3 — Piste rapide

Donnys Task (3)	49.80	14.60	5.60
Dewey Jr. (5)		4.00	3.40
Bichance (6)			4.30

HUITIEME COURSE — 1 mille 70 verges — A réclamer — $1,100

	Pds	PD	¼	½	¾	LD	Fin	Jockey	Propriétaire	Cote
Sovran G.	111	1	1	1	1	1	1	A. Nash	M. Back	4.35
Woody's P.	116	6	7	3	3	2	2-1	F. Johnstone	B. Sardonis	9.40
Olymp. Ace	116	5	3	2	2	2	3-1	L. Struss	R. Saccardo	32.10
Ebonized	116	9	8	7	4	4	4-4¼	A. Garry	C. W. Straus	9.30
Cloud Kid	118	8	4	5	6	5	5-3	T. Johnson	T. E. Hays	3.70
Lillies B.	116	3	5	6	7	7	6-2	W. Pindell	P. Courtois	18.90
Donas Boots	114	2	2	4	5	6	7-2	R. Venne	W. Allan	1.90
Wise Babu	116	4	6	8	8	8	8	G. Leone	A & L Stable	14.85
Butter M.	106	7	9	9	distancé			G. Hermandez	P. Poland	7.60

Durée : 25.2 - 51 - 1:17 - 1:44 - 1:48.3 — Piste rapide

Sovran Gift (8)	10.70	4.60	3.50
Woodys Pet (5)		9.40	4.60

EXACTA : (8-5) $160.90



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE

Les Alouettes découvrent un bon botteur et embauchent un garde sourd

(Par G.P.) — Si, à leur arrivée au camp d'entrainement des Alouettes, au début de juillet, les vétérans et les joueurs américains font preuve d'autant d'enthousiasme que les Canadiens, les Alouettes seront en mesure de connaître l'un de leurs meilleures débuts de saison de leur histoire.

Stimulés par une "classification" pensée par Perry Moss et ses acolytes, les Canadiens travaillent encore deux fois plus fort, et nul doute que la joute de samedi, au parc Jarry, à deux heures et trente, sera beaucoup plus spectaculaire que celle de samedi dernier. (Les athlètes ont été classés dans quatre équipes selon leur rendement, et une meilleur pratique leur permet de grimper d'un échelon).

Cependant, lors de la courte pratique d'hier, Perry Moss a surtout surveillé le travail des botteurs, et les longs bottés de Martin Fabi, de St-Thomas, en Ontario, lui ont fait ouvrir les yeux. A un moment donné, Fabi a botté le ballon à plus de 70 verges, et ses performances d'hier obligeront le vétéran Gino Berretta et la recrue Gerry Yaccato (Bombers de Rosemont) à se surpasser pour devancer Fabi à la classification dans ce domaine.

De souligner Moss : "Nous sommes présentement à la recherche de celui qui pourrait aider le plus les Alouettes à cette position, qu'il soit Américain ou Canadien. Mais nous préférerions soulager Stephens de cette tâche."

Moss a de plus laissé sous entendre que tous les joueurs présentement au camp d'entrainement seront en uniforme pour la joute de samedi, qui sera présentée au profit de la QRFU.

Pierre Sévigny signe

La direction des Alouettes dévoilait également la signature du garde à double citoyenneté, Pierre Sévigny.

Pierre est un jeune homme de 23 ans qui souffre de surdité depuis l'âge de cinq ans, des suites d'une attaque de rougeole et des oreillons.

Il a terminé ses études au collège Gallaudet (le seul au monde pour les sourds-muets), à Kendall Green, après avoir quitté l'institut Mackay de Montréal, en 1955. Au collège Gallaudet, en plus de briller au football, il s'est aussi signalé à la lutte et dans les épreuves de piste et pelouse. Il a même participé aux Jeux Olympiques pour les sourds-muets, à Helsinki, en 1961.



PIERRE SEVIGNY

Selon l'instructeur John Rubis, du collège Gallaudet, qui a recommandé Pierre, il peut faire un bon garde parce qu'il possède le physique, la rapidité et la souplesse necessaires pour se retirer de la ligne et effectuer le blocage à l'extérieur de l'aile.

Selon un porte-parole des Alouettes, Sévigny, qui est natif de Ste-Anne-de-Beaupré, peut suivre l'action en "lisant" sur les lèvres du quart-arrière.

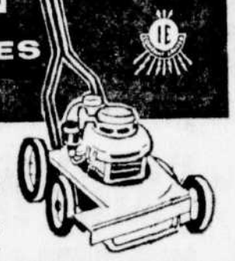
Winning Adios gagne en 2:01.1

HAMBURG, N.Y. (PC) — Winning Adios, qui avait établi le record de la saison au parc Richelieu en gagnant en 2:01.1, a répété son exploit à Hambourg, aux dépens du favori Tar Boy et Mr. Childs.

C'était la quatrième victoire de l'ambleur des frères Adrien et Gérard Miron.

Il était conduit par Keith Waples, a gagné la moitié de la bourse de $7,500 et payé $5.00 pour $2.00.

RÉPARATION DE TONDEUSES À GAZON



SERVICE ET PIECES SUR TOUTES LES MARQUES
ALLONS CHERCHER ET LIVRONS
Ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 5.30 p.m. — Samedis jusqu'à midi.
INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD — Tel. HU. 1-8115

J.R. LÉONARD m



Dès que vous aurez essayé les "Jags" vous chercherez l'occasion de les chausser . . . tant à l'intérieur que pour la vie au grand air.

Sur le patio . . . à la plage, en bateau ou en auto . . . .

Accordez des vacances à vos pieds.

en noir, marine, or, olive, naturel.

$10.95 et $11.95

J.R. LÉONARD ltée
301 est, Ste-Catherine
1595A est, Mont-Royal



DART OXFORD— empeigne en solide simili peau de porc suédée, traitée au "Scotchgard"— semelle intérieure coussinée— vert, gland de chêne ou brun mousse. Semelle cellocrèpe—pointures du 6 au 12. $8.99

DART MOCASSIN—empeigne en solide simili peau de porc suédée—traitée au "Scotchgard"—semelle intérieure coussinée— vert ou gland de chêne—semelle cellocrèpe— pointures du 6 au 12. $8.99

VISCOUNT MOCASSIN—empeigne en cuir souple, avec élastique de maintien dissimulé, trépointe cousue Goodyear garantie, noir ou brun—pointures du 6 au 12. $9.99

SUN KINGS—légère et flexible, en cuir brun souple, larges perforations pour l'aération à la marche, pointures du 6 au 12. $4.99

Bata

FAIT LE PAS LÉGER—À LA VILLE COMME À LA CAMPAGNE, BATA VOUS ASSURE L'ÉLEGANCE À VOTRE PRIX

QUEBEC — MONTREAL : Centre ville, Montréal, 6571, rue Saint-Hubert

Centres d'achat, Montréal

4943, avenue Van Horne
2398 Lucerne, Ville Mont-Royal
7051, chemin St-Luc, Côte-St-Luc
11030 ouest, boul. Gouin, (Ste-Geneviève) Roxboro
283, Route St-Jean, Pointe-Claire
3125, Granby (Domaine)
125, boul. Iberville, Repentigny
243, boul. Labelle (Rosemère)
428, avenue Lafleur (Pont Mercier), Ville La Salle
98, Route St-Charles (Beaconsfield)

CROYEZ-LE!

$2,290.00

PLYMOUTH 1962

Touchette automobile limitée
• 2175 PAPINEAU •
LE PLUS VIEUX DEPOSITAIRE CHRYSLER A MONTREAL
2175 PAPINEAU (entre SHERBROOKE et ONTARIO) LA. 6-6691

PLAISIR GARANTI



Parce qu'elle est faite d'ORGES SÉLECTIONNÉES, la bière Dow possède le secret de ce bon goût qui ne trompe jamais. Pour obtenir sa saveur incomparable, Dow choisit les meilleures orges du Canada, cultivées spécialement pour la fabrication de la bière. Puis Dow les brasse selon un procédé exclusif qui assure une saveur parfaite et uniforme. Voilà pourquoi de plus en plus l'on constate que . . .

Dow

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

GARANTIE CLIMATISÉE

PETITES LIGUES

DU HOCKEY AU BASEBALL

Après avoir connu une saison exceptionnelle au hockey, le jeune Jacques Labelle, âgé de 12 ans,



JACQUES LABELLE

est l'un des meilleurs frappeurs avec les Braves de St-Mathieu de la ligue pee-wee de St-Michel.

A l'issue de la dernière saison de hockey, couronnée par le championnat des compteurs, le jeune Labelle a été proclamé le joueur le plus utile à son équipe.

LESSARD EN TETE

Dirigés à l'offensive par Roland Tanguay et Serge Lessard, les Reds ont complètement déclassé les Cardinaux, 18-5, pour remporter leur deuxième victoire de la saison, dans la section Nord de la Ligue Kiwanis.

Tanguay a cogné un autre circuit, son deuxième en autant de joutes consécutives, tandis que Lessard a cogné quatre fois en lieu sûr pour porter sa moyenne à .565 et prendre la tête du peloton dans ce domaine. Albert Lalumière a remporté sa troisième victoire contre aucune défaite, tandis que Michel Mayer a été le lanceur perdant.

NEUF DE SUITE

L'invincible Pee-wee Plateau a remporté sa neuvième victoire d'affilée, hier, en déclassant le Jeanne-Mance, 13-3. Le lanceur Serge Beaudoin a effectué 15 retraits au bâton, en plus d'aider sa propre cause avec un circuit.

AUJOURD'HUI
Petites Ligues
(Kiwanis, Nord)

Cardinaux à Phillies, parc Jarry

(Sud)

Yankees à Sénateurs, LL Stadium

(Ouest)

White Sox à Indiens, parc Westmount

HIER

Petites Ligues
(Kiwanis, Nord)

Cardinaux 5, Reds 18

Petites Ligues
(Kiwanis, Nord)

Pirates	5	2	.714	—
Cardinaux	4	3	.571	1
Phillies	3	4	.429	2
Reds	2	5	.286	3
(Est)				
Dodgers	7	3	.773	—
Giants	4	3	.667	1
Braves	4	5	.444	3
Cubs	1	3	.111	6

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI
Ligue des Cantons de l'Est
Sherbrooke à Acton Vale, 8 h. 00
Ligue Royale Junior
Plateau à Ville-Marie, 8 h. 00, Champêtre
Laval à Parc Extension, 8 h. 00, Jarry
Verdun à St-Henri, 8h. 00, Gadbois
Ligue Nationale Junior
Chomedey à Lachine, 8 h. 00
Verdun à St-Jérôme, 8 h. 00
HIER
Ligue des Cantons de l'Est
Granby 7, Drummondville 3
Ligue Royale Junior
St-Henri 3, Plateau 7
Maisonneuve 7, Longueuil 1
Ville-Marie 1, Verdun 5
V. Mt-Royal 6, St-Laurent 8
P. Extension 8, Villeray 6
Ligue Nationale Junior
St-Jérôme 4, National 4
Rosemont 7, Lachine 6

LIGUE DES CANTONS DE L'EST

Sherbrooke	7	4	.636	—
Acton Vale	7	4	.636	—
Granby	8	6	.571	—
Drummondville	7	7	.500	1½
Coaticook	6	7	.462	2
St-Jean	2	9	.182	5

LIGUE ROYALE JUNIOR
(section est)

Maisonneuve	7	1	.875	—
Longueuil	5	4	.556	2½
Laval	3	3	.500	3
Plateau	3	5	.375	4
Ville-Marie	2	7	.222	5½
(section ouest)				
Villeray	6	4	.600	—
St-Laurent	5	4	.556	½
V. Mt-Royal	5	5	.500	1
St-Henri	5	5	.500	1
P. Extension	3	4	.429	1½
Verdun	3	5	.375	2

Tournoi des Silver Gloves

L'inscription aura lieu mardi prochain

La pesée officielle en vue du prochain tournoi des Silver Gloves aura lieu mardi 19 juin prochain, à 8 heures, au centre Paul-Sauvé.

Le premier tournoi du genre, lancé par la Palestre Nationale, à la suite d'une idée soumise par Roger Latourelle, aura lieu tous les lundis soir au cours de l'été, jusqu'à la finale, qui sera présentée à la mi-août.

Tous les jeunes boxeurs de la région montréalaise sont invités à s'informer auprès des centres sportifs suivants :

Palestre Nationale : 840, rue Cherrier. Instructeur : Roger Larivée.
C. Immaculée-Conception : 4264, Papineau. Instructeur : Jacques Chevrier.
White Owl Boxing : 5764, McAlear, Côte-St-Luc. Instructeur : Abe Pervin.
Square A. C. : 1652, Aird. Instructeur : Pit Polucci.
L. St-Jean-Baptiste : 485 est, rue Rachel. Instructeur : Lucien Hébert.
University Settlement : 5210, Jeanne-Mance. Instructeur : Jack Kravitz.
Champêtre A.C. : 6019, Hochelaga. Instructeur : Jerry Leroux.
Laflèche Boxing Club : 1808, Cartier, V. Laflèche. Instructeur : Georges Prévost.
Verdun Recreation Center : 799, Ave Melrose, Verdun. Instructeur : Marcel Brisebois.
Italian Boxing Club : 7595, Lajeunesse. Instructeur : Michel Mucci.

Du renfort aux Tigers

NEW YORK. (UPI) — Les Tigers de Détroit ont acheté le contrat de Purnal Goldy, de leur club ferme de Denver, dans l'espoir de renforcer leur personnel de voltigeurs.

Goldy, 24 ans, avait épaté les instructeurs des Tigers au cours du camp d'entrainement.

ÉPARGNEZ AVEC LES ARTICLES PORTANT "L'ÉTIQUETTE ROUGE"

GREENBERG'S
CHEMISES SPORT
Tricot "Ber-O-Lon"
Pour hommes
Bas prix spécial de vente de Greenberg's
3.98
Genre populaire à manches courtes, faites de Ber-O-Lon facile d'entretien, modèle tel qu'illustré avec devant à 3 boutons. Collet, taille et ouverture des manches en côtes. Bleu paon, vert brillant, gris moyen, rouge, olive ou or. Grandeurs : Petit, moyen, grand. 36 à 42.



PLUS DE $2500.
PRIX EN ARGENT CHAQUE SEMAINE
JEU SENSATIONNEL À LA TÉLÉVISION
DOMINO
CHAQUE JOUR ENTRE 1:30 P.M. ET 2:30 P.M.
A PARTIR DE LUNDI 18 JUIN 3.00 P.M. à 4.00 P.M.
AU CANAL 10 CFTM-TV MONTRÉAL
DOMINION Centre d'achats Maisonneuve

CHEMISES SPORT MANCHES LONGUES
Fabrication canadienne. Coton "Sanforizad". Tissu "lavez-portez" à repassage facultatif. Col sport à baleinage permanent. Motifs damier ou imprimé. Grandeurs : petit, moyen, grand et très grand.



$2.66 OU 2 pour $5.00
WOOLWORTH

CKVL sera ICI
★ SAMEDI, LE 16 JUIN
DE 1 P.M. A 3 P.M.
Venez voir le 'Hit Parade' avec LEON LACHANCE en personne



CADEAUX GRATUITS POUR PAPA
LA FETE DES PERES EST DIMANCHE

CENTRE D'ACHATS
MAISONNEUVE
SHERBROOKE E. 7 rues à l'est d'Iberville
"VALEURS SPÉCIALES ET QUALITÉ TOUJOURS"

GAGNEZ $1000.
LE GAGNANT SERA CHOISI SAMEDI à 2:30 p.m. AU CENTRE
IL RESTE DES CHANCES DE GAGNER AVEC CHAQUE ACHAT



FAIRVIEW
GRAND TOURNOI A REPRISE
$1,500
EN ARGENT COMPTANT
du 15 mai au 30 juin 1962
Tous les quilleurs sont cordialement invités
SALLE DE QUILLES
MAISONNEUVE
3017 EST, RUE SHERBROOKE — LA. 6-9322
CHEFS DE LIGUES !
INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT pour la saison '62-'63
INFORMATIONS : LA. 6-9322
M. LUC, gérant

CHAISE de JARDIN pliante
7.29
Siège et dossier en canevas résistant. Modèle extra-grand, structure en aluminium solide. Couleurs variées.



Rég. $12.95
CARNIVAL TOY SHOPS

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"
Costumes de bain
D'UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE !
Eléganta costumes de bain conçus pour donner le maximum de confort. Modèles à motifs imprimés "rumba" avec plis de fantaisie. Tailles : 8-14.
$2.87



Fifth Avenue
MANTEAUX DE PRINTEMPS
Provenant de notre stock régulier !
1/3 DE RABAIS

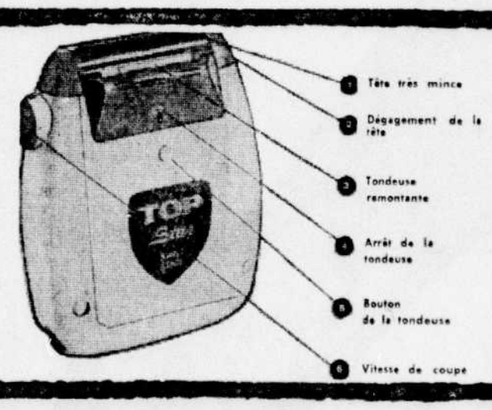


SPECIAL EN
SOULIERS pour HOMMES
REG. 19.95 à 29.95
MAINTENANT $14.98
Brown's SHOE SHOPS

BATEAU de 12' "SPRINGBOK" EN ALUMINIUM allant sur le toit de l'auto
$239



MERCURY Moteur 6 c.v.
$317.00
MARINE MAISONNEUVE
LA. 2-9825



MERVEILLEUX RASOIR pour hommes
SPECIAL
$12.95
HANDY ANDY

au COIN des PETITS
HABITS de CAMP
2 MORCEAUX
Chemises à manches courtes en tissu imprimé et culotte courte genre "boxer" appareillant l'ensemble. Teintes : brun, marine ou vert. Grandeurs : 3-6x.
Rég. $2.99
$1.99 l'ensemble



CHEMISES SPORT
Blanches "Air Weave", manches courtes
Valeurs jusqu'à $6.00
$3.50
3 pour $10
HEFT'S Inc.
VETEMENTS POUR HOMMES



FRAN'S INC.
Spécial de vacances
ROBES
RABAIS DE 10% à 50%
$10.95 à $29.95



PHARMACIE BOUCHARD -- LA. 7-2146
AVEC CETTE ANNONCE SEULEMENT
3 ROULEAUX DE FILMS "FERRANIA"
120 - 620 - 127
98¢
Ord. 1.80

SOULIERS D'ETE
Modèle sport pour dames
Blanc ou beige
Rég. $3.98
$2.98
Agnew Surpass

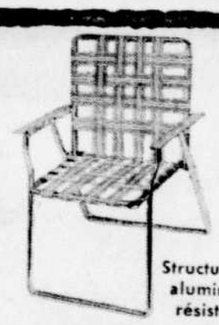


ROSS FABRICS
CHOIX DE TISSUS EN COTON GLACE
Rég. 98¢
69¢ la verge
Tissus "Tex-made" d'un fini résistant ; se lavant facilement. Teintes et motifs variés.



RESTAURANT LA MAISON NEUVE
SALLES DE RECEPTIONS
pour 25 à 500 personnes
POUR MARIAGES, BANQUETS, ETC.
RESERVEZ MAINTENANT POUR L'AUTOMNE
LA. 6-6681
A Votre Service
LA BANQUE TORONTO - DOMINION
PAUL SERVICE STORES • MY MATERNITY SHOPS
MANON CHAPEAUX • BIJOUTERIE FRANCINE
LAURA SECORD • SALON RENE • ST-AUBIN
SALON DE BARBIER • CORDONNERIE

CHAISE de JARDIN PLIANTE
avec lanières SARAN
On a acheté un wagon complet de ces chaises; ce qui explique ce bas prix spécial.
REG. $12.95
$7.29



Structure en aluminium résistant.
JAMES WALKER
QUINCAILLERIE HARDWARE

MAGASINEZ LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 9.30 P.M.

Il faut un ou deux centres de recherche médicale au plus tôt

-- M. Yves Prévost

QUEBEC. (J.M.) — M. Yves Prévost, député UN de Montmorency, a déclaré, à la Chambre basse, que le gouvernement devrait inclure, dans la nouvelle loi des hôpitaux, une stipulation permettant le plus tôt possible la fondation, au Québec, d'un ou de deux bons "centres de recherche médicale", installés dans des établissements hospitaliers dépendant de facultés de médecine.

M. Prévost a rappelé le succès de trois jeunes médecins qui, travaillant en collaboration au "Toronto General" ont trouvé en quatre mois une solution cherchée depuis deux ans au Québec devant un problème du rein.

Le député de Montmorency a souligné qu'il ne faudrait pas toutefois multiplier les "centres de recherche" et que, d'autre part, il faudrait s'y livrer non seulement à la recherche théorique, mais à la recherche appliquée.

L'ancien secrétaire de la province a ajouté que les trois jeunes médecins du Toronto General se sont vu proposer chacun un traitement annuel de $40,000 au minimum pour aller travailler à l'étranger, circonstance qui met en relief l'importance de la recherche scientifique.

La libération des pays communistes

"Une mauvaise plaisanterie de Diefenbaker"

-- Douglas

HAMILTON. (PC) — M. T. C. Douglas, chef du Nouveau Parti Democratique, a déclaré à Hamilton hier que M. Diefenbaker a fait une "mauvaise plaisanterie" aux Néo-Canadiens de Montréal quand il leur a déclaré qu'il fera tout en son pouvoir pour aider à la libération des pays communistes européens sous le joug de la Russie.

"M. Diefenbaker a fait cette déclaration insignifiante pour obtenir les votes des Néo-Canadiens" a ajouté M. Douglas.

M. Douglas a souligné que "les pieuses déclarations ne vaincront jamais le communisme et que M. Diefenbaker le sait. La seule façon de triompher du communisme est de faire disparaître les conditions sociales, qui le suscitent et le font grandir".

5e COLONNE

SUITE DE LA PAGE 39

région torontoise ont décidé de faire appel aux hockeyistes pour mousser leur campagne. C'est ainsi que Red Kelly est candidat officiel dans Toronto-York-Ouest. Allan Stanley, ancien candidat conservateur, fait encore cette année campagne comme orateur conservateur. Pour ne pas être de reste, le NPD s'est trouvé son porte-étendard en la personne d'Eric Nesterenko, ancien joueur des "Leafs" et étoile des Black Haws de Toronto. Nesterenko, étudiant à l'Université de Toronto durant la saison morte, prononcera des discours d'ici le scrutin dans diverses circonscriptions. Il est à noter que le phénomène d'attraction des joueurs des "Leafs" n'est pas nouveau. Deux anciennes étoiles de cette équipe, Lionel Conacher et Howie Meeker, ont tous deux été élus députés à Ottawa, lors de la dernière décennie. On ignore cependant, si le Crédit social pourra se trouver un orateur hockeyiste . . .

LES TWINS

SUITE DE LA PAGE 40

lée. Juan Marichal a été l'étoile de la première rencontre et Orlando Cepeda, qui a canonné deux circuits, de la seconde.

Les Braves de Milwaukee ont humilié les Dodgers de Los Angeles, par 15-2. Lew Burdette a décroché sa quatrième victoire consécutive, bénéficiant de l'appui formidable de ses coéquipiers. Les Braves ont battu Johnny Podres pour la première fois depuis 1958, au County Stadium. Podres les avait battus six fois durant cette période.

Dans les autres matches de la Nationale, les Pirates de Pittsburgh ont eu raison des Cubs de Chicago, 4-3; les Cardinaux de Saint-Louis ont triomphé des Phillies de Philadelphie, 3-2; finalement les Colts de Houston ont défait les Mets de New York, 3-2, en comptant deux points dans la deuxième moitié de la neuvième manche.

ENTRE NOUS

Suite de la page 41

subi au cours d'une démonstration elle aurait fait partie de l'équipe olympique canadienne.

Cette présentation des championnats canadiens la semaine prochaine à Montréal est en quelque sorte un témoignage des succès des nôtres dans ce domaine. Nul besoin en effet d'une imagination très vive pour comprendre que le tournoi se serait déroulé ailleurs si un tel progrès n'avait été enregistré au Québec au cours des dernières années.

Mais le père de la Sablonnière calcule bien que le concours contribuera à un nouvel essor de la gymnastique dans une province où il désire si ardemment voir l'épanouissement de l'éducation physique, réponse à une meilleure santé et à la disparition de tant de nos problèmes de la jeunesse.

Et d'ajouter le directeur du Centre de l'Immaculée-Conception : "je serai fier que ces gymnastes de toute les parties du pays voient le Centre Récréatif Maisonneuve, sans doute le plus parfait du genre au pays." Ce qui le réjouit encore, c'est le geste du maire Jean Drapeau et des autorités de la ville d'organiser une réception pour ces jeunes au Chalet de la Montagne et de celui des autorités municipales de Ste-Agathe de recevoir eux aussi ces jeunes gymnastes et les officiels.

Mais ce qui lui ferait encore plus plaisir serait de voir le centre Maisonneuve rempli à capacité pour ce concours, prélude d'une nouvelle ère pour la gymnastique olympique dans Québec.

FLYNN

SUITE DE LA PAGE 39

missionné. Je respecte leurs ces démissions devaient être annoncées en même temps que la décision du BGR.

"Il est évident que la démission de MM. Forsey et Hudon n'a rien changé à la décision des gouverneurs. Ils n'ont pas démissionné parce que les gouverneurs avaient décidé d'accorder le permis à un poste privé, mais bien parce que les gouverneurs avaient décidé de retarder l'émission du permis à Radio-Canada.

"La décision annoncée n'est pas celle que les journaux avaient prévue. Le Bureau dénos adversaires politiques avaient prévue. Le bureau désire poursuivre ses entretiens avec la Société Radio-Canada et personne ne peut intervenir là-dedans."

Les négociations vont-elles durer longtemps ?

"Ça n'est pas mon problème. Je ne représente pas le BGR. Je veux simplement signaler que les faits ne justifient pas les conclusions qu'on avait préalablement tirées.

"On a dit que le gouvernement était opposé à l'établissement d'un poste de Radio-Canada à Québec. Je veux vous rappeler que les montants étaient prévus dans le budget de la Société et que le ministre Nowlan s'est prononcé en faveur de ce poste à plusieurs reprises.

"On a dit aussi que toutes les capitales provinciales avaient un poste de Radio-Canada. C'est faux."

Connaissez-vous d'autres capitales du Canada français ailleurs qu'à Québec ?

"M. Lapalme semble prétendre que la capitale française de l'Amérique du Nord, c'est Montréal."

Croyez-vous que MM. Hudon et Forsey auraient démissionné n'eût été de la campagne électorale ?

"Je soupçonne qu'il y en a un des deux qui n'aurait pas donné sa démission". M. Flynn n'a pas voulu donner de précisions mais il ajoutait plus tard : "Provost et Marchant ne pouvaient évidemment pas laisser tomber Forsey".

Ne trouvez-vous pas que le BGR s'en est sorti par un "heureux compromis" ?

"Si c'est un compromis, c'est un compromis en faveur de Radio-Canada."

Radio-Canada avait-il demandé le permis en 1953 quand le poste français de Québec a fait sa demande ?

"Il n'y avait pas de BGR à cette époque. Radio-Canada était juge et partie. Elle n'avait qu'à dire "on s'installe à Québec" et sa décision aurait été finale."

Malgré cette histoire, êtes-vous toujours confiant quant à l'issue de la campagne ?

"Avec le rétablissement des faits, je suis encore plus confiant."

THOMPSON

SUITE DE LA PAGE 39

servateur qui est le parti du drôle d'argent.

On a dit que le Crédit social survient seulement dans les régions aux prises avec le chaos économique, a-t-il dit.

"Il y avait un chaos en Alberta en 1935 et en Colombie-Britannique en 1952 — et ils connaissaient le même chaos dont nous parlons actuellement au Canada.

"Si le remboursement de la dette provinciale a été possible en Alberta et en Colombie-Britannique, comme ce fut le cas, pourquoi ne serait-ce pas possible pour tout le Canada ?"

M. Thompson a dit que le Crédit social formera la balance du pouvoir après le 18 juin et le gouvernement, lors d'une élection "moins d'une année plus tard".

Allocations à 21 ans

A Toronto, où M. Thompson parlait également à une émission télévisée de Radio-Canada, le chef du Crédit social a dit qu'un gouvernement de son parti prolongerait l'âge limite des allocations familiales à 20 ans et verserait des pensions aux vieillards du pays pour les aider à partager les avantages de la production canadienne.

M. Thompson a dit que son parti ne partage pas la théorie socialiste de redistribuer la richesse nationale, parce que cela signifierait seulement transférer les frais d'un gousset à l'autre.

Au lieu de cela, le Crédit social croit que le fossé entre les salaires et les prix devrait être comblé sans créer une dette sociale.

Un gouvernement du Crédit social, a-t-il dit, débuterait avec les vieux — "parce que leurs besoins sont les plus considérables".

Il a ajouté que l'un des principaux besoins du Canada est une éducation plus poussée.

Election à la commission scolaire de Saint-Pierre

Lundi dernier avaient lieu les élections aux commissions scolaires. Dans la banlieue ouest de la Métropole, certaines commissions scolaires jouissant de chartes spéciales n'ont pas tenu d'élections; c'était le cas par exemple de Verdun et de LaSalle.

A Saint-Pierre cependant, au siège No 2, les candidats se sont livré une chaude lutte puisque seulement un vote a décidé de l'élection. Il a suffi du 577e vote destiné à M. Lucien Rochon pour faire pencher la balance de son côté. M. Paul-Emile Chevrier a obtenu 576 voix.

Au siège No 3, M. Fortunat Desrosiers l'a emporté en obtenant 584 votes. M. Roger Richer n'en a obtenu que 527. Près de 2,400 personnes avaient droit de vote.

VENDEURS SUNBEAM

1500 magasins CTL associés — UN. 1-3441

L. COUSINEAU Enrg.
24, BORD-DU-LAC
Pointe-Claire 695-4475

GASTON DAMECOUR HARDWARE INC.
419, Bélanger Est — 271-4737
184, Jean-Talon E., 277-3217

DARLINGTON HARDWARE
6540, DARLINGTON
RE. 3-3713

QUINCAILLERIE DE LUXE
5361, HENRI-BOURASSA
321-7996

OMER DESERRES
1406 St-Denis — AV. 8-0251
6955 St-Hubert
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

QUINCAILLERIE DORVAL
135, DORVAL
DORVAL — 631-1885

VENDEURS SUNBEAM

Voyez comme c'est FACILE de tondre votre pelouse avec une TONDEUSE ÉLECTRIQUE Sunbeam !



S'EMPLOIE AUSSI FACILEMENT QU'UN ASPIRATEUR

Les tondeuses électriques Sunbeam, éliminent le bruit, les efforts, les gaz et l'essence! C'est l'accessoire idéal pour l'entretien des pelouses!



TONDEUSE ÉLECTRIQUE UNE LAME Sunbeam RE "77"
De prix abordable et de qualité, cette tondeuse possède un moteur puissant qui démarre instantanément. Hauteur de coupe réglable de ½" à 3". Pulvérisateur de feuilles facultatif. Modèle RE77.

TONDEUSE ÉLECTRIQUE À DEUX LAMES ROTATIVES Sunbeam
Coupe 18". Poids 32 lbs seulement. Hauteur de coupe réglable de ½" à 2¾"; Pulvérisateur de feuilles facultatif. Modèle RE184.

TONDEUSE ÉLECTRIQUE ROTATIVE Sunbeam
Cette tondeuse légère, de 20", exécute les coupes les plus difficiles. Hauteur de coupe réglable de ½" à 3". Modèle RE120.

TONDEUSE ÉLECTRIQUE À DEVIDOIR AUTOMOTRICE Sunbeam
Coupe de 20". Entraînement entièrement sous carter, commandé par le guidon. Embrayage de sûreté exclusif protégeant le dévidoir et la tondeuse. Hauteur de coupe réglable de ½" à 2¼". Modèle E700.

COUPE-HAIES ET ARBUSTES ÉLECTRIQUE Sunbeam
Puissant, il taille les arbustes ou les arbres ornementaux les plus durs à tailler. Coupe également les grosses et les mauvaises herbes dans les endroits difficiles d'accès. Fonctionnement frais. Outil léger et bien équilibré. Modèle A160.



Nécessaire de réglage de hauteur automatique.
Adaptable à toute tondeuse rotative Sunbeam. Modèle HA10.
ACHETEZ AU CANADA
Un assortiment complet d'arroseurs "Rain King" Sunbeam est également disponible.
Sunbeam Appliance Service Company (Canada) Limited maintient une succursale dans Montréal pour réparer efficacement et rapidement les appareils Sunbeam.

VOYEZ VOTRE MARCHAND Sunbeam DÈS AUJOURD'HUI!

QUINCAILLERIE ALVO LTEE
15, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU — MO. 9-7178

QUINCAILLERIE DULUDE
385, rue CARTIER
Laval-des-Rapides, MO. 9-2731

E. GARON & FILS LIMITEE
3100 est, rue BEAUBIEN
RA. 7-2998 — RA. 7-1837

QUINCAILLERIE A.-E. LAMARRE
5421, rue BANNANTYNE
VERDUN — PO. 8-0741

MOUSSETTE LTEE
1561 est, rue ONTARIO
LA. 2-2101

EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS DE QUINCAILLERIE DE QUALITE
Pyramide

QUINCAILLERIE J.-Y. TREPANIER
227, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU — MO. 9-3239

ANJOU HARDWARE
6850 JOSEPH-RENAUD
VILLE D'ANJOU
CL. 4-9333

QUINCAILLERIE J.-M. DUPRAS
1644 ouest, boul. GOUIN
FE. 4-4085

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS
5270, HENRI-JULIEN
coin Boucher — CR. 7-4103
1145 EST, RUE MONT-ROYAL
LA. 4-6817

LaSalle
HULL — DOUVILLE
DRUMMONDVILLE
DORVAL — BELL'S CORNER

Montreal North Hardware
4837 est, boul. GOUIN
DA. 2-2420

FERRONNERIE RAPIDES LTEE
359, boul. DES PRAIRIES
LAVAL-DES-RAPIDES
MO. 9-8090

Trudeau
6541 St-Laurent
CR. 3-3601

BEAUBIEN HARDWARE
3194 est, rue BEAUBIEN
RA. 7-0525

DUPUY & FERGUSON LIMITEE
UN SEUL MAGASIN
438, Place Jacques-Cartier
UN. 6-8594

QUINCAILLERIE R. GOYER
1533, boul. CURE-LABELLE (St-Martin)
CHOMEDEY — MU. 1-3328

LaSalle
7755 boul. ST-LAURENT
5680, rue IBERVILLE
3735 ouest, rue NOTRE-DAME
210 rue, ST-JEAN, Longueuil

QUINCAILLERIE A. PAQUETTE
2154, rue DES ORMEAUX
CL. 9-1818

FERRONNERIE PAUL RIVET
5771, rue MARSEILLE
CL. 5-7472

TURCOTTE & FRERE
5860, rue HOCHELAGA
CL. 5-7100

FERRONNERIE EUGENE BELANGER LTEE
2918, rue MASSON
RA. 2-4651

EPARGNE DU CONSOMMATEUR
6905, 28e AV., ROSEMONT
RA. 2-2232

QUINCAILLERIE J.-R. GREGOIRE
3605 est, rue ONTARIO
LA. 4-1167

QUINCAILLERIE JOS. LATULIPPE LTEE
2564, rue ROUEN, LA. 1-5282

QUINCAILLERIE PAQUETTE & GUY
367, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU — MO. 9-7151

Roxboro Hardware
REG'D.
15, rue COMMERCIALE
ROXBORO MU. 4-2945

F.-X. VALIQUETTE
1915, BOUL. DES-LAURENTIDES
ST-ELZEAR — MO. 9-0261

FERRONNERIE A. BOYER
707, BORD-DU-LAC
DORVAL — ME. 1-3538

FIRME DEMERS
2308, boul. MARIE-VICTORIN
Ville Jacques-Cartier
OR. 4-6247

HOCHELAGA HARDWARE
3993, rue HOCHELAGA
CL. 9-2595

FERRONNERIE YVON LAUZON
1560 est, rue JARRY
RA. 7-5153

Pascal HARDWARE
en vente à tous nos magasins
Service des commandes postales
301 ouest, rue Craig

ST-LOUIS HARDWARE
Centre d'achats COTE-ST-LUC
HU. 9-3871

QUINCAILLERIE VENDOME
150 ouest, rue FLEURY
DU. 7-7301

BRONX PARK HARDWARE
7633, avenue CENTRAL
LaSALLE — DO. 6-0841

ROLAND GAGNE
L'homme qui achète vos vieux meubles argent comptant et vous en vend des neufs à termes, si désiré.
1675 à 95 LAURIER EST, LA. 6-0826
3100, rue PAPINEAU

AMEUBLEMENT J.-G. HOGUE
2525 est, rue FLEURY
381-2501

LEBEAU BUILDERS
147, rue NOTRE-DAME
Charlemagne — MI. 5-9141

SEMENCES, PLANTES ARTICLES DE JARDIN
W. H. Perron & CIE LTEE
L'ABORD-A-PLOUFFE, P.Q.
"Chez PERRON tout est bon"

ST-DENIS HARDWARE INC.
337, BORD-DU-LAC
Pointe Claire — OX. 5-3334

Wards
1653 OUEST, RUE STE-CATHERINE

CORBEIL ELECTRIC
2227 est, rue BELANGER
725-4764

QUINCAILLERIE L. GAGNON & FILS
325 EST, rue FLEURY
DU. 7-2421

IBERVILLE HARDWARE CO. LTD.
9 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

LES ENTREPRISES YVON L'HEUREUX LTEE
155, boul. LAURIER
BELOEIL — OL. 3-6526

E. PREFONTAINE & FILS LTEE
224, avenue GRANT
LONGUEUIL — OR. 4-6278

ST-LAMBERT HARDWARE CO.
C. Girouard, propriétaire
434, rue VICTORIA
ST-LAMBERT — OR. 1-7269

WOODWARD STEINBERG LTD.
GREENFIELD PARK et PONT-VIAU

il n'y a pas de gin comme le Gordon's
IMPORTE DE LONDRES, ANGLETERRE



MESSE, DE CHAMPAGNE — Maurice Boivin, compositeur et directeur de la chorale de St-Jude d'Ahuntsic, qui interprétera dimanche matin, à 9 h. 30, en première audition publique, la "Messe brève" de Claude Champagne. Au même programme : un "Paster Noster" de M. Boivin.

Film japonais au Jardin Botanique

"CHI NO HATE NI IKIRU MONO" ("The Angry Sea" ou littéralement "Ceux qui vivent au bout du monde") en Toshoscope et Eastman Colour, dirigé par Seiji Hisamatsu, sera présenté par la Société Japon-Canada, le jeudi 14 juin à 8 h. 30, à l'auditorium du Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke.

Le film raconte l'histoire d'un vieux pêcheur qui n'a plus dans la vie que ses souvenirs et ses bien-aimés. Il se rappelle ses jeunes années, ses fréquentations, son mariage, ses trois fils. Puis le malheur frappe. Tour à tour ses trois fils et sa femme meurent dans des circonstances tragiques. Lui-même meurt, à la fin, dans la neige et la glace alors qu'il tente de sauver la vie à l'un de ses chats. Le programme sera complété par la visite de S. A. R. la princesse Alexandra de Kent au Japon. Le public est invité. Entrée libre.

Nancy Kwan et Hossein se marient

Nancy Kwan et Robert Hossein se sont mariés, — mais pas ensemble. La vedette de "The World of Susie Wong", âgée de 23 ans, a épousé à Londres, Peter Pock, un professeur de ski autrichien âgé de 22 ans.

Robert Hossein a épousé à la mairie de Gambais, en Seine-et-Oise, Caroline Eliacheff, adolescente âgée de 15 ans.

Nancy et Peter s'étaient rencontrés il y a sept semaines, à Innsbruck où Nancy tournait son dernier film, "l'Attraction principale". Leur mariage a quelque peu pris de court les chroniqueurs du cinéma du fait que depuis plusieurs mois Nancy Kwan était presque constamment en compagnie du jeune acteur allemand Maximilien Schell.

Quant à Hossein, il était fiancé à Caroline.

La veille de son mariage, Mlle Eliacheff avait fêté sa 15e année et coupé ses nattes. La cérémonie fut brève, célébrée en la présence des seuls témoins: MM. Jean-François Poncet pour le marié et Gaston Deferre, sénateur, maire de Marseille, pour la mariée. Le voyage de noces est remis à plus tard. Robert est parti pour San Sebastian, où il siégera au jury du festival du film. Quant à Caroline, elle prépare son bachot . . .

Le film industriel

MILAN, (AFP) — Le Ve Festival International du Film industriel a été inauguré à Monza. 17 pays participent à cette manifestation: l'Inde, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Japon, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS, le Canada, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Hollande, le Mexique, la France, la Suède, la Norvège et le Danemark. 60 films seront présentés sur les 150 soumis à la Commission de sélection.



TANTE LUCILLE CHEZ PAPA HUMEL — Au cours de son récent voyage à Paris, Tante Lucille (Lucille Desparois, Mme Gérald Danis) a été reçue par Charles Humel, poète et compositeur de chansons à l'intention des enfants. M. Humel, qui est l'auteur, entre autres, de la fameuse chanson "Je voudrais un petit mari", a offert les derniers enregistrements de ses chansons à Tante Lucille, qui les fera entendre bientôt à son émission radiophonique. M. Humel, qui est aveugle, lui a aussi offert, à l'intention des petits aveugles de l'Institut Nazareth de Montréal, une édition, en braille, de ses plus belles compositions.

Un orchestre à Chomedey

Le nouvel orchestre symphonique de Chomedey lance un appel à tous les musiciens intéressés à en faire partie, en particulier aux hautboistes, cornistes, bassonistes et contrebassistes. On voudra bien communiquer dans le plus bref délai avec Paul Marquis à MU. 1-7871.

Compositeur décédé

LONDRES — (AFP) — Le compositeur britannique John Ireland est mort à l'âge de 82 ans à Rock Mill, Washington (Sussex). John Ireland, dont le talent était extrêmement varié, avait écrit de la musique de chambre, des morceaux pour piano, des chansons, de la musique de films, mais aussi des compositions plus importantes telles que la "London Overture" (1936), "Concertino pastorale" (1939) et "Overture Satyricon" (1946).

John Ireland était né à Bowdon dans le Cheshire le 13 août 1879 et avait fait ses études au Royal College of Music mais bien qu'il ait commencé à composer très jeune, ce n'est qu'après quarante ans, en 1917, que la publication de sa Sonate de violon le fit connaître du grand public.

2 Chabrol : 2 mondes

Claude Chabrol, dont on a pu détester récemment "Le Beau Serge", s'est tourné pour son sixième film vers Shakespeare, et pour son septième vers le suspense. Il en a tiré une "Ophelia" et un "Oeil du malin".

L'intrigue d'"Ophélia" se déroule dans un château. Un jeune homme romantique qui vient de perdre son père et souffre du remariage de sa mère avec son oncle ; une douce jeune fille qui se regarde dans la rivière ; un fossoyeur philosophe.

A côté de André Jocelyn, Alida Valli et Claude Cerval, Juliette Mayniel retrouve le metteur en scène de ses débuts.

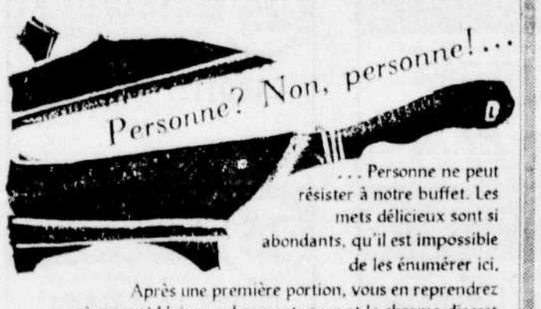
"L'Oeil du Malin"

L'originalité de "L'Oeil du Malin" par rapport aux "suspenses" habituels, vient du fait que l'on apprend seulement à la fin qui est la victime et qui est le bourreau. Ce film se présentera également, selon son auteur, comme l'étude pathologique d'un envieux, rôle que tient Jacques Charrier pour sa "rentrée" à l'écran.

Réalisé en grande partie en extérieurs — des scènes hallucinantes ont été tournées à Munich durant les fêtes de la bière — "L'Oeil du Malin" ne comporte que trois personnages : Jacques Charrier, Stéphane Audran et Walter Reyer.



Mathieu Poulin et Kim Yarochevskaia sont deux interprètes d'"Ubu-Roi", d'Alfred Jarry, dont la première aura lieu le 21 juin, au Théâtre d'Estérel. Une production de l'Egrégore.



. . . Personne ne peut résister à notre buffet. Les mets délicieux sont si abondants, qu'il est impossible de les énumérer ici.

Après une première portion, vous en reprendrez sûrement! L'air pur des montagnes et le charme discret de notre terrasse aviveront votre appétit et votre enchantement!

Le samedi, de 6h.30 à 10h.00. Danse avec Larry Moore et son orchestre. Pour réservations téléphonez à UN. 1-1203.

O'Connell
Mont Gabriel Lodge
45 minutes de Montréal par l'autoroute
Il y a quelques abonnements pour l'été à votre disposition.

COMMENÇANT LE MERCREDI
13 JUIN
LENNY BRUCE
sera au restaurant
"Le Pavillon"



★ Le comédien "malade" no 1 d'Amérique s'empare de l'envoûtant "Le Pavillon" de l'hôtel de la Salle pour seulement une semaine.

★ "Le Pavillon" le nid des gourmets, devient le refuge des intellectuels !

★ 2 spectacles chaque soir — à 10 heures et à minuit.

Frais de couvert pour cet engagement seulement.

HOTEL DE La Salle
1240 RUE DRUMMOND — UN. 6-6492
Membres du Diners' Club, American Express et Carte Blanche

Grand Spécial YELLOW
JEUDI – VENDREDI et SAMEDI

$1.99
Confortables souliers en simili-cuir – épaisse semelle en "air-foam"
pour hommes point. 6 à 12



pour garçons
point. 1 à 5 ... $1.79
point. 11 à 3 ... $1.59

YELLOW

A MONTREAL

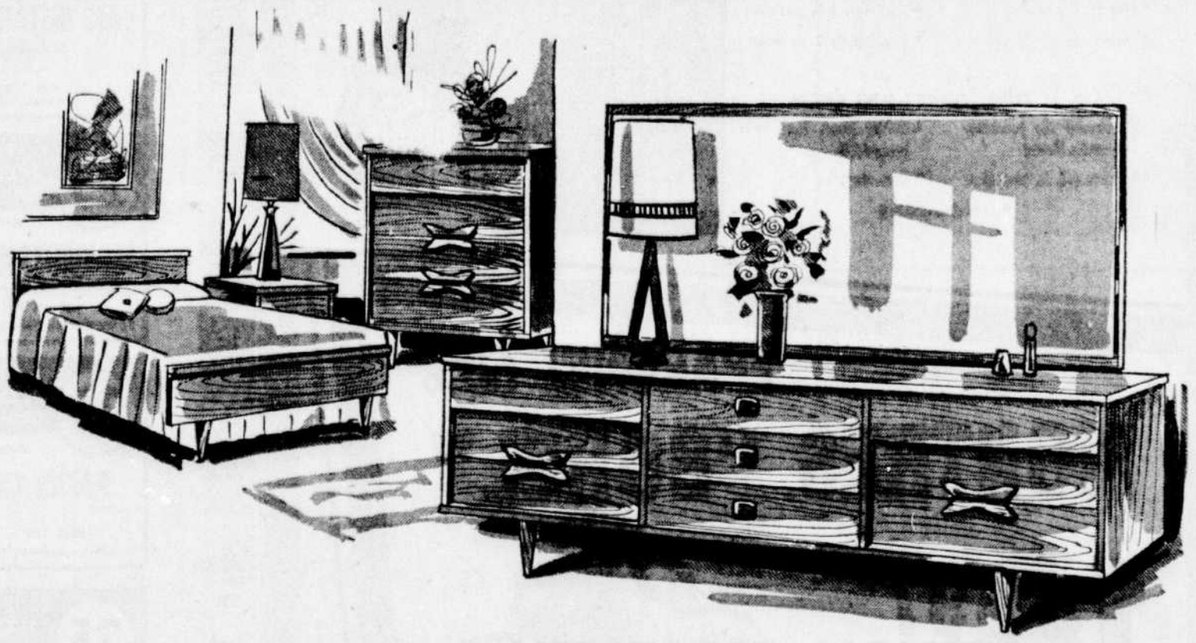
NORD :	EST :	OUEST :
780 est, BEAUBIEN	156 est, STE-CATHERINE	3479 ouest, NOTRE-DAME
6551 ST-LAURENT	826 est, STE-CATHERINE	4755 ouest, NOTRE-DAME
73 est, MONT-ROYAL	1695 est, STE-CATHERINE	1090 NOTRE-DAME, Lachine
937 est, MONT-ROYAL	1251 est, ONTARIO	1329 WELLINGTON, Verdun
1893 est, MONT-ROYAL	1893 est, ONTARIO	
7033 ST-HUBERT		

PAR TOUTE LA PROVINCE
• QUEBEC • TROIS-RIVIERES • SHAWINIGAN • DRUMMONDVILLE • JOLIETTE
• ST-JEROME • ST-HYACINTHE • ST-JEAN-D'IBERVILLE • VALLEYFIELD • SHERBROOKE
SUCCURSALE BIENTOT A VICTORIAVILLE

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS !



Grandes vedettes Courtemanche à PRIX EXCLUSIFS!
"Où le BEAU et la QUALITE s'obtiennent à MEILLEUR PRIX"
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS



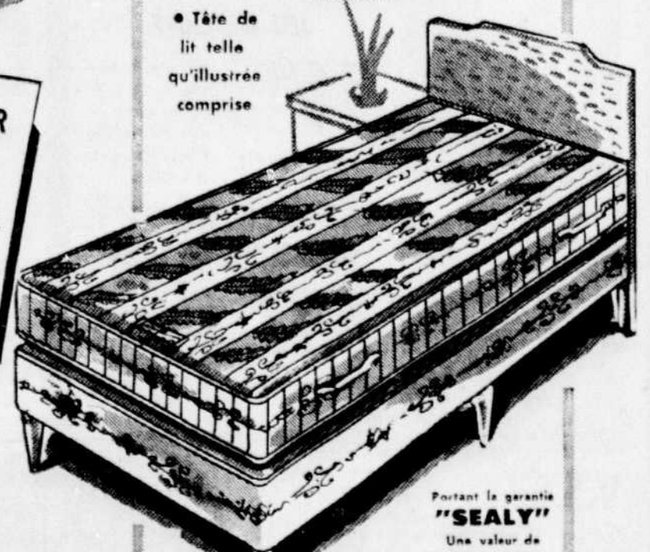
Pour votre chalet d'été, etc.
CONTINENTAL
A PRIX EXCLUSIF
Matelas à ressorts avec **sommier-boîte** rembourré, **sur pattes.** D'un manufacturier très renommé. De construction soignée.
Grandeur 30 pouces
A PRIX EXCLUSIF
$29.95



36 po. PRIX EXCLUSIF $37.95
48 po. et 54 po. PRIX EXCLUSIF $46.95

De création scandinave en VERITABLE NOYER
Merveilleux fini satin
Superbe bureau **triple** de **72 pouces** muni de 9 tiroirs, magnifique miroir, large lit double et spacieux chiffonnier. Mobilier élégant et de riche apparence qu'il vous faut voir pour juger de sa réelle valeur.
4 étages de meubles de choix.
PRIX TRES EXCLUSIF
$199
UN LEGER DEPOT réservera les mobiliers de votre choix
Jusqu'à 24 MOIS pour PAYER

Le fameux
"RELAXER" par "SEALY"
AVEC TETE COMPRISE
Robuste matelas à **surface lisse,** contenant des **centaines de ressorts** et muni d'une couverture de choix. **Sommier-boîte** de première qualité. A rebords préfabriqués. **Sur pattes de bois** dur. Une valeur de choix par SEALY.
A PRIX EXCLUSIF
$58.95
• Tête de lit telle qu'illustrée comprise



Portant la garantie "SEALY" Une valeur de $78.95

F.C. F. Courtemanche LTEE
6729, ST-HUBERT AU NORD DE ST-ZOTIQUE CR. 2-1137-38
Au service d'une distinguée et nombreuse clientèle depuis 25 ans

Inquiétudes devant la situation actuelle

Seulement 26 p. c. des médicaments sont vendus par les pharmaciens

par **Lucien RIVARD**

GRAND'MERE — Les pharmaciens vendent seulement 26 p.c. des produits pharmaceutiques. 74 p.c. des ventes sont faites par les hôpitaux, les médecins, les marchands-détaillants, les cliniques, les industries, les colporteurs et enfin, dans les autres provinces, par l'entremise du Service des Postes.

C'est ce que déclarait, hier à Shawinigan, le premier vice-président du Collège des pharmaciens du Québec, M. Jean Dicaire.

Celui-ci a dévoilé que le bill qui sera présenté prochainement à la législature tentera d'abolir ces abus et ces infractions à la loi en tentant de remettre la pharmacie dans les mains des pharmaciens par une refonte de la loi.

M. Dicaire déclarait également que dans ces conditions, le pharmacien serait d'accord pour bannir de sa pharmacie ce qui lui enlève son cachet professionnel, tous les articles qu'il met en vente et qui ne sont pas des produits pharmaceutiques.

Vives inquiétudes

"Ceux qui sont chargés d'administrer les affaires du Collège des pharmaciens, et par conséquent, les affaires de la profession, éprouvent souvent de vives inquiétudes devant la situation actuelle particulièrement les attaques de tant de groupements non pharmaceutiques".

Le Dr Georges Silteau, président du Collège des pharmaciens, s'exprimait pour sa part en ces termes, lors de la présentation de son rapport aux membres du Collège, réunis en assemblée générale.

Elections

Le Dr Silteau était réélu à la présidence du Collège quelques instants plus tard. Le bureau exécutif du groupement a d'ailleurs été réélu en bloc. Pour la prochaine année, on retrouve donc : le docteur Silteau à la présidence et MM. Jean Dicaire comme premier vice-président ; Roland Genest, second vice-président et J.-A. McDermott, trésorier.

Aux postes de gouverneur, ont été élus : MM. J.-C. Blanchard, René Chalut, Raymond Daniel, Ben Shara et François Traversy, pour le district de Montréal ; Roland Genest, pour le district de Sherbrooke et Louis-Philippe Demers pour le district de Québec.

Tous les autres gouverneurs, élus l'an dernier, et qui demeurent en fonctions, sont MM. Jean Dicaire, Paul Morand, Charles-E. Descary, Romuald Picard et J.-A. McDermott, pour le district de Montréal ; Guy Chrétien pour le district de Trois-Rivières ; Georges Silteau, pour le district de Québec et Roland Claveau, pour le district de Chicoutimi.

Obstacle à l'unité entre les chrétiens

LONDRES, (UPI) — Le Dr Arthur Michael Ramsey, archevêque de Contorbéry, a déclaré qu'il ne peut y avoir d'unité entre les chrétiens aussi longtemps que l'Eglise catholique se proclamera la seule véritable Eglise universelle.

S'adressant à des pasteurs de religion luthérienne orthodoxe et arménienne réunis à Londres, le Dr Ramsey a reproché à l'Eglise romaine de ne pas reconnaître l'existence d'autres Eglises, d'autres prêtres et d'autres sacrements.

On ne se débarrasse pas d'une habitude en la flanquant par la fenêtre ; il faut lui faire descendre l'escalier marche par marche.

Mark TWAIN.

EN SURPLUS 500 TIMBRES HORIZON GRATIS au DOMINION

OUVERT JUSQU'A 10 HEURES TOUS LES SOIRS

PREMIER AU CANADA

TOWERS

LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

CADEAUX POUR LES PÈRES ET LES FINISSANTS

Pour "LUI" et "ELLE"

VOICI LES FAMEUSES

MONTRES GRUEN

A RUBIS

39.75 V.S.C.*

MONTRE PLUS RADIO A TRANSISTORS

VALEUR COMPARABLE 58.70

PLUS RADIO A 6 TRANSISTORS GRATUIT!

MONTRE A 19 RUBIS ETANCHE POUR HOMME

- Mouvement de précision à garantie Gruen
- Boîtier jaune, fond acier inoxydable
- Résistance au choc
- Résistance à la poussière
- Ressort incassable
- Garantie de 1 an entier

Montre à 17 rubis Exquisite pour dames

- Mouvement de précision à garantie Gruen
- Boîtier jaune, fond acier inoxydable
- Résistance à la poussière
- Garantie 1 an
- Ressort incassable

CAMERA PRIMO Jr. 4 x 4

39.95 V.S.C.*

VALEUR COMPARABLE 79.95

Viseur reflex à lentille jumelée. Objectif ultra-rapide f/2.8. Vitesses d'obturateur de 1 à 1/500e de seconde. Mise au point à 2.2'. Enroulement automatique du film. Prend 12 poses sur film 127.

JEU DE GOLF

36.67 Valeur comparable 69.95

Bois No 1. Fers Nos 3, 5, 7, 9 Putter. Sac en vinyle pour 9 bâtons à gousset pour balles.

POUSSETTE DE GOLF

6.77 Valeur comparable 14.95

Pliage très simple. Roues caoutchoutées de 10". Guidon réglable à poignées de vinyle. 3 BALLES DE GOLF 1.12

EPARGNEZ 60%

MONTRES "BOREL"

19.97 V.S.C.*

PRIX COMPARABLE 48.00

Valeur jusqu'à $120 — jusqu'à 59.77

Montres à rubis pour hommes et femmes par "Ernest Borel" — horloges suisses depuis 1859. Etanches, mouvement incassable, antichocs. Ressort incassable. Garantie 1 an. Boîtiers or 14 carats. Rayon de la bijouterie Towers.

V.S.C.* VALEUR SUPERIEURE CERTIFIEE

Signifie que Towers garantit chaque prix annoncé comme étant le plus bas dans la région pour toute marchandise comparable ou le remboursement du prix d'achat.

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT

SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

GREENFIELD PARK — BOUL. TASCHEREAU BLVD. — ROUTE 98 — BOUL. METROPOLITAIN BLVD. AND RUE VIAU

MAGASINS À: TORONTO, MONTREAL, QUEBEC, HAMILTON, ST. CATHARINES, WATERLOO, LONDON.

DECOUPEZ CES COUPONS!

DOMINION STORES LIMITED

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
FEVES AU LARD YORK — Dans la sauce aux tomates 2 boîtes 20 oz 39¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
ORANGES FRAICHES — Sac 5 lb ou plus — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
Fish 'n Chips BLUEWATER — FRAIS CONGELE Pts 24 oz 63¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
TOMATES FRAICHES — 2 cello 12 oz — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
HUILE VEGETALE "GATTUSO" bout. 32 oz 87¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
CAROTTES FRAICHES — 5 lb ou plus — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
OIGNONS surs CORONATION "HOLLAND" pot 16 oz 47¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
ROULE DE SALAMI Roul. 12 oz 65¢ — Se termine samedi, le 16 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
APPRET à salades — Seulement au Dominion pot 32 oz 63¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
STEAKETTES de BOEUF — Nouveau — amélioré — Se termine samedi, le 16 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
CAFE INSTANTANE DOMINO — Seulement au Dominion pot 6 oz 79¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
PETONCLES de la MER — Cuites dans la chapelure — Se termine sam. le 16 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
SERVIETTES de tables SCOTT — Blanches ou couleur paquets de 60 4/74¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
WIND-O-KLEEN — Nettoyeur à vitres bout. rég. 31¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
PAPIER CIRE CUT RITE — Roul. 100' 2/59¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

50 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
INSECTICIDE AEROSOL — pour fleurs ou arbustes "Bridgeport" dans les grands marchés — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
PAPIER DE TOILETTE PUREX — Blanc ou couleurs pastelles 4 roul. rég. 58¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
Papier ALUMINIUM ALCAN — 12" x 25' 35¢ — 12" x 75' 89¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS — Avec coupon et achat
DETERGENT liquide MIR — Achetez-en 1 obtenez-en 1 gratuit 2 cont. 24 oz 91¢ — Se termine mercredi, le 20 juin, au DOMINION

CHOISISSEZ PARMI PLUS DE 500 CADEAUX DE VALEUR!

Faites votre choix PRIMES OU ALIMENTS avec les TIMBRES HORIZON GRATUITS au DOMINION

Vous pouvez échanger vos livrets de TIMBRES HORIZON pour de jolis CADEAUX illustrés dans le CATALOGUE ou des CERTIFICATS POUR MARCHANDISES bons sur vos achats au DOMINION. Voyez votre Gérant local.

Elections chez les employés de bureau de l'Hydro

Le syndicat des employés de bureau de l'Hydro-Québec des édifices situés sur les rues Dorchester et Jarry a tenu cette semaine, ses élections annuelles.

Une lutte assez serrée s'est faite entre deux groupes rivaux: ceux de l'ancienne association des employés de bureau et ceux du nouveau syndicat non affilié qui attend d'une semaine à l'autre son certificat de reconnaissance de la Commission des relations ouvrières.

Les élus sont : MM. Marcel Lachapelle, président, Roger Bourque, 1er vice-président, Gilbert Charette, deuxième vice-président, Roger Desmarais, trésorier et Joseph Lavallée, secrétaire.

Ce syndicat groupe 980 membres sur un total de 1,400 employés. Il entreprendra de nouvelles négociations seulement en mai de l'année prochaine.

La Place Ville-Marie, triomphe des ingénieurs

L'Institut des ingénieurs du Canada (Engineering Institute) qui tient à Montréal, cette semaine, son assemblée générale en la 75e année de son existence, ne pouvait ignorer que devant l'hôtel Reine-Elizabeth, lieu de ses séances, vient de s'élever le plus imposant édifice de tout le Canada.

Sous plusieurs aspects, l'édifice de la Banque Royale, place Ville-Marie, présente des caractéristiques uniques dans le monde. A cause de sa forme et de sa hauteur, il a posé aux ingénieurs des problèmes qui ont exigé des solutions nouvelles. Six des communications au congrès de l'Institut offrent d'innombrables détails techniques dans lesquels on ne peut que puiser.

En tonnage d'acier, les constructions de la Place Ville-Marie ne sont surpassées que par le pont de Québec : 59,200 tonnes de pièces d'acier jointes par 1,400,000 boulons de très haute résistance. Pour la seule structure, il a fallu tracer 4,500 plans et au moins une centaine de dessins servant à l'installation

De très fortes colonnes

Pour l'édifice cruciforme, on a employé les colonnes d'acier les plus lourdes fabriquées au Canada, pesant plus d'une tonne et quart par pied courant. L'érection des charpentes d'acier a exigé 500,000 hommes-heure, sans un seul accident mortel, ce qui est considéré comme un record.

L'alignement à l'horizontale et surtout à la verticale fut accompli avec une précision extrême. L'écart à la verticale de la charpente, pour l'édifice de la Banque Royale, n'est que d'un demi-pouce, succès extraordinaire pour une hauteur de 570 pieds (à partir de la place).

L'édifice contient 53 étages, depuis le premier des garages de stationnement jusqu'au poste d'observation au sommet. Les garages pourront contenir 1,250 autos. Place Ville-Marie, il y aura 40 magasins, deux théâtres, une cafétéria, cinq restaurants de luxe.

Lorsque l'édifice de la Banque Royale et l'édifice Cathcart seront occupés, 15,000 personnes y travailleront ; on estime que 100,000 personnes visiteront Place Ville-Marie chaque jour.

Négociations

JOLIETTE. (DNC) — Des discussions sont en cours entre la Commission scolaire de Joliette et le syndicat groupant ses employés, afin d'en arriver à une entente au sujet des conditions d'un fonds de pension devant entrer en vigueur le 1er juillet.

L'HEURE A ÉTÉ CHANGÉE POUR DOMINO - 3:00 P.M. A 4:00 P.M.
CFTM-TV CANAL 10
A partir de lundi, le 18 juin pendant les mois d'été

GAGNEZ $1000.00 GRAND PRIX CHAQUE SEMAINE EN ARGENT



PLUS $100.00 EN ARGENT CHAQUE JOUR

NOUVEAU JEU SENSATIONNEL
DOMINO
AU POSTE DE CFTM-TV-1:30 À 2:30 P.M.
CHAQUE JOUR
C'EST AMUSANT!

CHAQUE JOUR MAINTS AUTRES PRIX EN ARGENT DE $5.00 CH.

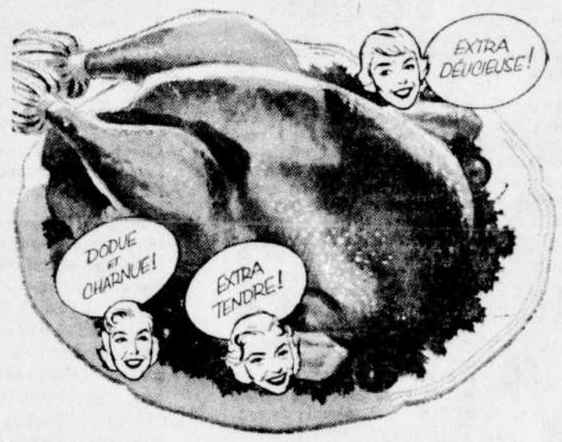
(A gauche) Mme LEOPOLD de GONGRE, 2159 rue CHATEAUGUAY, POINTE-ST-CHARLES, gagnante du Grand Prix de $1,000 en argent au Concours DOMINO (semaine se terminant le 2 juin 1962). Il y eut aussi 4 autres gagnantes des prix quotidiens de $100. Plusieurs autres prix de consolation de $5 ont été décernés aux clients DOMINION jouant au DOMINO !

Comme l'heureuse personne dont la photgraphie apparait à gauche et qui fait ses achats au Dominion, vous pouvez aussi gagner un grand prix hebdomadaire, ou encore, vous pouvez gagner un prix appréciable en argent décerné chaque jour, tout simplement en jouant au Domino, le jeu le plus amusant et le plus captivant de la télévision. La carte Domino gratuite que vous recevez aujourd'hui au DOMINION peut être la carte gagnante de cette semaine! Prenez l'habitude de rendre visite à votre magasin DOMINION chaque semaine!

BLE D'INDE SURCHOIX
OU POIS DE GROSSEUR VARIEE "AYLMER" SPECIAL !
5 btes 15 oz. 89¢
2 boîtes 10 oz 33¢

JUS DE TOMATES
"CLARK'S", QUALITE DE CHOIX — SPECIAL — EPARGNEZ 16¢
6 btes 20 oz. 79¢
48 onces 31¢

UN FESTIN de ROI pour la FÊTE des PÈRES!



DINDES
Fraîches catégorie "A"
JEUNES TENDRES EVISCEREES
ENVIRON 6-9 LB 45¢

LAIT EVAPORE "CARNATION" BAS PRIX boites 16 oz 7/$1 Boites 6 oz 3/23¢
POUDINGS INSTANTANES 2 pqts 4 oz 27¢ "ROYAL" 7 saveurs différentes
PECHES DE CHOIX 5 boites 15 oz $1.00 "AYLMER" en moitiées ou tranchées
ALIMENTS POUR BEBE 3/39¢ "GERBER" ASSORTIS Pots 4¾ oz
COLA ROYAL CROWN 6 16 oz 8 oz 49¢ Achetez 16 oz — obtenez 8 oz gratuit ! Dans un carton pratique

CHOCOLAT INSTANTANE bte 1 lb 39¢ HOLLANDAIS "BORDEN'S"
BISCUITS HILLTOP paquet 1 lb 29¢ 5 variétés — délicieux Votre choix
JUS D'ORANGE 4 boites 6¼ oz 69¢ "DOMINION" frais congelé SPECIAL
FEVES DE LIMA paquet 12 oz 29¢ "DOMINO" congelées "Ford hook" ou petites
TARTE PACANES tarte 18 oz 75¢ "FARM HOUSE" fraiche — congelé

CANARDS CATEGORIE "A"
PRETS POUR LE FOUR "KING COLE"
UN REGAL POUR LA FETE DES PERES LB 59¢

BIFTECK DE COTES lb 99¢ Si tendre pour Bar-B-Q ! Le meilleur boeuf de marque Rouge.
PETONCLES Cuites dans la chapelure Régal pour papa ! lb 69¢ Réchauffez et servez
FRANKFURTERS 2 lb 89¢ "WILSIL PICNIC PACK" ou saucisses fumées "MAPLE LEAF" 1 lb 49¢

VENTE TOUT CANADA

PAPIER DE TOILETTE 4 roul. rég. 49¢ Blanc — aqua — jaune — rose "SCOTT" Epargnez 4¢
TISSUS FACIAUX "SCOTTIES" paquet de 400 31¢
SERVIETTES SCOTT Blanches ou de couleur paquet de 150 49¢

THON BLANC "GEISHA" chair solide boite ½ 35¢
RAGOUT IRLANDAIS "PURITAN" boeuf boite 15 oz 25¢ Epargnez 6¢
RINCE FLEECY ADOUCISSANT Bout. 32 oz 43¢ Bout. 64 oz 85¢
CHEMISES-T MERCURY Pour hommes Seulement 98¢ En vente dans les grands marchés
EMPOIS LIQUIDE GLIDE 5¢ de rabais bout. 32 oz 22¢ Si facile à préparer !

MARGARINE Good Luck 2 pqts 1 lb 53¢ Huile végétale pure 4¢ de rabais
DETERGENT Lux liquide Format familial 99¢ Offre spéciale !
DETERGENT LIQUIDE format géant 81¢ "BLUE WISK" 10¢ de rabais
SAVON LIFEBUOY 3 formats bain 49¢ Blanc ou corail 10¢ de rabais
DENTIFRICE format géant 67¢ format de famille 86¢ "CREST" le favori de la famille

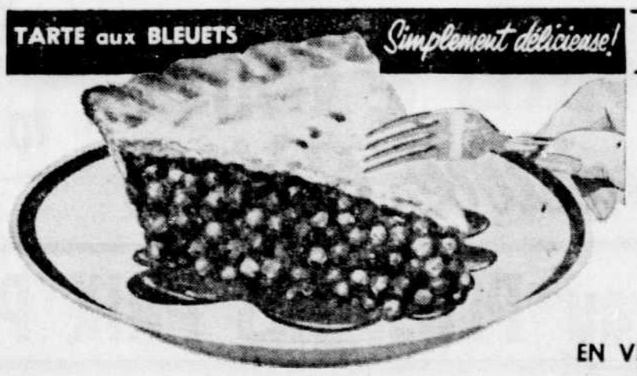
FRAISES
FRAICHES DE L'ONTARIO
DELICIEUSES SERVIES AVEC CREME GLACEE!
PANIER 1 PINTE COMBLE 39¢



CERISES BING Importées No 1 — juteuses savoureuses lb 39¢
RADIS FRAIS Récolte du Québec — goût piquant gros paquet 3/10¢
LAITUE en FEUILLE Frisée — Jeune — tendre — du Québec Gros pieds 3/14¢
OIGNONS DU PRINTEMPS gros pqt 3/19¢ Récolte du Québec — pour des salades appétissantes



TARTE aux BLEUETS Simplement délicieuse!



ou TARTE aux CERISES
"COUNTRY GIRL"
TARTE 8" 55¢
EN VENTE SEULEMENT AU DOMINION

TOUT EST 100% GARANTI !
Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 16 juin, au Dominion de l'île de MONTREAL, PONT-VIAU, VILLE LEMOYNE, LONGUEUIL, ST-LAMBERT, ST-VINCENT-DE-PAUL, BEAUHARNOIS, REPENTIGNY, VALLEYFIELD, ST-JEROME, ST-EUSTACHE, STE-AGATHE, ET CHOMEDEY.

DOMINION STORES LIMITED
DOMINION

Devant la Commission Parent

Les instituteurs protestent contre la critique "stérile"

QUEBEC. (par **G.D.**) — Les instituteurs et institutrices de Québec ne s'entendent pas sur la nature des transformations à apporter aux structures supérieures de notre système d'enseignement —sauf sur la nécessité de créer un ministère de l'Education—et ils ne peuvent faire l'unanimité sur ce que devrait être le niveau secondaire : certains semblent favoriser la solution préconisée par les professeurs de l'Université de Montréal, tandis que d'autres optent pour un niveau intermédiaire entre le secondaire et l'universitaire, comme l'a proposé la Commission du programme de la faculté des arts de l'Université Laval.

Mais quand il s'agit des problèmes propres aux instituteurs, quand il s'agit d'analyser les attaques dont est l'objet le personnel enseignant, quand il s'agit de déterminer dans quelles conditions les professeurs devraient travailler, alors l'unanimité se fait. Dans le mémoire qu'ils ont présenté ce matin à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, les instituteurs et institutrices de Québec soulignent entre autres que les auteurs de plusieurs critiques à l'endroit du personnel enseignant sont justement des gens à qui incombait la responsabilité de créer les organismes, les cadres et le climat nécessaires à une formation humaniste et professionnelle toujours meilleure de ce personnel.

Voici ce qu'en dit le mémoire :

"Les jugements de "condamnation" de certains idéalistes nous paraissent sévères et parfois injustes. Les dénonciations de la médiocrité des maitres du secondaire public — surtout quand elles viennent de ceux qui pouvaient la faire disparaître en créant les institutions nécessaires et le "modus vivendi" indispensable aux maitres désireux de se cultiver davantage — ont souvent provoqué des blessures à l'amour-propre et des révoltes intérieures. Les professeurs qui ont, dans la proportion que l'on sait, sacrifié vacances et loisirs à l'obtention d'insaisissables parchemins, qui ont consacré leurs deniers à défrayer leurs inscriptions à des cours universitaires, ne sont pas particulièrement fiers lorsqu'on les dénonce du haut de la tribune publique. Il faut les comprendre car ils ont mérité mieux que des critiques stériles".

Le mémoire reconnait qu'une formation universitaire est indispensable aux professeurs du secondaire mais rappelle que la poursuite d'études plus avancées et l'enrichissement culturel sont intimement liés aux conditions de travail des intéressés. "S'il est nécessaire de leur répéter de se cultiver, de lire, de méditer leur enseignement, de multiplier les contacts culturels, etc., il est aussi nécessaire de demander aux autorités qu'elles s'interrogent sur le modus vivendi qu'elles font aux professeurs".

Les instituteurs et institutrices de Québec font une étude assez serrée de ces conditions de travail et en viennent à la conclusion que "nous en sommes encore à réclamer "le minimum du strict nécessaire" pour l'accomplissement de nos devoirs essentiels".

Se basant sur des études faites par l'UNESCO et en constatant ce qui se passe dans nos propres maisons indépendantes d'enseignement secondaire, l'association des instituteurs propose un maximum de 18 périodes de cours de 50 minutes en 8e et 9e années, et un maximum de 15 périodes dans les trois autres années du secondaire; elle demande un nombre modéré d'élèves par classe; elle demande l'application du principe du salaire égal pour compétence égale; et elle favorise une uniformisation des traitements des professeurs qui tiendrait compte du coût de la vie dans chaque région de la province.

Pour améliorer encore l'enseignement, l'association demande d'intégrer des organismes pédagogiques locaux ou régionaux à l'ensemble de notre système scolaire, organismes qui joueraient auprès des commissions scolaires une fonction analogue à celle du Conseil provincial à l'endroit du ministère de l'Education.

Nous l'avons dit plus haut, les instituteurs n'ont pu faire l'unanimité sur le problème des structures académiques. Ils s'entendent cependant sur un point, quand ils affirment :

"Evidemment le problème du Collège ou de l'enseignement collégial ne nous préoccupe qu'indirectement ; ce que nous désirons pour nos jeunes des écoles publiques, c'est un cours secondaire diversifié, valable en lui-même et débouchant sur les facultés universitaires. Si la Commission d'enquête décidait d'approuver un régime scolaire dans lequel le Collège jouerait le rôle d'intermédiaire entre le cours secondaire et l'université, alors nous réclamerions fermement la création de collèges publics".

Sans le dire à haute voix, les instituteurs de Québec font disparaître le département de l'Instruction publique, dont les fonctions seraient assumées à l'avenir par un ministère de l'Education, ministère qui n'aurait cependant pas des pouvoirs dictatoriaux : "Nous préférons la formule selon laquelle un ou des Conseils supérieurs de l'éducation — apolitiques mais au sein desquels l'Etat serait représenté par le ministre de l'Education ou par ses délégués — reproduisant au niveau des structures provinciales l'image la plus parfaite possible du pluralisme culturel et religieux de notre société, seraient nantis de pouvoirs législatifs très réels relativement au domaine de l'enseignement. La constitution de ces organismes — moyennant certaines précautions — pourrait garantir les prérogatives démocratiques des citoyens et des groupes de citoyens". Ils ne savent pas si ces conseils devraient être basés sur la langue ou la foi.

Les instituteurs de Québec, émules du Père Brouillé ?

QUEBEC — Les médiums d'information étant appelés à influencer le milieu social, à s'adonner donc à un genre d'éducation populaire, ils devraient jusqu'à un certain point être l'objet d'une enquête de la part de la Commission royale sur l'enseignement, selon les instituteurs et institutrices de Québec. Voici ce qu'en disent ces émules du Père Brouillé :

" Les professeurs de carrière constatent que tous les médiums d'information — imprimés, radio, télévision, cinéma — influencent profondément le milieu social dans lequel évolue la jeunesse étudiante. Aussi bien nous paraît-il important qu'une commission royale d'enquête sur l'éducation s'intéresse à ces médiums dans la mesure où ils se font "éducateurs populaires."

"Certes il appartient d'abord à la famille de former les jeunes à une exploitation intelligente de ces moyens qui pourraient être de merveilleux instruments de culture; mais il semble alors nécessaire de régir par des lois adéquates les "organismes" qui les utilisent et deviennent ainsi les grands informateurs de notre société. Il est futile de penser que l'activité éducatrice des professeurs peut indéfiniment lutter victorieusement contre l'ineptie de certains postes de radio ou de télévision.

"Bref, si nous sommes l'avis que des réformes scolaires sont urgentes et nécessaires, nous pensons qu'elles ne régleront qu'une partie des problèmes d'éducation chez nous comme ailleurs".

Parents opposés à des écoles publiques neutres

QUEBEC — L'Association des groupements de foyers de l'archidiocèse de Québec s'oppose, dans le mémoire qu'elle a présenté ce matin à la Commission Parent, à toute mesure qui amènerait l'Etat à ériger un système d'écoles publiques non-confessionnelles.

"L'association, dit le mémoire, ne songe pas à mettre en doute la bonne foi de ces compatriotes (qui réclament de telles écoles), mais elle croit que leurs revendications dépassent les exigences de la réalité et que si ces revendications ont reçu une telle publicité et un tel accueil, c'est surtout en raison du souci de la majorité de rendre justice à toute minorité, quelle qu'elle soit".

En conséquence, l'association demande au gouvernement de faire un dénombrement de ceux qui voudraient envoyer leurs enfants dans de telles écoles et d'autoriser le surintendant de l'Instruction publique, si leur nombre le justifie, à diriger une expérience limitée qui permettrait de mieux découvrir les implications concrètes du problème.

L'Association, qui est prête à donner droit de veto à l'Assemblée des évêques sur toutes les décisions du Comité catholique, voudrait également que les associations parents-maitres soient institutionnalisées et subventionnées.

Un autre mémoire, présenté ce matin, réclame l'utilisation du film et de la télévision dans l'enseignement.

La femme et la fille de Rosaire Lemieux se portent à sa défense

SAINT-JEROME (**C.B.**) — Deux inconnues sont sorties de l'ombre hier pour prendre la défense de l'être cher ! Mme Rosaire Lemieux et l'une de ses filles, Mme Guy Tremblay, Thérèse de son prénom, ont volé à la rescousse de l'époux et du père, que l'on accuse du vol de deux lampes de table.

L'oeil vif derrière des verres fumés, la voix rauque, Mme Rosaire Lemieux cria l'innocence de son mari, en expliquant au juge Omer Côté qu'il était victime des circonstances.

Quelles sont ces circonstances si incriminantes, de s'enquérir le procureur de la Couronne, Me Charles-H. Cliche, qui a peine à cacher son agacement ? Et l'épouse, de mauve vêtue pour l'occasion, expliqua qu'elle avait loué le hangar sis à l'arrière de son domicile au 10,732, de la rue Papineau, à un inconnu et que toute l'affaire résultait de cette location.

Elle se souvient du jour. C'est le 2 décembre. Même que sa fille avait préparé un reçu ce jour-là pour le loyer qu'effectivement le locataire négligea de réclamer par la suite. Il y entreposa toutes sortes de choses, dont les fameuses lampes. Puis, plus de nouvelles de lui, plus de paiement.

Que fait une loueuse en pareilles circonstances? Saisir! C'est ce qu'elle a fait et les deux lampes se sont retrouvées dans son boudoir, où ces messieurs de la police les ont aperçues au début du mois de janvier, lors d'une visite qui leur était devenue coutumière.

Et Mme Lemieux (mère) continue son témoignage, volubile, avec une certaine obligeance à l'adresse du juge, une pointe d'agressivité aux questions du procureur de la Couronne et une nervosité visible à celles de son avocat, Me Germain Bock. De toute façon, ce dernier ne tente pas de l'arrêter, ni même de la guider.

Son mari ? "Il ignorait tout, M. le juge. A ce moment-là, il travaillait dans un garage de Ste-Adèle. Ce n'est que plus tard que je lui ai appris que j'avais loué le hangar à un inconnu".

Quant à l'inconnu, le témoin reste vague dans sa description. "Un petit casque comme ça, avec un geste de la main, et de la peinture, oui, beaucoup de peinture sur lui."

Quelques minutes plus tard, c'est au tour de la fille, Thérèse. Blonde, jolie dans une robe "rose Kennedy", vibrante, elle déclare : "Moi, j'le connais. C'est Jacques Lajoie. J'l'ai reconnu quand il est venu pour la deuxième fois!"

Au juge qui s'informait si elle connaissait la nature des objets entreposés dans le hangar familial, elle répondit avec une candeur déconcertante :

"Bien sûr que je savais que c'était de la marchandise volée !"

— Pourquoi ?

— Parce que Jacques Lajoie, c'est un voleur !"

Sur cette déclaration, Me Cliche, cramoisi, demande l'ajournement de la cause à vendredi prochain, alors qu'il fera entendre sa contre-preuve.



AIR CANADA 25 ANNIVERSAIRE DE SERVICE

La sûreté de fonctionnement pour une ligne aérienne, dépend d'une foule de facteurs. Ainsi, lorsque les plus petites tâches sont faites avec soin, cela indique un souci omniprésent de la perfection qui se traduit par une efficience de tout instant.

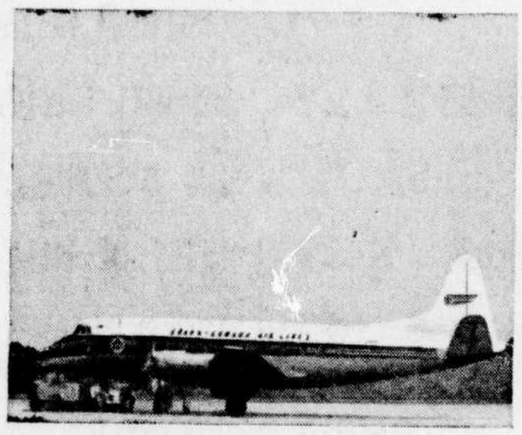
En raison de ce souci qu'elle a de la perfection dans tous les détails, Air Canada est considérée par bien des gens comme la ligne aérienne la plus sûre du monde. La comparaison, cependant, n'est pas toujours facile. Aujourd'hui, toutes les lignes aériennes s'imposent des normes très rigoureuses en tout ce qui a trait à leur sûreté.

C'est pourquoi il convient, en cette année de 25e anniversaire, d'examiner les divers facteurs qui sont à la base de l'excellent rendement d'Air Canada.

• **De toutes les lignes aériennes du monde, aucune ne forme mieux son personnel de bord.** Avant d'être nommés capitaines ou premiers officiers, les pilotes d'Air Canada bénéficient, au sol et dans les airs, d'une formation plus poussée que ne l'exigent les autres services aériens dans l'ensemble. A l'aide de coûteux appareils électroniques simulant les conditions de vol ainsi qu'au moyen de vols d'essai, on met méthodiquement et minutieusement à l'épreuve leurs connaissances et leurs aptitudes. Durant la seule année 1961, Air Canada a consacré plus de $3 millions à la formation de ses 1,500 pilotes et membres d'équipages.

• **De tous les services aériens du monde, aucun n'a de meilleurs appareils.** Air Canada a été la première ligne aérienne internationale à mettre en service une flotte entièrement composée d'appareils à turbopropulseurs et turboréacteurs: 80 superbes géants de l'air, tous actionnés par des moteurs Rolls-Royce (nom qui, lui-même, est synonyme de sûreté). Et l'équipement terrestre est, lui aussi, ce qu'il y a de mieux et de plus moderne. Sur les aires de trafic des grands aéroports, Air Canada utilise jusqu'à 135 véhicules d'entretien coûtant jusqu'à $40,000 pièce.

SERVICE AÉRIEN SÛR... SOIN DES MOINDRES DÉTAILS



• **L'entretien des appareils—le meilleur du monde.** A l'aide d'installations et d'un outillage modernes d'une valeur de $43 millions, les 3,500 employés hautement spécialisés des cinq bases d'entretien d'Air Canada veillent au parfait état de fonctionnement des appareils; aucun effort, aucune recherche technique, ne sont épargnés. Les normes d'inspection et d'entretien d'Air Canada vont bien au-delà des exigences prévues par les règlements du gouvernement.

• **De toutes les lignes du monde, aucune ne prend plus de mesures sécuritaires.** Tous les avions d'Air Canada ont à leur bord les instruments de vol comportant les plus récents perfectionnements en matière de sûreté. Ainsi, chaque réacté DC-8 porte environ $100,000 de dispositifs de navigation et de vol par mauvais temps. Le manuel de vol d'Air Canada donne instructions aux pilotes de toujours faire passer la sécurité avant tout.

• **La fiche d'Air Canada pour les arrivées à temps** est l'une des meilleures en Amérique du Nord. Un nouveau sommet d'efficience a été atteint en avril, alors que 84 p. 100 des 11,415 vols d'Air Canada sont arrivés à l'heure exacte ou à 15 minutes près. Air Canada s'améliore constamment dans ce domaine et tirera pleinement parti de tout ce que la science mettra à la disposition des lignes aériennes pour obvier aux imprévus des conditions atmosphériques.

Depuis le tout début, Air Canada a considéré le facteur efficience comme le plus important pour un service aérien. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles les Canadiens accordent volontiers leur confiance à Air Canada et les étrangers qui voyagent fréquemment l'estiment l'une des meilleures liaisons aériennes du monde.

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

Le plus GRAND ETALAGE de MEUBLES à Montréal

NATIONAL HOUSE
Fine Furniture since 1902
Furniture City
6525 Décarie
731-1188
1990 est, Ste-Catherine
LA. 2-5233



PLUS DE 100 AGENCEMENTS de PIECES à VISITER CHEZ... "Furniture City"

OUVERT Jeudi et Vendredi soir jusqu'à 10 heures

MEUBLES EXCLUSIFS au PLUS BAS PRIX POSSIBLE



M. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal, a été élu président de l'Association canadienne inter-Amériques, un groupement qui s'occupe de promouvoir les relations économiques et culturelles entre le Canada et l'Amérique latine.

Congrès des ingénieurs à Montréal

Pour son 75e anniversaire de fondation, l'Engineering Institute du Canada tient son assemblée annuelle à Montréal, où il prit naissance en 1886 sous le nom de Canadian Society of Civil Engineers. La célébration du 75e anniversaire se fera à l'automne.

Parmi les 70 communications présentées cette semaine à la réunion annuelle, on note six travaux sur les problèmes de génie suscités par la construction de l'édifice Ville-Marie et de ses abords.

L'Engineering Institute du Canada ou Institut des ingénieurs groupe 23,000 membres répartis en 61 sections locales. Cet Institut n'a pas, à l'instar du Collège royal des médecins, autorité sur la compétence de ses membres; il n'a pour but que le progrès des nombreuses disciplines du génie. C'est d'ailleurs à cause de la multiplicité croissante des spécialistes que le nom de cette société fut changé en 1918.

Le castor étant un fort habile ingénieur, le gérant de l'hôtel Reine-Elizabeth, a remis hier des sculptures de cet animal industrieux au nouveau président de l'Institut, M. F.L. Lawton, de Montréal, et à son prédécesseur, M. B.G. Ballard, vice-président du Conseil national de la recherche.

Longueuil signe son premier contrat

(T.C.) — La cité de Longueuil a signé cette semaine son premier contrat collectif avec un syndicat, celui des policiers.

Ce contrat entre en vigueur le 1er juin et il a une durée de deux ans. Outre cette clause, il est prévu dans le contrat signé entre la cité de Longueuil et la Fraternité des policiers, une augmentation moyenne de $20 par semaine pour au moins 27 de ses policiers.

En effet, l'échelle des salaires prévoit un salaire hebdomadaire qui variera entre $63 et $89, pour les policiers ayant une ancienneté de cinq (5) ans de service. En outre, les sergents et les détectives recevront entre $93 et $95 par semaine. Quant aux lieutenants et aux sergents-détectives, ils toucheront la somme hebdomadaire de $99.

Tous ces nouveaux salaires ont un effet rétroactif au 1er janvier 1962. De même, il est prévu une augmentation hebdomadaire de $2 pour l'année 1963.

De plus, à partir du 1er septembre, les policiers ne travailleront plus 48 heures par semaine, mais pour un salaire égal, ils n'auront plus que 40 heures par semaine à fournir.

Outre ces avantages directs, le contrat collectif prévoit diverses compensations marginales, soit $150 par année pour les détectives et les agents qui seront obligés de travailler en civil, de nouveaux taux horaires pour les heures supplémentaires, des vacances annuelles augmentées, 9 jours de congés payés par année, une assurance-collective ainsi qu'un fonds de pension payé par la cité.

La signature de ce contrat collectif entre la cité de Longueuil et la Fraternité des policiers marque un tournant historique dans les relations syndicales entre la cité et ses employés.

Au fait, c'est la première fois qu'un syndicat est légalement accepté à la cité et conséquemment, c'est aussi la première fois qu'un tel contrat collectif syndical y est signé.

Toutefois, certaines autorités municipales font remarquer que les avantages donnés aux policiers de la cité, outre qu'ils nécessiteront, à partir du 1er septembre, l'engagement d'environ 11 agents supplémentaires, augmenteront le budget municipal d'une somme approximative de $34,000, laquelle n'y était pas prévue, même si les négociations avaient débuté avant le 1er janvier 1962.

Et, on laisse même planer la probabilité, pour rencontrer ces nouveaux engagements, de l'imposition d'une taxe spéciale aux citoyens de Longueuil.

Plan d'urbanisme de Sept-Iles

SEPT-ILES — Le conseil municipal de Sept-Iles a confié à M. Claude LaHaye, urbaniste de Montréal, la préparation du plan directeur de la ville. Le contrat de 100,000 dollars entre M. LaHaye et Sept-Iles sera signé incessamment. Le plan devra être remis dans huit mois.

Cadeaux préférés de PAPA!

N'OUBLIEZ PAS! DIMANCHE, LE 17 JUIN, FETE DES PERES!

PAPA CROIRA ADMIRER LA NATURE OU SUIVRE LES COURSES DANS UNE LOGE. UN MILLE EST REDUIT A 200 VERGES. TRES BAS PRIX.

De marque connue "Zeus-Lica", ces jumelles à prismes sont à verre optique traité. Idéales pour la chasse, la pêche ou les courses. Avec étui de cuir et courroie de cou. Le cadeau par excellence pour Papa.

MARQUE "ZEUS-LICA"

Molette centrale de mise au point réglant les deux barillets. Mise au point de l'oculaire droit corrigeant toute inégalité entre les deux yeux. Arcade à charnière parfaitement ajustable. Système optique calculé pour remise au point rapide. Solides barillets de métal recouverts de cuir grenu maroquiné.

MISE AU POINT INDIVIDUELLE
16 x 50 m.p.i. $22.00
7 x 35 m.p.i. $18.00
A PRISMES

MARQUE "KARL KAINZ"
MISE AU POINT CENTRALE
7 x 35 m.p.c. $9.00
SANS PRISMES





FAUCILLE DE GOLFEUR
COMMODE POUR FAUCHER



Rég. $2.95 $1.75

TONDEUSES DE LUXE 20" ET 22"
A NOS PRIX LES PLUS BAS — POUR VENTE RAPIDE
MOTEUR CLINTON 2½ C.V., 4 TEMPS
20 POUCES DE LUXE



commande des gaz manuelle, démarreur à retour arrière, roues décalées; hauteur de coupe ajustable.
PRIX PASCAL $54.95

PUISSANT MOTEUR BRIGGS & STRATTON
3 C.V., 4 TEMPS — 22 POUCES
Démarreur à retour arrière, roues décalées, plate-forme d'acier calibre 14, roues à pneus à traction puissante.
PRIX PASCAL $64.95

TONDEUSE DE LUXE 22"
Moteur 3 c.v.
Briggs & Stratton
Tondeuse rotative avec démarreur à impulsion spinomatic; moteur 3 c.v.; levier de commande des gaz sur guidon; lame d'acier incassable; plate-forme en acier calibre 14.
PRIX PASCAL $79.95

CLEFS EN ACIER FORGE CHROME
12 DIM. COURANTES DE 5/16" à ⅞"



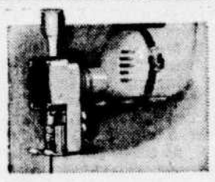
$2.57

DISTRIBUTEUR TRANSPARENT



Ayant 16 pots de verre vissant et applique en métal pour l'établi ou le mur. Peut contenir vis, clous et autres petits item.
PRIX PASCAL $3.29

ACCESSOIRES DE SCIE A DECOUPER LUDDEL



pour tailler du 2 x 4", en ligne droite, découpage en cercle aisément. Souffleur qui nettoie la ligne de coupe.
PRIX PASCAL $4.47

EPARGNEZ ⅓ SUR ENSEMBLE
DE DESSIN DE PRECISION
FAIT EN HOLLANDE



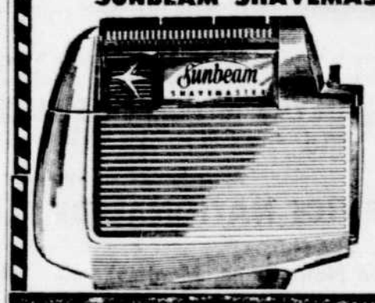
Module Junior 8 articles No 1707. POUR L'ETUDIANT ET LE PROFESSIONNEL... Fini chrome. Bel étui doublé de velours. Valeur et qualité hors de l'ordinaire.
REG. $4.45 PRIX PASCAL $2.95

TEL QU'ILLUSTRE
NECESSAIRE A DESSIN No SA-10— 12 articles — Idéal pour étudiants. Tous instruments d'un magnifique poli, présentés dans pochette doublée de velours. Un ensemble de précision comprenant redresseur avec tire-lignes, rallonges et pointes sèches — tire-lignes de 5½" — tire-lignes de 5" — étui à mine — manche de tire-lignes supplémentaire — tire-lignes de 3½" — portemine — rapporteur.
REG. $11.25 $7.50

No 2457 — NECESSAIRE DE 14 ARTICLES d'une valeur extraordinaire à un prix incroyablement minime. Ce magnifique ensemble n'exige pas de pièces interchangeables. REG. $14.95 $9.95

No 2457X — NECESSAIRE DE LUXE 16 articles pour dessinateurs — accessoires semblables à ceux du No 2457 avec en plus un compas de précision à rotule avec minuscules ajustements.
Valeur de $19.35 $12.95

RASOIR ELECTRIQUE
SUNBEAM SHAVEMASTER



VOUS OBTENEZ UN RASAGE PLUS RAPIDE, PLUS RAS ET PLUS DOUX QU'AUCUN AUTRE RASOIR ELECTRIQUE.
Rég. $29.95
PRIX PASCAL $23.95

LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED

MOULINET
SHAKESPEARE No 1773
STAR DRAG A POUSSOIR
WONDER CAST A FACE FERMEE
Avec ligne monofilm de 100 verges
Rég. $12.95 $8.77



CANNE A PECHE
Blue Streak, 2 mcx
Val. rég. $6.95 $3.47

LAMPES DE POCHES AVEC PILES SECHES — BAS PRIX



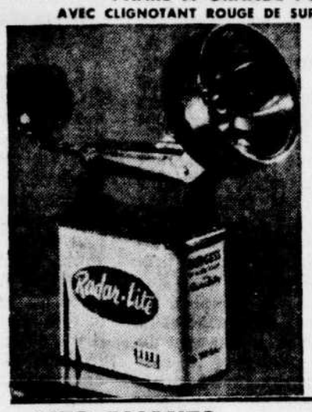
A 2 PILES — Modèles aimanté
A 3 PILES — Modèles à grosse tête
A 5 PILES — Modèle à grosse tête
A 2 PILES — Modèle "Penlight"
$1.00 chacune
Complètes avec piles

A TOUTES NOS SUCCURSALES

CENTRE D'ACHAT BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST	RA. 2-4681
301 OUEST, RUE CRAIG	UN. 6-5692
4050, RUE WELLINGTON, VERDUN	PO. 8-4793
5742-46, AV. DU PARC	CR. 4-6453
4833 OUEST, RUE SHERBROOKE	WE. 7-3918
1494 OUEST, RUE STE-CATHERINE	WE. 5-1156
CENTRE D'ACHAT DORVAL	ME. 1-4201
CENTRE D'ACHAT NORMANDIE — BOUL. DE SALABERRY PRES DE L'AUTOROUTE	FE. 4-6311

Comptoir des commandes postales: 301 ouest, rue Craig
4050 RUE WELLINGTON, VERDUN, OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI — JEAN-TALON ET DORVAL, OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. JEUDI ET VENDREDI — AV. DU PARC, STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE OUEST, OUVERTS JUSQU'A 9 P.M. VENDREDI.
CENTRE D'ACHAT NORMANDIE OUVERT JUSQU'A 9.30 P.M. JEUDI ET VENDREDI

POUR LA SECURITE EN AUTO TOUT L'ETE
PHARE A GRANDE PORTEE
AVEC CLIGNOTANT ROUGE DE SURETE REGLABLE



COMPLET AVEC "RADAR-LITE" BURGESS.
PRIX PASCAL
$5.33 COMPLET

LITS PLIANTS EN ALUMINIUM
Très long (76 pouces), largeur 30 pouces. Robuste cadre d'aluminium, matelas en mousse. Lit supplémentaire pour un invité, voyages.

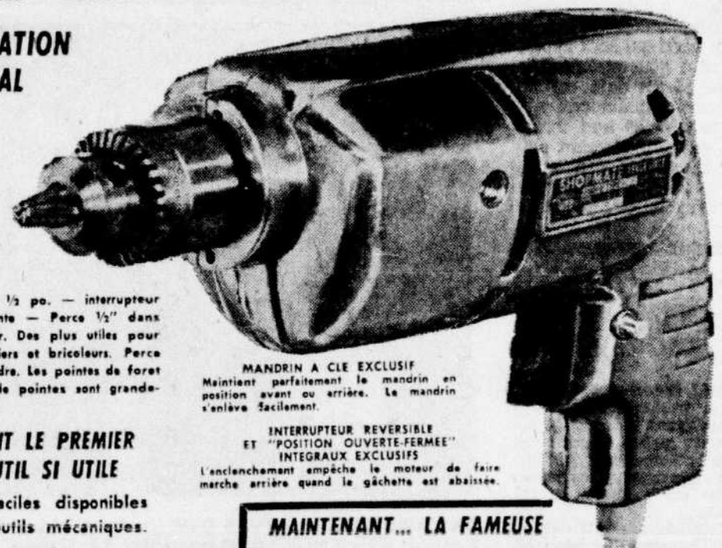
MATELAS EN MOUSSE



VALEUR SPECIALE $24.95

UN CADEAU ROYAL POUR LE PERE
NOUVELLE — VIENT D'ARRIVER
PERCEUSE COMPACTE REVERSIBLE ½" SHOPMATE
DE ⅓ C.V. - 3.4 AMPERES — PUISSANCE DE RENVERSE EN QUELQUES SECONDES.

PRIX DE PRESENTATION SPECIAL PASCAL
SEULEMENT
$29.95



Petite, légère, compacte, capacité ½ po. — interrupteur reversible — résistante et puissante — Perce ½" dans l'acier doux, 1" dans le bois dur. Des plus utiles pour mécaniciens d'automobiles, menuisiers et bricoleurs. Perce dans les endroits difficiles à atteindre. Les pointes de foret étant faciles à enlever, les bris de pointes sont grandement réduits.

MANDRIN A CLE EXCLUSIF
Maintient parfaitement le mandrin en position avant ou arrière. Le mandrin s'enlève facilement.

INTERRUPTEUR REVERSIBLE ET "POSITION OUVERTE-FERMEE" INTEGRAUX EXCLUSIFS
L'enclenchement empêche le moteur de faire marche arrière quand la gâchette est abaissée.

QUE VOTRE PAPA SOIT LE PREMIER A POSSEDER CET OUTIL SI UTILE
Conditions budgétaires faciles disponibles sur toute machinerie et outils mécaniques.

PUISSANT MOTEUR, 1 cv
SCIE MECANIQUE DE 7" SHOPMATE
DIAMETRE: 7 POUCES — MOTEUR 1 C.V.
SCIE FIABLE ET DE CONSTRUCTION ROBUSTE



PUISSANT MOTEUR 8 AMP.

Epargnez 50%

- coupe véritablement 2 x 4 pouces à 90 degrés
- coupe facilement un 2 x 4 à 45 degrés
- embrayage de sécurité augmentant jusqu'à 15 fois la durée de la scie
- puissance, économie, sécurité accrues
- grand éventail interne "tourbo" refroidissant le moteur
- chaque armature bien solide et équilibrée
- magnifique poli étincelant

PRIX DE LISTE: $56.96
PRIX PASCAL POUR LA FETE DES PERES $28.48

Le cadeau parfait pour le père qui aime travailler dans son jardin.

TAILLE-HAIES DE LUXE STARFLYTE par SHOPMATE



PRIX PASCAL $29.95

Nouvelle barre coupante en acier bleu suédois de 13 pouces, à lame double et à 32 dents de précision — coupe les haies les plus épaisses dans toutes les directions, faisant des andains de 12". 850 coups à la minute. Commutateur position "ouverte-fermée" commode au bout du doigt. Manche sur le côté et poignée de plastique — nouveau fini porcelaine bleue Starflyte, à garniture chromée et blanche.

UN CADEAU DONT PAPA SERA FIER

MAINTENANT... LA FAMEUSE
SCIE A TABLE 9" BEAVER
avec support et très grande table de 22" x 37", mécanisme à arbre s'inclinant et à palier à billes — coupe de 2¾" d'épaisseur, 2" à l'inclinaison maximum de 45° de la lame.

ECONOMIE DE $38.00 SUR LE PRIX ORDINAIRE



Scie au prix ordinaire $129.50
Support 62-100 26.50
Rallonge (illustrée) 11.50
$167.50
PRIX AU COMPLET SANS MOTEUR
$129.50
Vous obtenez le support et la rallonge gratis.

MOTEURS HERCULES PUISSANTS A SERVICE CONTENU
¾ cv, démarreur à résistance, sur coussinets
Protection manuelle de survoltage

Arbre double	Arbre simple
3,600 tpm—110/220 volts	1,800 tpm—110/220 volts
$42.75	$52.10

FUSIL "WEN" et NECESSAIRE à SOUDURE
CHALEUR INSTANTANEE — LEGER
Puissance 1.1 amp.



Modèle 199-K Nécessaire complet PRIX PASCAL $9.95
Modèle 199 Pistolet seulement PRIX PASCAL $8.95



CRAYON ELECTRIQUE "UNGAR" et NECESSAIRE à souder No 217
L'accessoire tout indiqué pour les réparations électriques mineures dans la maison.
PRIX PASCAL $3.95

CARABINES CALIBRE .303 LEE ENFIELD
Carabines de l'armée anglaise transformées qui intéresseront tous les anciens combattants et les collectionneurs de souvenirs.

PUISSANTES CARABINES SPORT
Magasin amovible contenant 10 cartouches. Au complet avec baguette pleine longueur. Ces carabines de l'armée ont été remises au point, les montures ont été façonnées à neuf.

AU PLUS BAS PRIX ENCORE VU
$13.97
MUNITIONS .303 anglaises à pointe molle 10 par boîte $1.98
à pointe dure 50 par boîte $8.98

JEU DE FER



JEU DE 4 — En acier forgé et traité à la chaleur. Dimensions et poids réglementaires. Au complet avec piquets.
PRIX PASCAL $4.97 LE JEU

NOUVEAU BAS PRIX pour la TORCHE PROPANE "BERNZRITE" INSTANTANEE
VENTE $4.95



RESERVOIR grand format convenant à tous brûleurs
VENTE $1.69

SACS DE GOLF importés Pro-Craft
ECONOMIE NOTABLE — Plaid — Nylon et cuirette.



Tous de grands sacs pour 14 bâtons — formes Keystone modernes—avec capot—
No 540 — Grande poche $10.77
No 55 — Grande poche cunéiforme $13.77
No 74 — Très grand sac. Garniture de cuir $19.77
No 90 — Cuirette noire, modèle pro. $26.77



TABLE COCKTAIL "DANBY" POUR PATIO
POUVANT SERVIR A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR
- Construction tout acier résistante
- Dessus à bord de sûreté anti-renversement

Dimensions — 19½" de hauteur
Dessus de la table — 19" de diamètre.
PRIX PASCAL $2.49

ARMOIRE A POUBELLE EN ACIER
Gardez la cour propre et attrayante. Armoire idéale pour les poubelles et le remisage. En acier enduit de zinc inoxydable, ventilé, facile à peinturer. Largeur 44", prof. 23⅜", hauteur 35¼".
$36.95



S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	225	45	45	45
Abitibi Pr	—	25	25	—
Atl Sugar	—	15¼	14	—
Algoma	100	42¼	42¼	42¼
Alumin	830	20⅜	20¼	20¼
Alum 4 pr	—	22	22	—
Alum 4½	—	48	48	—
Anglo Tel	—	45	44¼	—
Argus	—	8½	8	—
Anglo 2.90	—	52¼	52¼	—
Argus 2.60	—	53	53	—
Argus 2.50	—	51	51	—
Asbestos	100	32	32	32
Atlas Steel	—	29¼	29⅛	—
Bailey S 5¾	—	23⅜	23⅜	—
ABC pr	—	6½	6½	—
Banque CN	400	65	65	65
Banque Mt	180	60	60	60
Banque NE	50	65½	65½	65½
Banque P C	80	45½	45½	45½
Bath Pow	—	16	16	—
Bell Phone	830	51¾	51¾	51¾
Bowater C	—	51¾	51	—
Bow Co 5½	—	82½	82½	—
Bow Water Pa	—	5½	5	—
Brazil	—	380	380	—
B.A. Oil	100	29⅛	29¼	29⅛
BC Forest	—	11½	11½	—
BC Power	100	16¾	16¾	16¾
BC Phone	—	50½	50½	—
Br. Ch 6Pr	—	8¾	8½	—
Brooke B P	—	22	22	—
Brown	—	11¼	11	—
Bruck A	—	12¾	12¾	—
Bruck B	—	260	260	—
Build Prod	100	32	32	32
Burrard AP	—	8¼	8¼	—
Cal. Pow.	100	20¾	20¼	20¾
Can. Cem.	140	25¾	25½	25½
C. Cem. P	25	29¼	29¼	29¼
C. D. Sug.	—	22½	22½	—
Can. Iron	—	20¾	20¾	—
C.S.L.	—	53½	53½	—
C.S.L. Pr	—	13	13	—
C. Aviation	—	20	19¾	—
C. Brew	250	9¾	9¾	9¾
C. Br. Alu.	—	9½	9½	—
C. Bronze	—	18¾	18¾	—
C. BronzeP	—	91	91	—
C. Cel.	175	29¾	29¾	29¾
C. Cel 1.75P	—	38¾	38¾	—
C. Chem.	—	8	7¾	—
C. Fairbks A	—	8	8	—
id B	—	8	8	—
C. Husky	—	5½	5½	—
C. Hydrocar	—	13¾	13¾	—
Can Br	100	51½	51½	51½
C. Imp. Bk Com.	50	58¾	58¾	58¾
C.I.L.	—	12¼	12¼	—
id pr	—	40	40	—
C. Int Power	—	11¾	11¾	—
id pr	200	39½	39½	39½
C. Loco	—	28¼	28	—
C. Marconi	—	4 50	4 25	—
C. Oil	—	28¼	28	—
C.P.R.	390	24⅝	24⅝	24⅝
C. Pet. Pr	—	12	12	—
C. Vickers	—	23	23	—
Coghlin	—	6½	6	—
Col. Cal.	—	4 00	4 00	—
Com. Ent.	—	14	14	—
Con M&S	—	20¾	20¼	—
Con. Textile	—	3 75	3 75	—
Cons. Glass	50	29	29	29
Corby A	—	17	17	—
Cor. Credit	200	6¾	6¾	6¾
C. Foncier	—	128	128	—
Cr. Zell A	—	22	22	—
Cruse Ind	—	9¾	9¾	—
Dist Seag	85	41¾	41	41
Dome Pete	—	10¼	10	—
D Bridge	—	18	18	—
D Fndry	—	42½	42	—
D Glass	—	72¼	72¼	—
D Glass Pr	—	15	15	—
D Lime Ltd	—	5¾	5¾	—
D Steel	—	9¾	9¾	—
D Stores	175	12	12	12
D Tar	50	17½	17½	17½
D Tar Pr	—	22	22	—
D Text	50	16½	16	16½
Donohue	—	23	23	23
Dow Brew	215	56	56	56
Du Pont	100	27½	27½	27½
Dupuis Fr A	—	9	9	9
Eddy Match	—	29	29	—
Eddy Paper	—	24¼	24¼	—
Electrolux	—	40½	40	—
Enam Pr A	—	8	8	—
Enam Pr B	—	270	270	—
Fam Play	—	18½	18½	—
Fleetw C	—	21	21	21
Ford U S	—	45¼	45¼	—
Foundation	—	11½	11½	—
Fraser	—	24	23¾	—
French P p	100	300	300	300
Frosst A	—	17	17	—
Falcon Brid	—	48¾	48¾	—
Gatineau	370	30¾	30½	30¾
Gen Dyn	25	24¼	24½	24½
Gen Motors	—	55¾	55¼	—
G. S. Wares	—	10¾	10	—
G. I. Paper	—	16¾	16¼	—
Hawk Sidn	825	5¼	5	5
Handy Andy	—	17½	17½	—
Hardee Far	—	8½	8½	—
Holt Ren	300	21½	21¼	21½
Home O A	—	10½	10¼	—
Home O B	—	320	320	—
H Smith pr	—	45	45	—
Hud B M	350	53½	53¼	53½
Imp Tob	500	42¾	42¾	42¾
Hud B Com	—	11	10¾	—
Imp Tob pr	—	6¼	6¼	—
Ind Acep	610	23½	23¼	23½
I Bc 2.75 pr	—	54½	54½	—
Injel C pr	—	15¾	15¾	—
Int Nickel	670	64	64	64
Int Paper	—	30¼	30	—
Int Util	60	41½	41½	41½
Int Util Pr	—	50	50	—
Interp Fi	75	72¾	73½	73½
Inv Gl pr	—	11	11	11
Jamaica	—	14½	14	—
Johns M	—	50	50	—
Labatt	—	13	13	—
Lau Fin A	375	14¾	14¾	14¾
Loeb M	—	13¾	13¾	—
Loew St L	115	29	29	29
MacLaren A	—	20	20	20
Macm & P	1255	18	17¾	18
Marti Tel	450	19	19	19
Mass Fer	875	10½	10½	10½
M F 4½ pr	—	106¾	106¼	—
Metro Stra	—	7¼	7¼	—
Metro Sto P	—	22½	22½	—
Miron Pr	—	9¼	9¼	—
Mitchell A	—	7	7	—
Molson "A"	—	26	25½	—
Molson "B"	—	26¼	25	—
Molson Pr	—	42½	42½	—
Mtl Loco	—	14	14	—
Mtl Trust	45	79	79	79
Morgan Pr	—	102½	102½	—
Marit. dr 7203	—	42	40	40
Nat. Drug	—	16¾	16¾	—
Nat. Sl C	—	17¾	17¾	—
Niag. Wi R	—	12¼	12¼	—
Noranda	1935	29¾	29¾	29¾
N. S. Light	—	20½	20½	—
Ogilvie	155	48	48	48
Ont. Steel	—	26	26	—
Pacific Pe	1500	12½	12¾	12½
Page-Hers	—	20¼	20¼	—
Penmans	150	35½	35¼	35¼
Placer	—	24¾	24	—
Pow. Corp.	25	50	50	50
Prem. Iron	—	2 25	2 25	—
Price Br.	100	44¼	44¾	44¾
Price R. P.	—	89	88	—
Que. Nat. G	—	5½	5½	—
Q. N. G. A	—	130	130	—
Q. N. G. P.	—	43	43	—
Que. Pow	—	29	29	—
Que. Phone	—	42	41½	—
Que. P. w	—	22¾	22	—
Red Albert	—	4¾	4¾	—
Reitman's	—	13	12¾	—
Reitman A	—	12	12	—
Robertson J	—	12	12	—
Rolland A	550	9¾	9¾	9¾
Rolland B	—	12	12	—
Rolland P	210	86½	86½	86½
Rothman L	—	7	7	—
Royal Ban	764	68¾	68¼	68¼
Royalite	2000	10	10	—
St L. Corp	—	23	23	—
Salada Foo	100	12	12	12
Shawin.	132	22	22	22
Shawin 4 p	—	42¾	42¾	—
Sher W P	—	128	128	—
Sicard	—	7¾	7¾	—
Sicard Pr.	—	20½	20½	—
Simpsons	—	28	28	—
Sogemin P	—	14	14	—
Southam	—	27½	27	—
S Str Steel	300	11¾	11½	11½
Steel Can	1150	17½	17¼	17¾
Steinhg A	100	19½	19½	19½
Texaco C	—	49	48¾	—
Third CG	—	51	50¾	—
T.D. Bank	—	59½	59½	—
T. Fin A	200	13¾	13½	13½
TrC. Corp	500	9¾	9¾	9¾
TCan Pip	100	21¾	21	21
Triad Oil	—	1 45	1 45	—
Un. Oil Co	—	9¾	9¾	—
U Steel C.	—	5½	5½	—
Vendomac	—	5½	5½	—
Walk G W	100	51¾	51¾	51¾
W & Knapp	—	200	200	—
Westcoat	—	14½	14½	—
id VTC	100	14½	14½	14
Weston A	—	15¾	15¼	—
Weston B	—	18¼	18	—
Zeller's	—	35	34½	—
Zeller's Pr	—	49¼	49¼	—

Valeurs en demande

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Variat.
Atlas Tele	14700	3.05	2.90	3.05	+ 15
Price	7877	45¾	44⅞	44½	— 1⅛
Int Nickel	4290	67	64⅝	64½	— 3⅜
Cdn Brew	4225	9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Iluminium	4174	21⅜	20⅝	20⅝	— 1⅛
Pac Pete	3385	12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Steel of Can	3120	17⅜	17⅛	17¾	inch
Imp Tobacco	3025	14	13⅝	13¾	— ⅜
Dom Tar	2850	18⅛	17⅛	17¾	— ⅜
Bk of Mtl	2717	60¼	59⅝	60	— ⅜
Bornite	21500	18	17	18	inch
Kiena	16000	1 46	1 37	1 44	+ 4
New Formaque	13000	06	06	06	+ 00½
Mercury Chip	12100	32	31	31	inch
Mt Pleasant	9000	1 22	1 20	1 21	— 4

Virement total: industriels, 145700; mines et pétroles, 221800

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ajax		26	25	—
Albert G A		$ 26	26	—
Alberta G w		$ 10½	10	—
Alscope		55	55	—
Amerantium		3	3	—
Amer Mol	700	280	275	275
Anglo-Nfld		$ 8½	8½	—
Anthonian		5	5	—
Arno		4	4	—
Atlas		8	7	—
Atlas Tel	1500	300	295	300
Augustus		40	40	—
Avalon Tele		$ 15	14¾	—
Bruneau	1000	33	33	33
Black River		15	15	—
Bailey S A		725	725	—
Baker Tale		11	11	—
Bateman		5½	5½	—
Beatrice		5	5	—
Beld-Cort		$ 14¾	14¾	—
Belgium Pr		$ 16¾	16¾	—
Bellechasse		16	16	—
Blue Bonn.		$ 14¾	14¾	—
Bl. Bon W.		6 00	6 00	—
Bluewater		16	16	—
Bornite	1000	18	18	18
Capit Bu.	200	3 85	3 85	3 85
Cal Ed		$ 24¼	23½	—
Calumet	1000	3	3	3
Calvan Food		2 00	1 90	—
Camp Chib		4 50	4 50	—
C Floor B		$ 15	15	—
C Collieries		$ 8½	8½	—
Can. Delhi		3 55	3 50	—
C. Dredge		$ 11⅜	11⅜	—
C I Inv T		$ 24½	24½	—
Cd Kodiak	200	1 00	1 00	1 00
C Power	1	$ 7	7	—
Canalask		4	4	—
Canorama	500	12½	12½	12½
Carbec		13	13	13
Cartier-Qu		9	9	—
Caslar		$ 11⅜	11⅜	—
Ct Del Dio	100	5 55	5 55	5 55
Cent Man		5	5	—
Chmalloy	1100	1 08	1 0	1 09
Chib Copp		12	12	12
Clveld Cy	8000	5	5	5
Cns Dy Sc		34	34	—
Cons Nw P		55	55	—
Cns Paper	250	39¾	39¾	39½
Consumr Gs		$ 17¾	17¾	—
C Que Vell		4½	4½	—
Con Rand		125	125	—
Copperstr		21	18	—
C & Provost	100	$ 11	11	11
C M G Inc		12	12	—
Dalfens Ltd		80	80	—
Denau "A"		$ 15	15	—
Dolsan	2000	8	8	8
Dome		$ 33½	33	—
D Explor		25	25	—
D Leaseho		50	48	—
D Oileloth	125	$ 23½	23½	23½
D Welding		$ 10	10	—
Dunagami	1000	38	38	38
Dumont	1000	30	30	30
East Sull.	200	162	162	162
Emp Oil		4½	4½	—
Fab	1000	11	11	11
Fanny F		$ 29½	29¼	—
Fano		4	3½	—
Fleet Mfg.		95	95	—
Fontana		4	4	—
Ft Reliance		40	40	—
Fundy	1000	7½	7½	7½
Fabi		$ 8¼	8¼	—
Gaspe Oil		3½	3½	—
Geco Mines		$ 25	25	—
Giant Yk	500	$ 14¼	14¼	14¼
Glen Lake Silver		2 37	2 35	—
Helium	200	1 39	1 39	1 39
Hast. Mng		85	85	—
Hollinger	100	$ 20¾	20¾	20¾
Hubbard A	25	$ 24	24	24
Hudson's Oil & Gas		$ 18	18	—
Helium	300	2 85	2 85	2 85
Inv. Found		$ 47	47	—
Inv F. 6 pr		$ 53¾	53¾	—
Israel Cont		8	8	—
Jubilee Ire	400	280	275	280
Keeley	2000	37	37	37
Kelly Dou A		$ 5¾	5¼	—
Kerr Add	1700	970	960	970
Kontiki		4	4	—
Kiena	8500	150	141	150
Labrad Acc		$ 9¾	9	—
Labrador		$ 23¾	23½	—
Laduboro		90	90	—
Lamberti "A"		$ 18	17½	—
Lamontag A		$ 10	10	—
Lith. Corp.	500	12	12	12
Loblaw "A"		$ 8¾	8¼	—
Loblaw "B"		$ 8¾	8¼	—
Malartic		85	82	—
Marchant		72	71	—
McIntyre	175	$ 44	44	44
Melchers		$ 10	10	—
Melc 7% P		5½	5½	—
Mercur C	2000	31	31	31
Merrill	7000	61	61	61
Mid-Chib		21	21	—
Mo Paper		20½	20¼	—
Mogador		6	6	—
Moore	250	45½	44¾	45
Mount P	2900	120	120	120
M. R. Dair		$600	600	—
M. R. Rice		8¼	8	—
Mount W I		46	46	—
Murray		98	98	—
Nat. A. V	300	200	200	200
Nat. Petr		240	240	—
Native Min.		11	11	—
N. Forma		6	6	—
Nfld Light		$ 68½	68	—
N. W. Jacke L		12	11	—
Newrich		13	13	—
N W Am		13	13	—
Need. Cool	100	430	430	430
N A Ashes		$ 5½	5	—
N A Rare M		$7	57	—
N Q Pow		$ 30	30	—
N Q P 1 pr		$ 49½	49½	—
North Ind	200	330	330	330
Opem Exp		18	17	—
Opem		570	570	—
Pac Atl In		315	315	—
Paudash		8¼	8	—
Pembina		6¾	6¾	—
Pennbec		8	8	—
Pitt Gold		4	4	—
Pitt Prod.		7¾	7¾	—
Pla G&O.	1000	56	56	56
Porcupine		6	5	—
Pow. C. IP.		$ 46	46	—
Pow C. 2P.		66	66	—
Provo		165	165	—
Que. Chib.		20	19	—
Que. Cobalt		325	300	—
Que. Lab.		6	6	—
Que. Lith.		2.85	2.85	—
Que. Oil		2	2	—
Que. Smelt		12	12	—
Q. Tel. 50P		20¾	20¾	—
Que. T. 55P		20¾	20	—
Q. Tel. 56P		20¼	20¼	—
R. Crest	1000	2½	2½	2½
Renold		$ 15	15	—
Roberval		10	10	—
Ruby Foo's		210	210	—
Rub F. Wts		37	37	—
Sn. Antonio		175	175	—
Sherrit		360	360	360
Sleep Rock		585	585	—
S L Colmb	150	385	383	385
S L Divrsfd		90	90	—
Saucon	1000	25	25	25
Shop-Save		$7.00	7.00	—
Siscoe		45	45	—
Siscoe		1.58	1.55	—
Soby Strs	100	$ 16	16	16
S. Dauflt		9	9	—
SCP pr		$105	105	—
Spartan A	300	115	115	115
Sprtn A w		30	25	—
Sullivan		50	50	—
Suptest Ord		$ 15	15	—
Tache pts	775	6	5	6
Tache	800	24½	24½	24½
Taliaman		69	68	—
Tazin		11	11	—
Tib Expl		8	8	—
Titan		9	8	—
Tr Cn Frzrs		3.00	3.00	—
Trns Mt.	200	13½	13½	13½
Union Gas		$ 17¾	17¾	—
U. Asbestos		$ 35	35	—
U Corp p		$ 29½	29½	—
U Keno		$ 45	45	—
U Principal		60	60	—
U Towns E		11½	11½	—
UA Obais	1000	30½	30½	30½
Val-Mar		5¾	5¾	—
Vandoo Ho		2.95	2.90	—
Vangua	2000	8½	8½	8½
Vauze		1.30	1.30	—
Virginia		5	5	—
Weedon		3½	3½	—
Westville		.07	.07	—
York Sp I	—	3.40	3.30	—

Reculs importants dès l'ouverture

Les deux bourses de **MONTREAL** continuaient d'enregistrer de lourdes pertes à l'ouverture de ce matin, et l'activité était grande.

Stelco a perdu ½, à 17¼. Aluminium ⅝ à 20¼, Bell Telephone ⅜ à 51⅝, Moore à 44¾ et International Nickel baisse d'un point à 64.

Imperial Oil et Abitibi suivent la baisse avec perte de ½, et Trans-Mountain Pipe Lines est tombé à 13½, une perte de ⅜.

Parmi les rares valeurs qui ont résisté à l'allure générale, on relève Consolidated Paper qui gagne ⅛ et vaut maintenant 39¾.

Kiena Gold a enregistré de nombreuses transactions, et est offert à $1.48, un gain de 4 cents. Mount Pleasant perd trois cents, à $1.18.

* * *

—L'allure continuait de baisser aujourd'hui à la Bourse de **TORONTO.**

Aluminium, la Banque de Nova-Scotia, Moore Corporation et la Banque de Montréal ont fléchi de ⅛ à ¾ à son plus bas prix cette année. Abitibi a reculé de ⅝, Walker-Gooderham, de ⅜ et Imperial de même que B.A. Oil de ½ chacun.

Dans les métaux de base, Falconbridge et International Nickel ont fléchi tous deux de ¾ et Hudson Bay Mining de ¼. Dans les spéculations, Northgate a baissé de 15 cents à $7.50.

Du côté des pétroles de l'ouest, Home A a baissé de ⅛ et Hudson's Bay de ¼.

Le kilo d'or canadien cotait de $38.25 à $38.35 l'once.

L'allure est irrégulière à l'ouverture de la bourse de **NEW YORK** ce matin. Les transactions sont nombreuses.

Le marché est en passe d'atteindre de nouveau son plus bas niveau depuis le début de 1962.

Les services publics du gaz et de l'électricité n'ont pu résister et ont perdu 1⅛ à 56⅛. U.S. Rubber perd ⅞, Boeing ¼, International Telephone ½, Reynolds Tobacco ⅝ et American Motors ⅝.

Plusieurs experts s'entendent pour affirmer que le marché va continuer d'enregistrer des



pertes, et on peut dire que le fait que les relations ne se soient pas améliorées entre le monde financier et Kennedy constitue un signe que l'économie n'est pas près de reprendre son équilibre.

* * *

Comme la bourse de **LONDRES** était fermée mardi, ce n'est qu'à l'ouverture de mercredi que s'est fait sentir la baisse qui sévit à Wall Street depuis le début de la semaine.

Tous les secteurs s'affaiblissent, et, dans certains cas, les pertes sont substantielles. Au tout début de la matinée, on avait pris certaines mesures pour empêcher les ventes massives, et le plan a réussi pour un certain temps; mais, par après, les détenteurs de valeurs ne voulaient plus rien entendre, et vendaient à qui mieux mieux, de sorte que les prix ont dégringolé.

L'or sud-africain est revenu à une allure plus normale, après sa hausse spectaculaire de la semaine dernière. Les cuprifères se sont raffermis, après une légère perte au début de la matinée.

Le marché des industrielles a subi une certaine contraction, et les pétroles sont en perte de vitesse.

* * *

On assiste à un fléchissement général et parfois prononcé de la cote, à la bourse de **PARIS.** On attendait impatiemment, en bourse, le texte que devait publier le GPRA en conclusion des contacts pris au cours de ces derniers jours entre les deux communautés d'Algérie. Ce texte ne sera publié qu'au début de l'après-midi, mais les déclarations faites au cours de la matinée en guise de préface par l'une des personnalités musulmanes les plus qualifiées ne laisse, au moment où se déroule la séance, que bien peu d'espoir à la satisfaction des désirs des Européens. La bourse en éprouve une profonde déception car elle avait incontestablement placé dans les entretiens secrets menés par l'OAS un espoir de rapprochement des interlocuteurs.

Il en résulte des ventes qui affectent tous les compartiments. Ces ventes sont loin d'être considérables, mais elles tombent dans un marche d'autant moins disposé à les absorber qu'il se montrait déjà préoccupé avant la nouvelle baisse enregistrée hier par Wall Street.

Les nord-africaines et les pétroles paient évidemment un assez lourd tribut au mouvement rétrograde, mais sans que l'on puisse discerner la moindre perte de contrôle des opérateurs eu égard aux circonstances. Au surplus, nombreux sont les professionnels qui considèrent la tenue de notre Place comme témoignant du sang-froid le plus total.

A part les valeurs américaines qui se ressentent directement de la dernière réaction de New York, les étrangères n'accusent que des pertes modérées. Les allemandes se tassent de même que les néerlandaises. A noter une certain hésitation dans le comportement des mines d'or.

TORONTO

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	11h.
Abitibi	830	$ 45¼	44½	45
Atl Sugar	251	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Atl A Sgar	150	$ 22	22	22
Alta Gas	x80	$ 25½	25½	25½
Alta Gas pr	10	$109	109	109
Alta Gas	225	980	980	980
Alta Nat	550	$ 18½	18½	18½
Algoma	35	$ 42	42	42
Alumini	985	$ 20⅜	20⅜	20⅜
Arg C. P	400	$ 6¾	6¼	6¾
Atlas Steel	90	$ 29	29	29
Bank Mont	268	$ 60	59¾	60
Bank NS	385	$ 65¾	65¼	65¾
Barlaco	200	285	285	285
Bell Ph	1568	$ 51⅞	51¼	51⅜
Bowater pr	65	$ 51¼	51¼	51¼
Brazil	x64	370	370	370
Br Tnk	100	375	375	375
BA Oil	300	$ 29½	29¼	29½
BC Forest	300	$ 11¼	11¼	11¼
BC Pow	800	$ 16⅛	16¾	16¾
BC Sug p	400	$ 20¾	20¾	20¾
Cabel	x40	130	130	130
Cal Pow	610	$ 20¾	20¾	20¾
Can Cem	150	$ 25¾	25½	25½
CI Fndry	x25	$ 20½	20½	20½
CI F 4¼xd	x10	$ 86¼	86¼	86¼
CI Pack A	x10	$ 54¼	54¼	54¼
C Perm xd	75	$ 72	72	72
Cdn Brew	1845	$ 9⅝	9½	9⅝
C Brew p	150	$ 80½	80¼	80½
CBAL A w	200	215	210	215
C Bread	175	78	36¾	36¾
C hem w	50	210	210	210
C G I pr	500	$ 5¾	5½	5¾
C G In w	350	205	200	200
CGE pr	150	$ 35½	35½	35½
C Husky	660	$ 5¾	5¾	5¾
C Husk w	x100	135	135	135
C Hydro	228	$ 14	14	14
C Ice M	100	$ 9	9	9
C Im Bk C	433	$ 58½	58¼	58½
C Ind Gas	400	$ 7¾	7¾	7¾
C I L	400	$ 12¾	12¼	12¾
Cdn Oil	400	$ 28¼	28	28
Cdn Oil 5	25	$103	103	103
CPR	1938	$ 24⅝	24⅜	24⅝
C Tire A	x20	32	32	32
C Vickers	200	$ 22	22	22
Col Cell	25	400	395	395
Conduits	15	$ 9	9	9
Con Bldg	800	$ 12¾	12¾	12¾
Bldg p	x100	$ 7¾	7¾	7¾
Bldg w	1000	460	455	455
Con M S	1980	$ 20¼	20¼	20¼
Con G xd	300	$ 17¾	17¾	17¾
Corby vt	x10	$ 17½	17½	17½
Coronation	x25	$ 6¾	6¾	6¾
Dist Seag	790	$ 41¼	41	41
D Bridge	300	$ 18	18	18
Dom Elect	100	$ 9¼	9¼	9¼
Dom Ste	440	$ 12	12	12
Dom Tar	1445	$ 17¾	17½	17½
Dom Text	1000	$ 16¾	16¾	16¾
Du Pont	100	$ 27½	27½	27½
Falcon	1071	$ 48	48	48
Fam Play	x30	$ 16¼	16¼	16¼
Fam Mfg	500	92	92	92
Frosst	A250	$ 16½	16½	16½
Gatineau	375	$ 31	30¾	30¾
Gat 5 pc pr	30	$101	101	101
Gen Bake	300	$ 10¾	10¼	10¾
GS Wares	200	$ 9½	9½	9½
Goodyear	20	$129	129	129
GL Pap xd	200	$ 16¼	16¼	16¼
G L Pow	300	$ 17	17	17
GNGas w	200	190	180	180
GNG R w	500	205	205	205
Gr Wpg G	r185	$ 14½	14½	14½
Gr Wpg vt	r45	$ 14½	14½	14½
G Wp 36w	x40	320	320	320
Hardee	100	$ 8¾	8¾	8¾
Har pr xd	25	$ 95	95	95
Hawker S	600	$ 5	5	5
Horne Pf	200	310	305	305
Imp Oil	587	$ 42¾	42¾	42¾
Imp Tob	1300	$ 13¾	13½	13½
Ind Accep	420	$ 23¾	23	23
Ind Min	250	440	440	440
Inglis	100	425	425	425
Int G pr	100	$ 19	19	19
Int Nickel	1630	$ 64¼	64	64¼
Int Util	175	$ 41¾	41¼	41¾
Intpr Dis	300	$ 5½	5½	5½
Inter PL	310	$ 73¼	73	73
Int Sil P	200	138	130	130
Inv Sec A	501	$ 46¾	46¾	46¾
Irog G ur	x25	$ 10	10	10
Jefferson	200	600	600	600
Jeff Bw	500	250	250	250
Jockey C	172	305	305	305
Kelly wts	200	225	225	225
Labatt	290	$ 12¾	12¾	12¾
LOnt Cem	200	310	310	310
Lau F A	210	$ 14¾	14¾	14¾
Leland	100	$ 11¼	11¼	11¼
Levy	120	$ 16½	16½	16½
LobC A w	1200	200	185	200
LobCo B	400	$ 8½	8½	8½
LobCo pr	x2	$ 49	48	49
Loeb M	125	$ 13½	13½	13½
Maclar A	100	$ 19½	19½	19½
MB CR	2700	$ 18

MONTREAL, MERCREDI 13 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 202

LE CARNET
DE RAYMOND GUÉRIN



UN CERTAIN CHANTAGE...



Vous direz ce que vous voudrez, mais moi, je trouve ça carrément indécent, et honteux, que les candidats politiques attendent jusqu'à la dernière, la toute dernière heure, pour venir promettre au peuple ce dont il avait besoin depuis quatre ans, et ce qu'ils auraient fort bien pu lui donner auparavant !

Je ne suis pas d'humeur aujourd'hui à ménager les mots : je trouve cela abject, que ces gens-là vivotent dans un demi-sommeil jusqu'aux élections, avant de manifester un véritable empressement, un véritable zèle à se pencher sur les besoins du pays.

Je trouve que c'est avilissant, pour eux, de pratiquer un tel aplaventrisme, et se vautrer ainsi dans un dégradant spectacle public de promesses, de concessions et de flatteries.

Je trouve ça ignominieux, qu'ils se fichent de nous jusqu'à l'approche du scrutin, pour ensuite tout promettre, à seule fin d'obtenir le seul, le saint, le sacré Pouvoir !

• • •



Et si vous pensez que ces opinions s'appliquent à un parti spécifique — détrompez-vous. Je les administre libéralement à tous les groupes politiques qui, de par le passé, se sont tous comportés de la sorte !

Mais pour qui nous prennent-ils, nom d'une pipe ?

Se croient-ils issus de la cuisse de Jupiter?

Sommes-nous donc un tas d'imbéciles?

Comment se fait-il que, lorsqu'ils dirigent le pays, ces mêmes politiciens — de quelque parti qu'ils soient — font peu de choses pour remplir leur mandat et veiller à l'intérêt de leurs électeurs — hormis de se prélasser sur leurs béates anatomies? Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont eux qui l'admettent eux-mêmes puisque, venue l'époque des élections, ils nous jurent d'accomplir un tas de trucs, et de faire une foule de choses qu'ils avaient tout le loisir de réaliser auparavant.

• • •



Les voilà, ces Don Quichotte, qui s'engagent, à la dernière minute, à faire ce pourquoi on les avait élus quatre ans auparavant ! Si ce n'est pas là un aveu de non-production, je me demande ce que c'est !

N'est-ce pas Diefenbaker, lundi soir, qui déclarait à Montréal : "Je dis aux Québecois : si vous voulez le maintien du système fédératif; si vous voulez la promotion de l'unité nationale; si vous voulez la réforme de la constitution; si vous voulez le respect du droit des minorités et la reconnaissance, partout au Canada, du fait français; si vous voulez tout cela, réélisez le gouvernement qui en cinq ans a fait plus pour l'unité nationale que les libéraux en 22 ans de pouvoir"?

• • •

Tout beau !

Ah, le cher homme !

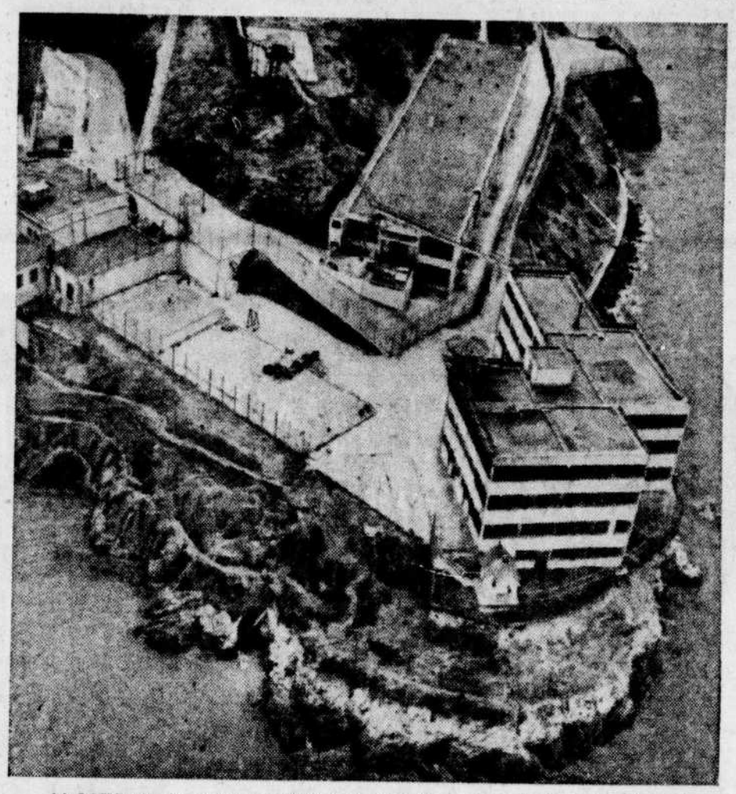
Mais n'était-ce pas lui qui, il y a plusieurs mois — comme les élections étaient éloignées ! — répondait par un "non" dédaigneux et catégorique à la demande qui lui était faite (par André Laurendeau, notamment) de mener une enquête sur le bilinguisme au Canada?

Ouais : je parle ainsi à la cantonnade, et sans préférence ni ménagement pour aucun des anciens groupements. Je reconnais qu'il est probable que j'exagère; et que je subis peut-être une révolution de bile; ou une attaque toute spéciale de misanthropie !

Mais je soutiens aussi qu'à les entendre et à les voir, tous ces cauteleux, ces doucereux, ces mielleux — c'en est assez parfois pour en avoir la nausée, ou presque.

Oui, vous direz ce que vous voudrez, mais il y a beaucoup de bassesse, là-dedans. Comme on dit... ça manque de dignité.

Ou si vous préférez : les promesses électorales sont parfois une forme de chantage. Pur et simple !



ALCATRAZ, la prison insulaire de San Francisco dont trois prisonniers ont réussi à s'évader, hier, pour la première fois dans son histoire.

Alcatraz est déjouée pour la première fois

Triple évasion épique d'une prison de sécurité maximum

SAN FRANCISCO. (UPI, AFP) — Au cours d'une équipée sans précédent, trois prisonniers ont réussi, la nuit dernière, à s'évader du pénitencier d'Alcatraz. Aucun prisonnier n'était parvenu à s'évader de cette prison, située sur une île, à environ un quart de mille de San Francisco, depuis les 28 ans de son existence. Selon l'un des prisonniers, le voyage qui mène à Alcatraz est le plus court, seulement 10 minutes en bateau, mais il faut 20 ans pour en revenir.

Un des gardiens de la prison a déclaré qu'il ne croyait pas que les trois fugitifs, John et Clarence Anglin et Frank Lee Morris, aient pu franchir à la nage la distance qui sépare la prison de San Francisco sans y laisser leur vie. Les fugitifs auraient cependant pu utiliser un radeau et on n'écarte pas la possibilité qu'ils se trouvent encore sur l'île même.

Les frères John et Clarence Anglin ainsi que leur comparse, Frank Lee Morris, ont réussi leur "exploit" après avoir percé avec des cuillers le mur de leurs cellules composé de quatre pouces de béton. Ils auraient ensuite filé en s'introduisant dans des conduites de ventilation qui aboutissent sur le toit de l'édifice et, de là, ils se seraient laissé glisser le long d'un tuyau qui descend jusqu'au sol. Il ne leur restait alors qu'une clôture de 12 pieds à franchir pour sortir du terrain même de la prison.

Les autorités du pénitencier croient que les fugitifs ont dû se servir d'un radeau improvisé pour se rendre soit sur le continent, soit sur l'île Angel à environ deux milles de la prison.

L'évasion a pu passer inaperçue durant plusieurs heures parce que les fugitifs avaient pris la précaution de placer dans leurs lits des mannequins faits avec leurs oreillers et leurs couvertures pour simuler leur présence dans leurs cellules.

Mais sitôt la supercherie découverte, une vaste chasse à l'homme a été organisée à laquelle participaient les gardiens de la prison, des agents du FBI, des vedettes de la marine et des hélicoptères de l'armée.

On ne croit pas que les fugitifs soient armés.

Dans le passé, 20 prisonniers ont déjà tenté sans succès de s'évader de cette prison. Cinq d'entre eux ont été tués sur place par les gardiens et les tentatives des autres ont été découvertes avant qu'ils ne réussissent quoi que ce soit.

Les accords d'Evian ne seront pas revisés

Ben Khedda refuse les garanties aux Européens exigées par l'OAS

TUNIS. (UPI, Reuter) — Le chef du gouvernement provisoire de la République algérienne, M. Ben Khedda, a rejeté aujourd'hui catégoriquement toute possibilité d'accorder des garanties additionnelles aux Européens d'Algérie. Cette prise de position du chef FLN présage mal de l'issue des négociations qui se poursuivent à Alger entre représentants musulmans et européens en vue d'en arriver à un modus vivendi avant le référendum du premier juillet qui accordera l'indépendance à l'Algérie.

L'OAS tente d'obtenir un statut spécial pour les Européens d'Algérie qui ajouterait des garanties à celles déjà accordées par les accords d'Evian, conclus entre la France et le FLN en mars dernier.

Ben Khedda a rejeté les demandes de l'OAS, dans une déclaration à l'aéroport de Tunis, avant son départ pour Rome et le Caire où doit se tenir une réunion du groupe de Casablanca des pays africains.

Il a déclaré : "Nous pouvons assister à l'heure actuelle à une série de manoeuvres visant à saboter les accords d'Evian et à faire croire à leur revision possible, sous le prétexte d'accorder des garanties additionnelles aux Européens.

"Mon gouvernement exclut catégoriquement cette possibilité.

"Le retour efficace de la paix ne peut venir que par l'application loyale" des accords du cessez-le-feu, conclus dans le centre alpin d'Evian en mars, a dit Ben Khedda.

L'OAS avait demandé "en blanc et noir" des garanties formelles pour les Européens.

Tant que ces garanties ne seront pas accordées, l'OAS a annoncé qu'elle poursuivra sa politique de la "terre brûlée" contre les principaux centres économiques et militaires.

A Alger seulement, dix immeubles ont été la cible d'attaques à la bombe et d'incendies hier. Une dizaine d'autres immeubles ont été détruits ou gravement endommagés lundi.

Par ailleurs, c'est à partir de dimanche prochain que les partis politiques agréés pourront faire connaître par les moyens officiels de propagande (radio, TV, panneaux d'affichage et réunions électorales), leur opinion sur la question qui sera posée aux électeurs au référendum d'autodétermination.

412 cadavres...

TUNIS. (AFP-Reuter) — L'agence Algérie-Presse-Service a annoncé, hier soir, qu'un charnier contenant quelque 412 cadavres d'Algériens et d'Algériennes, a été découvert dans le Djebel Sidi Abdellah, dans la région de Constantine.

Copie "Z"

Rusk: l'énergie nucléaire doit servir à la PAIX

WASHINGTON. (AFP)—Dans une interview accordée à la "Voix de l'Amérique", une semaine avant son départ pour Paris, Bonn, Londres et Lisbonne, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a exposé son point de vue sur les questions qui doivent faire l'objet de ses entretiens avec les dirigeants des capitales qu'il visitera.

Traitant d'abord de la politique nucléaire, M. Rusk a déclaré : "Nous avons le sentiment que l'accroissement du nombre de gouvernements qui ont des armes nucléaires n'est pas une chose à laquelle nous devrions contribuer directement. Nous préférerions voir interdire les essais d'armes nucléaires et mettre l'énergie nucléaire au service de la paix.

Berlin, Laos, etc.

En ce qui concerne Berlin et le Laos, M. Dean Rusk s'est montré résolument potimiste. "Je ne m'attends à aucune difficulté dans nos discussions avec nos alliés au sujet de la question berlinoise". Et : "S'il s'avère que les parties en présence au Laos ont réglé sérieusement le problème de la constitution d'un gouvernement de coalition décidé à défendre l'indépendance du Laos, des accords pour la continuation de l'aide des E.-U. seront élaborés."

Insistant sur le rôle "très important" que devrait jouer la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le secrétaire d'Etat pense que cette coopération peut donner une très grande mission à remplir à une Europe associée à la communauté atlantique, "ce côté de l'Atlantique renforçant ainsi grandement la cause du monde libre tout entier". "Mais nous ne pensons pas, ajoute M. Rusk, qu'il nous appartient d'essayer d'offrir un plan quelconque de notre propre cru ou toute autre ébauche concernant les détails du cours que l'Europe pourrait suivre".

Quant aux divergences de vues au sein de l'OTAN, M. Rusk les considère comme "des querelles de famille sur des points mineurs, résultat d'une marche en avant", et qui ne portent pas sur les engagements fondamentaux contractés par les membres de l'Alliance.

Politique "de flexibilité"

M. Dean Rusk a tenu, d'autre part, à souligner que "les Etats-Unis n'avaient eu aucune requête du président de Gaulle" en vue de l'obtention d'une aide nucléaire.

Il s'est à nouveau prononcé en faveur d'une aide américaine à la Yougoslavie et à la Pologne en expliquant que les Etats-Unis avaient besoin "de flexibilité afin de demeurer en contact avec certains des pays communistes qui désirent demeurer en contact avec eux, — pays dont les peuples se sont considérés comme faisant partie de la civilisation occidentale pendant des siècles.

Adenauer songe à une Europe politique à 3

BONN (AFP, PC, UPI) — Le chancelier Adenauer a parlé, hier, pour la première fois, devant le groupe parlementaire chrétien-démocrate, de l'éventualité d'une "Europe politique à trois", groupant la République fédérale d'Allemagne, la France et l'Italie, premier stade de l'unification politique du vieux continent, apprend-on dans les milieux du parti chrétien-démocrate. Le chancelier a fait cette allusion en parlant de sa visite officielle en France au début du mois prochain.

INQUIETUDE A LONDRES

On s'inquiète à Londres au sujet de la vague de crimes et du moral peu élevé des 50,000 soldats britanniques cantonnés en Allemagne occidentale. Bien que plusieurs journaux estiment que certains récits ont été exagérés, ils n'en demandent pas moins au secrétaire à la Guerre John Profumo de faire enquête sur la condition des troupes britanniques. Les soldats se seraient plaints de la mauvaise nourriture et de la discipline trop sévère et harassante à laquelle ils étaient soumis.

FUITE D'ALLEMANDS

Un certain nombre d'Allemands de l'Est se sont enfuis à Berlin-Ouest, hier, à la suite des 12 qui ont réussi, en fin de semaine, à franchir le mur par un tunnel souterrain. Ce n'est pas la première fois que les Allemands utilisent ce moyen. En janvier dernier, 28 personnes avaient réussi à fuir en creusant un tunnel secret sous les barbelés. En mai, 12 autres personnes avaient emprunté ce genre de passage secret.

Cuba, à court de dollars, ralentit ses achats canadiens

OTTAWA. (PC) — Un porte-parole du ministère du Commerce précisait hier à Ottawa que les ventes canadiennes à Cuba n'avaient atteint durant les deux premiers mois de l'exercice 1962 que $2,945,000 contre $4,251,000 durant la même période en 1961, et que ces ventes continueraient à diminuer au cours des prochains mois. Pour le seul mois de février, le crédit cubain $550,000 contre $2 millions l'an dernier) a été le plus bas au cours d'un même mois depuis dix ans.

A court de dollars, en effet, le gouvernement Castro ne peut plus acheter au Canada que les denrées indispensables. En 1961, après le blocus de l'île par les Etats-Unis, le Canada vendit à Cuba pour $31 millions de produits de consommation courante, et le montant des ventes canadiennes dépassa alors le double de celui des deux années précédentes, ce qui suscita de sévères critiques américaines à l'égard de notre pays. Les revenus de Cuba en dollars diminuèrent massivement lorsque la Maison Blanche interdit l'achat de produits cubains aux Américains.

Le Canada, pour sa part, achète à Cuba pour quelque $5 millions par an.

AUTOUR DU MONDE

G.-B.: vote en faveur du racisme

BANBURY, Grande-Bretagne. (PA) — Les ouvriers à l'emploi de l'"Aluminum Company of Canada" à l'usine de Banbury, en Grande-Bretagne, ont voté hier pour l'exclusion des travailleurs de couleur (pakistanais) à l'usine précitée. Le vote a été 581 contre 205, avec quelque 900 abstentions. Le chef dy syndicat, M. Tom Haskell, a déclaré qu'il avait été surpris et dégoûté du résultat du scrutin. Le syndicat s'oppose officiellement à la discrimination raciale.

Transfuge américain en Corée du Nord

SEOUL, Corée du Sud — (UPI) — La radio de Pyongyang, en Corée du Nord, a annoncé aujourd'hui qu'un soldat américain, Larry A. Abshier, 18 ans, qui avait quitté son poste près de la zone démilitarisée, il y a quinze jours, avait cherché refuge en Corée du Nord à cause des "conditions de vie humiliante" dans l'armée des Etats-Unis. Par ailleurs, les autorités militaires américaines en Corée du Sud ont déclaré que s'il était vrai qu'Abshier s'était réfugié en Corée du Nord, ce serait le premier citoyen des Etats-Unis à passer dans l'autre camp depuis la fin de guerre de Corée.

Arrestations en Espagne

MADRID. (Reuters, AFP) — Une quatrième personnalité de l'opposition espagnole a été détenue à son retour de Munich, où elle avait participé aux travaux du congrès du "Mouvement européen", et transférée aussitôt en résidence surveillée dans l'île de Fuerteventura, archipel des Canaries. Il s'agit de M. Jesus Barros de Lis, membre de la gauche démocrate-chrétienne. Deux autres personnalités de l'opposition, dont on n'a pas révélé l'identité, ont été également assignées à résidence. Par ailleurs, les conseillers de Don Juan, prétendant au trône d'Espagne, ont déclaré qu'ils se désolidarisent de toutes les initiatives prises à la réunion de Munich.

Peu d'investissements canadiens en Guyane

GEORGETOWN. (PC) — M. Richard A. Ishmael, président du Conseil du commerce en Guyane britannique, a déclaré hier que les Canadiens craignent actuellement de faire des investissements en Guyane de peur d'y voir se développer une situation semblable à celle qui règne dans le moment à Cuba. Faisant rapport de ses activités lors de la récente conférence du Commonwealth sur l'éducation tenue récemment au Canada, M. Ishmael a dit avoir fait son possible "pour inciter les Canadiens à investir en Guyane mais que ceux-ci ne semblaient pas des plus intéressés au projet.

Ministre expulsé de son parti

GEORGETOWN. (AFP) — M. Cheddi Jagan, premier ministre de la Guyane britannique, a décidé de se séparer de son ministre de l'Intérieur, M. Balram Singh Rai. Celui-ci appartient à l'aile droite du Parti progressiste du peuple, qui détient le pouvoir en Guyane. M. Balram Singh Rai sera également exclu du parti. Le conflit entre les deux hommes a éclaté lorsque Balram Singh Rai a accusé le premier ministre d'avoir truqué, le mois dernier, les élections annuelles du parti. Le ministre de l'Intérieur a aussi reproché à M. Jagan de ne faire l'éloge que des communistes et de dire du mal des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de d'autres puissances.

Le désarmement

Un délégué arabe propose l'entente sur une base de discussion

GENEVE. (UPI - AFP) — M. Abd-el-Fattah Hassan, ambassadeur de la République Arabe Unie, a aujourd'hui invité les délégations américaine et soviétique à grouper les points sur lesquels elles sont d'accord afin de constituer un projet unique qui serve ensuite de base de discussion. Il a fait valoir qu'il est inutile de persister dans la méthode actuelle, qui consiste à comparer chaque détail des plans respectifs, sans pouvoir en préciser le résultat final.

La conférence entre en vacances demain, après une dernière seance plénière. Le diplomate égyptien exhorte ses collègues à employer ces vacances à "raisonner une méthode de travail plus positive" que celle qui a prévalu jusqu'à présent. Il répète le conseil déjà donné par d'autre diplomates neutres que les puissances nucléaires adoptent pour base du débat sur l'interdiction des essais le projet proposé par les Etats non engagés le 16 avril, projet dont d'ailleurs ces puissances : Etats-Unis, Grande-Bretagne et URSS, tirent des interprétations divergentes.

Le chef de la délégation des Etats-Unis, M. Arthur H. Dean, a exprimé aujourd'hui son doute qu'une puissance consente au désarmement complet avant la création d'un corps international de police assez fort pour contenir tout agresseur. Il est revenu aussi sur le contrôle du désarmement, ou la "vérification", comme l'appellent maintenant les délégués. Hier il avait maintenu les exigences des Etats-Unis sur ce point, tout en notant que le but commun du désarmement devrait permettre de surmonter les divergences entre son gouvernement et l'URSS.

M. Farquharson aux Américains :

"Le Canada n'est pas un voisin à dédaigner"

PITTSBURGH. (PA) — Prenant la parole au congrès annuel de l'Association américaine des industries du fer, M. Robert A. Farquharson, ministre-conseiller de l'ambassade du Canada à Washington, a tenu à souligner que, selon lui, les relations entre les gouvernements des Etats-Unis et du Canada n'avaient jamais été meilleures. "Je ne pense pas, a-t-il dit, qu'à aucune autre époque nos gouvernements aient à ce point pratiqué la politique d'entente préalable qu'on nous voit adopter aujourd'hui avant les décisions à prendre".

Le ministre a ensuite laissé entendre que, petite nation vivant dans l'ombre d'un géant, le Canada était parfois considéré par les Etats-Unis plutôt comme un bon voisin que comme un pays étranger, ce qui peut présenter des avantages, mais aussi des inconvénients. Il a noté que les congressistes avaient salué à juste titre l'importance de l'Amérique latine, mais en a profité pour leur rappeler que le Canada apportait aux Etats-Unis un volume d'achat supérieur à celui que l'Amérique du sud tout entière était capable de lui fournir.

BROADLOOM

DOS en MOUSSE — VENDU par ROULEAUX de 60 vges carrées et plus à $2.75 LA VERGE CARREE

• Moins qu'un rouleau $3.25 la verge carrée • Largeurs de 9' et 12' — Tapis de passage largeurs de 27" et 36"

12 COULEURS AU CHOIX
• MELANGE de brun et vert
• MELANGE de charcoal et vert
• MELANGE de brun et beige
• MELANGE de beige et brun
• Beige uni
• Coquille d'oeuf uni
• Noyer uni
• Bleu ciel uni
• Vert forêt uni
• Gris fumée uni
• Orange clair uni
• Or antique uni



AUSSI TAPIS CI-HAUT ANNONCE VENDU A $31.00 "DOS EN MOUSSE" GRANDEUR 9'x12' $31.00 CHACUN

Aubaine formidable ! Voyez-le vous-même ! Jamais vu à Montréal !

MONTREAL FLOOR COVERING LTÉE

• 15 EST, RUE BERNARD (près St-Laurent) — CR. 4-5528 • 1504, rue BLEURY (près Ontario) — VI. 2-8871 • CENTRE D'ACHATS PONT MERCIER, 392A, boul. LAFLEUR, LaSalle — DO. 6-7705

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE VENDREDI ET JUSQU'A 5 H. LE SAMEDI, ET NOTRE MAGASIN DU CENTRE D'ACHATS EST OUVERT LE JEUDI SOIR

TERMES FACILES JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

avis de DÉCÈS

ADAM (Eva) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 82 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Ephrem Adam, née Eva Lalonde, demeurant au 12,270 des Enclaves. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1585 rue Viel
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Louis) — A Charlemagne, le 12 juin 1962, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Louis Archambault, époux de feu Malvina Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira
de sa demeure,
127 rue St-Antoine, à Charlemagne,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Charlemagne où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Bonneville & Gingras.

AUGER (Marie-Louise) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Ernest Auger, née Marie-Louise Daigle, autrefois de Ste-Croix comté Lotbinière, demeurant à 752 de Bienville. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel est
à 7 hrs pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Croix, comté Lotbinière, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANNON (Carmen) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 43 ans 5 mois, est décédée Mme Guy Bannon, née Carmen Maisonneuve, demeurant à 7526 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Savaria
8078 rue Drolet angle Jarry
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 h. 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BAYEUR (J. Napoléon) — A Québec, le 12 juin 1962, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Napoléon Bayeur, époux d'Eva Auray, demeurant 1½ Farland, Québec, autrefois de Berthierville. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
N. Cloutier,
St-Cyrille Ouest
pour se rendre Basilique Notre-Dame Québec, où le service sera célébré à 9 hrs 15 et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Bonneville & Gingras.

BEAN (Willy) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 70 ans est décédé Willie Bean, époux de Clorinthe Crevier, demeurant à 5729 Hamilton. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, Boul. Monk
à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Auguste) — Accidentellement, à Ste-Thérèse-de-Blainville, le 11 juin 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Auguste Beaulieu, époux en 1ères noces de Marie Bernier et en 2èmes noces d'Albertine Contant, demeurant au 88 boul. Labelle, père de la Rév. Soeur Augustin-du-Sauveur, soeur Ste-Croix et du Frère Pierre, f.s.c. de l'Oratoire St-Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
74 boul. Labelle
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER — Subitement à Montréal, le 12 juin 1962 à l'âge de 51 ans est décédé Camille Bélanger, fils de feu M. et Mme Louis Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364 rue Laurier Est
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BOUCHARD (Armand) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 67 ans, est décédé Armand Bouchard, ex-employé du cimetière de l'Est, époux en 1ères noces d'Evangeline Mayer, en 2èmes noces de Lumina Vendette et en 3es noces de Jeannette Chayer, demeurant à 1657 Curateau. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
505 de Boucherville
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-François d'Assise où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Agna) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Alonzo Bourdeau, née Agna Poupart, demeurant chez son fils Pierre, à St-Constant, Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant et Fils
180, rue St-Pierre
pour se rendre à l'église St-Constant, Laprairie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN — Accidentellement à Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marcel Boutin, époux de Jeanne Burelle, demeurant à 2319 Baldwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Georgette) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Patricia Boyer, née Georgette Charron, demeurant à 4537 Garnier. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Laprairie où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Louis) — A Montréal, le 12 juin 1962 à l'âge de 53 ans est décédé Louis Brisson, époux de Edna Mayo, demeurant à 5020 Des Sorbiers.
Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (André) — Accidentellement, à Laprairie, le 9 juin 1962, à l'âge de 22 ans, est décédé André Brosseau, constable de la Gendarmerie Royale, détachement de Lacolle, fils de Léo Brosseau et de Marguerite Charron, demeurant à 223 Willibrord, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5351, rue Wellington
départ à 8.45 hres pour se rendre à l'église des Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement coin Wellington et Rielle à 8.40 hres.

BROWN (Lawty-Régine) — A Montréal, le 11 juin 1962 à l'âge de 42 ans est décédée Mme Herman Brown, née Lawty (Régine) Bérubé, demeurant à 5439 rue Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAREY (ISRAël) — En Abitibi, le 11 juin 1962 à l'âge de 96 ans et 11 jours est décédé M. Israël Carey, époux en 1ères noces d'Emeria Marineau, et en 2èmes noces de feu Elise Hamon, demeurant chez sa fille, Mme Charles Laurier de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Brien
D'Amos
pour se rendre à l'église St-Marc-Ségury où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Marc-Ségury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARKNER (Jules, L.) — Mardi 12 juin 1962, à l'Hôpital Reine Elizabeth, est décédé Jules L. Carkner, fils de feu M. et Mme W. L. Carkner, et frère de Louise. Exposé chez
Thomas Kane,
5301, Boul. Décarie
Requiem à St-Viateur d'Outremont, jeudi 14 juin à 9 h. a.m. Inhumation à Loretteville. Veuillez, au lieu d'envoyer des fleurs, faire des dons à la Campagne nationale pour les maladies du coeur.

CASTONGUAY (Christian) — A Montréal, le 11 juin 1962 à l'âge de 6 ans est décédé Christian Castonguay fils de Maurice Castonguay et de Yvette Castonguay, demeurant à 9082 Emile. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Rose-Alba) — A Montréal, le 12 juin 1962 à l'âge de 72 ans est décédé Mme veuve Osias Charbonneau, née Rose-Alba Provost, demeurant 10,612 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Cremazie Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Conception, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAREST (Alice) — A Iberville, le 11 juin 1962 à l'âge de 82 ans 4 mois est décédée Mme Wilfrid Charest, née Alice Lamarre. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E Darche et Fils
330 rue Martel, Ville Chambly
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ville Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMOLLI (Mathilde) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Joseph Comolli, née Mathilde Questa, demeurant à 720 Sauvé Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa Est
départ à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COOL (Gérard) — Subitement, à Verdun, le 12 juin 1962, à l'âge de 49 ans, est décédé Gérard Cool, ex-échevin de la cité de Verdun et directeur de la compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée, époux de Marie-Ange Dagenais, demeurant au 6275 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington
à 8 heures 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y aister sans autre invitation. Ralliement angle Moffat et Bannantyne à 8 heures 45.

DEMERS (Joseph) — A Montréal, le 12 juin 1962 à l'âge de 82 ans est décédé Joseph Demers, époux de Maria Tremblay. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Lucien) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé Lucien Dubuc, époux de Cécile Millaire, demeurant à 3435 Hutchison. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Marie-Louise) — Subitement, à Montréal, le 10 juin 1962, est décédée Mlle Marie-Louise Dubuc, fille de feu Moïse Dubuc et de feu Caroline Rodier, demeurant à 6815 Sherbrooke Ouest, appt 12. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
Angle boul. Décarie et Ave. Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DUVAL (J. Arthur) — A Montréal, le 13 juin 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé J. Arthur Duval, gérant à la Banque Canadienne Nationale de Lasarre, fils de feu Cyprien Duval et d'Eva St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bordeleau
de Lasarre
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUCHER (Rosanna) — A Charlemagne, le 11 juin 1962, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Rosanna Faucher, demeurant au 210 rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils
97 rue St-Paul, Charlemagne
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Albert) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé Albert Gagné, époux de Mathilda Tremblay, demeurant à 1430 Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Origène) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 46 ans, est décédé Origène Gagnon, époux de Lucienne Doyon, demeurant à 422 St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (Gérald) — A Chomedey, le 12 juin 1962, à l'âge de 49 ans, est décédé Gérald Garand, époux de Judith Beauchamps. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
3517, boulevard Lévesque
pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGNAC (Gilles) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 19 ans, est décédé Gilles Gignac, fils de feu Eugène Gignac et de Louise Stuart. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Arthur) — A Terrebonne, subitement, le 11 juin 1962 à l'âge de 56 ans, est décédé Arthur Giroux époux de Angelina Bertrand, demeurant à 217, 81ème Avenue, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
3517 Boul Lévesque
pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Martin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GNASSI (Annetta) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Maurice Gnassi, née Annetta Marfoglia, mère de Mme Ninno Forlini (Amelia), Torquato, Mme Angelo DiTullio (Maria), Veniro, Mme Ernest Peruzzi (Adrienne), Mme Urbano Barsotti (Elia). Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOBEIL (Barthelemy) — A Ville St-Michel, le 11 juin 1962, à l'âge de 70 ans 10 mois est décédé Barthelemy Gobeil, époux de feu Rose-Alba Gariépy, demeurant à 7069, 17e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 Jean-Talon Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette Soubirous où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Marguerite) — A Montréal, le 12 juin 1962 à l'âge de 53 ans est décédée Marguerite Lalonde, épouse de René Gosselin, demeurant à 32, 58e Avenue, Bois-des-Filion. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5503 ouest, boul. Gouin, Cartierville
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Marie-Ange) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Henri Gougeon, née Marie-Ange Bélair, demeurant au 731 du Collège. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Guy) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 20 ans, est décédé Guy Houle, fils de J. Marcel Houle et de Marcelle Tourigas. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Ducios, Bonnier
3503, rue Papineau
à 10 hrs 30 pour se rendre à la chapelle de l'Institution des Sourds-Muets, 7,400 St-Laurent, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY (Alcide) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 63 ans, est décédé Alcide Jarry, époux de Juliette Beauchamps, demeurant au 8980 St-Urbain. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
10,726 boul. St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Charles) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Charles Juneau, époux de Jeannette Fontaine, demeurant à 596 Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame, Repentigny
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KENDERGI (Léon) — Muni des Sacrements de la Sainte Eglise, à Montréal, le 12 juin 1962, est décédé Léon Kendergi, laissant dans le deuil sa femme Olga Antaki, sa fille, Mlle Maryvonne, Mme Peter Kouri (Aimée), de Ponteix, Saskatchewan, son fils, le commandant René, en France, Georges Noubar, Nanterre, France, ainsi que ses petite-enfants, son gendre et ses belles-filles. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Sauveur, coin St-Denis et Viger, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs.

LACHAPELLE (Sylvia) — A St-Eustache, le 11 juin 1962, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Sylvia Gagnon, épouse de feu Horace Lachapelle, demeurant chez son gendre M. Gaétan Savard, 257 Champagne, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin,
105 rue St-Eustache
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Paroisse de Ste-Bibiane-de-Richmond, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté vers 1 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Isaie) — A Valleyfield, le 11 juin 1962 à l'âge de 81 ans est décédé Isaie Lauzon, époux de feu Rose-Anna Léger, demeurant Chemin Larocque. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils,
317 rue Victoria
pour se rendre à l'église de St-Timothée, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERY (Laurette) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 65 ans est décédée Mme Jacques Lavery, née Laurette Gingras, demeurant à 2621 Chapleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Ducios, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hres pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Yvonne) — A Lachine, le 12 juin 1962, à l'âge de 72 ans, est décédée Yvonne Rollin, épouse en 1res noces de Hector Poulin et en 2es noces de feu Jules Leblanc, demeurant à 52, 3e avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Charles-Edouard) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé Charles-Edouard Légaré, époux de feu Blanche Lemire, demeurant au 7831 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Ile Dupas, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Albertine) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Albertine Marcoux, fille de feu Joseph Marcoux et de feu Amanda Laurencelle, demeurant à 2655 Desjardins. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste de Lasalle où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSOLAIS (Paul) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Paul Marsolais, époux de Oxella Vigneault, demeurant au 8066 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria,
8078 rue Drolet angle Jarry,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 hres. Libera et inhumation à l'Assomption. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARISEAU (Samuel) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 73 ans est décédé Samuel Pariseau, ingénieur pompier à sa retraite, époux de Marie-Louise Gagnon, demeurant à 10,737 Vianney, père de Jean-Paul, Robert et de Mme Jacqueline Lebeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Henri-Bourassa Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Ulric) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Ulric Potvin, époux de Lucille Gobeil, demeurant à 1579 Fleury est. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Dominique) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé Dominique Richard, époux de Laura Harbec, demeurant à 786 Laurier est. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de frais funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (J.-Albert) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé J. Albert Roy, époux de Georgianna Vandelac, ex-employé civil de la ville de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMULACK (Alex) — Accidentellement, à St-Eustache, le 9 juin 1962, à l'âge de 45 ans, est décédé Alex Samulack, célibataire, frère de Mike, Nick, John, Stevens, d'Ottawa et de Mme T. P. Bilenki (Mary), demeurant à St-Eustache-sur-le-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4259 Boul. Monk
à 9 hres, pour se rendre à l'église Holy Ghost, Pointe St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TASSIN (Albina) — A St-Martin, le 12 juin 1962, à l'âge de 78 ans, est décédée Albina Crestan, épouse de André Tassin, mère de Eugène Noel, Louis, Jean, de Mme Lucien Prévost (Juliette). Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, rue Henri-Bourassa est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

DES BOIS — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'hôpital Maisonneuve à M. et Mme Cameron Des Bois, née Louise Gareau, une fille : Valérie. La mère et l'enfant se portent bien.

MIQUELON — A l'hôpital Maisonneuve le 9 juin 1962, à M. et Mme Jean-B. Miquelon, née Micheline St-Hilaire, une fille Isabelle. La mère et l'enfant se portent bien.

in memoriam

BARON - MAHEUX — Dix-huit ans le 11juin ! Quel vide — quelle tristesse, autour de nous, autour de tout ! Tu avais le don de nous faire voir la vie en rose et de nous faire accepter en souriant la volonté de Dieu ! Des mamans comme toi ne devraient jamais mourir ! Donne nous du courage et guérie donc notre cher Gérard ! Des bonjours à notre papa en or pour nous ! Il ne doit pas être bien loin de Toi. Pour ta chère âme, deux grand-messes anniversaires. Maman Victoria adorée, de ton beau Ciel bénis les trois enfants.
Dodo Gérard et Margot.

Le journaliste Alfred Renaud est décédé

QUEBEC, (PC) — M. Alfred Renaud, qui aurait compté 25 ans de service au quotidien "Le Soleil" le 6 septembre prochain, est décédé à l'hôpital, aujourd'hui, après une longue maladie. Il était âgé de 56 ans.

M. Renaud fut gérant des rédactions des quotidiens "Le Soleil" et "L'Evénement-Journal" pendant cinq ans après avoir été directeur de l'information du "Soleil" pendant plusieurs années.

Nos jeunes saules sont-ils en danger ?

Récemment, "les journaux" annonçaient que des jeunes saules, plantés par la Cité, étaient menacés de destruction par une maladie dénommée "brûlure bactérienne". Les nombreux appels du public ont obligé M. J.J. Dumont, surintendant des parcs de la Ville, à faire une mise au point à ce sujet.

"—TOUS LES SAULES VONT-ILS DISPARAITRE ? Non, mille fois non. Il arrive, au cours de certaines années, que des maladies existant à l'état latent se manifestent subitement d'une façon virulente et... spectaculaire. Nous en avons un exemple en médecine, avec la poliomyélite. Parmi les cent saules du boulevard de l'Assomption, cinquante ont déjà dû être enlevés et brûlés, les autres sont atteints, mais nous les conserverons le plus longtemps possible, à titre expérimental.

—LES SAULES DU BOULEVARD DE L'ACADIE SEMBLENT BIEN BEAUX, SONT-ILS ATTEINTS ? Nous avons décelé des noyaux d'infection, mais assez tôt pour éviter que l'épidémie ne s'étende, et les arbres en question reçoivent quasi journellement les soins les plus attentifs. Il est possible que nous puissions sauver ces arbres ; nous employons à cet effet un produit à base de streptomicine.

Amos : président d'élection destitué

De notre dernière édition d'hier

LA SARRE, (PC) — M. Hilaire LeBlanc, président d'élection dans Chapleau, a déclaré hier, que le président d'élection (adjoint) à Amos, M. William Bibeau, a été destitué pour avoir ouvert avant l'heure prévue l'urne d'un bureau de votation anticipée. M. LeBlanc a toutefois souligné que M. Bibeau avait agi de bonne foi.

Le Ghana prit l'initiative d'une motion qui, en substance, écartait purement et simplement l'application des règlements de procédure prévoyant que l'Assemblée ne pouvait renverser une décision antérieure, en l'espèce celle de restreindre à la question du Ruanda-Urundi l'ordre du jour de la session, qu'à une majorité des deux-tiers. La motion ghanéenne fut adoptée par 55 voix contre 35 et 13 abstentions.

remerciements

PROULX-CLOUATRE — Les membres de la famille Proulx, frères et soeurs, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur mère le 16 mai 1962, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.



PHILIPPE BOURBONNAIS

Récemment ont eu lieu à l'église de Riviere-Beaudette, les funérailles de M. Philippe Bourbonnais, décédé subitement le 2 mai dernier, à l'âge de 55 ans, époux de Berthe Lalonde et employé à la Brasserie Molson depuis nombre d'années.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses deux fils, M. et Mme Léo Bourbonnais, M. et Mme Gaston Bourbonnais et trois petits-enfants.

Les familles Bourbonnais et Lalonde remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de condoléances. Les personnes qui ont omis de s'inscrire lors de leur visite, sont priées de considérer ces remerciements comme

Société générale de financement

Texte intégral du bill 50

Sa majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1—La présente loi peut être citée sous le titre de "Chartre de la Société générale de financement du Québec."

2—Dans la présente loi, à moins que le contexte ne s'y oppose, les expressions suivantes désignent :

1—"Société", la Société générale de financement du Québec constituée par la présente loi;

2—"Caisse Populaire", un syndicat coopératif d'épargne et de crédit régi par la Loi des syndicats coopératifs de Québec, y compris une union ou fédération de tels syndicats.

3 — Une compagnie à fonds social est constituée sous le nom de "Société générale de financement du Québec" en français et de "General Investment Corporation of Quebec" en anglais.

Buts (1)

4 — La société a pour objet :
— De susciter et favoriser la formation et le développement d'entreprises industrielles et, accessoirement, d'entreprises commerciales, dans la province, de façon à élargir la base de sa structure économique, en accélérer le progrès et contribuer au plein emploi ;

— D'amener la population du Québec à participer au développement de ces entreprises, en y plaçant une partie de son épargne.

Pouvoirs

5 — La Société a, en particulier, le pouvoir :

A — D'acquérir, par souscription ou autrement, des actions, des obligations ou autres valeurs de toute entreprise ;

B — De créer et de louer des services techniques d'administration et de recherche pour elle-même ou pour d'autres ;

C — D'acheter des obligations ou des bons du trésor émis ou garantis par le gouvernement fédéral ou une province et des obligations de municipalités ou commissions scolaires de la province de Québec ;

D — De revendre les actions, obligations, bons du trésor ou autres valeurs acquises par la Société mais non d'en faire commerce.

6 — La Société doit exercer ses pouvoirs exclusivement pour fins de placement. Les tiers ne sont pas tenus de voir à l'observance du présent article qui ne peut être invoqué par eux ou contre eux.

Fonds social

7 — Le fonds social autorisé de la société est de cent cinquante millions de dollars.
Il est divisé en quinze millions d'actions d'une valeur nominale de dix dollars chacune.

Deux millions et demi de ces actions seront à dividende différé.

Le reste sera formé d'actions ordinaires, à moins que la société n'en émette une partie sous forme d'actions privilégiées en la manière prévue par la deuxième partie de la Loi des compagnies de Québec.

La valeur nominale totale des actions privilégiées en cours ne devra jamais dépasser le montant versé sur les actions ordinaires et à dividende différé.

8 — Les actions à dividende différé sont réservées au gouvernement de la province.

Aucun dividende ne pourra être déclaré ou payé sur ces actions tant qu'elles ne seront pas converties en actions ordinaires. Le gouvernement aura droit à cette conversion quand le total des bénéfices de la Société, déduction faite de toutes pertes et de tous dividendes payés sur des actions privilégiées, atteindra le quart du total de la somme versée sur les actions ordinaires et de la valeur nominale de tous titres convertibles en actions ordinaires.

9—Le ministre des Finances est autorisé à souscrire au nom de Sa Majesté du chef de la province de Québec cinq millions de dollars payables sur le fonds consolidé du revenu pour cinq cent mille actions à dividende différé de la société.

La société devra, tant que les actions à dividende différé n'auront pas été entièrement souscrites, accorder à Sa Majesté du chef de la province le droit d'en souscrire jusqu'à concurrence du tiers du nombre d'actions ordinaires attribuées.

10—Tous titres convertibles en actions ordinaires seront entièrement nominatifs. Ils ne pourront être détenus que par des particuliers.

Chacun ne pourra en détenir pour une valeur nominale totale excédant dix mille dollars.

11—Les actions souscrites et réparties sont payables en un ou plusieurs versements sur appel par résolution des administrateurs.

Chaque versement sur une souscription au fonds social est appliqué à l'acquittement complet d'un nombre proportionnel d'actions.

Le souscripteur a droit à un certificat d'actions acquittées en nombre correspondant au versement effectué.

Caisses populaires

12—Chaque Caisse populaire est autorisée à souscrire des actions ordinaires de la société jusqu'à concurrence du quart de son avoir propre.

13—Les actions ordinaires souscrites par des Caisses populaires seront entiercées pendant dix ans à compter de la première émission d'actions ordinaires.

Ces Caisses populaires choisiront le fiduciaire et fixeront les conditions du contrat d'entiercement à une assemblée convoquée par les administrateurs de la Société et à laquelle les décisions seront prises à la majorité des actions souscrites par les Caisses populaires représentées.

Le fiduciaire exercera le droit de vote sur les actions entiercées qui seront toutes immatriculées en son nom.

Une Caisse populaire pourra transporter sont droit à des actions entiercées à une autre Caisse populaire seulement.

L'entiercement pourra être prolongé par périodes successives de cinq ans par décision prise à la majorité des actions entiercées, sur demande des administrateurs de la Société.

14—Les actions de la Société sont un placement admissible pour une compagnie d'assurance jusqu'à concurrence de deux pour cent de son actif en outre de tout autre placement permis par la Loi des assurances de Québec ou de sa charte.

Administration

15—Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration de douze membres qui en sont les directeurs au sens de la Loi des compagnies de Québec.

16—Nul ne peut occuper la charge d'administrateur s'il ne réside dans la province.

17 — Les premiers administrateurs seront désignés par le lieutenant-gouverneur en conseil et resteront en fonction jusqu'à l'élection d'administrateurs suivant la loi.

18 — Sous réserve des restrictions qui peuvent être apportées à l'égard des actions privilégiées, chaque actionnaire a droit, pour l'élection des administrateurs, à un vote qui n'est donné que pour un seul candidat.

Les candidats qui obtiennent le plus grand nombre de votes sont déclarés élus à concurrence du nombre à élire.

19 — Tant que sa majesté détiendra un nombre d'actions à dividende différé non inférieur au tiers du nombre d'actions ordinaires attribuées, le lieutenant-gouverneur en conseil nommera trois administrateurs et ne pourra voter pour l'élection d'autres administrateurs.

Tant que les actions ordinaires souscrites par les Caisses populaires seront entiercées et que le nombre n'en sera pas inférieur au tiers des actions ordinaires attribuées, leur fiduciaire nommera trois administrateurs et ne pourra voter pour l'élection d'autres administrateurs.

Si une vacance survient dans la charge d'un administrateur nommé en vertu du présent article, elle est remplie par semblable nomination.

A chaque élection, le nombre d'administrateurs à élire est diminué du nombre d'administrateurs à nommer suivant le présent article.

20 — Les articles 125, 154 et 175 de la Loi des compagnies de Québec ne s'appliquent pas à la Société.

21 — La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

"Notes explicatives"

En vertu de l'article 122 de la Loi des compagnies de Québec (S.R.Q. chap. 276), la deuxième partie de cette loi intitulée "Des clauses générales des compagnies à fonds social" s'applique, sauf exception, à toute compagnie à fonds social créée par une loi de la législature. En conséquence, ce projet ne renferme que les dispositions relatives à la définition de l'objet de la Société, à la constitution de son fonds social et à la formation de son conseil d'administration.

Les dispositions dont l'article 20 exclut l'application visent le montant requis pour le commencement des opérations, l'appel du versement initial sur les actions souscrites et le cens d'éligibilité des administrateurs.

(1) Les sous-titres insérés dans le texte ainsi que les paragraphes imprimés en caractère gras sont de notre cru. Ceci dans le simple but de faciliter au lecteur la compréhension du texte.

ici & LA

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

La section Jean-Talon de la Société Saint-Jean-Baptiste tiendra une assemblée générale demain soir à 8 h., au sous-sol de l'église Saint-Arsène. Cette réunion coincide avec la campagne de recrutement qui se poursuivra jusqu'à la fin d'octobre. Toutes les autres assemblées se feront alternativement dans chacune des paroisses du secteur.

Le Dr Armand Messier, directeur de l'Ecole d'optométrie de l'Université de Montréal, vient de recevoir un doctorat "Honoris Causa" du Collège d'optométrie de Toronto.

Ce titre lui a été décerné "en reconnaissance des services rendus à la profession d'optométrie et à l'éducation".

Le Dr Messier a fait ses études au séminaire de Sherbrooke et fut reçu optométriste en 1925. Il fut nommé professeur à l'Ecole d'optométrie en 1930, puis secrétaire en 1935. En 1940, il alla à New York se spécialiser en "verres de contact". En 1950, il devint directeur des études à l'Ecole d'optométrie et membre de la commission des études de l'Université de Montréal. "Fellow" de l'American Academy of Optometry en 1951, puis "Fellow" de l'American Association for the Advancement of Science en 1959, le Dr Messier a été nommé directeur de l'Ecole d'optométrie en 1954, poste qu'il occupe depuis.

Des vandales sont actifs à Joliette

JOLIETTE. (DNC) — Des vandales circulent à Joliette, et font des dégâts, à tel point que les dirigeants municipaux en discutent au conseil depuis quelques semaines.

Selon le directeur des services de la ville, M. Lévesque, les dommages s'élèveraient à $400, seulement dans le parc DeLanaudière, où des cabines téléphoniques, garde-fous et jets d'eau ont été endommagés. Des méfaits semblables ont été signalés au parc Lajoie.

On a effectué quelques arrestations et d'autres sont à prévoir.

Quelques suggestions ont été faites afin de remédier à la situation, entre autres un plus grand nombre d'heures de garde de la part des employés municipaux dans les parcs.

Aucune décision n'a cependant été prise en ce sens.

Aménagement partiel du parc Ahuntsic : $250,000

L'administration municipale a décidé de voter une somme de $250,000 pour l'aménagement partiel du parc Ahuntsic, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance et d'inspection, les travaux corrélatifs exécutés en régie, les dépenses incidentes et imprévues.

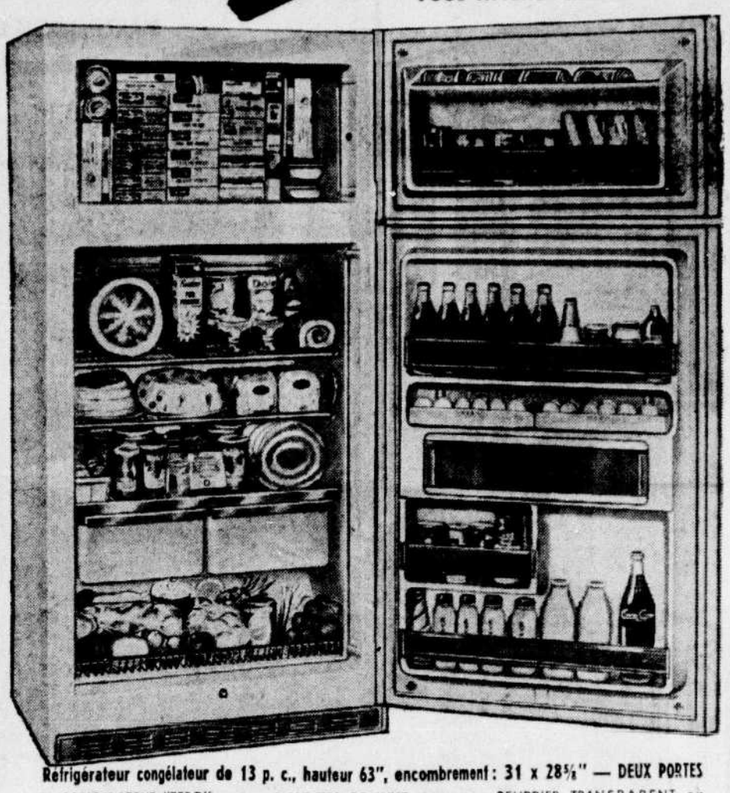
Le contrat a été accordé à la maison Charles Duranceau Limitée au prix de sa soumission.

Dupuis

LE PLUS GRAND CHOIX DE REFRIGERATEURS A DEUX PORTES

Leonard

VOUS ATTEND CHEZ DUPUIS



Réfrigérateur congélateur de 13 p. c., hauteur 63", encombrement : 31 x 28⅝" — DEUX PORTES

LE CONGELATEUR "ZERO" peut contenir 100 livres. Isolation séparée.

L'HUMIDIPLAQUE (exclusivité Leonard refroidit le réfrigérateur et se dégivre automatiquement après chaque cycle de réfrigération.

CLAYETTES DE LUXE extra robustes.

LES LEGUMIERS JUMELES sont en porcelaine conservant plus longtemps la saveur.

BEURRIER TRANSPARENT en plastique sur panneau-porte coulissant.

PORTE A JOINT MAGNETIQUE garantissant une étanchéité parfaite et retenant l'air froid.

GARANTIE DE 5 ANS SUR L'UNITE SCELLEE — Service et garantie dupuis

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 773

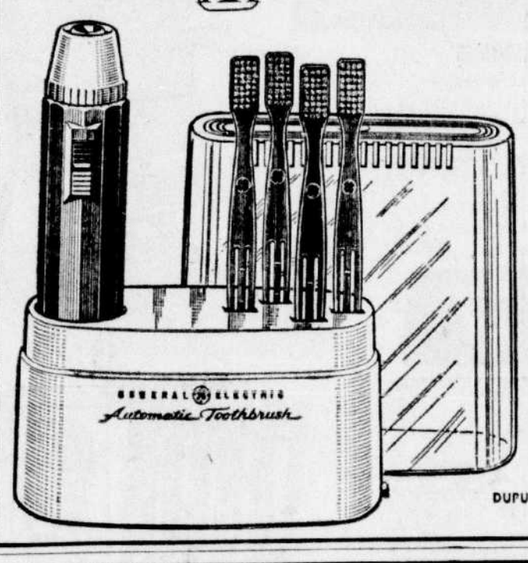
VOYEZ LA NOUVELLE CREATION

BROSSES A DENTS AUTOMATIQUES

démonstrations

PHARMACIE Ville-Marie Dupuis

JEUDI et VENDREDI de MIDI à 2 h. 30 et SAMEDI de 10 H. à 5 H.



LA DEMONSTRATRICE REPONDRA A TOUTES VOS QUESTIONS RELATIVES A CETTE BROSSE "GE" AUTOMATIQUE

— mouvement va-et-vient alternatif de 1850 coups à la minute
— une minute de brossage en vaut deux à la main,
— réduit l'usure de l'émail des dents de 70% en moyenne comparativement aux brosses ordinaires.
— brosse à soies spéciales, mouvement de stimulation bienfaisante des gencives
— manche étroit à pile rechargeable avec fil de 4 pieds.

QUALITE ENTIEREMENT IMMERSIBLE

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, STE-CATHERINE

UNE PETITE SURDITE EST UNE GROSSE PERTE

Dupuis SE PORTE DANS L'OREILLE
délicat, petit et pratique



nouveau ZENITH CAMEO
"dans l'oreille"

APPAREIL AUDITIF
une qualité ZENITH

Grosseur exacte de l'appareil

• pas de corde ni tube pour vous ennuyer.
• se porte même à temps partiel, s'ajuste et s'enlève en une seconde.
• essayez-le et comparez sa qualité de fonctionnement.

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT

• test audiométrique sans frais
• entrevue privée
• corde et piles pour tous genres d'appareils

RENDEZ-VOUS À DOMICILE SUR DEMANDE
VI. 2-5151, local 316

DUPUIS — TROISIEME, STE-CATHERINE

Pourquoi pas

Dupuis

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

Commandes téléphoniques acceptées
VI. 2-6171

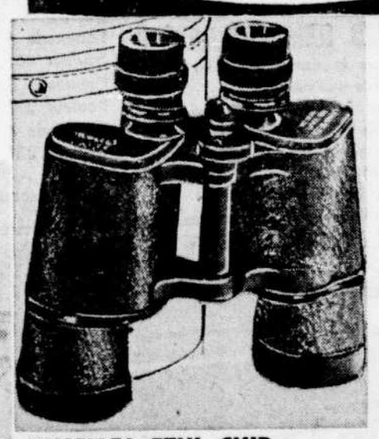


cadeau idéal
TROIS DANS UN
BAROMETRE
HYGROMETRE
THERMOMETRE
modèle mural
hauteur 19½"
fini noyer brun moyen

14.95

Faites-lui plaisir, offrez ce cadeau pratique pour son bureau, toujours utile pour connaître la température, degré d'humidité, le temps qu'il fera ... Contour métal jaune or. Indications en français ou en anglais.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE,



JUMELLES ETUI CUIR "LAVAN WEISS" 7 X 50

Visibilité très claire. Etui cuir brun tan avec courroie pratique pour la transporter. Un cadeau très apprécié pour le voyage, théâtre, courses, sport en général. Une qualité vraiment supérieure à un prix plus qu'abordable.

spécial 27.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



CLASSEURS "File-a-way"

le coffret tout métal • gris • vert • bronze

Métail très robuste. Avec serrure à clef et poignée. Dim. : 5½" x 12½". TOUT USAGE : papiers importants, articles de pêche, outils, etc.

bas prix spécial 2.54

VI. 2-6171

Dimanche le 17 juin "FETE DES PERES"



CHAPEAUX de PAILLE

A) DOBBS — paille Borgamo alourée, légère et confortable pour l'été. Calotte ronde ou fendue, devant pincé, ruban contrastant, bordure étroite en ruban cousu. 6⅝ à 7⅛ • vert gris • brun • beige • noir. 8.50

B) DOBBS — paille coco légère et gardant sa forme. Calotte fendue au centre, ruban noir, bordure étroite avec rebord de ruban noir cousu. 6⅝ à 7⅛ • beige naturel. 5.95

C) BILTMORE — paille Koolaire Milan fraîche, légère. Calotte ronde préformée, aussi calotte fendue pincée à l'avant. Ruban contrastant. Bordure étroite. 6⅝ à 7⅛ • bleu • vert • charcoal • gris • brun. 3.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 650

Les soutiens-gorge Playtex* Living*

vous garantissent satisfaction



Soutien-gorge Playtex Living en nylon brodé. Grâce au Stretch-ever spandex, il ne s'étire ni ne se déforme, même s'il est lavé à la machine, avec un détergent ou de l'eau de Javel. Il reste blanc. Tailles 32A à 40C, $3.95; bonnets D, $4.95

Pour celles qui ont la taille courte, soutien-gorge Playtex Living à basque longue, modèle ¾. Grâce au Stretch-ever spandex, il ne plisse pas, ne jaunit pas, ne s'étire pas. En blanc, tailles 34A à 42C, $6.95; 34D à 44D, $7.95

Soutien-gorge Playtex Living à basque longue. Coutures des côtés et du panneau arrière renforcées de baleines légères. Ne plisse pas, ne remonte pas. Le Stretch-ever spandex ne jaunit ni ne plisse, même lorsqu'on le lave avec de l'eau de Javel ou un détergent. Tailles 34A à 42C, $6.95; 34D à 44D, $7.95

Portez un soutien-gorge Playtex Living pendant 30 jours. Puis, si vous n'en êtes pas entièrement satisfaite, votre argent vous sera remis!

Les soutiens-gorge Playtex Living vous assurent, plus que jamais, satisfaction, car ils sont maintenant munis de Stretch-ever* spandex, l'extraordinaire tissu élastique qui ne contient pas de caoutchouc. Il ne peut se détériorer, plisser ni se déformer comme le fait le caoutchouc!

Votre soutien-gorge Playtex Living conserve parfaitement sa forme—et la vôtre, même si vous le lavez au détergent ou à l'eau de Javel. Il ne plisse pas, ne s'étire pas, ne jaunit pas. Il reste blanc et dure jusqu'à 3 fois plus longtemps!

Demandez votre soutien-gorge Playtex Living. Portez-le pendant 30 jours. Si, au bout de ces 30 jours, vous jugez qu'il ne vous donne pas entière satisfaction, envoyez-le, avec votre facture, à: Playtex, Playtex Park, Arnprior, Ontario. Dites-nous simplement pourquoi vous n'êtes pas satisfaite et nous vous rembourserons votre argent.

Cette offre prendra fin le 31 août 1962

La Société générale de financement: premier pas ve[illegible] el essor économique du Québec

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ | Mercredi, 13 juin 1962 / saint Antoine de Padoue, confesseur, docteur

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 202 • 4 CAHIERS • 76 PAGES

par Jacques MONNIER

QUEBEC — L'Assemblée législative a adopté, en première lecture, hier, le bill no 50 en vue de la fondation d'une "Société générale de financement".

Quelles seront les caractéristiques de cette entreprise d'Etat, ayant la mission d'intensifier l'essor économique du Québec en facilitant son industrialisation ?

Le capital-actions autorisé de la Société est de $150 millions.

Il est divisé en quinze millions d'actions de dix dollars chacune. Deux millions et demi de ces actions seront à dividende différé. Le reste sera formé d'actions ordinaires à moins que la Société n'en émette une partie sous forme d'actions privilégiées, de la manière prévue par la deuxième partie de la Loi des Compagnies du Québec.

Les actions à dividende différé sont réservées au gouvernement de la province.

Lire en page 73, le texte intégral du bill 50

Quels seront les actionnaires ?

1 — Le gouvernement provincial qui, au début, c'est-à-dire grâce au projet de loi no 50, va avoir l'autorisation d'acheter

Voir LA SOCIETE en page 2

6,000 personnes ovationnent M. Pearson:

"Chômage: notre premier souci"

C'est devant une foule d'environ 6,000 personnes, qui remplissaient la grande salle du Palais du commerce, que le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, a réitéré hier soir en des termes généraux deux des grandes promesses de son parti :

Mettre fin au chômage.

Instaurer un fédéralisme authentique basé sur l'égalité des Canadiens de langue française et des Canadiens d'expression anglaise.

M. Pearson a prononcé son discours dans les deux langues, devant des milliers de partisans de l'Ile de Montréal qui lui ont servi une ovation impressionnante dès son entrée dans la salle. Ils ont répété l'ovation pendant trois minutes alors que M. Pearson s'approchait du microphone.

Des observateurs qui suivent M. Pearson ont affirmé que c'était là la foule la plus importante que le chef libéral ait attirée jusqu'ici.

La réunion avait été précédée d'un défilé motorisé monstre. Plus tôt dans la journée, M. Pearson avait visité plusieurs endroits de la région, poussant sa tournée jusqu'à St-Lin, lieu de naissance de Sir Wilfrid Laurier.

Hier soir au Palais du commerce, la foule au début si bruyante, se refroidit pendant le discours, surtout pendant la partie récitée en français, car M. Pearson manquait d'élan et de chaleur. Les applaudissements spontanés ont même été plus fréquents lorsque, s'exprimant en anglais, M. Pearson était plus à son aise pour marteler des formules qui dénonçaient le gouvernement conservateur au sujet du chômage, de la dévaluation du dollar, de la baisse du prestige du Canada à l'étranger et de l'indécision de M. Diefenbaker pour la gestion des affaires intérieures.

"Le premier problème auquel notre gouvernement apportera une solution est celui

Voir PEARSON en page 2



En grande forme, M. Pearson réitère les promesses de son parti devant un public enthousiaste réuni au Palais du Commerce.

photo LA PRESSE

Selon une commission vaticane

L'Eglise doit tout faire pour christianiser l'école d'Etat

CITE DU VATICAN. (PA, AFP) — Une commission préconciliaire du Vatican a établi que "l'Eglise a non seulement le droit d'avoir ses écoles, mais aussi celui de mettre tout en oeuvre pour faire pénétrer l'esprit chrétien dans les écoles de l'Etat".

Cette commission, qui est l'un des organismes attachés à la préparation du prochain concile oecuménique, a présenté, aujourd'hui, au conseil préparatoire central les documents qu'elle entend soumettre à l'attention du concile.

Dans une déclaration à la presse, le président de la commission, le cardinal Giuseppe Pizzardo, a réitéré l'enseignement de l'Eglise en matière d'éducation qui, a-t-il dit, constitue l'un de ses devoirs fondamentaux.

Le dignitaire ecclésiastique a affirmé que l'on ne saurait imaginer que ce mandat de l'Eglise puisse s'exercer seulement par la prédication ou l'enseignement du catéchisme. "L'école, a-t-il dit, est le moyen propre à la formation de l'intelligence, mais aussi à l'éducation du coeur". Le bulletin de presse poursuit :

"En défendant la liberté de l'école, l'Eglise entend défendre aussi la liberté de la famille à laquelle appartient la première oeuvre d'éducation, ainsi que la liberté des individus qui ne peuvent oublier leur fin surnaturelle dans le choix des moyens humains pour leur perfectionnement intellectuel. L'Eglise ne se contente pas d'une oeuvre de défense, mais elle se soucie de faire en sorte que ses écoles, ainsi que les enseignants chrétiens, soient toujours à la hauteur de leurs tâches, par leurs méthodes, par leurs programmes, par le caractère sérieux de leurs études et par une saine modernité d'esprit."

280 députés français quittent l'Assemblée

PARIS. (AFP, Reuters) — Un groupe de 280 députés français, soit plus de la moitié des élus du peuple présents à l'Assemblée nationale, a quitté spectaculairement l'hémicycle aujourd'hui en signe de protestation contre la politique "anti-européenne" du régime gaulliste.

La manifestation a eu lieu après que M. Maurice René Simonet, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée et député du MRP, ait lu une déclaration solennelle signée par 280 collègues, c'est-à-dire plus de la majorité absolue des députés composant l'Assemblée nationale. Dans cette profession de foi, les députés protestataires demandaient notamment une Europe intégrée dans laquelle la défense et la politique bénéficieraient des mêmes méthodes qui ont assuré le succès du Marché commun.

Plus tôt, le gouvernement Pompidou avait refusé de laisser sanctionner par un vote final le débat de politique étrangère qui s'était ouvert une heure auparavant.

Les députés communistes, so-

Voir DEPUTES en page 2

Le NPD se réclame de l'appui de Marchand

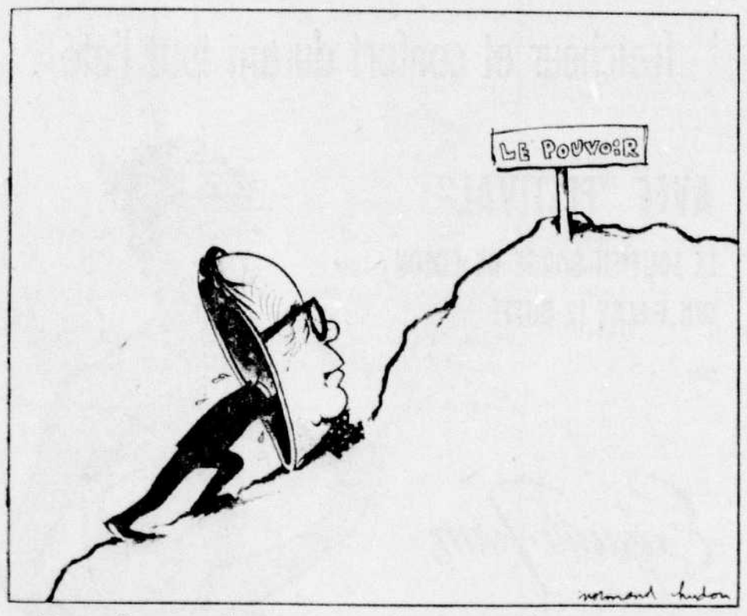
La dénonciation qu'a faite du Crédit social le président de la CSN, M. Jean Marchand, constitue ni plus ni moins qu'un appui indirect au Nouveau parti démocratique, ont affirmé hier à Montréal, le co-président et le vice-président du NPD, MM. Gérard Picard et Roméo Mathieu.

M. Marchand avait mis les membres de la Confédération des syndicats nationaux en garde contre un parti politique "diamétralement opposé aux politiques syndicales, et qui menace de ramener la classe ouvrière à l'esclavage et à l'exploitation".

Les deux porte-parole du Nouveau parti ont fait remarquer que les reproches de M. Marchand à l'endroit du Crédit social s'adressent également aux libéraux et aux conservateurs, "puisque les uns et les autres ont porté atteinte aux droits des cheminots, au droit d'association des bûcherons de Terre-Neuve, puisque les uns sont prêts à donner l'assurance-santé aux compagnies privées d'assurance, et que les autres font tout pour saboter Radio-Canada".

Ils ont ajouté que M. Marchand se trouvait à appuyer indirectement le NPD, "qui est le seul parti à présenter un programme répondant parfaite-

Voir LE NPD en page 2



Vas-y Maurice, la montagne n'est pas si haute que ça !

SOMMAIRE

Annonces classées / 62 à 71
Camp. élect. / 6, 12, 39 ; 46 à 48
Chez nos groupes ethniques / 16
Comiques / 36
Courrier de Pauline / 24
Décès, Naissances, etc. / 72
Editorial / 4
Finance / 56, 57
Horoscope / 33
Immeuble / 31
Information étrangère / 59
Le Notaire / 13
Les Tribunaux / 10, 11
Mots croisés / 60
Navigation / 36
Radio et Télévision / 34
Session provinciale / 26 à 28, 73
Spectacles et Concerts / 50, 51
Sports / 40 à 44 — 46 et 49
Vie féminine / 21 à 25
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 30

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE ET CHAUD — MIN. : 55 ; MAX. : 80

VOIR DETAILS EN PAGE 2

Kennedy et Khrouchtchev sont d'accord

La neutralisation du Laos est un exemple encourageant

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI). — Le premier ministre d'URSS et le président des Etats-Unis ont salué aujourd'hui, dans un échange de notes, la conclusion de l'accord en vue de la neutralisation du Laos comme un exemple de solution qui pourrait être appliquée au règlements d'autres problèmes internationaux.

M. Khrouchtchev avait envoyé une note au président Kennedy et au premier ministre de Grande-Bretagne, M. Macmillan, où il exprimait l'opinion que la neutralisation du Laos pourrait servir de modèle pour le règlement des problèmes qui se posent entre l'Est et l'Ouest.

M. Kennedy a répondu en déclarant que la formation d'un gouvernement de coalition au Laos est "très encourageante".

"Si nous réussissons ensemble, conclut-il, à apporter notre concours à la formation d'un Laos indépendant et neutre, et qui puisse le devenir d'une façon permanente, nous aurons réussi un exploit qui ne manquera pas d'avoir des effets significatifs et positifs bien au-delà des frontières du Laos. Vous pouvez compter sur les efforts continus et énergiques du gouvernement des Etats-Unis dans ce but."

M. Khrouchtchev avait, de son côté, déclaré : "L'exemple du Laos montre bien que lorsqu'on a le désir de résoudre les problèmes internationaux sur la base de la coopération et du respect des intérêts mutuels des parties en cause, on obtient des résultats fructueux".

Dans son message, M. Khrouchtchev ajoute : "Le résultat obtenu dans le règlement du problème laotien renforce en même temps la certitude qu'en suivant la voie de la coopération, il est possible également de résoudre avec succès les autres problèmes in-

Voir LAOS en page 2

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Occasion de contrôler notre économie

Le peuple français du Québec se verra sous peu en mesure de participer au financement du développement industriel de la province.

Depuis des générations, il se plaint de son impuissance économique dans son propre territoire exploité principalement par des capitaux étrangers.

Aujourd'hui, par le truchement de la Société générale de financement que propose d'établir le gouvernement libéral du Québec, il pourra occuper une place importante dans l'économie.

A strictement parler, le Canadien français aurait toujours pu, théoriquement, s'organiser avant aujourd'hui pour investir des sommes importantes dans l'industrie.

Mais sa timidité en matière de finance est notoire. Pour amasser des fonds très appréciables, l'homme d'affaires canadien-français a su établir des institutions bancaires, des compagnies d'assurance, des Caisses populaires, des fiducies.

Mais, sauf dans les cas d'exceptions qui confirment la règle, l'homme d'affaires canadien-français se méfia systématiquement de tout ce qui sentait le risque de près ou de loin. D'où l'investissement systématique dans les hypothèques, les prêts personnels, dans les obligations des gouvernements.

Etant donné ces circonstances, quelle influence sur

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2

Paul Lapointe est accusé d'avoir volé 13 drapeaux

Paul Lapointe, 32 ans, du 3932 rue Drolet, propagandiste persistant d'un drapeau national distinctif, a comparu devant le juge Armand Chevrette, à midi, sous l'accusation d'avoir volé treize . . . drapeaux.

Mais non pas des drapeaux canadiens. Plutôt des "Union Jack" que l'on avait posé à la devanture de deux immeubles de la rue Sherbrooke ouest pour saluer le passage de la reine mère, jeudi dernier.

Les treize étendards valaient, au total, et selon leurs propriétaires, exactement $105.

Devant le tribunal, l'inculpé a toutefois nié sa culpabilité, et son procureur, Me Yvan Mercure, a immédiatement réclamé sa libération sous cautionnement.

Une garantie personnelle de $950 a été fixée par le juge Chevrette, mais le prévenu n'en

Voir LAPOINTE en page 2

LE CLIMAT ÉLECTORAL

Lamontagne et Flynn jouent tous deux une joute à finir

par Richard DAIGNAULT

QUEBEC. — Dans la Vieille Capitale il y a deux luttes d'une importance capitale, à l'échelle provinciale.

Dans Québec-Est, Maurice Lamontagne, économiste et conseiller technique du chef libéral Lester Pearson, joue son avenir politique dans un comté où la majorité des électeurs sont des collets blancs.

Et dans Québec-Sud, Jacques Flynn, ministre des Mines dans le cabinet Diefenbaker, espoir des Conservateurs dans le Québec, lui aussi joue le tout pour le tout, car si le gouvernement conservateur est reporté au pouvoir il deviendrait sans doute un des premiers lieutenants de Diefenbaker.

Voir LAMONTAGNE en page 15

Ainsi va Dauphin, ainsi va le Manitoba, selon la tradition

par Roger NANTEL

DAUPHIN, Manitoba. — A la veille de chaque élection aux Etats-Unis, un dicton traditionnel est répété par les Américains. Politiciens, observateurs politiques ou simples électeurs affirment en effet que le choix que fait l'Etat du Maine sera le choix que fera la nation tout entière.

Au Manitoba le même dicton pourrait probablement s'appliquer au comté de Dauphin.

Région essentiellement rurale s'étendant à l'ouest de la province, Dauphin est considéré ici comme étant un excellent baromètre du climat électoral à la veille de la consultation et les raisons sont passablement nombreuses.

D'abord le comté ne comprend qu'une ville, Dauphin.

Voir DAUPHIN en page 7

D'UN OCÉAN À L'AUTRE

La Nouvelle-Ecosse: un château-fort des conservateurs

par Dominique CLIFT

HALIFAX. — "Tout irait pour le mieux si le Canada tout entier se comportait aussi sagement que la Nouvelle-Ecosse", disait un organisateur conservateur à Halifax.

En effet, les conservateurs sont calmes et sereins en Nouvelle-Ecosse. La province semble vouloir vouer aux conservateurs la même fidélité qu'elle vouait aux libéraux avant 1957. On s'attend à perdre quelques comtés, pas plus qu'il n'en faut pour renforcer l'opposition.

Le plus grand atout du premier ministre Diefenbaker réside dans le fait que les conservateurs sont au pouvoir à Halifax.

Voir LA N-ECOSSE en page 18

Les élections ne peuvent aider les Franco-Ontariens

par Marcel GINGRAS

TORONTO — Les citoyens du Québec se demandent, dit-on, ce que les Franco-Ontariens attendent des élections fédérales.

"Rien". Telle est la claire, nette et précise réponse à cette question. Pour les Franco-Ontariens, une seule chose compte vraiment, leur vie scolaire. Sachant très bien que ce sujet est de ressort provincial, ils n'iront pas demander aux candidats fédéraux de le régler et de faire enfin régner la justice que proclame la déclaration canadienne des Droits, document que le premier ministre brandit partout où il passe, conscient ou devant être conscient qu'il est inopérant dans le domaine des libertés civiles qui sont de juridiction provinciale.

Voir FRANCO-ONTARIENS en page 6

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 13 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 202

Pendant les travaux au pont Viau

Cinq municipalités protestent contre le péage sur l'Autoroute

Les autorités des cinq municipalités de l'île Jésus les plus touchées par la réfection et la fermeture partielle du pont Viau se sont enfin émues de la situation et veulent demander au gouvernement provincial de prendre les mesures nécessaires pour soulager leurs dizaines de milliers de résidents de leurs ennuis.

Ce sont les villes de Pont-Viau, St-Elzéar, Auteuil, Laval-des-Rapides et Duvernay. Et même, nous a-t-on informés, on doit soulever la question, ce soir, à l'assemblée régulière de la Corporation interurbaine de l'île Jésus, qui groupe toutes les municipalités de l'île.

Le conseil municipal de St-Elzéar a déjà adopté, hier soir, une résolution demandant la fermeture complète du pont Viau afin d'activer les réparations et priant le gouvernement provincial de collaborer avec l'Office des autoroutes pour abolir le péage, au poste de Laval-des-Rapides, sur l'Autoroute des Laurentides.

Le maire Rosaire-M. Paradis a précisé que son conseil est d'avis que les automobilistes sont actuellement "forcés" de faire le détour par les ponts Pie IX ou Cartierville ou encore par l'Autoroute. "Dans les circonstances, dit-il, il vaudrait mieux fermer complètement le pont Viau pour hâter les travaux et les terminer plus rapidement. Mais, en même temps, on devrait fermer le poste de péage sur l'autoroute, à la hauteur de Laval-des-Rapides, ce qui décongestionnerait les autres ponts, qui sont nettement insuffisants".

Quant aux autres municipalités, elle doivent étudier la question à leurs assemblées de demain ou de mardi prochain.

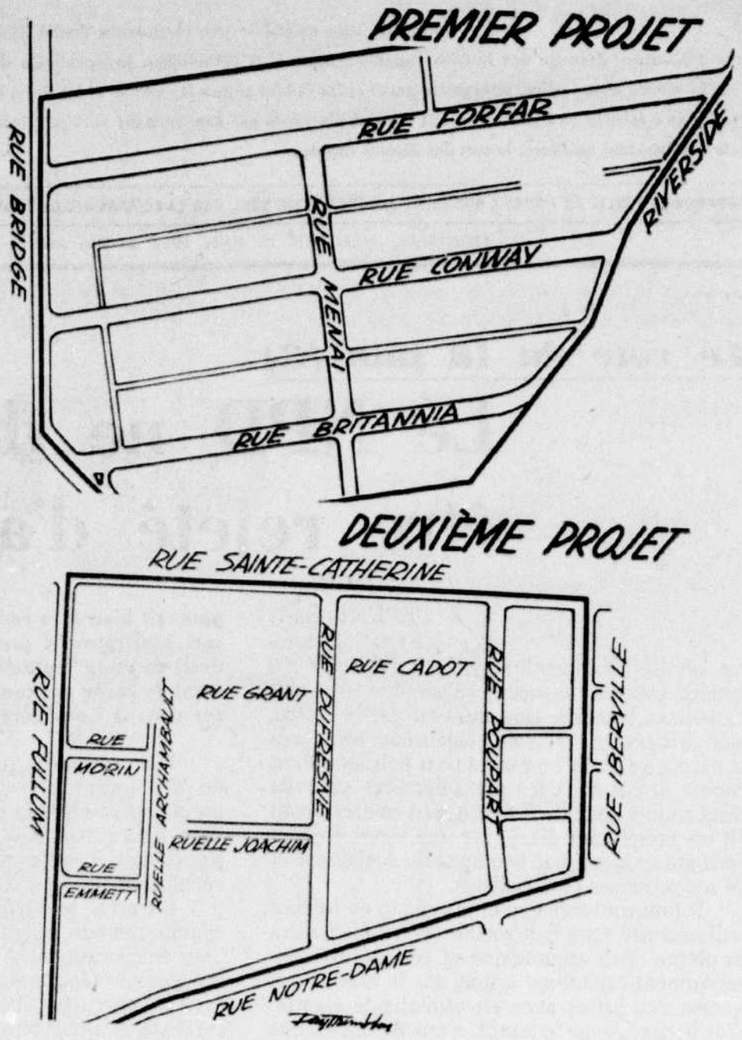
On laisse entendre qu'elles demanderont au gouvernement de verser un octroi à l'Office des autoroutes, de façon à permettre à celui-ci ou d'abolir complètement le péage à Laval-des-Rapides, ou de le réduire à 10 cents 24 heures par jour pendant la durée des travaux, et non seulement aux heures d'affluence.

Il est question aussi de demander au gouvernement de prier la police provinciale de poster, au moins pendant les heures d'affluence, un agent de la circulation à l'extrémité nord du pont Pie-IX. Actuellement, la ville de St-Vincent-de-Paul envoie un de ses policiers à cet endroit, à l'occasion, "mais ce n'est pas notre rôle, ni notre responsabilité", nous a déjà confié le chef de police local. Et, jusqu'ici, la PP a refusé d'y envoyer un homme, "parce qu'elle n'en a pas de disponible", dit-on.

Pas de pont Bailey

Par ailleurs, il ne saurait plus être question de pont Bailey pour suppléer à la carence du pont Viau. Le député fédéral de Laval, M. Rodrigue Bourdages, nous a expliqué, hier, qu'il avait

Voir PONT VIAU en page 8



PLUS DE 1,200 FAMILLES DOIVENT ETRE DEPLACEES dans deux secteurs de Montréal afin de permettre à la ville de réaliser un double projet de réaménagement urbain. Le premier projet (plan du haut) prévoit la démolition des maisons situées dans le secteur compris entre la rue Bridge, les limites des terrains du canal Lachine, la rue Riverside et l'arrière des lots ayant front sur la rue Britannia. Près de 700 familles habitent ce secteur. Le deuxième projet (plan du bas) prévoit la démolition des constructions du quadrilatère borné par les rues Fullum, Sainte-Catherine, d'Iberville et Notre-Dame. Plus de 500 familles demeurent dans ce secteur.

Lise Lemieux coupable, mais libre

par **Léopold LIZOTTE**

Repoussant les objections presque évidentes de ses procureurs, Lise Lemieux, l'amie de Georges Lemay, s'est reconnue coupable de conspiration pour commettre un vol d'un demi-million de dollars, cet après-midi, et elle n'a été condamnée qu'aux six mois et quelques jours qu'elle avait déjà passés en prison.

Elle a par ailleurs été reconduite à Saint-Jérôme, où une autre cause était également pendante contre elle, afin d'être immédiatement libérée de cette accusation, le procureur général ayant décidé . . . de ne plus procéder.

Cette double décision, aussi sensationnelle qu'elle pouvait être inattendue, est survenue au terme d'une matinée où les rumeurs les plus diverses s'étaient multipliées sans se matérialiser. Et, à l'heure du lunch, finalement, on avait procédé, par une double déposition de dossiers, au procès même de la jeune femme.

Le juge Emile Trottier s'était alors retiré, mais tout le personnel de la Cour avait été gardé sur place.

Un peu avant 2h., il redescendait dans la salle d'audience no 1 pour apprendre que la "châtelaine" de Mont-Rolland voulait faire un aveu.

Me Réal Gagnon, qui la représente avec Me Léo-René Maranda, sans s'y opposer formellement, demanda toutefois qu'elle soit assermentée et qu'elle puisse dire pourquoi elle avait changé si subitement d'avis.

Le juge Trottier refusa net.

—Nous allons suivre la procédure ordinaire, dit-il.

En fait, il demanda lui-même à la jolie brunette si elle désirait réellement changer son plaidoyer.

Devant une réponse affirmative, la plainte lui fut relue, et, d'une voix brisée, les larmes aux yeux, elle dit simplement "coupable".

Me Claude Wagner, le procureur-chef adjoint de la couronne pour le district de Montréal, se leva immédiatement pour déclarer:

"La justice n'est pas aveugle. Elle sait départager les responsabilités entre deux prévenus, même s'ils sont accusés du même délit. Et elle soutient aussi que le tribunal ne doit pas être de la même sévérité dans tous les cas".

Il énuméra alors les raisons qui devaient inciter la Cour à n'imposer que le temps déjà fait en prison, dans le cas de la jeune femme à la barre.

Elle n'a aucun dossier antérieur, elle ne fut jamais sur la scène du crime, elle a évidemment souffert de l'énorme publicité faite autour de son cas, et c'est le devoir de la Couronne, dans les circonstances, de faire valoir toutes ces circonstances atténuantes".

Me Gagnon, lui, n'ajouta qu'un mot :

"Devant tant d'humanité, dit-il, il n'y a qu'une chose à faire remarquer. Cette humanité devrait également s'appliquer à tous les autres accusés, dans la même cause".

Le juge Trottier, pour sa part, félicita la Couronne de s'acquitter de sa tâche de cette façon, et il souligna que tout en n'ayant été ni l'auteur, ni un conspirateur actif du vol, la jeune femme devait savoir ce qu'elle faisait en se disant cou-

Voir LEMIEUX en page 8

4,000 à 5,000 véhicules de plus sur l'autoroute

De 4,000 à 5,000 véhicules de plus qu'en temps normal ont emprunté l'autoroute des Laurentides hier soir. Ce qui a eu pour effet d'améliorer sensiblement la situation au pont Viau, où l'on avait enregistré, avant-hier, un embouteillage-monstre résultant des réparations entreprises par la ville de Montréal.

Alors que l'on mettait une demi-heure à trois quarts d'heure à franchir la distance comprise entre la rue Fleury et le boulevard Gouin, lundi, on n'en mettait que dix minutes aux mêmes heures hier.

La police de St-Vincent-de-Paul pour sa part, nous informe que, vers 10 h. 30 hier soir, les véhicules se suivaient à la queue leu-leu sur une distance de plusieurs milles avant de pouvoir traverser le pont Pie IX, vraisemblablement à la suite de la fermeture du pont Viau entre 9 h. du soir et 5 h. du matin. Toute la circulation de la banlieue nord-est devait être dirigée vers l'autoroute des Laurentides ou le pont Pie IX.

Une mise en scène pour faire croire à un suicide?

par **Lucien CHAMPEAU**

Jean-Guy Thériault, 17 ans, 1418, rue Panet, s'est-il vraiment suicidé, le 6 décembre dernier, en plongeant du haut du pont Jacques-Cartier ?

Son grand ami et camarade de classe, Pierre Koloski, 18 ans, 1185, rue Berri, appt 2, a-t-il suivi cet exemple un mois plus tard ?

Est-ce Jean-Guy qui a écrit une lettre, le 31 janvier, à André Arel ?

En d'autres termes, Jean-Guy est-il mort ou a-t-il simplement disparu en laissant croire qu'il s'était suicidé ?

Ces questions et bien d'autres, le capitaine-détective Armand Morin, expert graphologue et ancien chef du bureau d'identification légale maintenant transféré à la division ouest, ainsi que les sergents-détectives Albin Turner et Nathan Smith, de l'escouade des disparitions, se les posent à nouveau en ressassant les détails de ces deux disparitions.

Le capitaine Morin affirme que le jeune Thériault est vivant :

"Il a voulu se tuer, explique-t-il, mais, en cours de route, il a changé d'idée. Il a songé aux deux notes de suicide qu'il venait de laisser à l'intention de ses parents et de son grand ami André Arel. Il a simulé le suicide et s'est terré en un coin isolé de la province.

"Est-ce lui qui, par la suite, a communiqué clandestinement avec Pierre Koloski, l'encourageant à quitter le domicile de ses parents ?

"Enfin, n'est-ce pas lui qui, le 31 janvier, a écrit une lettre qu'il a signée de ses prénoms et qu'il a adressée à André Arel ?"

Ces trois lettres, soit les deux notes de suicide du 6 décembre et la missive du 31 janvier, servent de clé au limier pour tenter de déchiffrer l'énigme.

Tristesse et lyrisme

Empreintes de tristesse et marquées au coin d'un lyrisme indiscutable, elles présentent des similitudes graphologiques qui ne trompent pas :

"L'homme qui a écrit les deux notes du 6 décembre est le même qui a écrit la lettre du 31 janvier", affirme le capitaine Morin.

Avant de livrer pour publication les trois écrits de Jean-Guy, l'expert expose les antécédents de ce dernier :

"Jean-Guy est un surdoué, relate-t-il. Elève très brillant à l'école Sanguinet, située rue Sanguinet, entre Ste-Catherine et Dorchester, il a bûché au point d'ébranler sa santé. Au

Voir SUICIDE en page 8



JEAN-GUY THERIAULT



PIERRE KOLOSKI

FAITS divers

Accident funeste sur l'autoroute

Un homme de 34 ans, qui revenait à Montréal, a perdu la vie de façon tragique, hier soir, lorsque l'automobile qu'il conduisait a violemment heurté un pilier de ciment sur l'autoroute des Laurentides, à la hauteur du viaduc Salaberry.

La voiture de M. André Fredette, qui voyageait seul, a fait une embardée d'environ 500 pieds sur le gazon séparant les deux voies avant de donner contre le pilier.

A l'arrivée de l'ambulance, la victime vivait encore, mais, une fois rendue à l'hôpital de St-Laurent, un médecin ne put que constater la mort. Une enquête du coroner aura lieu cette semaine à Montréal.

Fabreville

L'ouverture des boîtes : 22 juin

On a retardé l'ouverture des boîtes de scrutin de l'élection de Fabreville. En effet, après entente entre les parties, le juge Honorius Michaud, de la cour du Magistrat, a reporté la suite de l'enquête au 22 juin. Comme on s'en souvient, c'est M. Hormidas Nadon, candiadt défait par le maire Dagenais, qui a demandé l'ouverture des boîtes de scrutin, alléguant de nombreuses irrégularités commises la veille ou le jour du vote. En attendant, les boîtes sont sous la surveillance de M. Jean Leduc, greffier de la cour du Magistrat.

Les feux de forêt : situation normale mais non sans danger

MANIWAKI, (PC) — Un porte-parole de l'Association préventive des feux de forêt de la vallée de l'Outaouais, a confirmé hier qu'en ce qui concerne les feux de forêt au nord de Maniwaki la situation était normale pour le moment mais qu'elle peut rapidement redevenir menaçante.

M. Roland Benson a ajouté

Voir FAITS DIVERS en page 11

L'identité du squelette est encore inconnue

La PP s'est rendue ce matin à une succursale de banque dont elle a refusé de divulguer l'adresse, pour obtenir du gérant ou de ses employés le nom du ou de la propriétaire d'un livret portant cette adresse.

Ce livret et son contenu aux caractères presque indéchiffrables parce que maculés d'eau boueuse, a été découvert dans le réticule trouvé avant-hier soir près d'un squelette de jeune femme à Rivière-des-Prairies.

Comme le reste de la bourse ne contient rien de lisible, la PP se fie au livret de banque comme à un dernier filon pour lui procurer la clé de l'énigme.

D'autre part, la PP a envoyé ce matin une quinzaine d'agents sur le théâtre de la découverte, près du boul. Gouin, afin de fouiller le sol pouce par pouce et découvrir si possible d'autres indices pour la guider dans son investigation.

Chez les cheminots sédentaires

Reprise des négociations

Les comités de négociation des dix compagnies de chemins de fer du Canada et des 15 syndicats représentant 110,000 employés non-itinérants, ont repris aujourd'hui, à Montréal, leurs pourparlers abandonnés il y a quatre mois.

La rencontre a été prévue par M. F. C. Monroe, juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, qui a été nommé président du conseil fédéral de conciliation chargé d'étudier le renouvellement du contrat de travail de ce groupe d'employés.

Les séances de conciliation doivent débuter au mois de juillet. Mais le juge Monroe a tenu à ce que les deux parties se rencontrent entre temps, pour essayer de s'entendre, si la chose est possible.

Les négociations ont été rompues le 2 février, après quatre rencontres. Les parties se sont attribuées réciproquement la responsabilité de la rupture des pourparlers.

La rencontre d'aujourd'hui a porté sur le plan d'assurance-santé.

Les cheminots sédentaires désirent obtenir une augmentation de salaire de 22 cents l'heure et un programme de sécurité de l'emploi que les compagnies ont qualifié de gel de l'emploi.

Les compagnies ferroviaires ont offert un programme de sécurité de l'emploi basé sur l'ancienneté. Quant à l'augmentation de salaire, elle devait dépendre de l'entente sur les autres clauses du contrat.

Les employés non-itinérants gagnent actuellement un salaire horaire de $1.91.

L'étude du bill d'Outremont est remise à mercredi

QUEBEC. — Le comité des bills privés a suspendu aujourd'hui jusqu'à mercredi prochain, l'étude du projet de loi soumis par la ville d'Outremont, voulant que le taux de la taxe d'eau dans cette ville soit calculé cette année d'après le rôle d'évaluation en vigueur en octobre 1960.

Par suite du réajustement de l'évaluation qu'Outremont a opéré à l'automne de 1961, pour faire suite aux dispositions de la loi concernant la Corporation du Montréal métropolitain, le total des taxes d'eau dans cette ville a plus que doublé, passant de $216,215 en 1961 à $452,371 cette année.

Le principal Beaudoin :

Une enquête du ministère de la Jeunesse et du DIP

M. Benoit Beaudoin, principal de l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et qui deviendra sous peu vice-principal de l'institution, a déclaré hier soir à un représentant de LA PRESSE que l'Alliance des professeurs des écoles catholiques de Montréal demanderait bientôt au ministère de la Jeunesse et au département de l'Instruction publique que l'on entreprenne une enquête sur les événements qui ont provoqué la décision de la CECM de le déloger de son poste de principal.

Se plaignant d'avoir été "gazetté" par les journaux, le futur ex-principal Beaudoin, qui assistait à la cérémonie donnée par la CECM en l'honneur des membres du personnel enseignant qui ont 35 ans de BONS services à la commission, a déclaré que la décision de la CECM à son endroit était injuste et arbitraire. Il a affirmé qu'il ne désirait qu'une chose, que la commission le réhabilite aux yeux du public. Selon lui, le silence de la CECM sur les raisons de sa décision lui a été préjudiciable parce que tout le monde se demande quel crime il a commis.

M. Beaudoin s'en est aussi pris aux journalistes du "Devoir" qui ont rapporté "l'incident Beaudoin". Il a soutenu que Réal Pelletier avait manqué d'honnêteté en rapportant la conférence de presse donnée à l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, qu'il avait interprété l'atmosphère de la conférence à sa façon mais d'une manière qui ne rendait pas justice à la réalité. Quant à Jules Leblanc, il aurait manqué à la simple charité chrétienne et à un amour du prochain des plus élémentaires.

En réponse à notre question, M. Beaudoin a affirmé que ce n'est pas lui qui a communiqué au Père Brouillé ses statistiques sur le degré d'agnosticisme et d'athéisme parmi les journalistes des quotidiens montréalais.

Luc B.

Réunion du conseil la semaine prochaine

L'assemblée que le conseil municipal de Montréal doit tenir durant le mois de juin conformément à la charte — assemblée qualifiée de "statutaire" ou de "régulière" — n'aura pas lieu cette semaine-ci.

Interrogé ce matin, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a souligné que cette réunion s'ouvrira vraisemblablement mercredi ou jeudi de la semaine prochaine — le 20 ou le 21 juin.

Ce ne sera certes pas lundi prochain, jour de l'élection fédérale.

Ce ne peut pas être cette semaine-ci parce que l'avis de convocation qu'il aurait fallu adresser aux conseillers à cette fin aurait dû l'être au plus tard hier.

SANDWICHES
ATTRAYANTS — FRAICHEUR ET SAVEUR ASSUREES
Assortiment varié tel que JAMBON, POULET, OEUFS DINDE TRANCHEE en triangle, genre ruban, rouleaux, etc., etc.
Une boîte de 48 SANDWICHES COCKTAIL pour 6 personnes $2.40
TELEPHONEZ LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
PEGROIDS VI. 4-3901

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE 'SPUTNIK'
CEINTURE ELASTIQUE
Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussins de caoutchouc hygiénique lavable.
SIMPLE 8.50
DOUBLE 12.95
Consultez nos techniciens diplômés
VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL ESCOMPTE A ESCOMPTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

AUCUN COMPTANT jusqu'à 36 mois pour payer
AUSTIN "850" $895
Démonstrateurs tout équipés
CLOUETTE Automobiles
Dépositaire autorisé "Austin"
C590 ST-DENIS VI. 4-3311

LOUEZ
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TELEPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 p.m. — Le samedi jusqu'à midi

Examen de la vue
LUNETTES MODERNES
VERRES DE CONTACT
optométristes :
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
LOCAL 338

aux 4 librairies Pilon
PAPIER CARBONE Astoria
Papier carbone "ASTORIA"
qualité supérieure, ne roule pas, bleu ou noir, boîte de 100 feuilles
No 750 — STANDARD 11 x 8½
No 850 — STANDARD 14 x 8½
Rég. $4.25 la boîte
SPECIAL PILON $2.95
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7967
STATIONERS INC.

Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
ITALIAN EXPRESS — BUREAU DE VOYAGE
CR. 1-6900 - CR. 1-3967
6970 rue St-Denis
près Belanger
VOYAGES de NOCES
VACANCES, VOYAGES DE REPOS
INOUBLIABLE CROISIERE A NASSAU
$170
7 jours - toutes dépenses comprises
Départs tous les samedis de N.-Y.
Comprenant cabine, cocktail de bienvenue du capitaine, dîner de gala, 3 repas et un buffet-minuit chaque jour — Nuit bahamienne — 2 jours et une nuit à Nassau où le paquebot sert d'hôtel — Bal costumé — 3 orchestres de danse — 4 piscines — Sports et jeux organisés — Spectacles tous les soirs — Cinéma en CinémaScope. Paquebot ITALIA.
COMMANDEZ MAINTENANT — DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT GRATUIT
VOYAGEZ A BORD DU SUPERBE HOMERIC
A prix minimum — Réservez maintenant
Montréal et Québec, 29 juin — Montréal et Québec, 4 août
Montréal et Québec, 17 juil. — Montréal et Québec, 22 août
14 JOURS — ATLANTIC CITY $116 transport, hôtel...
14 JOURS — FLORIDE $149 (6 nuits Miami)
21 JOURS — CALIFORNIE $325 San Francisco et Los Angeles
21 JOURS — MEXIQUE $275 (5 jours Mexico)
7 JOURS — NIAGARA $ 82 (transport, hôtel et visites)
22 JOURS — "ROCHEUSES" $309 (Lac Louise, Banff Vancouver...)
Renseignements et service gratuits Mlle Craig
MONDIAL AVIOMAR
BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594
449 JEAN-TALON OUEST
Renseignements et services gratuits
TRAVELGUIDE
5570 Upper Lachine Rd.
489-2881

SUICIDE

SUITE DE LA PAGE 3

fait, il a subi une dépression nerveuse et a été hospitalisé à Saint-Luc.

"C'est de cet hôpital qu'il sort, le 6 décembre, pour héler un taxi et se faire conduire chez lui. A la maison, il demande de l'argent à sa mère étonnée de voir qu'il a quitté l'hôpital.

"Elle lui rappelle qu'il possède des économies dans sa petite banque, dans sa chambre. Le jeune homme l'écoute et s'enferme dans cette pièce. Sa mère ne devait jamais le revoir.

"Quittant la maison à son insu, Jean-Guy reprend son taxi et se fait conduire sur le pont Jacques-Cartier jusqu'à la hauteur de l'île Sainte-Hélène. Il descend de voiture, solde le coût de sa course et, à la vue de quelques ouvriers travaillant plus loin, il enjambe le parapet.

"Il disparaît pour de bon, quoique personne ne l'ait vu sauter du pont. On retrouve son chapeau plus tard, près d'un pilier. Je crois au contraire que ce chapeau a fait partie d'une mise en scène et que notre héros, au lieu de se laisser tomber, s'est agrippé à la sous-structure du pont pour descendre jusqu'à l'île.

"Au début, on croit au suicide. Soudain, deux mois plus tard, un grand ami du disparu reçoit une lettre en provenance de Tracy, près de Sorel. Et, depuis lors, rien de neuf.

"Voici d'abord les deux notes de suicide, la première aux parents et la seconde à l'ami André Arel. Puis la lettre du 31 janvier à André Arel :

Les notes de suicide du 6 décembre

Chers parents :

"Vous devez chercher où je suis passé. Présentement je suis mort dans un champ près de la rue Rémillard, à Ville Jacques-Cartier. Comprenez le désespoir dans lequel je vivais depuis quelques mois.

"Ayez pitié de moi, priez pour moi, car j'en ai bien besoin. Je vous demande pardon à tous, qui me connaissez. Ne me pleurez pas, je n'en vaux pas la peine".

Jean-Guy Thériault

Puis la note à André Arel :

"Cher André :

"A l'heure où je t'écris, je sens un désespoir immense envahir mon âme. C'est une grande douleur qui atteint les facultés mentales. Cette douleur est inexplicable, moi seul je puis la comprendre . . .

"J'ai décidé de mettre fin à mes jours. Depuis plusieurs mois, je supporte ces tristesses, ces chagrins, ces angoisses sans trop me plaindre. Mais maintenant cette douleur m'est devenue intolérable . . .

"Qu'ai-je à faire en ce monde de tristesse et de désolation ? Rien ! Oui rien, le sens de ma vie m'a échappé. Des larmes amères, j'en ai pleuré et j'en pleure et j'en pleurerai jusqu'à ce que mes fautes soient complètement rachetées.

"Je n'éprouve pas une très grande peine en mourant si ce n'est mon père et ma mère, mes frères et mes soeurs, qui sur le moment quand ils apprendront ma mort, pleureront, mais ils oublieront vite...

Jean-Guy T"

La lettre du 31 janvier 1962

"Ami André :

"J'espère que ça va bien. Pour ma part, ça va mieux que tu puisses le penser. Sors-tu encore avec celle qui était la préférée d'entre les miens. Si oui, j'espère qu'elle te plaît plus qu'à sa première rencontre. Je crois bien que tout va bien chez moi.

"J'ai lu il y a quelques semaines la disparition de Pierre (Koloski) dans le journal. Il faut dire que ce fut moins spectaculaire que moi. Je ne sais si j'avais raison de croire qu'ils m'oublieraient bien vite à la maison. Tu vois, tout cela n'était que pour prouver mon hypothèse. Tu sais André, je regrette ce que j'ai fait. J'aimerais tant retourner auprès d'eux et me payer leur tête. Mon absence te manque-t-elle?

"Ici j'ai eu un peu de difficulté les premiers jours. Pourtant j'ai réussi à m'acclimater. Maintenant je travaille. Oh ! je n'ai pas un gros salaire, mais je réussis à payer ma pension, à m'habiller un peu car il faut dire que j'étais nu à mon départ, et à sortir une fois de temps à autre. Heureusement que les gens où je demeure ne sont pas des fervents de la lecture.

"Je vais maintenant te quitter en te demandant une seule chose . . . NE PAS PARLER DE CETTE LETTRE A MES PARENTS et de la détruire après la lecture. Je te récrirai dans quelque temps. Peut-être le 8 de chaque mois. N'en parle à personne. Embrasse bien Marie-Marthe pour moi. Toujours ton ami.

Jean-Guy."

LEMIEUX

SUITE DE LA PAGE 3

pable et en mettant son cas entre les mains de la justice.

—"Temps fait en prison" ? décida-t-il immédiatement.

—"Merci", répondit la jolie Lise, presque radieuse, maintenant.

Deux minutes après, Me Wagner ordonnait son transport à Saint-Jérôme.

En fin d'après-midi, elle devait être définitivement libre.

PONT VIAU

SUITE DE LA PAGE 3

tenté l'impossible pour en obtenir un, mais sans succès.

"Le ministère de la Défense nationale, dit-il, possède quelques petits ponts de ce genre, mais insuffisants pour permettre la traversée d'une rivière comme la rivière des Prairies. Il aurait fallu en faire venir d'Angleterre, mais Québec aurait eu à payer la note.

"A mon avis, dit-il, on aurait dû construire un autre pont sur la rivière des Prairies avant d'entreprendre des réparations aux ponts existants".

De son côté, le député provincial de Laval, M. J.-Noël Lavoie nous a déjà rappelé que la Corporation interurbaine de l'Ile-Jésus était à étudier l'emplacement de nouveaux ponts sur la rivière et que, de toute façon, le budget provincial ne pouvait absolument pas permettre la construction immédiate d'un nouveau pont.

"Ce n'est pas l'intention qui manque, dit-il. Nous comprenons le sérieux de la situation. Nous faisons diligence pour résoudre le problème le plus tôt possible; mais les travaux pressaient au pont Viau et notre budget, par ailleurs, ne nous permettait pas d'entreprendre l'érection d'une nouvelle structure sur la rivière".

Le chômage a diminué à Montréal

Le service du Bien-être social de Montréal annonce que 1,107 sans-travail sont retournés à l'ouvrage au cours du mois de mai. Pendant ce temps, il y a eu 371 nouveaux cas de chômage enregistrés dans la métropole. On croit que la diminution sensible du mois de mai se poursuivra au cours de l'été.

Le rapport du service du Bien-être social à l'administration municipale précise qu'en dépit du fait qu'un grand nombre de chômeurs aptes au travail ont trouvé un emploi, "le service est intervenu dans certains cas pour trouver de l'ouvrage aux secourus et il en a forcé d'autres à faire les démarches nécessaires pour se chercher du travail".

Le service du Bien-être social souligne avec regret que la difficulté principale pour le sans-travail est son âge. "Il semble qu'à quarante ans on soit un homme fini", précise-t-on . . . "Surtout si l'on ne possède aucune formation professionnelle ou technique."

"Pourquoi l'industrie, les affaires et le commerce ne suppriment-ils pas la limite d'âge pour un emploi, comme en a donné l'exemple l'administration de Montréal pour les postulants à un poste au sein de l'administration municipale ? C'est peut-être à cinquante ans qu'un homme, s'il a la santé, peut, à cause de son expérience et de sa stabilité, donner le meilleur rendement à un employeur".

"Qui donne aux pauvres prête à Dieu". C'est entendu, mais certains, qui ont plus l'âme du créancier que du donateur, réclament des intérêts et stipulent des garanties de remboursement.

F. van den BOSCH.

Pour Bien Dormir... Et Vous Reveiller Dispos



prenez SOMINEX

Contient un mélange spécial d'ingrédients qui aide à trouver un sommeil reposant et réparateur

Si vous passez trop souvent des nuits blanches, voici une nouvelle qui vous fera plaisir! On a enfin mis au point un somnifère qui permet de dormir profondément toute la nuit: c'est SOMINEX.

Pris au coucher, SOMINEX calme la nervosité et procure un sommeil naturel et reposant. Vous vous réveillez le matin frais et dispos . . . plein d'entrain . . . prêt à faire face à une journée de travail ou de plaisir. Ne passez plus de nutis blanches. Achetez SOMINEX dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Combattez l'insomnie avec SOMINEX.



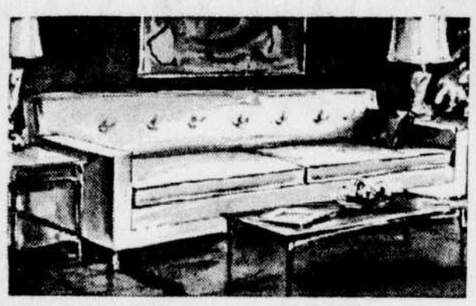
CAMEO CONVERTIBLES

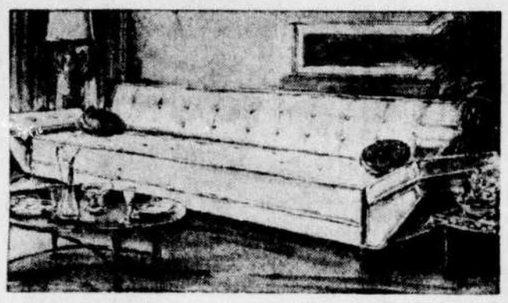
vente D'AVANT L'ETE

DE MEUBLES TRANSFORMABLES EXCLUSIFS

30% A 40% DE RABAIS SUR TOUT LE STOCK

TOUT CAMEO S'OUVRE POUR FORMER UN LIT TRES CONFORTABLE





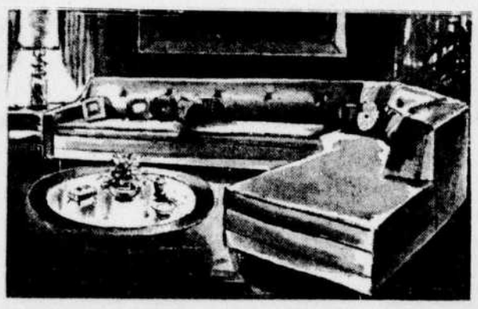


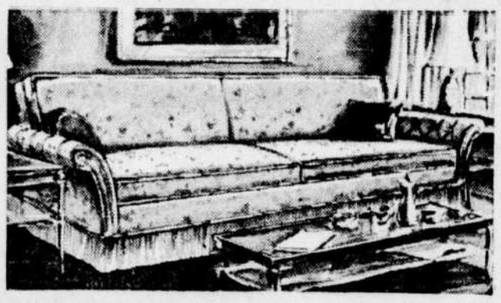
Forme un lit double largeur

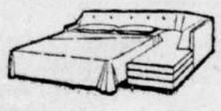
Ce Cameo compact et de ligne élégante s'ouvre facilement pour former un confortable lit double largeur. Matelas à ressorts exclusif. Coussins mousse. Rég. $319. **$199.**

Luxueux davenport Cameo

Davenport Cameo de modèle attrayant, recouvert de similicuir Naugahyde. Idéal pour le boudoir ou la maison d'été. Il suffit d'abaisser le dossier pour obtenir un lit double largeur. Rég. $219. **$149.**







Forme un lit double largeur

Gracieux et chics éléments d'angle Cameo... qui, en quelques secondes, se transforment en un lit double largeur doté d'un matelas à ressorts exclusif. Coussins mousse. Rég. $719. **$449.**

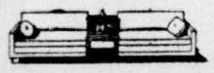


Forme un lit double largeur

Ce charmant Cameo traditionnel, à bras capitonnés... s'ouvre pour former un confortable lit double largeur. Matelas à ressorts exclusif. Coussins mousse. Rég. $379. **$289.**

CAMEO A 60 MODELES DIFFERENTS DE MEUBLES TRANSFORMABLES EN LITS DU PLUS GRAND CONFORT !

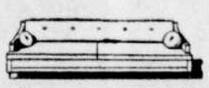
"VASTE CHOIX DE TISSUS DECORATEUR"



Chaque section forme un lit simple

Chics éléments de 37"... coussins entièrement mousse... matelas à ressorts. Rég. $189 chacun.

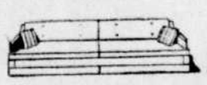
$129. chacun



Forme un très grand lit

Superbe Cameo contemporain... coussins tout mousse. Rég. $399.

$299.



Forme un lit double

Cameo tailleur de style frappant... coussins tout mousse... matelas à ressorts. Rég. $369.

$259.



Forme un lit double

Elégance traditionnelle. Coussins tout mousse... matelas à ressorts. Rég. $499.

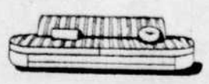
$339.



Forme un lit double

Cameo de style contemporain léger... coussins tout mousse. Rég. $349.

$239.



Forme un lit double

Cameo tailleur à deux bouts arrondis... coussins mousse... matelas à ressorts. Rég. $469.

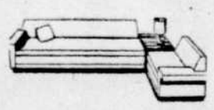
$319.



Forme un très grand lit de 65" de largeur

Cameo contemporain... dossier forme d'oreillers détachés, coussins tout mousse. Rég. $479.

$359.



Forme un lit double

Nouvelle combinaison moderne... coussins tout mousse... compartiment de remisage. Rég. $469.

$349.

Caractéristiques exclusives des célèbres sofas-lits transformables Cameo

- Tête et pied automatiques protégeant efficacement le rembourrage.
- Lignes aussi fines et sièges aussi confortables que les chesterfields ordinaires.
- Le lit, une fois ouvert, est à hauteur normale du parquet.
- Mécanisme tout acier.
- Fermes matelas à ressorts de fabrication spéciale.
- Coussins de caoutchouc mousse garnis de glissières.

FACILITES DE PAIEMENT
Jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de fabrication de 5 ans

Cameo CONVERTIBLES

"Vendeurs exclusifs des Cameo"

1425, rue St-Alexandre VI. 5-3103

(Une rue à l'ouest de Bleury et au nord de Ste-Catherine O.)

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.
— TOUTE LA JOURNEE SAMEDI —

C'est Ryan en peinture - qui couvre tout Montréal.

Ryan ouvre demain son 9e magasin

à 3904 Notre-Dame O. ST-HENRI

WE. 2-2909



Spécialistes en peinture depuis plus d'un quart de siècle!

Depuis 1936 Ryan s'est toujours efforcé de donner à tous ses clients le meilleur service tout en maintenant les plus bas prix sur des produits de la plus haute qualité.
Les employés sont reconnus pour leur compétence et sont prêts à vous aider à résoudre vos problèmes de peinture.
Ryan est le plus gros détaillant de peinture au Québec.

Voyez les AUBAINES annoncées dans la page voisine...

Ryan ajoute du SERVICE à la PEINTURE

9 magasins à votre service...

- ST-HENRI, 3904, Notre-Dame O., WE. 2-2909
- MONTREAL, 1662, Ste-Catherine E., LA. 5-9812
- MONTREAL, 7122, St-Hubert CR. 3-7061
- MONTREAL, 6515, Papineau RA. 2-3644
- OUTREMONT, 1148, Van Horne CR. 1-0926
- VERDUN, 5661, Verdun PO. 9-8481
- WESTMOUNT, 1311, Greene WE. 7-1496
- ST-LAMBERT, 480, Victoria OR. 1-7295
- CROYDON, 287, Domville OR. 6-1011

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

les tribunaux

Deux années additionnelles à Jacques "Tarzan" Laplante

Un jeune homme de 21 ans, qui purge depuis cinq années déjà une peine de douze années de pénitencier qui lui a été imposée pour homicide involontaire, a été condamné hier après-midi à passer deux années additionnelles au bagne pour des délits commis à cet endroit, ces derniers mois.

Cette nouvelle peine a été imposée à Jacques "Tarzan" Laplante, ex-chef de la bande des "Spots", de jeunes durs de l'est de la ville, qui était accusé à la fois de voies de faits sur un gardien du pénitencier local et d'avoir blessé avec intention de le mutiler ou de le défigurer, un compagnon de détention.

Lors de son aveu de culpabilité, son procureur, Me Maurice S. Hébert C.R., avait fait remarquer que c'était pour défendre de jeunes détenus des tendances homosexuelles de prisonniers plus âgés qu'il avait agi ainsi.

Mais le juge Paul Hurteau avait évidemment répliqué qu'il n'appartenait pas à l'inculpé de se poser en justicier à l'intérieur du pénitencier.

Invité à dire ce qu'il voulait dire, hier, avant le prononcé définitif de sa sentence, Laplante, qui avait montré beaucoup de repentir, à sa dernière apparition en cour, n'a voulu rien ajouter.

Le juge Hurteau lui a alors simplement fait remarquer que s'il voulait sortir du bagne, un jour, il n'avait qu'à purger paisiblement sa peine et à laisser les autres détenus faire de même sans se charger de "réprimer leurs mauvais penchants".

Six années de bagne pour trois vols à main armée

Une peine de six années de détention a été imposée par le juge en chef Edouard Archambault, hier après-midi, à un récidiviste de 30 ans, Réal Venne, du 191 rue Vinet, qui venait de se reconnaître coupable de trois vols à main armée.

Tous ces vols, qui avaient été commis dans des épiceries du boulevard Pie-IX et de la rue Saint-Zotique, n'avaient rapporté au prévenu qu'une somme totale de $160.

Le procureur de la Couronne, Me Rhéal Brunet, devait toutefois représenter au tribunal que le montant obtenu par le bandit, au cours de ses vols, ne devait pas entrer en ligne de compte.

"S'il y avait eu des centaines ou des milliers de dollars dans les tiroirs-caisses des établissements qu'il a "visités", dit-il, il ne les aurait certainement pas laissés là."

Me Brunet fit également remarquer que le prévenu avait commis ces vols à quelques jours d'intervalle seulement, et qu'il en aurait évidemment commis un certain nombre d'autres si la police n'avait réussi à l'appréhender à son dernier forfait.

Le prévenu doit revenir devant le juge T.-A. Fontaine, d'ici quelques jours, pour répondre de sa participation à un autre vol, beaucoup plus considérable celui-là, puisqu'il s'est élevé à $14,000.

Un garçon doit payer $47,595 à ses parents

QUEBEC. PC) — La Cour supérieure a ordonné hier à Jacques-Gérard Foy de Québec de payer la somme de $47,595 à ses parents, Dr et Mme Georges Foy, pour les dédommager d'un accident de la route qui s'est produit en 1957.

Le Dr Foy, qui est coroner dans le district de Québec, et sa femme avaient été blessés dans une collision près de la ville. Le Dr Foy a été hospitalisé pendant plus de deux mois.

C'est le garçon qui conduisait la voiture, avec ses parents comme passagers, lorsque l'accident se produisit à une intersection.

Le secrétaire de St-Michel à son procès

Le secrétaire-trésorier Jean-Marc Goulet, de Ville Saint-Michel, a été envoyé à son procès, sous une accusation de libelle diffamatoire, hier après-midi.

A l'issue de l'enquête préliminaire, devant le juge Henri Masson-Loranger, le tribunal a trouvé la preuve suffisante pour justifier l'envoi à l'examen volontaire, puis, finalement, au procès.

Auparavant, le procureur du plaignant, le tenancier d'un salon de massage de la même localité, avait représenté qu'il n'était pas besoin de prouver dommages "matériels" à la réputation de ce dernier pour qu'il y ait libelle.

Me Gilles Denis a souligné que le seul contenu d'une lettre que le prévenu avait fait parvenir aux autorités du téléphone Bell, sur le caractère de la maison exploitée par la victime suffisait.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

que les deux feux de forêt qui ont été maîtrisés à une centaine de milles au nord de Maniwaki ont ravagé 15 milles carrés de bois; le plus considérable a balayé à lui seul 10 milles carrés en forêt.

M. Benson craint cependant que les vents de 20 milles à l'heure prédits pour aujourd'hui ne raniment les flammes et n'entraînent de sérieuses complications.

Actuellement, plus de 600 hommes travaillent jour et nuit à limiter les dommages. Cinq avions sont prêts à arroser les flammes si les pelles mécaniques, les scies électriques et les pelles ne suffisent pas.

Un hélicoptère sauve trois personnes

Un hélicoptère de Montréal a permis, lundi, de sauver trois personnes qui ont failli se noyer dans la Jacques-Cartier à Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf.

Les trois hommes étaient dans l'eau depuis huit heures quand l'hélicoptère mandé parvint à les repêcher, non sans difficulté, en raison du mauvais temps qui sévissait dans la région.

Le pilote a dû survoler la rivière à plusieurs reprises avant de pouvoir trouver les trois hommes et finalement les ramener sur la terre ferme.

La main dans le sac

Deux hommes ont été pincés la nuit dernière avec littéralement la main dans le sac, a révélé ce matin la Sûreté municipale.

Ils avaient réussi à s'introduire par effraction dans la quincaillerie Belmont, 4615, de Salaberry et à transporter dans leur auto stationnée à l'arrière plus de $2,000 d'articles divers, quand les agents de radio-patrouille sont arrivés inopinément sur les lieux.

Coffre-fort fracturé

En passant par l'escalier de sauvetage, des cambrioleurs ont atteint le 2e étage de la White Cross Shoe, 2251, rue Letourneux, et une fois sur place ont éventré le coffre-fort qu'ils ont vidé d'un montant inconnu. Puis, avant de quitter les lieux, ils ont fait main basse sur une quantité de chaussures d'une valeur également inconnue.

Faux pas fatal

Un ouvrier a succombé aux blessures qu'il a subies dans un accident de travail survenu en matinée, alors qu'il effectuait des réparation au toit d'un immeuble sis à l'arrière du 1195 de la rue Guy : un faux pas l'a entraîné dans une chute de quelque 45 pieds.

A la morgue de la rue Saint-Vincent, on l'a identifié comme étant M. Auguste Vallières, âgé de 31 ans, domicilié rue Mont-Royal.

Plongeon spectaculaire

Un automobiliste est sorti indemne d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. M. Claude Trudeau, (âge et adresse inconnus) de Montréal, n'a subi aucune blessure lorsque, à 2 h. 30 la nuit dernière, son auto a fait une embardée spectaculaire en dehors du boulevard métropolitain et est tombée rue St-Hubert.

Pourriez-vous l'acheter Maintenant?



Valiquette

SOFA

Sofa chesterfield 4 places, d'une longueur de 86", avec coussins reversibles, tissu de bonne qualité. Couleurs variées.

PRIX TRES SPECIAL

99.00

TERMES FACILES

QUALITE GARANTIE par VALIQUETTE

Fauteuil de même description 49.50

N.-G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est, VI. 2-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9:30 a.m. jusqu'à 5:30 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9:00 p.m.

VALIQUETTE



VOTRE CHOIX 185.00 3 morceaux

Mobilier de chambre 3 mcx dont un bureau triple 72" avec miroir 26" x 41", un chiffonnier à 4 tiroirs, un lit à panneau 4/6, poignées de cuivre fini terni. Noyer fini laqué.

Mobilier de chambre 3 mcx dont un bureau triple 72" avec miroir 26" x 41", un chiffonnier à 4 tiroirs, un lit à panneau 4/6, poignées de bois. Noyer fini à l'huile.



VOTRE CHOIX 229.00 3 morceaux

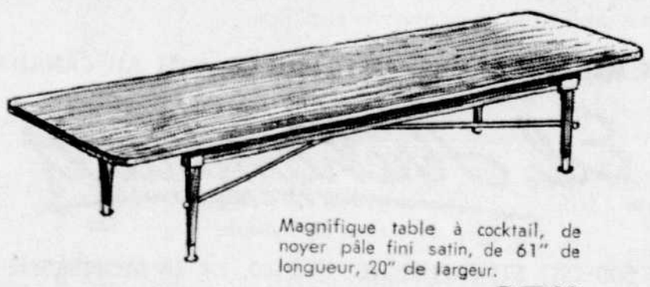
Mobilier de chambre de 3 mcx dont un bureau triple 72", 9 tiroirs, avec miroir encadré 38" x 28", un chiffonnier à 4 tiroirs, un lit à panneau 4/6. Véritable noyer fini satin.

Mobilier de chambre de 3 mcx dont un bureau triple 72", miroir encadré 28" x 38", un chiffonnier à 4 tiroirs, un lit à panneau 4/6. Véritable noyer fini satin.

N.-G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine est, VI. 2-8811

HEURES D'AFFAIRES :
Ouvert de 9:30 A.M.
Jusqu'à 5:30 P.M.
Jeudi et vendredi
Jusqu'à 9:00 P.M.

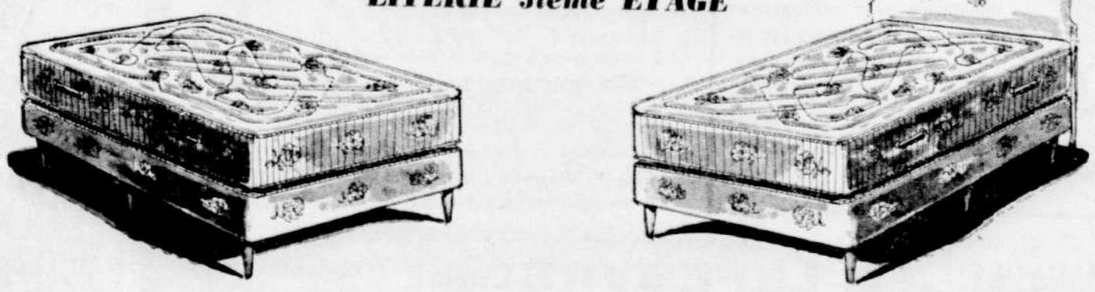
VALIQUETTE
au 3ième étage



Magnifique table à cocktail, de noyer pâle fini satin, de 61" de longueur, 20" de largeur.

Table de bout 35.00
Table de coin 35.00
Table à lampe 35.00

VALIQUETTE
LITERIE 5ième ETAGE



Lit Continental sur pattes, "Deauville" par "Sealy", matelas et base à ressorts, avec surface piquée, de fabrication très ferme. Six pieds de bois franc. Grandeur 3.3 seulement.
Prix régulier 89.50 — Prix Spécial 59.00

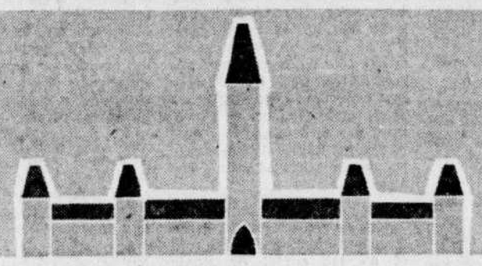
Lit Continental avec tête de lit "Princess" par "Sealy", Unité de 252 ressorts, recouvert de feutre blanc. Surface de matelas piqué. Tête de lit recouverte de vinyle blanc. Excellente valeur. Grandeur 3.3 seulement. Prix rég. 124.50 — Prix Spécial 72.00

CAHIER No 3 / PAGES 39-58 — LA PRESSE — SPORT / THEATRE / FINANCE

MONTREAL, MERCREDI 13 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 202

10,000 Torontois acclament frénétiquement T. C. Douglas

la campagne électorale



le calendrier

M. DIEFENBAKER se rend aujourd'hui à Brantford, Galt et Guelph, où il parlera ce soir.

M. PEARSON termine aujourd'hui sa visite à Montréal. Ce matin, après avoir fait une tournée dans les circonscriptions à majorité anglophone de la métropole, il a été reçu à l'hôtel de ville de Montréal. Cet après-midi, il doit partir pour l'Ontario.

M. DOUGLAS a quitté Toronto pour Vancouver, où il parlera ce soir.

M. THOMPSON est en Saskatchewan.

ASSEMBLEES

Assemblée contradictoire

Dans **NOTRE-DAME-DE-GRACE**, 8 h. 15, au Y.M.C.A., 4435 rue Hampton, organisée par le N.D.G. Community Council. MM. William Hamilton, candidat conservateur, Edmund-T. Asselin, libéral, C. G. Gifford, NPD et Gérard Audet, créditiste.

CONSERVATEURS

Dans **MAISONNEUVE-ROSEMONT**, 8 h., école St-Marc, intersection de la 11e avenue à Rosemont et de la rue Beaubien, Me John Bumbray. Dans **ST-HENRI**, 8 h., école Lévis, 5940 boul. Monk, Ville-Emard, M. Pierre Sévigny. Dans **LAFONTAINE**, 8 h. 30, école St-François-Xavier, 2175 est, rue Rachel, M. Dollard Dansereau. Dans **NICOLET-YAMASKA**, 7 h. 30, réserve Odanack, à Pierreville, M. James Gladstone. Dans **LAVAL**, 8 h. 30, Fabreville, M. Gustave Monette. Dans **PAPINEAU**, 8 h. 30, école St-Ambroise, 6555 rue De Normanville, M. Pierre Sévigny. Dans **STE-MARIE**, 8 h. 30, salle paroissiale du Sacré-Coeur, intersection des rues Plessis et Ontario, M. Georges Valade.

LIBERAUX

Dans **BROME-MISSISQUOI**, Bedford, MM. Marc Hudon, René Lagarde. Dans **JACQUES-CARTIER-LaSALLE**, 8 h., hôtel de ville de Lachine, Mme Claire Kirkland-Casgrain, MM. Raymond Roch, Lionel Chevrier, Guy Rouleau, Anthony Malcolm. Dans **PONTIAC-TEMISCAMINGUE**, 8 h., à Témiscamingue, M. Paul Goulet. Dans **MERCIER**, 8 h., école St-Mathieu, 7230, 8e avenue, Ville St-Michel, MM. Claude Desrosiers et Prosper Boulanger. Dans **ST-HYACINTHE-BAGOT**, 8 h. 30, deux assemblées, l'une à St-Bernard, l'autre à Ste-Rosalie, en faveur de M. Jean-Baptiste Lemoyne. Dans **ST-JEAN-IBERVILLE-NAPIERVILLE**, 8 h., école St-Gérard, MM. Lucien Cardin, Yvon Dupuis. Dans **ARGENTEUIL-DEUX-MONTAGNES**, 7 h., salle paroissiale d'Oka, MM. François Aquin, Vincent Drouin. A Brownsburg, M. Lonsdale Holland. Dans **MONT-ROYAL**, centre Maria-Goretti, 3333 Côte-Ste-Catherine, 6 h., MM. Lionel Chevrier, Alan MacNaughton. Dans **NICOLET-YAMASKA**, 8 h. 30, St-Zéphirin, M. Lorenzo St-Arnaud. Dans **CHAMBLY-ROUVILLE**, Otterburn Park, école no 3, M. Bernard Pilon. Dans **HOCHELAGA**, 8 h. 15, école St-Jean-de-Brébeuf, 5597 5e avenue à Rosemont, M. Raymond Eudes. Dans Maisonneuve-Rosemont assemblée en plein air en faveur de M. Deschatelets, angle Théodore et Hochelaga.

NPD

Dans **TERREBONNE**, à 8 h., St-Hippolyte, école St-Hippolyte, MM. Jean Philip et Claude Trudel. Dans **QUEBEC-SUD**, 8 h., hôtel de ville de St-Pierre, MM. Bob Saumur, Jean Beaudry, Jean-Charles Tremblay.

INDEPENDANTS

Dans **MONTREAL-LAFONTAINE**, à 8 h. 45, à l'école Marie-Immaculée, angle Marie-Anne et Garnier, en faveur de M. Roger Julien, candidat conservateur indépendant.

Malgré les campagnes de propagande

L'opinion des électeurs est la même qu'en 1960

(Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Quelle que soit l'influence des dernières semaines, alors que la propagande des partis s'est intensifiée, sur le vote des Canadiens lundi prochain, il reste que depuis deux ans le partage du corps électoral entre les divers groupes est resté assez stable. C'est en septembre 1960 que l'Institut canadien de l'Opinion publique a constaté que pour la première fois depuis 1957 le parti libéral était plus populaire que le progressiste-conservateur. Si l'on compare la situation des partis à cette époque, alors que la proportion d'électeurs sans préférence atteignait 24%, et celle que révèle l'avant-dernier sondage de l'élection, dont le compte rendu a paru dans LA PRESSE de samedi dernier, 9 du mois, et qui a été opéré vers la mi-mai, un mois avant le scrutin, on constate que les variations sont d'un à trois pour cent. Mais à l'avant-dernier sondage, la proportion d'électeurs sans préférence était tombée à 9%. L'expérience prouve que les indécis se font de moins en moins nombreux, à mesure qu'approche le scrutin.

Durant la période de septembre 1960 à mai 1962, la popularité du parti progressiste-conservateur a baissé de 2% dans l'ensemble, celle du parti libéral a remonté de un pour cent. Un mois avant le scrutin, l'écart entre les deux partis traditionnels était de 8%, comparé à 5% en septembre 1960.

Mais si l'on analyse le sentiment populaire selon les régions, la cote des divers partis a changé sensiblement. Ainsi la popularité du parti progressiste-conservateur a diminué dans Québec, celle du parti libéral un peu; il semble que plusieurs dissidents se soient orientés vers le créditisme. En Ontario, le mois dernier, le parti progressiste-conservateur avait perdu 5%, tandis que le libéral avait remonté de 6%. Dans l'ouest, le groupe conservateur est remonté de 4%, le libéral est resté à peu près au même point; le Nouveau Parti démocratique en a perdu, le créditisme regagné.

Les chiffres qui suivent se fondent sur les réponses données par un échantillon de la population adulte, au cours de sondages successifs, à la question habituelle :

"Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, le candidat de quel parti appuieriez-vous ?"

	Progressistes-conservateurs	Libéraux	Nouveau parti démocratique (CCF)	Divers
CANADA				
28 septembre 1960	38%	43%	12%	7%
9 juin 1962	36%	44%	10%	10%
QUEBEC				
28 septembre 1960	34%	55%	4%	7%
9 juin 1962	25%	52%	4%	19%
ONTARIO				
28 septembre 1960	44%	42%	13%	1%
9 juin 1962	39%	48%	11%	2%
OUEST				
28 septembre 1960	34%	31%	22%	13%
9 juin 1962	38%	29%	15%	18%

LA 5IEME COLONNE

Excès de sympathie . . .

C'est un excès de popularité, semble-t-il, qui nuit le plus à MM. Paul Martineau et Paul Goulet, respectivement candidats conservateur et libéral dans Pontiac-Témiscamingue.

Leurs partisans réciproques avouent honnêtement qu'il leur répugne de voter contre le candidat adverse. Dans un clan comme dans l'autre, on voit en l'adversaire politique un homme si sympathique que l'on serait désolé de le voir défait.

Devant cet excès de sympathie, on constate que le candidat créditiste dont personne ne connaît le nom, M. Fernand Legault, a de grandes chances de remporter la victoire.

Circonscription jadis représentée par M. Réal Caouette, Pontiac-Témiscamingue semble aujourd'hui avoir tout oublié de la doctrine créditiste et c'est réellement par hasard qu'elle retournerait au Crédit social.

Ce hasard serait le refus de voter des Conservateurs et des Libéraux par crainte de blesser deux hommes qu'ils respectent.

* * *

Le hockey à toutes les sauces

A Toronto on raffole de hockey. Même en été alors que les fameux Maple Leafs viennent de remporter la coupe Stanley, emblème de la suprématie mondiale au hockey professionnel. Conscient de l'attrait de notre sport national sur les masses, les organisateurs politiques de la

Voir 5e COLONNE en page 46

par **Marcel GINGRAS**

TORONTO — Jamais au cours de la présente campagne électorale, ni même au cours de celles de 1957 et 1958, ai-je vu un auditoire acclamer un homme politique comme la population de Toronto a acclamé hier M. T. C. Douglas, chef national du Nouveau parti démocratique.

Il ne s'agissait pas de simples acclamations, ni même d'acclamations enthousiastes, mais de frénésie, d'hystérie collective presque.

Savamment préparée et montée par le chef provincial du parti, M. Donald Macdonald, une foule de 10,000 personnes a attendu avec patience, pendant une heure 25 minutes l'arrivée de M. Douglas qui s'est échappé avec peine d'une assemblée extraordinaire tenue à Hamilton, durant cette même soirée.

Les 3,500 sièges du somptueux centre O'Keefe, le plus bel édifice de Toronto, étaient remplis ainsi que les vastes couloirs et salles attenantes de même que tout l'espace libre à l'extérieur, la propriété du Centre. A ceux qui ne pouvaient voir M. Douglas, mais qui l'applaudissaient quand même, des haut-parleurs parfaits portaient sa voix.

Mieux que M. Diefenbaker et surtout, beaucoup mieux que M. Pearson, M. Douglas sait se faire comprendre des foules qu'il gagne dès l'instant où il ouvre la bouche.

Quoique sérieux, ses discours sont émaillés de mots d'esprit qui détendent l'auditoire tout en lui faisant avaler la doctrine sociale démocratique.

Comme à Montréal

En cette ville britannique qu'est Toronto, M. Douglas n'a pas craint d'affirmer, tout comme à Montréal, "que le Canada subit trop de vestiges d'un passé colonial fondé sur un mode britannique de faire les choses et que les Canadiens français n'ont pas eu l'occasion, sous l'ancien fédéralisme, de contribuer pleinement au développement du Canada."

Chose surprenante, cette dangereuse déclaration lui a valu presque autant d'applaudissements que celle relative à la reconnaissance diplomatique de la Chine communiste.

"Plutôt que de transiger par en arrière avec la Chine rouge, nous lui accorderons la reconnaissance diplomatique, a-t-il dit, et nous la ferons admettre aux Nations unies. Ce sera là une excellente façon de faire connaître la démocratie au peuple chinois."

Parlant d'une voix ferme malgré huit mois de campagne électorale, oui, huit mois, M. Douglas a fondé son discours sur deux points: la croissance du coût de la vie et l'emploi.

Dans la Ville-Reine, il a répété ce qu'il a dit maintes fois ailleurs au Canada, insistant peut-être plus qu'ailleurs sur le droit à la propriété et sur l'élimination des taudis. "Un tiers des habitations canadiennes sont insalubres," a-t-il dit.

Se moquant du premier ministre qui avait voulu faire de la présente campagne une lutte entre l'entreprise privée et le socialisme, M. Douglas a affirmé qu'il y a longtemps que l'entreprise privée est disparue du Canada.

"Les deux tiers de notre économie sont entre les mains d'un petit groupe d'hommes qui exercent une dictature économique au Canada", dit-il.

"Le socialisme démocratique, conclut M. Douglas, est la seule arme contre le communisme et c'est bien entre le socialisme et le communisme que la lutte doit se faire et non pas entre le socialisme et une entreprise privée qui n'existe plus."

La TV française à Québec

Flynn: Ottawa n'est pas intervenu auprès du BGR

QUEBEC, (J. O'N.) — Le gouvernement Diefenbaker n'est intervenu ni de près ni de loin auprès du Bureau des gouverneurs pour obtenir la décision que cet organisme a rendue lundi. C'est en substance ce qu'a déclaré hier M. Jacques Flynn, au cours d'une conférence de presse convoquée pour "rétablir les faits en autant que la campagne électorale est concernée".



"Les faits ne justifient pas les conclusions tirées..."

Piqué de toutes parts par les journalistes, M. Flynn y est allé délicatement. Ne pouvant parler en son nom personnel à cause de la solidarité ministérielle, il a parlé en tant que candidat obligé de répondre à des adversaires, et en tant que ministre chargé de répondre aux accusations portées contre le cabinet.

Le BGR, de dire M. Flynn, a été créé pour faire suite aux recommandations de la commission Fowler, instituée sous le régime libéral. Il a pour fonction de préciser et d'appliquer la politique à suivre en matière de radio et de télévision. C'est un corps quasi juridique qui fait des recommandations au gouvernement. En définitive, c'est le conseil des ministres qui a le dernier mot, mais le conseil des ministres n'est jamais intervenu et n'interviendra jamais à moins que le BGR ne déroge aux lois qui régissent la radio et la télévision.

"Le gouvernement ne peut pas dicter une ligne de conduite au BGR et quand un chef de parti déclare qu'il fera en sorte d'établir un poste de Radio-Canada à Québec . . .

M. Pearson n'a pas dit qu'il ferait en sorte mais que Québec devrait avoir . . .

"Qu'on le dise de cette façon ou d'une autre, ça ressemble à un ordre.

"Evidemment, c'eut été trop demander à nos adversaires de ne pas faire d'électoralisme avec cette question. C'était facile de faire une diversion . . ."

"Il est regrettable que d'autres organismes ou personnes se soient prononcés avant que la décision ne soit rendue publique. Deux membres ont déraisons mais je souligne que

Voir FLYNN en page 46

Cet été, le plein emploi

Le chômage n'est plus un problème

—Dief

BRANTFORD, (PC) — M. Diefenbaker a affirmé aujourd'hui qu'il n'existe plus de problème de chômage au pays, et que vers les mois de juillet et août, nous connaîtrons le plein emploi.

Le chef conservateur a fait cette déclaration à Brantford, dans le sud-ouest de l'Ontario, devant un auditoire de 500 personnes. "Nous avons fini par faire disparaître le chômage au pays, grâce à la politique du gouvernement conservateur", a-t-il souligné.

Poursuivant sa campagne à Caledonia, M. Diefenbaker a répondu à la prétention de M. Pearson, à l'effet que les libéraux remporteraient de 134 à 170 comtés, à l'élection de lundi prochain. Il a dit que les chiffres avancés par le chef libéral sont d'au trop élevés d'au moins 100.

"Je ne sais pas de qui il tient la prophétie, a-t-il ajouté, mais c'est exactement la même qu'il faisait quatre jours avant les élections de 1958."

Hier, M. Diefenbaker avait rendu visite au maire de Hull, M. Armand Turpin, qui est également candidat conservateur dans la circonscription du même nom. Il a déclaré que les deux villes d'Otawa et de Hull représentaient pour les Canadiens un symbole d'unité.

De 1899 à 1957, a-t-il ajouté, la Commission nationale de la capitale et les organismes qui l'ont précédée ont dépensé $46,000,000 pour améliorer la région de la capitale, dont Hull fait partie, mais qu'au cours des cinq dernières années, on a consacré $65,000,000 aux mêmes fins.

Lesage prédit la victoire de Pearson

Selon M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, M. Lester B. Pearson sera élu premier ministre aux prochaines élections fédérales. C'est ce qu'il a laissé entendre hier en répondant à une allusion du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

M. Johnson, en effet, a accusé hier M. Lesage d'avoir permis à M. Maurice Lamontagne, candidat libéral dans Québec-Est d'assister à une séance du cabinet et a fait allusion à la visite qu'avait faite M. Pearson à la demeure de M. Lesage.

"M. Maurice Lamontagne, a rétorqué M. Lesage, n'a jamais assisté à une réunion du cabinet. Quant à M. Pearson, personne ne m'empêchera jamais de le recevoir chez moi. M. Pearson est un libéral comme moi, et personne ne m'empêchera de recevoir chez moi un grand citoyen du Canada qui sera le prochain premier ministre du pays."

M. Bachand sera licencié de l'aviation

(PC) — Un porte-parole de l'Aviation canadienne a déclaré à North Bay, aujourd'hui, que l'officier d'aviation Lucien Bachand, candidat du Crédit social dans Terrebonne aux élections fédérales du 18 juin, sera licencié de la force aérienne "dès que la documentation sera complétée". Cette décision fait suite à la déclaration du président général des élections, M. Castonguay, selon laquelle M. Bachand pourra briguer les suffrages (voir page 48).

A Edmonton, le ministre de la Défense nationale, M. Harkness, avait déclaré aujourd'hui que M. Bachand s'était présenté candidat afin d'obtenir son licenciement de l'Aviation canadienne.

La meilleure défense civile, c'est d'éviter la guerre

--M. Pearson

par **Jogue GIRARD**

M. Pearson, à la conférence de presse qu'il a donnée ce midi, au Cercle des journalistes, à l'hôtel Mont-Royal, a déclaré que tout nouveau gouvernement devra réexaminer l'ensemble de la politique déjà adoptée en ce qui concerne la défense civile.

Il faudra surtout décider si la défense civile doit être axée sur la construction d'abris ou sur l'évacuation de la population. Il ne peut émettre d'avance aucune opinion là-dessus. De toute façon, a-t-il conclu, la seule défense sûre, c'est d'éviter la guerre.

A propos de la dévaluation du dollar canadien, M. Pearson a dit penser que la tâche la plus urgente du nouveau gouvernement consistera à rétablir la confiance dans notre dollar. La première mesure dans ce sens, selon lui, consiste à donner une nette majorité aux libéraux lundi prochain.

Sur les relations fédérales-provinciales, le leader libéral s'est dit favorable à l'application du principe de péréquation, de manière à donner aux citoyens de chaque province autant que ce dont disposent ceux de la province la plus riche, l'Ontario actuellement. Ceci, au lieu de donner aux habitants de chaque province autant que la moyenne nationale, comme c'est le cas actuellement.

M. Pearson a dit qu'il comptait avoir les meilleures relations possibles avec les Etats-Unis tout en tenant compte de nos intérêts.

Sur la question de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun européen, le chef libéral estime que, si elle se produit, le Canada ne devrait pas y mette obstacle, mais plutôt s'y adapter et chercher les moyens de s'y associer. Il pense qu'en fin de compte, le Canada y gagnerait.

EPARGNEZ $150

McCLARY EASY

Incroyable . . . mais vrai !

Nous vous offrons jusqu'à $150 pour votre vieille lessiveuse, quelle qu'en soit la condition, en échange sur l'achat d'un magnifique couple de lessiveuse et sécheuse automatiques.

McCLARY EASY

EPARGNEZ $150

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE

SPIRALATOR 300

MODELE A 19-21

Caractéristiques luxueuses

★ AGITATEUR EXCLUSIF : le "SPIRALATOR" créant des courants d'eau sans pareils et gardant les vêtements en mouvement continuellement.

★ CONTROLES DE TEMPERATURES de l'eau pour lavage/rinçage qui conviennent à chaque tissu.

★ ECONOMISEUR DE SAVON : vous pouvez réellement économiser 2,500 gallons d'eau chaude et 26 gros paquets de détersif dans **une seule année.**

★ POMPE DE VIDAGE ULTRA-GRANDE avec propulseur en caoutchouc.

★ REGLAGE AUTOMATIQUE de la COURROIE. Courroie trapézoïdale réglée en permanence par la tension d'un ressort.

★ COFFRE EN EMAIL-PORCELAINE facile à nettoyer.

Série 300



Val. rég. $569.90 le couple

SECHEUSE AUTOMATIQUE

METER D'AIRE 300

MODELE E 19-11

Ultra-économique et efficace

★ Nouveau MODELE METER D'AIRE permettant un séchage ECONOMIQUE . . . 25% moins coûteux que les autres systèmes.

★ CAPACITE de 9 livres de vêtements secs.

★ VENTILATION 6 façons.

★ TRES GRAND FILTRE A CHARPIE . . . ayant plus de 200 po. car. de surface de filtrage.

★ PROTECTEUR contre SURCHARGE empêchant l'usure du moteur.

★ INTERRUPTEUR DE SECURITE SUR LA PORTE arrêtant le mécanisme dès que la porte s'ouvre.

$259.95

Venez nous voir pour une démonstration sans obligation ! Vous serez émerveillé des qualités de nos lessiveuses et sécheuses McClary-Easy !

$159.95

GAGNEZ UNE "GALAXIE 500" FORD 1962

Chaque $10 d'achats de meubles à l'un de nos 7 magasins, au cours de 1962, vous donnera droit à un coupon de participation à notre concours offrant au gagnant une "GALAXIE 500".

AUTANT DE COUPONS . . . AUTANT DE CHANCES DE GAGNER

PLAN DE FINANCE
AMICAL ET EXCLUSIF
SANS INTERMEDIAIRES
TRANSIGEZ SEULEMENT
AVEC GAGNON FRERES
JUSQU'A
36 MOIS POUR PAYER

GAGNON Frères
MEUBLES

LIVRAISON GRATUITE
EN TOUT TEMPS, SANS EGARD
A NOS PRIX DE VENTE
OUVERTS
LES JEUDIS et
VENDREDIS SOIR

1214 est, Mont-Royal, LA. 3-2169 ● 8 est, Beaubien, CR. 7-4113

913 e., Beaubien, CR. 7-4149 ● 3690 e., Ontario, LA. 6-2845 ● 2371 o., N.-Dame, WE. 3-7395 ● 6014, boul. Monk, PO. 6-8553 ● 5035, av. Verdun, PO. 6-2323

Scrutin anticipé

Quelque 100,000 personnes ont voté

OTTAWA. (PC) — Quelque 100,000 électeurs canadiens se sont rendus aux bureaux de vote anticipé, samedi et lundi derniers. Mais le résultat du scrutin ne sera connu que deux heures après la fermeture officielle des bureaux de scrutin ordinaires, le 18 juin.

Il y avait cette année 1,859 bureaux de vote anticipé dans 262 comtés, avec un nombre record d'électeurs.

La loi sur les élections stipule que le scrutin ne doit être dépouillé qu'à partir de 9 p.m., heure locale, le jour de l'élection, soit deux heures après la fermeture des bureaux de vote ordinaires.

Bien que les scrutateurs de neuf bureaux de scrutin, dans huit comtés, ont déjà dépouillé le scrutin, la loi sur les élections défend la publication de ces résultats. Des scrutateurs ont été destitués pour avoir enfreint les dispositions de la loi à cet égard.

élections, M. Nelson Castonguay, a évalué à environ 100,000 le nombre des votes anticipés, d'après la tendance qu'ont établi des sondages locaux dans vingt comtés du pays.

On attribue à la modification apportée en 1958 à la loi sur les élections la hausse ainsi enregistrée. Cette modification permet à tous les citoyens qui prévoient être absents de leur domicile le jour des élections d'exercer leur droit de suffrage dans les bureaux de vote anticipé, les neuvième et septième jours avant le jour des élections.

M. Castonguay a fait savoir que la plus grande partie des votes anticipés a été exprimée dans les régions urbaines.

Un relevé de la Presse Canadienne indique une légère augmentation du nombre des votes anticipés au Nouveau-Brunswick et à l'Ile-du-Prince-Edouard. Dans Montréal-St-Antoine-Westmount, 1,000 électeurs sur 37,000 ont voté par anticipation, dans Montréal-St-Denis 200 sur 35,000 électeurs et dans Montréal-Jacques-Cartier-LaSalle, 1,400 sur 88,000 électeurs.

Celle des conservateurs

Politique économique qui ne favorise qu'un groupe

—Thompson

DAUPHIN, Manitoba. (PC) — Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, a accusé hier soir le gouvernement progressiste-conservateur d'avoir une politique économique qui prive un groupe aux dépens d'un autre groupe.

"Le résultat est un gigantesque jeu de la chaise musicale au cours duquel un groupe récolte des avantages à courts termes, d'un développement qui fait souffrir tous les autres", a-t-il dit. "Il y a toujours la question de savoir à qui ce sera le tour de se serrer la ceinture le mois suivant."

M. Thompson adressait la parole à un ralliement politique ici.

"... Le Canada n'est pas loin d'être au bord du désastre financier", a-t-il ajouté. "La seule question possible dans cette élection est de savoir quel parti peut donner et mettre en pratique la politique solide nécessaire pour nous tirer du marasme."

Il a critiqué l'importance de la dette du Canada et le déficit budgétaire et a dit "que c'est également un fait que les Canadiens ont versé $100,000,000 par mois depuis novembre pour maintenir le dollar comparativement stable par rapport à la devise américaine."

Taxes et inflation

M. Thompson a ajouté que les taxes élevées et l'inflation, causée par l'économie déficitaire du Canada, prive la plupart des gens de presque tous les avantages d'un dollar dévalué.

Plus tard à Clearwater, au Manitoba, M. Thompson a dit à une foule de 195 personnes dans la salle communautaire que le Crédit social avait l'habitude d'être appelé le parti "du drôle d'argent".

Aujourd'hui, a-t-il dit, c'est le gouvernement progressiste-conservateur qui est le parti du drôle d'argent.

On a dit que le Crédit social survient seulement dans les régions aux prises avec le chaos économique, a-t-il dit.

"Il y avait un chaos en Alberta en 1935 et en Colombie-Britannique en 1952 — et ils connaissaient le même chaos dont nous parlons actuellement au Canada.

"Si le remboursement de la dette provinciale a été possible en Alberta et en Colombie-Britannique, comme ce fut le cas, pourquoi ne serait-ce pas possible pour tout le Canada ?"

M. Thompson a dit que le Crédit social formera la balance du pouvoir après le 18 juin.

5e COLONNE

SUITE DE LA PAGE 39

région torontoise ont décidé de faire appel aux hockeyistes pour mousser leur campagne. C'est ainsi que Red Kelly est candidat officiel dans Toronto-York-Ouest. Allan Stanley, ancien candidat conservateur, fait encore cette année campagne comme orateur conservateur. Pour ne pas être de reste, le NPD s'est trouvé son porte-étendard en la personne d'Eric Nesterenko, ancien joueur des "Leafs" et étoile des Black Haws de Toronto. Nesterenko, étudiant à l'Université de Toronto durant la saison morte, prononcera des discours d'ici le scrutin dans diverses circonscriptions. Il est à noter que le phénomène d'attraction des joueurs des "Leafs" n'est pas nouveau. Deux anciennes étoiles de cette équipe, Lionel Conacher et Howie Meeker, ont tous deux été élus députés à Ottawa, lors de la dernière décennie. On ignore cependant, si le Crédit social pourra se trouver un orateur hockeyiste ...

LES TWINS

SUITE DE LA PAGE 40

lée. Juan Marichal a été l'étoile de la première rencontre et Orlando Cepeda, qui a canonné deux circuits, de la seconde.

Les Braves de Milwaukee ont humilié les Dodgers de Los Angeles, par 15-2. Lew Burdette a décroché sa quatrième victoire consécutive, bénéficiant de l'appui formidable de ses coéquipiers. Les Braves ont battu Johnny Podres pour la première fois depuis 1958, au County Stadium. Podres les avait battus six fois durant cette période.

Dans les autres matches de la Nationale, les Pirates de Pittsburgh ont eu raison des Cubs de Chicago, 4-3; les Cardinaux de Saint-Louis ont triomphé des Phillies de Philadelphie, 3-2; finalement les Colts de Houston ont défait les Mets de New York, 3-2, en comptant deux points dans la deuxième moitié de la neuvième manche.

ENTRE NOUS

Suite de la page 41

subi au cours d'une démonstration elle aurait fait partie de l'équipe olympique canadienne.

Cette présentation des championnats canadiens la semaine prochaine à Montréal est en quelque sorte un témoignage des succès des nôtres dans ce domaine. Nul besoin en effet d'une imagination très vive pour comprendre que le tournoi se serait déroulé ailleurs si un tel progrès n'avait été enregistré au Québec au cours des dernières années.

Mais le père de la Sablonnière calcule bien que le concours contribuera à un nouvel essor de la gymnastique dans une province où il désire si ardemment voir l'épanouissement de l'éducation physique, réponse à une meilleure santé et à la disparition de tant de nos problèmes de la jeunesse.

Et d'ajouter le directeur du Centre de l'Immaculée-Conception : "je serai fier que ces gymnastes de toute les parties du pays voient le Centre Récréatif Maisonneuve, sans doute le plus parfait du genre au pays." Ce qui le réjouit encore, c'est le geste du maire Jean Drapeau et des autorités de la ville d'organiser une réception pour ces jeunes au Chalet de la Montagne et de celui des autorités municipales de Ste-Agathe de recevoir eux aussi ces jeunes gymnastes et les officiels.

Mais ce qui lui ferait encore plus plaisir serait de voir le centre Maisonneuve rempli à capacité pour ce concours, prélude d'une nouvelle ère pour la gymnastique olympique dans Québec.

FLYNN

SUITE DE LA PAGE 39

missionné. Je respecte leurs ces démissions devaient être annoncées en même temps que la décision du BGR.

"Il est évident que la démission de MM. Forsey et Hudon n'a rien changé à la décision des gouverneurs. Ils n'ont pas démissionné parce que les gouverneurs avaient décidé d'accorder le permis à un poste privé, mais bien parce que les gouverneurs avaient décidé de retarder l'émission du permis à Radio-Canada.

"La décision annoncée n'est pas celle que les journaux avaient prévue. Le Bureau dénos adversaires politiques avaient prévue. Le bureau désire poursuivre ses entretiens avec la Société Radio-Canada et personne ne peut intervenir là-dedans."

Les négociations vont-elles durer longtemps ?

"Ça n'est pas mon problème. Je ne représente pas le BGR. Je veux simplement signaler que les faits ne justifient pas les conclusions qu'on avait préalablement tirées.

"On a dit que le gouvernement était opposé à l'établissement d'un poste de Radio-Canada à Québec. Je veux vous rappeler que les montants étaient prévus dans le budget de la Société et que le ministre Nowlan s'est prononcé en faveur de ce poste à plusieurs reprises.

"On a dit aussi que toutes les capitales provinciales avaient un poste de Radio-Canada. C'est faux."

Connaissez-vous d'autres capitales du Canada français ailleurs qu'à Québec ?

"M. Lapalme semble prétendre que la capitale française de l'Amérique du Nord, c'est Montréal."

Croyez-vous que MM. Hudon et Forsey auraient démissionné n'eût été de la campagne électorale ?

"Je soupçonne qu'il y en a un des deux qui n'aurait pas donné sa démission". M. Flynn n'a pas voulu donner de précisions mais il ajoutait plus tard : "Provost et Marchant ne pouvaient évidemment pas laisser tomber Forsey".

Ne trouvez-vous pas que le BGR s'en est sorti par un "heureux compromis" ?

"Si c'est un compromis, c'est un compromis en faveur de Radio-Canada."

Radio-Canada avait-il demandé le permis en 1953 quand le poste français de Québec a fait sa demande ?

"Il n'y avait pas de BGR à cette époque. Radio-Canada était juge et partie. Elle n'avait qu'à dire "on s'installe à Québec" et sa décision aurait été finale."

Malgré cette histoire, êtes-vous toujours confiant quant à l'issue de la campagne ?

"Avec le rétablissement des faits, je suis encore plus confiant."

VENDEURS SUNBEAM

1500 magasins CTL associés — UN. 1-3441

L. COUSINEAU Enrg.
24, BORD-DU-LAC
Pointe-Claire 695-4475

GASTON DAMECOUR HARDWARE INC.
419, Bélanger Est — 271-4737
184, Jean-Talon E., 277-3217

DARLINGTON HARDWARE
6540, DARLINGTON
RE. 3-3713

QUINCAILLERIE DE LUXE
5361, HENRI-BOURASSA
321-7996

OMER DESERRES
1406 St-Denis — AV. 8-0251
6955 St-Hubert
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

QUINCAILLERIE DORVAL
135, DORVAL
DORVAL — 631-1885

Voyez comme c'est FACILE de tondre votre pelouse avec une TONDEUSE ÉLECTRIQUE Sunbeam!



S'EMPLOIE AUSSI FACILEMENT QU'UN ASPIRATEUR

Les tondeuses électriques Sunbeam, éliminent le bruit, les efforts, les gaz et l'essence! C'est l'accessoire idéal pour l'entretien des pelouses!



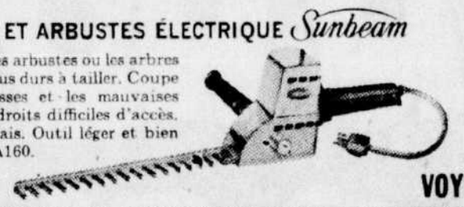
TONDEUSE ÉLECTRIQUE UNE LAME Sunbeam RE "77"
De prix abordable et de qualité, cette tondeuse possède un moteur puissant qui démarre instantanément. Hauteur de coupe réglable de ½" à 3". Pulvérisateur de feuilles facultatif. Modèle RE77.

TONDEUSE ÉLECTRIQUE À DEUX LAMES ROTATIVES Sunbeam
Coupe 18". Poids 32 lbs seulement. Hauteur de coupe réglable de ½" à 2¾"; Pulvérisateur de feuilles facultatif. Modèle RE184.

TONDEUSE ÉLECTRIQUE ROTATIVE Sunbeam
Cette tondeuse légère, de 20", exécute les coupes les plus difficiles. Hauteur de coupe réglable de ½" à 3". Modèle RE120.

TONDEUSE ÉLECTRIQUE À DEVIDOIR AUTOMOTRICE Sunbeam
Coupe de 20". Entraînement entièrement sous carter, commandé par le guidon. Embrayage de sûreté exclusif protégeant le dévidoir et la tondeuse. Hauteur de coupe réglable de ½" à 2¾". Modèle E700.

COUPE-HAIES ET ARBUSTES ÉLECTRIQUE Sunbeam
Puissant, il taille les arbustes ou les arbres ornementaux les plus durs à tailler. Coupe également les grosses et les mauvaises herbes dans les endroits difficiles d'accès. Fonctionnement frais. Outil léger et bien équilibré. Modèle A160.



Nécessaire de réglage de hauteur automatique.
Adaptable à toute tondeuse rotative Sunbeam. Modèle HA10.
ACHETEZ AU CANADA
Un assortiment complet d'arroseurs "Rain King" Sunbeam est également disponible.
Sunbeam Appliance Service Company (Canada) Limited maintient une succursale dans Montréal pour réparer efficacement et rapidement les appareils Sunbeam.

VOYEZ VOTRE MARCHAND Sunbeam DÈS AUJOURD'HUI!

QUINCAILLERIE ALVO LTEE
15, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU — MO. 9-7178

QUINCAILLERIE DULUDE
385, rue CARTIER
Laval-des-Rapides, MO. 9-2731

E. GARON & FILS LIMITEE
3100 est, rue BEAUBIEN
RA. 7-2998 — RA. 7-1837

QUINCAILLERIE A.-E. LAMARRE
5421, rue BANNANTYNE
VERDUN — PO. 8-0741

MOUSSETTE LTEE
1561 est, rue ONTARIO
LA. 2-2101

EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS DE QUINCAILLERIE DE QUALITE
Pyramide

QUINCAILLERIE J.-Y. TREPANIER
227, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU — MO. 9-3239

ANJOU HARDWARE
6850 JOSEPH-RENAUD
VILLE D'ANJOU
CL. 4-9333

QUINCAILLERIE J.-M. DUPRAS
1644 ouest, boul. GOUIN
FE. 4-4085

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS
3270, HENRI-JULIEN
coin Boucher — CR. 7-4103
1145 EST, RUE MONT-ROYAL
LA. 4-6817

LaSalle
HULL — DOUVILLE
DRUMMONDVILLE
DORVAL — BELL'S CORNER

Montreal North Hardware
4837 est, boul. GOUIN
DA. 2-2420

FERRONNERIE RAPIDES LTEE
359, boul. DES PRAIRIES
LAVAL-DES-RAPIDES
MO. 9-8090

Trudeau
6541 St-Laurent
CR. 3-3601

BEAUBIEN HARDWARE
3194 est, rue BEAUBIEN
RA. 7-0525

DUPUY & FERGUSON LIMITEE
UN SEUL MAGASIN
438, Place Jacques-Cartier
UN. 6-8594

QUINCAILLERIE R. GOYER
1533, boul. CURE-LABELLE
(St-Martin)
CHOMEDEY — MU. 1-3328

LaSalle
7755 boul. ST-LAURENT
5680, rue IBERVILLE
3735 ouest, rue NOTRE-DAME
210 rue, ST-JEAN, Longueuil

QUINCAILLERIE A. PAQUETTE
2154, rue DES ORMEAUX
CL. 9-1818

FERRONNERIE PAUL RIVET
5771, rue MARSEILLE
CL. 5-7472

TURCOTTE & FRERE
5860, rue HOCHELAGA
CL. 5-7100

FERRONNERIE EUGENE BELANGER LTEE
2918, rue MASSON
RA. 2-4651

EPARGNE DU CONSOMMATEUR
6905, 28e AV., ROSEMONT
RA. 2-2232

QUINCAILLERIE J.-R. GREGOIRE
3605 est, rue ONTARIO
LA. 4-1167

QUINCAILLERIE JOS. LATULIPPE LTEE
2564, rue ROUEN, LA. 1-5282

QUINCAILLERIE PAQUETTE & GUY
367, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU — MO. 9-7151

Roxboro Hardware REG'D.
15, rue COMMERCIALE
ROXBORO MU. 4-2945

F.-X. VALIQUETTE
1915, BOUL. DES-LAURENTIDES
ST-ELZEAR — MO. 9-0261

FERRONNERIE A. BOYER
707, BORD-DU-LAC
DORVAL — ME. 1-3538

FIRME DEMERS
2308, boul. MARIE-VICTORIN
Ville Jacques-Cartier
OR. 4-6247

HOCHELAGA HARDWARE
3993, rue HOCHELAGA
CL. 9-2595

FERRONNERIE YVON LAUZON
1560 est, rue JARRY
RA. 7-5153

J. Pascal HARDWARE
en vente à tous nos magasins
Service des commandes postales
301 ouest, rue Craig

ST-LOUIS HARDWARE
Centre d'achats COTE-ST-LUC
HU. 9-3871

QUINCAILLERIE VENDOME
150 ouest, rue FLEURY
DU. 7-7301

BRONX PARK HARDWARE
7633, avenue CENTRAL
LaSALLE — DO. 6-0841

ROLAND GAGNE
L'homme qui achète vos vieux meubles argent comptant et vous en vend des neufs à termes, si désiré.
1675 à 93 LAURIER EST, LA. 6-0826
5100, rue PAPINEAU

AMEUBLEMENT J.-G. HOGUE
2525 est, rue FLEURY
381-2501

LEBEAU BUILDERS
147, rue NOTRE-DAME
Charlemagne — MI. 5-9141

SEMENCES, PLANTES ARTICLES DE JARDIN
W. H. Perron & CIE LTEE
L'ABORD-A-PLOUFFE, P.Q.
"Chez PERRON tout est bon"

ST-DENIS HARDWARE INC.
337, BORD-DU-LAC
Pointe Claire — OX. 5-3334

Wards
1653 OUEST, RUE STE-CATHERINE

CORBEIL ELECTRIC
2227 est, rue BELANGER
725-4764

QUINCAILLERIE L. GAGNON & FILS
325 EST, rue FLEURY
DU. 7-2421

IBERVILLE HARDWARE CO. LTD
9 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

LES ENTREPRISES YVON L'HEUREUX LTEE
155, boul. LAURIER
BELOEIL — OL. 3-6526

E. PREFONTAINE & FILS LTEE
224, avenue GRANT
LONGUEUIL — OR. 4-6278

ST-LAMBERT HARDWARE CO.
C. Gireuerd, propriétaire
434, rue VICTORIA
ST-LAMBERT — OR. 1-7269

WOODWARD STEINBERG LTD.
GREENFIELD PARK et PONT-VIAU



MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3h.
Abitibi	425	45¾	45	45¼
Abitibi Pr	—	25	25	—
Atl Sugar	100	14⅜	14⅜	14⅜
Algoma	50	42¼	42¼	42¼
Alumin	5260	21⅞	29⅜	20⅞
Alum 4 Pr	40	22	22	22
Alum 4½ pr	—	48	48	—
An T 4½ pr	—	45	44½	—
id 2.90 Pr	—	52½	52¼	—
Argus	—	8½	8	—
Arz 2.50 pr	—	51	51	—
id 2.60 Pr	—	53	53	—
Asbestos	175	32½	32	32½
Atlas Steel	—	29¼	29¼	—
A-R-C pr	700	6½	6⅜	6⅜
B S ¾ Pr	—	23¾	23¾	—
Bae C N	645	65	64½	64½
Bae Mont	230	60¼	60	60¼
Bae N-E	375	65¼	65½	65¼
Bae P C	225	45½	44½	44½
Bath Pow	—	16	16	—
B Phone	955	51¼	51¼	51½
Bwtr C 5 pr	10	51	51	51
id 5½ pr	—	52½	52½	—
ri Paper	—	5½		
Brazil	590	380	375	380
B A Oil	250	29½	29¾	29½
BC Forest	100	11½	11½	11½
B C Power	200	16¾	16¾	16¾
B C Phone	—	50½	50¼	—
Brckvl Chsp	—	8¾	8½	—
Brook Bd p	—	22	22	—
Brown	—	11¼	11	—
Bruck A	—	12¼	12¼	—
Bruck B	—	260	260	—
Build Prod 100		32	32	32
Burrard Ap	—	8½	8½	—
Cal Pow	250	21¾	20¾	21¼
Cn Cem	365	25¾	25½	25¾
Can Cem pr	25	29¼	29¼	29¼
C Dom Stg	—	22½	22½	—
Can Iron	—	20¾	20¾	—
aCn Malt	125	67	67	67
C S L	—	53½	53½	—
C S L pr	—	13	13	—
C Aviatn	275	19½	19	19
C Brew	2625	9¾	9⅝	9¾
C Br Alu	—	9½	9½	—
C Bronze	50	18¾	13¾	18¾
C Bronze p	—	91	91	—
C Cel	175	29¾	29⅝	29⅝
C Cell 5p	—	36¾	36¾	—
C Chem	—	8	7¼	—
C Fair A	—	8	8	—
C Fair B	—	5	5	—
C Husky	200	5¼	5¼	5¼
C Hydro	—	13¾	13¾	—
Can B P	185	51½	50¾	50¾
C I B C	155	58½	58¼	58½
C I L	25	12½	12½	12½
C I L pf	—	40	40	—
C Int P	—	11¾	11¾	—
C I P P 5%	375	39½	39½	39½
C Loco	—	28¼	28	—
C Marconi	100	40	40	40
C Oil	—	28	28	28
C Pet P	1215	24¾	24½	24¾
C Pet R	—	12	12	—
C Vickers	—	23	23	—
Coghlin	175	6¾	6½	6¾
Col Cel	—	400	400	—
C M & S	100	20¼	20¼	20¼
Com Ent	—	14	14	—
Con Text	—	375	375	—
Cons Gl	50	29	29	29
Corby A	—	17	17	—
Cor Credit	300	6¾	6¾	6¾
Credit Fon	—	128	126	—
Crown Zell	—	22	22	—
Crush Int	—	9¼	9¼	—
Dist Seag	85	41¼	41	41
Dome Pete	—	10¼	10	—
D Bridge	1000	18¼	18	18
D Corset	100	18½	18½	18½
D Fndry	50	52½	52½	52½
D Glass	—	72¼	72¼	—
D Glass Pr	—	15	15	—
D Lime Ltd	—	5¾	5¾	—
D Steel	—	9¾	9¾	—
D Stores	1025	12	11¾	11¾
D Tar	345	17½	17½	17½
D Tar Pr	—	22	22	—
D Text	475	16¾	16¾	16¾
Donohue	200	23¾	23¾	23¾
Dow Brew	265	56	56	56
Du Pont	200	27½	27½	27½
Dupuis Fr	—	9	9	—
Eddy Match	—	29	29	—
Eddy Paper	—	24¼	24¼	—
Electrolux	—	40½	40½	—
En. Pro. A	—	8	8	—
Enam Pr B	—	270	270	—
Fam. Play	—	16½	16½	—
Fleetw Cor.	—	21	21	—
Ford U.S.	—	45¼	45¼	—
Foundation	—	11½	11½	—
Fraser	—	24	23¾	—
F Pete P	100	300	300	300
Frost A	—	17	17	—
Falcon Brd	250	48½	48½	48½
Gatineau	570	30¾	30¾	30¾
Gat. 5 Pr.	35	101	101	101
Gen. Dyn	125	24½	24½	24½
Gen. Motors	—	55¾	55¼	—
G. Wares	—	10½	10	—
G. L. Paper	—	16¾	16¾	—
Hawker S 1025		5¼	5	5
Hands Andv	—	17½	17½	—
Hardee Far	—	6¼	6½	—
Hardee Far pf	—	6½	6½	—
Holt Ren. 1000		21¼	21¼	21¼
Home Oil A	—	10¼	10¼	—
Home O B 200		10	10	10
Hor & Pit 500		305	300	300
H. Smith P	—	45	45	—
H. Bay M. 610		53¾	53½	53¾
H. Bay Co	—	11	10¾	—
Imp. Oil 775		41	42¾	42
Imp. Tob 25		12½	12¼	12¼
Imp. T. Pr	—	6¼	6¼	—
Ind. Acc. 1175		23¾	23½	23½
In Ac 2.75P	—	54½	54½	—
Inland C. F	—	15¾	15¾	—
Int. Nickel 1203		66	64	66
Int. Paper	—	30¼	30	—
Int. Util	735	41½	41½	41½
Int. Util P 450		49¾	48¾	48¾
Interp PL 350		74¼	73¾	73¾
Ir. Glass P	—	11	11	—
Jamaica	—	14½	14	—
Johns. M.	—	50	50	—
Labatt	255	13	13	13
Lau F A	375	14¼	14¼	14¼
Loeb M	—	13¾	13½	—
Loew's	115	29	29	29
MacLaren A	25	20	20	20
Maem&P	1315	18	17¾	18
Maritim T	349	19	19	19
Mass F pr	1725	10¾	10½	10¾
MasF 5¼P	700	106	106	106
Met Stores	—	7¼	7¼	—
Metro St pr	—	22½	22½	—
Miron pr	400	9¼	9¼	9¼
Mitch R A	—	7	7	—
Molson 'A'	135	25	25	25
Molson 'B'	200	25	25	25
Molson pr	—	42½	42½	—
Mtl Loco	50	x14¼	14¼	14¼
Mtl Trust	120	80	79	80
Morgan pr	—	102½	102½	—
Mariti dirt	16645	42	40	41
Nat. Drug	—	16½	16½	—
Nat Sti Car	—	17¾	17¾	—
Niag. W B	—	12¾	12¾	—
Noranda	2060	30	29¾	30
N. S. Ligh	130	20¼	20¼	20¼
Ogilvie	205	48	48	48
Ont Steel	2000	26	25½	25½
Pacif Pet	2800	12¾	12¾	12¾
Page Hers	130	19¾	19¾	19¾
Penmans	250	35¼	35¼	35¼
Placer	300	25	25	25
Power Cor	p25	50	50	50
Prem Iron	—	225	225	—
Price Br	650	46	44¾	46
Price Br pr	—	89	89	—
Que N G	400	5¼	5¼	5¼
Qu Nt Gas w	—	130	130	—
Qu Nt Gas p	—	43	43	—
Que Pw	—	29	29	—
Que Phone	25	41½	41½	41½
Que Phone w	—	22¾	22	—
Reed Alb	—	6¾	6¾	—
Reitman's	—	13	12¾	—
Reitman's A	—	12	12	—
Robertson A	—	12	12	—
Rolland A	950	10	9¾	9¾
Rolland B	z10	86½	86½	86½
Rothm's Ltd	—	7	7	—
Royal Bk	1110	69¾	68¼	69½
Royalite	200	10	10	10
St L Corp	—	23	23	—
Salada Fds	585	12	12	12
Shawin A	927	22	22	22
Shwn 4½ p	200	43	43	43
Sher Wil p	—	128	128	—
Sicard	100	7½	7½	7½
Sicard Pr.	—	20½	20½	—
Simpsons	—	28	28	—
Sogemines p	—	14	14	—
Southam	200	27	27	27
S. St. Stl	500	11⅝	11½	11½
Steel Can	4110	17¾	17¼	17¼
Steinbg A	200	19½	19½	19½
Texaco Can.	—	49	48½	—
Third C. G.	—	51	50¾	—
T. Dom. Bk	—	59½	59½	—
T. Fin. A	700	13¾	13¼	13¾
T. C.	2975	9¾	9¾	9¾
T-C. Pipe	200	21	21	21
Triad Oil	—	1.45	1.45	—
Un. Oil Co.	—	9¾	9¾	—
U. Steel C.	—	5½	5½	—
Vend	—	5½	5½	—
Vendomat.	—	5½	5½	—
Viau Ltée	z100	13	13	13
Walk GW	450	51¾	51	51
Webb & K	—	2.00	2.00	—
Westcoat	125	15	15	15
West. Vid	200	14	14	14
Weston A	—	15¼	15¼	—
Weston B	—	18¼	18	—
Zeller's	—	35	34½	—
Zeller's p	—	49¼	49¼	—

Valeurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Atlas Tele	10000	3.05	inch.
Aluminium	4110	21	+ ⅛
Steel of C	3950	17¾	inch.
Trans Can C	3700	9¾	— ¼
Noranda	2890	30	inch.
Cdn Brew	1860	9¾	inch.
Trans Mont	1775	13½	— ⅛
Massey	1575	10⅜	— ⅛
Shawinigan	1557	22	— ⅛
Rolland A	1450	10	+ ⅛
Mt Pleasant	18400	1.13	— ½
Kieno	15000	1.52	+ 8
Que Chib	10000	.20	+ 1
Cleveland	8000	.05	+ 1
Ptt Gold	8000	.05	— 1

Total de al matinée : industriels, 79800 ; mines & pétroles, 142800.

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Ajax	2500	25	24	24
Alberta Gas	—	$ 26	26	—
Alberta G w	—	$ 10¾	10	—
Alcopa	—	55	55	—
Ameraniu	—	3	3	—
Amer Mo 2100		280	274	275
Anglo-Nfld	—	$ 8½	8½	—
Anthonian	—	5	5	—
Arno	—	6	6	—
Atlas	—	8	7	—
Atlas Tele 6700		310	295	305
Augustus 500		40	40	40
Avalon Tele	—	$ 13	14¾	—
Bruneau 5000		35	33	35
Black River	—	15	15	—
Bailey S A	—	725	725	—
Baker Talc	—	11	11	—
Baterman 500		5½	5½	5½
Beatrice	—	5	5	—
Beld Cable	—	$ 14½	14½	—
Belgium Pr.	—	$ 16¾	16¾	—
Bellechasse	—	16	16	—
Blue Bonn	—	$ 14¾	14¾	—
B. Bonn W	—	$ 6.00	6.00	—
Blue water	—	16	16	—
Bournvat 4500		18	18	18
Capital B 200		3.85	3.85	3.85
Cal-Ed	—	$ 24½	23½	—
Calumet 1000		3	3	3
Calyso Food	—	2.00	1.90	—
Camp. Ch	—	4.50	4.50	—
C. Floor 'B'	—	$ 15	15	—
C-Collieries	—	$ 6½	6¾	—
Can. Delhi	—	3.55	3.50	—
C. Dredge	—	$ 11¾	11¾	—
C. I. Inv. Tr.	—	$ 24½	24½	—
C. Kodiak 1900		1.00	1.00	1.00
C. Power 300		$ 7	7	7
Can. Silica 100		1.05	1.05	1.05
Canalask	—	4	4	—
Canorama 800		12½	12½	12½
Carbec	—	13	13	—
Cartier-Q 4000		8½	8½	8½
Cassiar	—	$ 11¾	11¾	—
C. Del Die 1200		$ 5.55	5.50	5.55
Cent. Man	—	$ 8½	8½	—
Chemalloy 2100		1.08	1.05	1.05
Ch. Copper 500		12	12	12
Chipman	—	4	4	—
Clev. Cop. 8000		5	5	5
C. Dix. S pr	—	36	34	—
C. Nw Pac	—	55	55	—
C. Paper 500		$ 40	39½	40
Cons. Gas	—	$ 17¾	17¾	—
C Que Yell	—	4½	4½	—
Con Rd	—	1.25	1.25	—
Copperstr 6500		20	20	20
Coys & Dr 100		$ 11	11	11
Cred M G Inc	—	12	12	—
Crusade 4000		37	25	37
Dalfens Ltd	—	80	80	—
Denault A	—	$ 15	15	—
Dolsan 2000		8	8	8
Dome	—	$ 33½	33	—
Dom Expl 1000		25	25	25
Dom Leas 2000		45	45	45
D Oilcloth 125		$ 23½	23¼	23¼
Drum Well	—	$ 10	10	—
Dunagami 1000		38	38	38
Dumont 2000		30	30	30
East Sull 200		1.62	1.62	1.62
Emp Oil	—	4½	4½	—
Fab 1000		11	11	11
Fanny F	—	$ 29¼	29¼	—
Fano	—	4	3¾	—
Fleet Mfg	—	95	95	—
Fontana	—	4	4	—
Fort Relian 1500		39	39	39
Fundy 9000		7½	7½	7½
Fahi	—	$ 8¼	8¼	—
Gaspe Oil	—	3½	3½	—
Geco Mines	—	$ 25	25	—
Giant YK 500		$ 14¼	14¼	14¼
Glen Y Sil 2800		235	235	235
Helium 1300		139	134	134
Hasting M	—	85	85	—
Holinger 1100		20¾	20½	20½
Hub 'A' 25		$ 24	24	24
Hud. O Gas	—	$ 16	16	—
Int Heli 400		285	285	285
Inv Found	—	47	47	—
Inv Fnd 6 p	—	53¾	53¾	—
Israel Cont	—	8	8	—
Jubilee Ins 400		2.80	2.75	2.80
Keeley 13500		38	36	38
Kelly Dou A	—	$ 5¼	5¼	—
Kerr-Add 2400		9.70	9.50	9.50
Kontiki	—	4	4	—
Kiena 18200		1.52	1.41	1.50
Labrador Ac	—	$ 9½	9	—
Labrador 100		$ 23½	23½	23½
Laduboro	—	90	90	—
Lambert A	—	$ 18	17½	—
LamontagnA	—	$ 10	10	—
Lith Corp 500		12	12	12
Loblaw A	—	$ 8¾	8¾	—
Loblaw B	—	$ 8¾	8¾	—
Malartic 500		89	89	89
Marchant 1500		71	70	70
Massval 250		6	6	6
McIntyre 275		$ 44	44	44
Melchers	—	$ 10	10	—
Melc 7% pr	—	5¼	5¼	—
M Chipm 4200		32	31	31
Merrill 7000		61	61	61
Mid-Chib	—	21	21	—
Mo Paper	—	20¼	20¼	—
Mogador 4000		6	6	6
Moore 300		45½	44	45
Mt Pleas 13500		120	112	115
M R Dairies	—	$600	600	—
M R Rice	—	9¼	8	—
Mt Wr Iron	—	46	46	—
Murray	—	98	98	—
Mussens 385		11½	11½	11½

Marché mixte en Place locale

Les pertes considérables du début de la matinée ont fait place à une certaine reprise des cours aux deux bourses de **MONTREAL**. On enregistre de nombreuses transactions.

Aluminium gagne ⅛ à 21, International Nickel ⅛ à 65¼ et Industrial Acceptance ¼ à 23¾.

Cependant, il faut avouer que ce sont les pertes qui prédominent. Bell Telephone est à 51½, une baisse de ⅝, Moore Corporation à 44½, une baisse de 1⅜ et Stelco à 17½, une baisse de ¼.

Chez les banques, la Banque Canadienne Nationale vaut maintenant 65, après avoir perdu trois points hier, et 1 point durant la matinée.

Les minières se comportent beaucoup mieux, avec des gains pour Kiena Gold et McIntire.

* * *

On ne note pas beaucoup de changements à la bourse de **TORONTO**, bien qu'il y ait quelques signes qui pourraient laisser croire à une légère reprise, telle l'augmentation des commandes.

Après une baisse de 5 points dans l'indice des industrielles, celles-ci avaient effacé près de la moitié de leurs pertes vers midi.

Autre signe d'une reprise : les aurifères, qui étaient à la hausse depuis quelques jours, marquent un recul. On peut en conclure que les acheteurs ont repris confiance et qu'ils pensent un peu moins à la sécurité que représente l'or.

B.A. Oil, la Banque de la Nouvelle-Ecosse et la Banque Toronto-Dominion, Canada Cement et Abitibi sont quelques-unes des valeurs en baisse. La Banque Royale et Aluminium sont à la hausse.

* * *

Le marché est très mouvementé à la bourse de **NEW YORK**, où on essaie de résister le mieux possible à une vague de liquidation qui, si elle se continuait, pourrait conduire le marché à son plus bas niveau depuis le début de 1962.

Vers midi, les prix étaient



mixtes, et la moyenne de 60 titres de la Presse Associée était à 215.50, une hausse de .30 qui indique une reprise après les fortes pertes du début de la matinée. Le téléscripteur a accusé à certains moments un retard de 15 minutes, et les transactions impliquaient 1,200,000 actions, alors que le total pour mardi était de 830,000.

IBM, Ford et Du Pont remontent lentement la pente. Les aurifères semblent perdre la faveur des acheteurs et enregistrent un recul marqué après les gains des deux dernières séances.

L'indice Dow Jones des industrielles était de 582.74 vers midi, une hausse 1.80.

* * *

Comme la bourse de **LONDRES** était fermée mardi, ce n'est qu'à l'ouverture de mercredi que s'est fait sentir la baisse qui sévit à Wall Street depuis le début de la semaine.

Tous les secteurs s'affaiblissent, et, dans certains cas, les pertes sont substantielles. Au tout début de la matinée, on avait pris certaines mesures pour empêcher les ventes massives, et le plan a réussi pour un certain temps; mais, par après, les détenteurs de valeurs ne voulaient plus rien entendre, et vendaient à qui mieux mieux, de sorte que les prix ont dégringolé.

L'or sud-africain est revenu à une allure plus normale, après sa hausse spectaculaire de la semaine dernière. Les cuprifères se sont raffermis, après une légère perte au début de la matinée.

Le marché des industrielles a subi une certaine contraction, et les pétroles sont en perte de vitesse.

* * *

On assiste à un fléchissement général et parfois prononcé de la cote, à la bourse de **PARIS**. On attendait impatiemment, en bourse, le texte que devait publier le GPRA en conclusion des contacts pris au cours de ces derniers jours entre les deux communautés d'Algérie. Ce texte ne sera publié qu'au début de l'après-midi, mais les déclarations faites au cours de la matinée en guise de préface par l'une des personnalités musulmanes les plus qualifiées ne laisse, au moment où se déroule la séance, que bien peu d'espoir à la satisfaction des désirs des Européens. La bourse en éprouve une profonde déception car elle avait incontestablement placé dans les entretiens secrets menés par l'OAS un espoir de rapprochement des interlocuteurs.

Les nord-africaines et les pétroles paient évidemment un assez lourd tribut au mouvement rétrograde, mais sans que l'on puisse discerner la moindre perte de contrôle des opérateurs eu égard aux circonstances.

A part les valeurs américaines qui se ressentent directement de la dernière réaction de New York, les étrangères n'accusent que des pertes modérées. Les allemandes se tassent de même que les néerlandaises. A noter une certain hésitation dans le comportement des mines d'or.

NEW york

Cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

Avoine :

	Haut	Bas	Clôt
Juillet	95	94⅝	95
Octobre	86⅝	85¼	86⅛
Décembre	82⅝	81¾	82⅝

Orge :

Juillet	1.32⅜	1.31⅞	1.32½
Octobre	1.25⅜	1.25	1.25⅜
Décembre	1.21⅜	1.21¼	1.21⅜

Lin :

Juillet	3.68½	3.61½	3.66¼
Octobre	3.53⅜	3.47⅜	3.53½
Décembre	3.44⅜	3.39	3.44¼

Seigle :

Juillet	1.47⅜	1.46¾	1.47⅜
Octobre	1.34⅞	1.32⅞	1.34⅜
Décembre	1.31⅞	1.30¼	1.31⅞

Marché au comptant :

Avoine : 2 CW 94, EX 3 CW 92½, 3 CW 92¼, EX 1 fourragère 92¼, 1 fourragère 91¾, 2 fourragères 87, 3 fourragère 84, fourragère mélangée 60.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.40¼, 1 et 2 CW 2-rang 1.32½, 3 CW 6-rang 1.38½, 3 CW 2-rang 1.30¼, 1 fourragère 1.30½, 2 fourragères 1.29¼, 3 fourragères 1.28¼, 3 fourragère 1.22.

Seigle : 1 et 2 CW 1.54¼, 3 CW 1.41¼, 4 CW 1.24¾, ergoté 1.22¾, sur voie 1.46¾.

Lin : 1 CW 3.65¼, 2 CW 3.60¼, 3 CW 3.31¾, sur voie 3.64¾.

Marché du lin :

Prix au comptant 11 de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

Blé :

	Haut	Bas	Clôt
Juillet	2.15¼	2.14⅜	2.15
Septembre	2.17¾	2.17	2.17¾
Décembre	2.22⅜	2.21⅝	2.22⅜
Mars	2.23⅞	2.22⅞	2.23⅜
Mai	2.18¼	2.16⅝	2.17⅜

Maïs :

Juillet	1.11⅛	1.10¼	1.10¾
Septembre	1.13⅝	1.12⅜	1.12⅝
Décembre	1.13½	1.12¾	1.13⅛
Mars	1.15¾	1.16⅜	1.15¾
Mai	1.19⅜	1.18	1.19¼

Avoine :

Juillet	67⅞	66⅝	67¼
Décembre	71⅜	70½	71⅜
Mars	73¼	72¾	73¼
Mai	73¼	72½	73¼

Seigle :

Juillet	1.37	1.33½	1.37
Septembre	1.31	1.27¾	1.30⅝
Décembre	1.31	1.28	1.30¾
Mars	1.31¾	1.28½	1.31⅜
Mai	1.31	1.28¼	1.30

Fève soya :

Juillet	2.47⅛	2.45¼	2.47⅛
Août	2.43¼	2.41⅞	2.43⅝
Septembre	2.36	2.35⅜	2.35⅝
Novembre	2.35½	2.34¾	2.35⅛
Janvier	2.39¼	2.38¼	2.39⅛
Mars	2.42¼	2.41⅜	2.42⅛
Mai	2.44¼	2.43⅜	2.44⅛

Titres au comptoir

par G. E. LESLIE & CO.

Section minière

	Achat	Vente
Aconic	—	15
Acomic vtc	—	10
Alsco	—	3
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	9
Amer Mng	—	25
Atlas Chib	1	2
Ass Devp	4	6
Bald Mountain	8	11
Beaupost Holding	18	21
Black Hawk	10	15
Bracemac	7	10
Burnt Hill	10	14
Cdn Javelin	$ 7½	8
Dauphin	5	10
Galloway	—	5
Grt North. Dev.	35	45
Gibson	5	8
Glencona	—	¾
Hueamp	40	50
Hull Iron	15	25
Independant Asg	4	6
Imperial Minerals	5	10
Kenmac	—	2
Kukatush	3.75	4.25
Lake Chib	10	20
Lun Echo	21	23
Main Oka	20	40
Martin Bird	2	4
Mattagami Ex	6	10
Mining	—	25
National Mal.	12	15
New Associates Dev.	56	61
New Lorie	9	11
New Miller Copper	15	18
Norque Copper	7	9
Northern Ex	—	90
Nipiron	7	10
Oklend	3	7
Olympia	—	10
Pascalis	22	25
Pine Point	$10½	11
Quedon	—	6
Quejo	5	7
Rand Mal	9	12
St. Jude	—	3
St. Helen	3	6
Scott Chib.	2	4
Seaway	11	14
Spring Pole	—	10
Starlight	½	1½
Sulico	275	325
Tarpoint	½	1½
Valmont	3	6
William Lays	1	3
Young Dave	15	16

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

Allie Towers Unit	30½	33
Anglo Tel. A	48	51
Banque d'Economie	66	—
Banque d'Epargne	131	135
Brinco	1¾	2
Canadian Superior Oil	12	12½
Clairtone	6¼	6¾
Continental Titanium	—	100
Corpex	19½	20½
Corpex Droits 1963	7	9
Corpex Droits 1971	4	—
Crédit St-Laurent	14	14¾
Crown Life	220	240
Dupuis priv.	—	26
Eastern Trust	46	49
Feather Rock Ind	100	120
La Prévoyance	—	270
London Life	300	340
Les Prévoyants	92	97
La Sauvegarde	220	—
La Solidarité	60	—
Pac. Gas. Trans.	15¾	16¼
Rouy. Bas St-L. priv.	17	18
Rockover	12	14
Shoppers City	5½	6
Soc. d'Administration	26	27
Supermark	6¾	10½
Steadman Ind.	6¾	7¼
West Pac	12½	13½

BANQUES

Canadienne	1.80	66	2.72
Montreal	1.80	60	3.00
Nova Scotia	2.20	68	3.03
Provinciale	1.20	46	2.60
Royale	2.20	65	3.21
Tor.-Dom.	1.90	59	3.22

MINES

Dome	.70	27	2.59
Hudson Bay	3.00	53	5.66
Hollinger	.70	21	3.03
Power C	2.00	50	4.00
Price Bros	2.00	47	4.25

Fonds mutuels

(Cours fournis par A. M. KIDDER & CO. INC)

	Ach.	Ven.
xAffil Fund Inc	6.98	7.55
xAmerican Bus Shrs	4.09	4.37
All Canadian Com	7.80	8.55
All Canadian Div	5.59	6.13
American Growth	7.14	7.78
Beaubrant Corp	30.39	32.00
xBoston Fund Ltd	8.55	9.34
xBulock Fund Ltd	11.53	12.63
Canada Growth F	4.41	4.82
Canadian Invest	9.59	10.52
Canadian Ltd	39.17	41.13
Champion Mut of Ca	5.32	5.85
Commonwealth Intl	8.20	8.99
C. I. Leverage	6.79	7.44
Corporate Invest	9.44	10.32
Dividend Shares	2.90	3.18
Dominion Equity Inv	16.80	17.13
European Growth	6.85	7.51
Federated Growth	4.42	4.83
First Oil & Gas	3.96	4.33
Fonds Collectif "A"	5.84	6.35
id. "B"	5.41	5.75
id. "C"	5.72	6.22
Group	3.26	3.56
Growth Oil & Gas	8.89	8.50
xIncorporated Invest	6.21	6.79
Investors Growth	6.24	6.75
Invest Intl. Mut	3.93	4.27
Invest Mut of Ca	11.70	12.72
xKeysto Custod B-3	15.29	16.69
x id. B-4	9.01	9.84
x id. B-5	8.68	9.48
xKeystos Custdian K-2	4.47	4.89
xMass Invst Trust	12.28	13.42
xMass. Invest Grwth	6.60	7.21
Mutual Accum	3.24	3.54
Mutual Income Fnd	4.84	5.29
North Amer Can	9.40	10.27
One William Strt	12.08	13.21
Pret-Revenue Mut	5.68	6.21
Putnam Growth	7.50	8.15
Radisson R. I	4.46	4.90
Sav Invest Mut Ca	5.69	6.21
Securities Fnd Inc	x11.66	12.96
Superv. Amer	7.21	7.29
Superv. Exec. (1953

MONTREAL, MERCREDI 13 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 202

LE CARNET
DE RAYMOND GUÉRIN



UN CERTAIN CHANTAGE...

Vous direz ce que vous voudrez, mais moi, je trouve ça carrément indécent, et honteux, que les candidats politiques attendent jusqu'à la dernière, la toute dernière heure, pour venir promettre au peuple ce dont il avait besoin depuis quatre ans, et ce qu'ils auraient fort bien pu lui donner auparavant !

Je ne suis pas d'humeur aujourd'hui à ménager les mots : je trouve cela abject, que ces gens-là vivotent dans un demi-sommeil jusqu'aux élections, avant de manifester un véritable empressement, un véritable zèle à se pencher sur les besoins du pays.

Je trouve que c'est avilissant, pour eux, de pratiquer un tel aplaventrisme, et se vautrer ainsi dans un dégradant spectacle public de promesses, de concessions et de flatteries.

Je trouve ça ignominieux, qu'ils se fichent de nous jusqu'à l'approche du scrutin, pour ensuite tout promettre, à seule fin d'obtenir le seul, le saint, le sacré Pouvoir !

• • •

Et si vous pensez que ces opinions s'appliquent à un parti spécifique — détrompez-vous. Je les administre libéralement à tous les groupes politiques qui, de par le passé, se sont tous comportés de la sorte !



Mais pour qui nous prennent-ils, nom d'une pipe ?

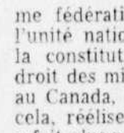
Se croient-ils issus de la cuisse de Jupiter?

Sommes-nous donc un tas d'imbéciles?

Comment se fait-il que, lorsqu'ils dirigent le pays, ces mêmes politiciens — de quelque parti qu'ils soient — font peu de choses pour remplir leur mandat et veiller à l'intérêt de leurs électeurs — hormis de se prélasser sur leurs béates anatomies? Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont eux qui l'admettent eux-mêmes puisque, venue l'époque des élections, ils nous jurent d'accomplir un tas de trucs, et de faire une foule de choses qu'ils avaient tout le loisir de réaliser auparavant.

• • •

Les voilà, ces Don Quichotte, qui s'engagent, à la dernière minute, à faire ce pourquoi on les avait élus quatre ans auparavant ! Si ce n'est pas là un aveu de non-production, je me demande ce que c'est !



N'est-ce pas Diefenbaker, lundi soir, qui déclarait à Montréal : "Je dis aux Québecois : si vous voulez le maintien du système fédératif; si vous voulez la promotion de l'unité nationale; si vous voulez la réforme de la constitution; si vous voulez le respect du droit des minorités et la reconnaissance, partout au Canada, du fait français; si vous voulez tout cela, réélisez le gouvernement qui en cinq ans a fait plus pour l'unité nationale que les libéraux en 22 ans de pouvoir"?

• • •

Tout beau !

Ah, le cher homme !

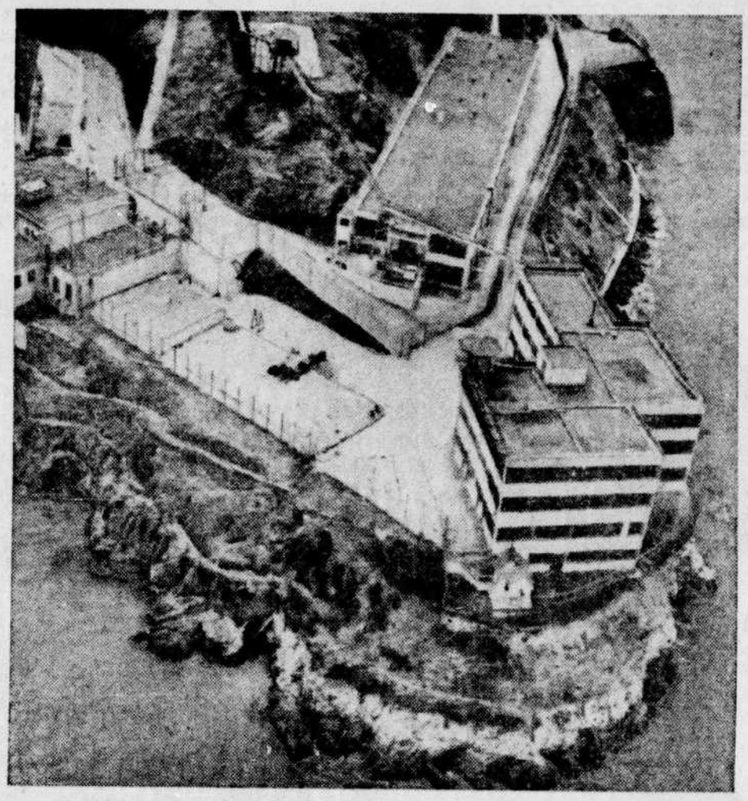
Mais n'était-ce pas lui qui, il y a plusieurs mois — comme les élections étaient éloignées ! — répondait par un "non" dédaigneux et catégorique à la demande qui lui était faite (par André Laurendeau, notamment) de mener une enquête sur le bilinguisme au Canada?

Ouais : je parle ainsi à la cantonnade, et sans préférence ni ménagement pour aucun des anciens groupements. Je reconnais qu'il est probable que j'exagère; et que je subis peut-être une révolution de bile; ou une attaque toute spéciale de misanthropie !

Mais je soutiens aussi qu'à les entendre et à les voir, tous ces cauteleux, ces doucereux, ces mielleux — c'en est assez parfois pour en avoir la nausée, ou presque.

Oui, vous direz ce que vous voudrez, mais il y a beaucoup de bassesse, là-dedans. Comme on dit... ça manque de dignité.

Ou si vous préférez : les promesses électorales sont parfois une forme de chantage. Pur et simple !



ALCATRAZ, la prison insulaire de San Francisco dont trois prisonniers ont réussi à s'évader, hier, pour la première fois dans son histoire.

Alcatraz est déjouée pour la première fois

Triple évasion épique d'une prison de sécurité maximum

SAN FRANCISCO. (UPI, AFP) — Au cours d'une équipée sans précédent, trois prisonniers ont réussi, la nuit dernière, à s'évader du pénitencier d'Alcatraz. Aucun prisonnier n'était parvenu à s'évader de cette prison, située sur une île, à environ un quart de mille de San Francisco, depuis les 28 ans de son existence. Selon l'un des prisonniers, le voyage qui mène à Alcatraz est le plus court, seulement 10 minutes en bateau, mais il faut 20 ans pour en revenir.

Un des gardiens de la prison a déclaré qu'il ne croyait pas que les trois fugitifs, John et Clarence Anglin et Frank Lee Morris, aient pu franchir à la nage la distance qui sépare la prison de San Francisco sans y laisser leur vie. Les fugitifs auraient cependant pu utiliser un radeau et on n'écarte pas la possibilité qu'ils se trouvent encore sur l'île même.

Les frères John et Clarence Anglin ainsi que leur comparse, Frank Lee Morris, ont réussi leur "exploit" après avoir percé avec des cuillers le mur de leurs cellules composé de quatre pouces de béton. Ils auraient ensuite filé en s'introduisant dans des conduites de ventilation qui aboutissent sur le toit de l'édifice et, de là, ils se seraient laissé glisser le long d'un tuyau qui descend jusqu'au sol. Il ne leur restait alors qu'une clôture de 12 pieds à franchir pour sortir du terrain même de la prison.

Les autorités du pénitencier croient que les fugitifs ont dû se servir d'un radeau improvisé pour se rendre soit sur le continent, soit sur l'île Angel à environ deux milles de la prison.

L'évasion a pu passer inaperçue durant plusieurs heures parce que les fugitifs avaient pris la précaution de placer dans leurs lits des mannequins faits avec leurs oreillers et leurs couvertures pour simuler leur présence dans leurs cellules.

Mais sitôt la supercherie découverte, une vaste chasse à l'homme a été organisée à laquelle participaient les gardiens de la prison, des agents du FBI, des vedettes de la marine et des hélicoptères de l'armée.

On ne croit pas que les fugitifs soient armés.

Dans le passé, 20 prisonniers ont déjà tenté sans succès de s'évader de cette prison. Cinq d'entre eux ont été tués sur place par les gardiens et les tentatives des autres ont été découvertes avant qu'ils ne réussissent quoi que ce soit.

AUTOUR DU MONDE

G.-B.: vote en faveur du racisme

BANBURY, Grande-Bretagne. (PA) — Les ouvriers à l'emploi de l'"Aluminum Company of Canada" à l'usine de Banbury, en Grande-Bretagne, ont voté hier pour l'exclusion des travailleurs de couleur (pakistanais) à l'usine précitée. Le vote a été 591 contre 205, avec quelque 900 abstentions. Le chef dy syndicat, M. Tom Haskell, a déclaré qu'il avait été surpris et dégoûté du résultat du scrutin. Le syndicat s'oppose officiellement à la discrimination raciale.

Transfuge américain en Corée du Nord

SEOUL, Corée du Sud — (UPI) — La radio de Pyongyang, en Corée du Nord, a annoncé aujourd'hui qu'un soldat américain, Larry A. Abshier, 18 ans, qui avait quitté son poste près de la zone démilitarisée, il y a quinze jours, avait cherché refuge en Corée du Nord à cause des "conditions de vie humiliante" dans l'armée des Etats-Unis. Par ailleurs, les autorités militaires américaines en Corée du Sud ont déclaré que s'il était vrai qu'Abshier s'était réfugié en Corée du Nord, ce serait le premier citoyen des Etats-Unis à passer dans l'autre camp depuis la fin de guerre de Corée.

Arrestations en Espagne

MADRID. (Reuters, AFP) — Une quatrième personnalité de l'opposition espagnole a été détenue à son retour de Munich, où elle avait participé aux travaux du congrès du "Mouvement européen", et transférée aussitôt en résidence surveillée dans l'île de Fuerteventura, archipel des Canaries. Il s'agit de M. Jesus Barros de Lis, membre de la gauche democrate-chrétienne. Deux autres personnalités de l'opposition, dont on n'a pas révélé l'identité, ont été également assignées à résidence. Par ailleurs, les conseillers de Don Juan, prétendant au trône d'Espagne, ont déclaré qu'ils se désolidarisent de toutes les initiatives prises à la réunion de Munich.

Peu d'investissements canadiens en Guyane

GEORGETOWN. (PC) — M. Richard A. Ishmael, président du Conseil du commerce en Guyane britannique, a déclaré hier que les Canadiens craignent actuellement de faire des investissements en Guyane de peur d'y voir se développer une situation semblable à celle qui règne dans le moment à Cuba. Faisant rapport de ses activités lors de la récente conférence du Commonwealth sur l'éducation tenue récemment au Canada, M. Ishmael a dit avoir fait son possible "pour inciter les Canadiens à investir en Guyane mais que ceux-ci ne semblaient pas des plus intéressés au projet.

Ministre expulsé de son parti

GEORGETOWN. (AFP) — M. Cheddi Jagan, premier ministre de la Guyane britannique, a décidé de se séparer de son ministre de l'Intérieur, M. Balram Singh Rai. Celui-ci appartient à l'aile droite du Parti progressiste du peuple, qui détient le pouvoir en Guyane. M. Balram Singh Rai sera également exclu du parti. Le conflit entre les deux hommes a éclaté lorsque Balram Singh Rai a accusé le premier ministre d'avoir truqué, le mois dernier, les élections annuelles du parti. Le ministre de l'Intérieur a aussi reproché à M. Jagan de ne faire l'éloge que des communistes et de dire du mal des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de d'autres puissances.

Le terrorisme s'étendrait à la France

Ben Khedda refuse les garanties aux Européens exigées par l'OAS

PARIS. (UPI, Reuter) — A la suite du refus catégorique du premier ministre du GPRA, M. Ben Khedda, d'envisager la possibilité d'accorder des garanties additionnelles aux Européens d'Algérie, le gouvernement de la France a décrété des mesures pour empêcher que l'OAS étende son action terroriste en métropole. Selon certains rapports, l'OAS aurait décidé de livrer la bataille directement en France métropolitaine en vue de renverser le président de Gaulle.

La prise de position de Ben Khedda tue tout espoir que les entretiens entre des représentants des communautés musulmane et européenne qui se poursuivent à Alger conduisent à des résultats positifs.

L'OAS tente d'obtenir un statut spécial pour les Européens d'Algérie qui ajouterait des garanties à celles déjà accordées par les accords d'Evian, conclus entre la France et le FLN en mars dernier.

Ben Khedda a rejeté les demandes de l'OAS, dans une déclaration à l'aéroport de Tunis, avant son départ pour Rome et le Caire où doit se tenir une réunion du groupe de Casablanca des pays africains.

Il a déclaré : "Nous pouvons assister à l'heure actuelle à une série de manoeuvres visant à saboter les accords d'Evian et à faire croire à leur revision possible, sous le prétexte d'accorder des garanties additionnelles aux Européens.

"Mon gouvernement exclut catégoriquement cette possibilité.

"Le retour efficace de la paix ne peut venir que par l'application loyale" des accords du cessez-le-feu, conclus dans le centre alpin d'Evian en mars, a dit Ben Khedda.

L'OAS avait demandé "en blanc et noir" des garanties formelles pour les Européens.

Tant que ces garanties ne seront pas accordées, l'OAS a annoncé qu'elle poursuivra sa politique de la "terre brûlée" contre les principaux centres économiques et militaires.

A Alger seulement, dix immeubles ont été la cible d'attaques à la bombe et d'incendies hier. Une dizaine d'autres immeubles ont été détruits ou gravement endommagés lundi.

412 cadavres...

TUNIS. (AFP-Reuter) — L'agence Algérie-Presse-Service a annoncé, hier soir, qu'un charnier contenant quelque 412 cadavres d'Algériens et d'Algériennes, a été découvert dans le Djebel Sidi Abdellah, dans la région de Constantine.

Le président de Panama critique la politique de l'OEA envers Cuba

WASHINGTON. (UPI, AFP) — Le président Roberto F. Chiari de Panama a déclaré aujourd'hui à Washington que les principes fondamentaux du système interaméricain — la non-intervention et la libre détermination des peuples — avaient été transformés en une politique "d'indifférence" au sujet de Cuba.

Dans une allocution devant le Conseil de l'OEA, le chef d'Etat panaméen a demandé de réexaminer ces principes fondamentaux afin de rendre possibles "les mesures collectives destinées à assurer à tous les peuples américains, à l'intérieur de leurs propres frontières, leur liberté, leur droit de disposer de leur propre destin et leur droit de rétablir le régime de la démocratie représentative lorsqu'ils en ont été privés par la force.

Le président de Panama a critiqué la politique de non-intervention suivie par certains pays de l'Amérique latine à l'égard de Cuba. Il a ajouté que le principe de la non-intervention ne devrait pas être suivie dans le cas où un peuple frère avait été privé par la force de son droit à l'autodétermination.

Le chef d'Etat panaméen est depuis hier dans la capitale des Etats-Unis pour une visite de deux jours en vue de s'entretenir avec le président Kennedy de la possibilité d'une revision du traité sur le canal de Panama.

M. Rusk : L'énergie nucléaire doit servir à la paix

WASHINGTON. (AFP) — Dans une entrevue accordée à l'émission radiophonique "Voix de l'Amérique avant son départ pour l'Europe, le secrétaire d'Etat Dean Rusk répète que le gouvernement américain souhaite que l'énergie nucléaire soit mise au service de la paix et que les essais d'armes nucléaires soient finalement interdits. Il affirme que le président de Gaulle n'a demandé aucune aide nucléaire aux Etats-Unis.

Quant au problème de Berlin, M. Rusk ne prévoit pas que les Etats-Unis aient de difficulté à s'entendre avec leurs alliés. "Il s'attend à ce que la constitution d'un ministère de coalition au Laos entraîne de nouveaux accords au sujet des secours américains.

M. Rusk suppose que la participation britannique au marché commun peut être de la plus grande utilité pour l'alliance atlantique, mais il croit qu'il ne lui appartient pas de donner des conseils soit à la Grande-Bretagne, soit aux Six, sur la forme que doit prendre leur collaboration.

Ball: La guerre froide ne durera pas toujours

GARDEN CITY, Long Island. (AFP) — Le sous-secrétaire d'Etat George Ball a exprimé aujourd'hui la conviction que le monde non communiste finirait par l'emporter sur le bloc sino-soviétique sans qu'il soit nécessaire de recourir à la guerre.

Dans un discours prononcé au collège "Adelphi", M. Ball a déclaré que l'on ne devait pas accepter l'idée que "la guerre froide était un aspect permanent et immuable de la vie". Il a fait état des changements qui se manifestent de façon de plus en plus constante dans la société communiste vers la libération.

Il a fait remarquer, avec une pointe d'ironie, qu'il existait déjà des signes de plus en plus nets que "le gouvernement soviétique rend à l'Occident l'hommage de l'imiter".

Le sous-secrétaire d'Etat américain explique que le gouvernement soviétique a adopté de nombreuses techniques industrielles et de moyens de gestion utilisés aux Etats-Unis. Il profite de l'occasion pour critiquer, dans les termes les plus vifs, les éléments extrémistes de droite qui, aux Etats-Unis, préconisent une politique de "victoire" contre le communisme.

Contradictions de principe

M. Ball a monté en épingle les contradictions inhérentes de la philosophie que ces éléments d'extrême droite prêchent. Il a expliqué que ces derniers, tout en proclamant la nécessité de remporter la victoire, s'opposent catégoriquement au programme d'aide à l'étranger ainsi qu'à la politique de l'administration Kennedy qui vise à favoriser l'évolution au sein des pays communistes. "Ces éléments semblent penser que si l'on se contente de proclamer assez souvent le mot de victoire, sur un ton suffisamment belliqueux, le rideau de fer s'écroulera comme les murailles de Jéricho."

S'inscrivant en faux contre une telle conception, le sous-secrétaire d'Etat énonce en quatre points la politique que les Etats-Unis doivent adopter pour exercer plus d'influence que le communisme international :

1) Les Etats-Unis doivent toujours maintenir de puissants effectifs militaires. Ils doivent garder la première place dans la course technologique et maintenir leur vigilance tant que les

Voir M. BALL en page 72

Cuba, à court de dollars, ralentit ses achats canadiens

OTTAWA. (PC) — Un porte-parole du ministère du Commerce précisait hier à Ottawa que les ventes canadiennes à Cuba n'avaient atteint durant les deux premiers mois de l'exercice 1962 que $2,945,000 contre $4,251,000 durant la même période en 1961, et que ces ventes continueraient à diminuer au cours des prochains mois. Pour le seul mois de février, le crédit cubain $550,000 contre $2 millions l'an dernier) a été le plus bas au cours d'un même mois depuis dix ans.

A court de dollars, en effet, le gouvernement Castro ne peut plus acheter au Canada que les denrées indispensables. En 1961, après le blocus de l'île par les Etats-Unis, le Canada vendit à Cuba pour $31 millions de produits de consommation courante, et le montant des ventes canadiennes dépassa alors le double de celui des deux années précédentes, ce qui suscita de sévères critiques américaines à l'égard de notre pays. Les revenus de Cuba en dollars diminuèrent massivement lorsque la Maison Blanche interdit l'achat de produits cubains aux Américains.

Le Canada, pour sa part, achète à Cuba pour quelque $5 millions par an.

Le désarmement

Un délégué arabe propose l'entente sur une base de discussion

GENEVE. (UPI - AFP) — M. Abd-el-Fattah Hassan, ambassadeur de la République Arabe Unie, a aujourd'hui invité les délégations américaine et soviétique à grouper les points sur lesquels elles sont d'accord afin de constituer un projet unique qui serve ensuite de base de discussion. Il a fait valoir qu'il est inutile de persister dans la méthode actuelle, qui consiste à comparer chaque détail des plans respectifs, sans pouvoir en préciser le résultat final.

La conférence entre en vacances demain, après une dernière séance plénière. Le diplomate égyptien exhorte ses collègues à employer ces vacances à "raisonner une méthode de travail plus positive" que celle qui a prévalu jusqu'à présent. Il répète le conseil déjà donné par d'autre diplomates neutres que les puissances nucléaires adoptent pour base du débat sur l'interdiction des essais le projet proposé par les Etats non engagés le 16 avril, projet dont d'ailleurs ces puissances : Etats-Unis, Grande-Bretagne et URSS, tirent des interprétations divergentes.

Le chef de la délégation des Etats-Unis, M. Arthur H. Dean, a exprimé aujourd'hui son doute qu'une puissance consente au désarmement complet avant la création d'un corps international de police assez fort pour contenir tout agresseur. Il est revenu aussi sur le contrôle du désarmement, ou la "vérification", comme l'appellent maintenant les délégués. Hier il avait maintenu les exigences des Etats-Unis sur ce point, tout en notant que le but commun du désarmement devrait permettre de surmonter les divergences entre son gouvernement et l'URSS.

M. Farquharson aux Américains :

"Le Canada n'est pas un voisin à dédaigner"

PITTSBURGH. (PA) — Prenant la parole au congrès annuel de l'Association américaine des industries du fer, M. Robert A. Farquharson, ministre-conseiller de l'ambassade du Canada à Washington, a tenu à souligner que, selon lui, les relations entre les gouvernements des Etats-Unis et du Canada n'avaient jamais été meilleures. "Je ne pense pas, a-t-il dit, qu'à aucune autre époque nos gouvernements aient à ce point pratiqué la politique d'entente préalable qu'on nous voit adopter aujourd'hui avant les décisions à prendre".

Le ministre a ensuite laissé entendre que, petite nation vivant dans l'ombre d'un géant, le Canada était parfois considéré par les Etats-Unis plutôt comme un bon voisin que comme un pays étranger, ce qui peut présenter des avantages, mais aussi des inconvénients. Il a noté que les congressistes avaient salué à juste titre l'importance de l'Amérique latine, mais en a profité pour leur rappeler que le Canada apportait aux Etats-Unis un volume d'achat supérieur à celui que l'Amérique du sud tout entière était capable de lui fournir.

BROADLOOM

DOS en MOUSSE — VENDU par ROULEAUX de 60 vges carrées et plus à

• Moins qu'un rouleau $3.25 la verge carrée • Largeurs de 9' et 12' — Tapis de passage largeurs de 27" et 36"



AUSSI TAPIS $31.00 CHACUN
CI-HAUT ANNONCE VENDU A $31.00. "DOS EN MOUSSE" GRANDEUR 9'x12'

Aubaine formidable ! Voyez-le vous-même ! Jamais vu à Montréal !

$2.75 LA VERGE CARREE

12 COULEURS AU CHOIX
• MELANGE de brun et vert
• MELANGE de charcoal et vert
• MELANGE de brun et beige
• MELANGE de beige et brun
• Beige uni
• Coquille d'oeuf uni
• Noyer uni
• Bleu ciel uni
• Vert forêt uni
• Gris fumée uni
• Orange clair uni
• Or antique uni

MONTREAL FLOOR COVERING LTÉE
• 15 EST, RUE BERNARD (près St-Laurent) — CR. 4-5528 • 1504, rue BLEURY (près Ontario) — VI. 2-8871 • CENTRE D'ACHATS PONT MERCIER, 392A, boul. LAFLEUR, LaSalle — DO. 6-7705

TERMES FACILES JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE VENDREDI ET JUSQU'A 5 H. LE SAMEDI, ET NOTRE MAGASIN DU CENTRE D'ACHATS EST OUVERT LE JEUDI SOIR

avis de DÉCÈS

ADAM (Eva) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 82 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Ephrem Adam, née Eva Lalonde, demeurant au 12,270 des Enclaves. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1585 rue Viel
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Louis) — A Charlemagne, le 12 juin 1962, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Louis Archambault, époux de feu Malvina Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure,
127 rue St-Antoine, à Charlemagne,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Charlemagne où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Bonneville & Gingras.

AUGER (Marie-Louise) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Ernest Auger, née Marie-Louise Daigle, autrefois de Ste-Croix, comté Lotbinière, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANNON (Carmen) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 43 ans 5 mois, est décédée Mme Guy Bannon, née Carmen Maisonneuve, demeurant à 7626 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078 rue Drolet angle Jarry
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 h. 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAYEUR (J. Napoléon) — A Québec, le 12 juin 1962, à l'âge de 83 ans, est décédé J. Napoléon Bayeur, époux d'Eva Auray, demeurant 1½ Parland, Québec, autrefois de Berthierville. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
N. Cloutier
St-Cyrille Ouest
pour se rendre Basilique Notre-Dame Québec, où le service sera célébré à 9 hrs 15 et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAN (Willy) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 70 ans est décédé Willie Bean, époux de Clorinthe Crevier, demeurant à 5729 Hamilton. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, Boul. Monk
à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Auguste) — Accidentellement, à Ste-Thérèse-de-Blainville, le 11 juin 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Auguste Beaulieu, époux en 1ères noces de Marie Bernier et en 2èmes noces d'Albertine Corbeil, demeurant au 88 boul. Labelle, père de la Rév. Soeur Augustin-du-Sauveur, soeur Ste-Croix et du Frère Pierre, f.s.c., de l'Oratoire St-Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
74 boul. Labelle
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h. et de là, au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER — Subitement à Montréal, le 12 juin 1962 à l'âge de 51 ans est décédé Camille Bélanger, fils de feu M. et Mme Louis Bélanger. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364 rue Laurier Est
à 8 hres 10, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BOUCHARD (Armand) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 67 ans, est décédé Armand Bouchard, ex-employé du cimetière de l'Est, époux en 1ères noces d'Evangeline Mayer, en 2èmes noces de Lumina Verdette et en 3es noces de Jeannette Chayer, demeurant à 1657 Curatteau. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adelphe Lemay Inc.
505 de Boucherville
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-François d'Assise où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Agna) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Alonzo Bourdeau, née Agna Poupart, demeurant chez son fils Pierre, à St-Constant, Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant et Fils
180, rue St-Pierre
pour se rendre à l'église St-Constant, Laprairie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN — Accidentellement à Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marcel Boutin, époux de Jeanne Burelle, demeurant à 2319 Baldwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Georgette) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Patricia Boyer, née Georgette Charron, demeurant à 4537 Garnier. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Laprairie où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Louis) — A Montréal, le 12 juin 1962 à l'âge de 53 ans est décédé Louis Brisson, époux de Edna Mayo, demeurant à 5020 Des Sorbiers. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (André) — Accidentellement, à Laprairie, le 9 juin 1962, à l'âge de 22 ans, est décédé André Brosseau, constable de la Gendarmerie Royale, détachement de La colle, fils de Léo Brosseau et de Marguerite Charron, demeurant à 223 Willibrord, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
départ à 8.45 hres pour se rendre à l'église des Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement coin Wellington et Rielle à 8.40 hres.

BROWN (Lawty-Régine) — A Montréal, le 11 juin 1962 à l'âge de 42 ans est décédée Mme Herman Brown, née Lawty (Régine) Bérubé, demeurant à 5439 rue Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAREY (ISRAEL) — **En Abitibi, le 11** juin 1962 à l'âge de 96 ans et 11 jours est décédé M. Israel Carey, époux en 1ères noces d'Eméria Marineau, et en 2èmes noces de feu Elise Hamon, demeurant chez sa fille, Mme Charles Laurier de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Brien
D'Amos
pour se rendre à l'église St-Marc-Ségury où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Marc-Ségury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARKNER (Jules, L.) — Mardi 12 juin 1962, à l'Hôpital Reine Elizabeth, est décédé Jules L. Carkner, fils de feu M. et Mme W. L. Carkner, et frère de Louise. Exposé chez
Thomas Kane,
5301, boul. Décarie
Requiem à St-Viateur d'Outremont, jeudi 14 juin à 9 h. a.m. Inhumation à Loretteville. Veuillez, au lieu d'envoyer des fleurs, faire des dons à la Campagne nationale pour les maladies du coeur.

CASTONGUAY (Christian) — A Montréal, le 11 juin 1962 à l'âge de 6 ans est décédé Christian Castonguay fils de Maurice Castonguay et de Yvette Castonguay, demeurant à 9892 Emile. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints Martyrs Canadiens ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Moffat et Bannantyne à 8 heures 45.

CHAREST (Alice) — A Iberville, le 11 juin 1962 à l'âge de 82 ans 4 mois est décédée Mme Wilfrid Charest, née Alice Lamarre. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E Darche et Fils
330 rue Martel, Ville Chambly
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ville Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMOLLI (Mathilde) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Joseph Comolli, née Mathilde Questa, demeurant à 720 Sauve Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa Est
départ à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COOL (Gérard) — Subitement, à Verdun, le 12 juin 1962, à l'âge de 49 ans, est décédé Gérard Cool, échevin de la cité de Verdun et directeur de la compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée, époux de Marie-Ange Dagenais, demeurant au 6275 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellinston
à 8 heures 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Moffat et Bannantyne à 8 heures 45.

DEMERS (Joseph) — A Montréal, le 12 juin 1962 à l'âge de 82 ans est décédé Joseph Demers, époux de Maria Tremblay. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Lucien) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé Lucien Dubuc, époux de Cécile Millaire, demeurant à 3435 Hutchison. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Marie-Louise) — Subitement à Montréal, le 10 juin 1962, est décédée Mlle Marie-Louise Dubuc, fille de feu Moise Dubuc et de feu Caroline Rodier, demeurant à 6815 Sherbrooke Ouest, appt 12. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
Angle boul. Décarie et Ave. Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DUVAL (J. Arthur) — A Montréal, le 13 juin 1962, à l'âge de 53 ans est décédé J. Arthur Duval, gérant à la Banque Canadienne Nationale de Lasarre, fils de feu Cyprien Duval et d'Eva St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bordeleau,
de Lasarre
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUCHER (Rosanna) — A Charlemagne, le 11 juin 1962, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Rosanna Faucher, demeurant au 210 rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils
97 rue St-Paul, Charlemagne
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Albert) — A Montréal, le 11 juin 1962 à l'âge de 79 ans, est décédé Albert Gagné, époux de Mathilda Tremblay, demeurant à 1430 Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Origène) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 46 ans, est décédé Origène Gagnon, époux de Lucienne Doyon, demeurant à 422 St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (Gérald) — A Chomedey, le 12 juin 1962, à l'âge de 49 ans, est décédé Gérald Garand, époux de Judith Beauchamps. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
3517, boulevard Lévesque
pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Martin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGNAC (Gilles) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 19 ans, est décédé Gilles Gignac, fils de feu Eugène Gignac et de Louisa Stuart. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix ou le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Marguerite) — A Montréal, le 12 juin 1962 à l'âge de 53 ans est décédée Marguerite Lalonde, épouse de René Gosselin, demeurant à 32, 58e Avenue, Bois-des-Filion. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5503 ouest, boul. Gouin, Cartierville
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOBEIL (Barthelemy) — A Ville St-Michel, le 11 juin 1962, à l'âge de 70 ans 10 mois est décédé Barthelemy Gobeil, époux de feu Rose-Alba Garieby, demeurant à 7069, 17e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 Jean-Talon Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette Soubirous où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Marie-Ange) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Henri Gougeon, née Marie-Ange Bélair, demeurant au 751 du Collège. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Arthur) — A Terrebonne, subitement, le 11 juin 1962 à l'âge de 56 ans, est décédé Arthur Giroux époux de Angelina Bertrand, demeurant à 217, 83ième Avenue, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
3517 Boul Lévesque
pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Martin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GNASSI (Annetta) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Mauro Gnassi, née Annetta Marfoglia, mère de Mme Ninno Forlini (Amelia), Torquato, Mme Angelo DiTullio (Maria), Venuto, Mme Ernest Petruzzi (Adreana), Mme Urbano Barsetti (Elia). Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Guy) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 20 ans, est décédé Guy Houle, fils de J. Marcel Houle et de Marcelle Tougas. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 10 hrs 30 pour se rendre à la chapelle de l'Institution des Sourds-Muets, 7,400 St-Laurent, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY (Alcide) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 63 ans, est décédé Alcide Jarry, époux de Juliette Beauchamps, demeurant au 8080 St-Urbain. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
10,726 boul. St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Charles) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Charles Juneau, époux de Jeannette Fontaine, demeurant à 596 Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame, Repentigny
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KENDERGI (Léon) — Muni des Sacrements de la Sainte Eglise, à Montréal, le 12 juin 1962, est décédé Léon Kendergi, laissant dans le deuil sa femme Olga Antaki, sa fille, Mlle Maryvonne, Mme Peter Kouri (Aimée), de Ponteix, Saskatchewan, son fils, le commandant Rene, en France, Georges Nouhan, Nanterre, France, ainsi que ses petits-enfants, son gendre et ses belles-filles. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Sauveur, coin St-Denis et Vizer, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LACHAPELLE (Sylvia) — A St-Eustache, le 11 juin 1962, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Sylvia Gagnon, épouse de feu Horace Lachapelle, demeurant chez son gendre M. Gaétan Savard, 237 Champagne, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin,
105 rue St-Eustache
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Paroisse de Ste-Bibiane-de-Richmond, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté vers 1 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Isaie) — A Valleyfield, le 11 juin 1962 à l'âge de 81 ans est décédé Isaie Lauzon, époux de feu Rose-Anna Leger, demeurant Chemin Larocque. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils,
317 rue Victoria
pour se rendre à l'église de St-Timothée, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERY (Laurette) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 65 ans est décédée Mme Jacques Lavery, née Laurette Gingras, demeurant à 2621 Chapleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hres pour se rendre à l'église St-Eusebe-de-Verceil ou le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Yvonne) — A Lachine, le 12 juin 1962, à l'âge de 72 ans, est décédée Yvonne Rollin, épouse en 1res noces de Hector Poulin et en 2es noces de feu Jules Leblanc, demeurant à 52, 9e avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Charles-Edouard) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé Charles-Edouard Légare, époux de feu Blanche Lemire, demeurant au 7831 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Ile Dupas, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Albertine) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Albertine Marcoux, fille de feu Joseph Marcoux et de feu Amanda Laurencelle, demeurant à 2655 Desjardins. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste de Lasalle ou le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSOLAIS (Paul) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Paul Marsolais, époux de Oxella Vigneault, demeurant au 8066 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria,
8078 rue Drolet angle Jarry,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 hres. Libera et inhumation à l'Assomption. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARISEAU (Samuel) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 75 ans est décédé Samuel Pariseau, ingénieur pompier à sa retraite, époux de Marie-Louise Gagnon, demeurant à 10,737 Vianney, père de Jean-Paul, Robert et de Mme Jacqueline Leber. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Henri-Bourassa Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Ulric) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Ulric Potvin, époux de Lucille Gobeil, demeurant à 1379 Fleury est. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Dominique) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé Dominique Richard, époux de Laura Harbec, demeurant à 788 Laurier est. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de frais funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (J.-Albert) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé J. Albert Roy, époux de Georgianna Vandelac, ex-employé civil de la ville de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMULACK (Alex) — Accidentellement, à St-Eustache, le 9 juin 1962, à l'âge de 45 ans, est décédé Alex Samulack, célibataire, frere de Mike, Nick, John, Stevens, d'Ottawa et de Mme T. P. Bilenki (Mary), demeurant à St-Eustache-sur-le-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
à 9 hres, pour se rendre à l'église Holy Ghost, Pointe St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TASSIN (Albina) — A St-Martin, le 12 juin 1962, à l'âge de 78 ans, est décédée Albina Crestan, épouse de André Tassin, mère de Eugène, Noël, Louis, Jean, de Mme Lucien Prévost (Juliette). Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, rue Henri-Bourassa est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

remerciements

PROULX-CLOUATRE — Les membres de la famille Proulx, frères et soeurs, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de survenue le 16 mai 1962, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.



PHILIPPE BOURBONNAIS

Récemment ont eu lieu à Rivière-Beaudette, les funérailles de M. Philippe Bourbonnais, décédé subitement le 2 mai dernier, à l'âge de 55 ans, époux de Berthe Lalonde et employé à la Brasserie Molson depuis nombre d'années.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses deux fils, M. et Mme Léo Bourbonnais, M. et Mme Gaston Bourbonnais et trois petits-enfants.

Les familles Bourbonnais et Lalonde remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de condoléances. Les personnes qui ont omis de s'inscrire lors de leur visite, sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible. ●

Nécrologie

M. GERARD COOL

M. Gérard Cool, ancien membre du conseil de la cité de Verdun et ancien membre de la Corporation de Montréal Métropolitain, est décédé à l'âge de 49 ans.



Il était né à Ste-Marthe, dans le comté de Vaudreuil et moins d'une année plus tard, ses parents venaient s'installer à Verdun. Il avait poursuivi ses études à l'école supérieure Richard.

Mêlé activement à la vie politique de Verdun, il fut échevin de 1945 à 1948 et de 1951 à 1960. Lors des dernières élections municipales, il était candidat à la mairie. Gérard Cool a été président de la Chambre de commerce des jeunes, section Verdun, et directeur de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal. Il a été membre du club Richelieu-Verdun, ancien directeur du Club de Réforme et marguillier de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice, membre du Club Canadien.

M. Cool était Chevalier de Colomb (4e degré) et directeur d'une compagnie d'assurance.

Il laisse son épouse, née Dagenais (Marie-Ange); sa fille, Jeannine ; ses frères, Tancrède et Denis ; ses soeurs, Yvonne, Lucille et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 5551, rue Wellington. Les funérailles auront lieu vendredi matin en l'église Notre-Dame-de-la-Garde.

M. JOSEPH-ALBERT ROY

M. Joseph-Albert Roy, époux de Georgianna Vandelac, du Service municipal des travaux publics, section nord, est décédé à l'âge de 79 ans.



Il laisse, outre son épouse, ses fils : René, Aimé, Paul, Emile, et Roger Roy; ses filles : Mmes Grégoire Legrand (Germaine), Roland Vaillancourt (Béatrice), et Paul Lapierre (Georgette). Ses petits-enfants : Claude, Normand et Ginette Roy; Denis et Louise Lapierre.

La dépouille est exposée au 4340, rue St-Denis.

Les funérailles auront lieu, demain, en l'église de l'Immaculée-Conception.

Naissances

DES BOIS — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'hôpital Maisonneuve à M. et Mme Cameron Des Bois, née Louise Gareau, une fille : Valérie. La mère et l'enfant se portent bien.

MIQUELON — A l'hôpital Maisonneuve, le 9 juin 1962, à M. et Mme Jean-R. Miquelon, née Micheline St-Hilaire, une fille Isabelle. La mère et l'enfant se portent bien.

in memoriam

BARON - MAHEUX — Dix-huit ans le 11juin ! Quel vide — quelle tristesse, autour de nous, autour de tout ! Tu avais le don de nous faire voir la vie en rose et de nous faire accepter en souriant la volonté de Dieu ! Des mamans comme toi ne devraient jamais mourir ! Donne nous du courage et guérie donc notre cher Gérard ! Des bonjours à notre papa en or pour nous ! Il ne doit pas être bien loin de Toi. Pour ta chère âme, deux grand-messes anniversaires. Maman Victoria adorée, de ton beau Ciel benis les trois enfants.
Dodo Gérard et Margot.

Le journaliste Alfred Renaud est décédé

QUEBEC (PC) — M. Alfred Renaud, qui aurait compté 25 ans de service au quotidien "Le Soleil" le 6 septembre prochain, est décédé à l'hôpital, aujourd'hui, après une longue maladie. Il était âgé de 56 ans.

M. Renaud fut gérant des rédactions des quotidiens "Le Soleil" et "L'Evenement-Journal" pendant cinq ans après avoir été directeur de l'information du "Soleil" pendant plusieurs années.

Il laisse, outre son épouse, ses fils : René, Aimé, Paul, Emile, et Roger Roy; ses filles : Mmes Grégoire Legrand (Germaine), Roland Vaillancourt (Béatrice), et Paul Lapierre (Georgette). Ses petits-enfants : Claude, Normand et Ginette Roy; Denis et Louise Lapierre.

La dépouille est exposée au 4340, rue St-Denis.

Les funérailles auront lieu, demain, en l'église de l'Immaculée-Conception.

Goossens est décédé

LONDRES. (APF) — Le célèbre chef d'orchestre britannique Sir Eugene Gooss